



# **Migration et racialisation en temps de « crise »**

**La fabrique des crises et ses effets**

**Sous la direction de Leila Benhadjoudja,  
Christina Clark-Kazak et Stéphanie Garneau**

Les Presses de l'Université d'Ottawa

**MIGRATION ET RACIALISATION  
EN TEMPS DE « CRISE »**



# **MIGRATION ET RACIALISATION EN TEMPS DE « CRISE »**

**La fabrique des crises et ses effets**

Sous la direction de Leila Benhadjoudja,  
Christina Clark-Kazak et Stéphanie Garneau  
Avec la collaboration de Magalie Civil,  
Yacout El Abboubi et Gina Vukojević



Les Presses de l'Université d'Ottawa  
University of Ottawa Press

Les Presses de l'Université d'Ottawa / University of Ottawa Press (PUO-UOP) sont la principale presse universitaire bilingue d'Amérique du Nord et sont affiliées à l'une des meilleures universités de recherche du Canada. Les PUO-UOP enrichissent le discours intellectuel et culturel de notre société de plus en plus axée sur le savoir et sur la mondialisation grâce à des ouvrages évalués par les pairs et primés.

[www.Presses.uOttawa.ca](http://www.Presses.uOttawa.ca)

---

### Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives Canada

Titre : Migration et racialisation en temps de "crise" : la fabrique des crises et ses effets / sous la direction de Leïla Benhadjoudja, Christina Clark-Kazak et Stéphanie Garneau ; avec la collaboration de Magalie Civil, Yacout El Abboubi et Gina Vukojević.

Autres titres : Migration and racialization in times of "crisis". Français

Noms : Benhadjoudja, Leïla, 1982- éditeur intellectuel. | Clark-Kazak, Christina R., 1975- éditeur intellectuel. | Garneau, Stéphanie, 1975- éditeur intellectuel.

Description : Traduction de : Migration and racialization in times of "crisis": the making of crises and their effects. | Comprend des références bibliographiques.

Identifiants : Canadiana (livre imprimé) 20240513207 | Canadiana (livre numérique) 20240513223 | ISBN 9782760342712 (couverture souple) | ISBN 9782760342729 (couverture rigide) | ISBN 9782760342736 (PDF) | ISBN 9782760342743 (EPUB)

Vedettes-matière: RVM: Crises (Sciences sociales)—Aspect social. | RVM: Crises (Sciences sociales)—Histoire. | RVM: Histoire sociale.

Classification : LCC HN18.3 .M5414 2025 | CDD 306—dc23

---

Dépôt légal : Deuxième trimestre 2025  
Bibliothèque et Archives Canada

### Équipe de production

Révision linguistique	Jacques Côté
Correction d'épreuves	Catherine Bouchard
Mise en page	Édiscript enr.
Maquette de la couverture	Benoit Deneault
Image de la couverture	Tess Jenkins

© Leïla Benhadjoudja, Christina Clark-Kazak et Stéphanie Garneau  
Tous droits réservés.

Le livre est publié en libre accès CC BY-NC-ND 4.0. En vertu de cette licence, vous êtes autorisé à :



**Partager** : copier, distribuer et communiquer le matériel par tous moyens et sous tous formats ; Selon les conditions suivantes :

**Attribution** : Vous devez créditer l'Œuvre, intégrer un lien vers la licence et indiquer si des modifications ont été effectuées à l'Œuvre. Vous devez indiquer ces informations par tous les moyens raisonnables, sans toutefois suggérer que l'Offrant vous soutient ou soutient la façon dont vous avez utilisé son Œuvre ;

**Pas d'utilisation commerciale** : Vous n'êtes pas autorisé à faire un usage commercial de cette Œuvre (ni dans sa totalité ni des extraits) ;

**Pas de modifications** : Dans le cas où vous effectuez un remix, que vous transformez, ou créez à partir du matériel composant l'Œuvre originale, vous n'êtes pas autorisé à distribuer ou mettre à disposition l'Œuvre modifiée.

**Pas de restrictions complémentaires** : Vous n'êtes pas autorisé à appliquer des conditions légales ou des mesures techniques qui restreindraient légalement l'utilisation de l'Œuvre dans les conditions décrites par la licence.

Pour plus de détails : [www.creativecommons.org](http://www.creativecommons.org).



uOttawa

Les PUO-UOP reconnaissent l'apport financier de l'Université d'Ottawa, du gouvernement du Canada, du Conseil des arts du Canada, du Conseil des arts de l'Ontario et du gouvernement de l'Ontario.



Conseil des arts  
du Canada

Canada Council  
for the Arts



ONTARIO ARTS COUNCIL  
CONSEIL DES ARTS DE L'ONTARIO  
le Grand gouvernement agisse  
et organise le gouvernement de l'Ontario



# Table des matières

---

Liste des figures et des tableaux .....	vii
---	-----

## Introduction

<i>Leila Benhadjoudja, Christina Clark-Kazak et Stéphanie Garneau</i> .....	1
---	---

## CHAPITRE 1

Une crise de panique raciale dans le monde universitaire québécois

<i>Vincent Romani</i> .....	25
-----------------------------	----

## CHAPITRE 2

De l'Autre à l'autre : instrumentalisation chronotopique et évolution des dynamiques d'altérisation lors de crises épidémiques

<i>Mélissa Roy</i> .....	49
--------------------------	----

## CHAPITRE 3

Gestion de crise et colonialité du pouvoir : réhumaniser nos relations avec le monde ?

<i>Jeanne-Marie Rugira et Maïka Sondarjee</i> .....	75
---	----

## CHAPITRE 4

Entrechoc ontologique et épistémologique des « mises en crise » de la société haïtienne

<i>Magalie Civil et Philippe Couton</i> .....	95
---	----

## CHAPITRE 5

Fabrique idéologique de « crises », colonialisme et résurgence socio-identitaire : neuf femmes innues se racontent

<i>Karine Croteau</i> .....	117
-----------------------------	-----

## **CHAPITRE 6**

La CAQ et les « anges gardiens » pendant la « crise » de la COVID-19 : prendre soin d'en prendre moins ?

*Handy Leroy et Stéphanie Garneau* ..... 145

## **CHAPITRE 7**

Essentiels mais temporaires ? La médiatisation des travailleurs agricoles mexicains et guatémaltèques au Canada en temps de crise de la COVID-19

*Guadalupe Escalante Rengifo et Jorge Pantaleón* ..... 167

# Liste des figures et des tableaux

---

<b>Tableau 1.1.</b>	Chroniques et communiqués d’universitaires au Québec et à Ottawa sur l’affaire du mot en N et des libertés universitaires, août 2020-mai 2021 .....	32
<b>Tableau 2.1.</b>	Protocole de collecte de données des articles dans les médias.....	54
<b>Tableau 2.2.</b>	Résumé des chronotopes .....	56
<b>Figure 2.1.</b>	Pourcentage de figures infériorisées qui sont des étrangers racisés dans chaque chronotope.....	57
<b>Figure 2.2.</b>	Pourcentage de figures infériorisées qui sont institutionnelles et occidentales .....	60
<b>Figure 2.3.</b>	Pourcentage de figures canadiennes infériorisées dans chaque chronotope .....	63
<b>Figure 2.4.</b>	Cycle de la perception d’une crise.....	69
<b>Tableau 7.1.</b>	Conditions de vie et de travail 2010-2011 .....	180
<b>Tableau 7.2.</b>	Conditions de vie et de travail 2020-2021 .....	183



# Introduction

---

Leila Benhadjoudja, Christina Clark-Kazak et Stéphanie Garneau

Ce livre a été pensé comme une façon de clôturer une collaboration de quelques années entre professeurs et étudiants travaillant sur le racisme ou la migration, dans le cadre du Collectif de recherche sur les migrations et le racisme (COMIR) à l'Université d'Ottawa. Le COMIR offrait l'occasion de nous retrouver autour de diverses activités académiques pour réfléchir ensemble sur des sujets aussi variés que les effets du néolibéralisme et du capitalisme sur la migration et le racisme, les enjeux de positionnalité dans la recherche, ainsi que les violences étatiques sur les populations racisées. Au bout de quatre années de travail collaboratif, nous voulions laisser une trace au moyen d'un ouvrage collectif réunissant les personnes étudiantes, les jeunes chercheuses et chercheurs et des membres du corps professoral. Les chapitres colligés dans les deux ouvrages qui en résultent font suite à un appel que nous avons lancé en pleine pandémie de COVID-19, afin de matérialiser la clôture du COMIR. C'est dans cette conjoncture, souvent qualifiée de « crise sanitaire », que nous avons cru nécessaire de réfléchir aux enjeux que celle-ci soulève par rapport à nos projets de recherche, au sens de notre travail universitaire, et à nous-mêmes.

La pandémie, qui représente « une crise organique du capitalisme » (McKay, 2023), a remis à jour la nécessité de se questionner sur la notion de crise, et plus particulièrement sur ses effets sur les populations marginalisées, migrantes et racialisées. En effet, alors

que la planète vivait au rythme de cette crise, d'autres « crises » de différentes ampleurs s'accroissent ou ne cessent d'apparaître aux quatre coins du globe : crise politique, sociale et économique au Venezuela ; crise « sécuritaire » (Grinand, 2021) en Haïti ; crise « de la santé mentale » (Colly, 2021) au Liban ; crise migratoire (Carastathis et coll., 2018 ; Crawley, 2016 ; Jeandesboz et Pallister-Wilkins, 2016) qui n'en finit plus, que ce soit en Grèce, à la frontière polonaise, en Méditerranée, à Calais et dans la Manche, au Venezuela, ou sur les routes des Amériques centrale et du Sud ; crise des blocus anti-gazoduc au Canada ; crise économique et humanitaire en Afghanistan et au Yémen ; crises climatiques ; « crise de la liberté académique » aux États-Unis, au Canada et en France...

L'énumération désordonnée de toutes ces « crises », qui n'ont pas forcément de liens entre elles ni avec la COVID-19, évoque à quel point l'approche par la crise est devenue une norme qui produit son lot d'effets pathologisants et stigmatisants. Elle s'ajoute à plusieurs crises précédentes dans l'histoire, ou qualifiées ainsi – crise d'Oka, crises étudiantes, crises agricoles, des *subprimes* (prêts à risque américains), du pétrole, du Darfour... –, de manière à faire de la crise un état perpétuel, comme si le monde contemporain était en soi « criso-gène » (Aguiton, Cabane et Cornilleau, 2019a, p. 12). Or, si la crise est durable, sommes-nous toujours autorisés à parler de crise ? La normalisation de la crise serait-elle « un paradoxe qui invalide l'idée même de crise » (2019a, p. 10) ? Comment, alors, penser à de tels moments de l'histoire et leurs conséquences ?

Membres du COMIR, les coordonnatrices du présent ouvrage ne pouvaient ignorer les données et autres faits rapportés quotidiennement dans les journaux depuis le jour 1 de la crise déclarée de la COVID-19 : surreprésentation des infections dans les zones et quartiers majoritairement habités par des populations migrantes et racisées (Lindeman, 2020) ; personnes travailleuses sans papiers envoyées au front dans les secteurs essentiels, sans reconnaissance ni régularisation de leur statut (TCRI, 2020) ; éclosions dans les communautés autochtones au Canada ; recrudescence du profilage racial et social pendant l'état d'urgence (quarantaines, confinements, couvre-feux...) ; propagation des infections dans les camps de personnes réfugiées et migrantes ; éclosions dans les milieux de travail et de vie des travailleuses et travailleurs migrants temporaires, en usine comme dans les serres ou les champs ; délais dans le traitement des dossiers des personnes demandeuses d'asile et réfugiées ; augmentation des violences

basées sur le genre dans les ménages comme chez les femmes et filles déplacées et réfugiées (UNHCR Canada, 2022). Cela montrait, et de manière forte, comme le rappelle Nancy Fraser, que la COVID-19 était « une tempête parfaite de l'irrationalité capitaliste et de l'injustice » (McKay, 2023, p. 21).

Aussi, et contrairement à l'idée soutenue par plusieurs que le coronavirus ne discriminait pas et pouvait atteindre tout le monde, il nous paraissait évident que les logiques raciales, classistes et coloniales structuraient la « crise » sanitaire dans laquelle nous plongeons toutes et tous, mais de manière très inégale. En effet, malgré l'appel à la solidarité et au *care* de plusieurs décideurs publics, la pandémie a exacerbé le caractère carcéral et la violence raciale – particulièrement à l'encontre des personnes noires – de nos sociétés capitalistes blanches. Cette crise pandémique a d'ailleurs été marquée dès le début par la surreprésentation des décès et des assassinats dans les communautés noires pour faire suite aux violences structurelles, comme le meurtre de George Floyd. Comme le rappelle la féministe noire canadienne Robyn Maynard :

Lors même que les économies et les nations ont été « fermées », la violence des meurtres policiers n'a pas cessé en Amérique du Nord et bien au-delà. Les décès d'Ahmaud Arbery, de Breonna Taylor et de Tony McDade aux États-Unis, et de D'Andre Campbell et de Regis Korchinski-Paquet au nord de la frontière coloniale [au Canada], démontrent que, tout en travaillant sur les lignes de front de la pandémie, les peuples noirs sont continuellement en dehors du registre du « public » dans les cadres communs de la sécurité et de la santé publiques. (Maynard, 2020, p. 71 ; nous traduisons)

On ne pouvait pas non plus ignorer toute la violence antichinoise et anti-asiatique qui s'exprimait de manière décomplexée, et fortement alimentée et encouragée par des groupes de droite et d'extrême droite.

Ces éléments mis ensemble montraient bien que ladite crise sanitaire devait être appréhendée comme un symptôme dont il fallait analyser toute la profondeur. Les effets du coronavirus et de sa gestion politique dans une multitude de pays avaient révélé crûment les inégalités raciales et sexuelles, les effets d'éclipse et la déshumanisation récurrente de ces populations que nous documentions et dénoncions depuis des années dans nos travaux respectifs. Il devenait

donc productif d'analyser dans le temps long cette crise, dont on nous annonçait le début en mars 2020, et de la mettre en relation avec des crises précédentes qui perdurent. C'est pourquoi nous nous sommes penchées, dans cet ouvrage, sur des crises de toutes sortes : dans le but spécifique d'éclairer les ressorts coloniaux et raciaux de nombre d'entre elles, ainsi que leurs effets concrets sur les personnes migrantes, noires, racisées et autochtones.

Ce recueil en deux volumes (un en anglais et l'autre en français) réunit des contributions inédites de membres professoraux et étudiants du COMIR ainsi que de quelques chercheuses et chercheurs extérieurs à l'Université d'Ottawa qui ont répondu à notre appel à contributions. Leur mise en relation donne à voir que ces crises sont fondamentalement raciales et symptomatiques d'une crise du système suprémaciste blanc (De Genova, 2016 ; Rohland, 2020). D'ailleurs, les conditions de production de cet ouvrage s'inscrivent dans des logiques raciales, genrées et capitalistes de ce système que nous voulons critiquer. Bien que nous, les éditrices de cet ouvrage, ne partagions pas toutes les mêmes positions raciales, et que nous ne subissions pas les mêmes oppressions ni ne jouissions des mêmes privilèges, nous sommes à la fois critiques et engagées, par notre profession, dans l'université néolibérale. Aussi vrai que l'université constitue un espace propice à la critique du capitalisme racial, du patriarcat, de l'hétéronormativité et d'autres violences systémiques, nous sommes conscientes qu'elle participe aussi de ces violences (Chatterjee et Maira, 2014) et qu'elle mobilise la notion de « crise » propre à la logique néolibérale et au « capitalisme académique » (Boggs et Mitchell, 2018). Dès lors, nous avons cherché à travailler collectivement durant le processus d'écriture et ses interruptions, ces dernières ayant été relativement nombreuses en raison de la pandémie et de ses effets sur nos conditions de travail. D'ailleurs, bien que nous ayons cherché à nous soutenir les unes les autres pendant la préparation de ce recueil, ces formes de soutien constituant des pratiques concrètes qui s'inscrivent dans la critique de la production du savoir dans l'université néolibérale, nous avons dû composer avec des contraintes dont il découle que les « crises » analysées ne sont finalement pas représentées dans toute la diversité que nous aurions souhaitée au début du projet. Le fait que plusieurs des textes finalement réunis s'appuient en majeure partie sur des dispositifs méthodologiques d'analyse du discours trahit en partie les conditions difficiles dans lesquelles plusieurs recherches ont pu se dérouler en temps de confinement. Cela étant dit, l'analyse de

discours demeure percutante dans le cadre d'une réflexion portant sur les processus de fabrication des crises, c'est-à-dire sur les manières dont elles sont circonscrites, définies et débattues par les pouvoirs publics et les autres groupes de la société (Triandafyllidou, 2018).

Ce recueil se veut donc une occasion de réfléchir sur les crises à travers le prisme de la migration et de la racisation, à partir de multiples lieux d'énonciation : nationaux (Équateur, Espagne, Canada...), disciplinaires (la sociologie, les sciences politiques, la criminologie, etc.) et linguistiques (français et anglais).

### **Comment définir la crise ? Retour sur une notion**

À la fois catégorie du sens commun et catégorie politique, la crise ne se laisse pas aisément appréhender par les sciences sociales, tant elle relève de différentes dimensions épistémologiques. Emprunté d'abord au grec ancien, et ayant eu dès ses premiers usages plusieurs sens variant entre « choisir », « décider » ou encore « juger », le mot crise a d'abord eu un sens médical et théologique dans les langues latines comme le français et l'anglais, avant de pénétrer la sphère politique (Koselleck, 2006). Selon l'historien Reinhart Koselleck, le terme crise est un concept sociohistorique, et malgré sa valeur fondamentale dans les sciences sociales modernes, il a connu une telle expansion de sens qu'il aurait perdu de sa clarté. Cette imprécision de sens révèle une ambivalence, car le terme peut à la fois être appréhendé comme une ouverture conceptuelle et d'imagination, tout comme le « symptôme d'une crise historique qui ne peut pas encore être pleinement mesurée » (2006, p. 399).

Dans son sens politique, la notion de crise est historiquement associée à la critique marxiste, et l'acte d'étudier la crise signifie dans ce cas de la dévoiler, de la révéler au grand jour, de manière à dénoncer le capitalisme comme un système générateur de crises (Aguiton, Cabane et Cornilleau, 2019b, entretien avec Roitman ; Hage, 2015). Selon une vision marxiste – qui a longtemps dominé les sciences sociales –, la crise est en effet inhérente au capitalisme, résultant de l'accumulation du capital et de l'exploitation et l'aliénation, et elle mène inévitablement à la confrontation des classes. Le travail des universitaires, dans une telle perspective, consiste alors à identifier les lieux de crise générés par le capitalisme, et s'accompagne indubitablement d'un espoir de changement social et d'émancipation : la crise ne peut que produire un sujet politique révolutionnaire qui saura

profiter de la faille structurelle autoproduite par le système capitaliste de manière à précipiter son implosion (Hage, 2015). La crise apparaît dans ce cas comme un moment brutal de rupture avec le cours de l'histoire, une occasion de critique sociale, une possibilité de redéfinition du monde dans lequel nous vivons ; en somme, un espoir de sortie du capitalisme. Avec le temps, toutefois, l'analyse marxiste des crises semble avoir pâli – sans pour autant disparaître –, laissant place à une « crise de la critique » (2015, p. 200) et à la thèse voulant que les sociétés et les économies capitalistes parviennent à se reproduire par les crises, qui ne généreraient pas tant une transformation sociale. Dans cette analyse, toutefois, le racisme comme structure fondamentale de la modernité reste un impensé majeur. Nous verrons plus loin comment la critique radicale noire nous permet de saisir autrement le capitalisme, d'en renouveler la critique, et donc de repenser l'idée même de crise.

D'autres chercheuses et chercheurs, dans le sillage de l'ouvrage *Sociologie des crises politiques* du politiste Michel Dobry, publié la première fois en 1986, se sont éloignés de l'approche marxiste classique associée à la rupture pour emprunter « l'hypothèse de continuité » (Dobry, 2009, p. 9). Ces travaux, particulièrement présents dans la science politique francophone, empruntent à une sociologie de l'action et rappellent que la « logique du désordre » et l'appel à l'innovation qui apparaissent en temps de crise n'échappent pas tout à fait à la logique de l'ordre, notamment au poids des habitus et des dispositions sociales. Dobry et les travaux qui s'en inspirent invitent à unifier ordre et désordre, structure et action, pour prêter attention à un plan intermédiaire, celui des « logiques de situation » : les moments de crise, faits de logiques routinières tout autant que de bouleversements, produisent des contraintes et des opportunités singulières qu'il convient d'élucider. L'idée est donc d'échapper au double piège de la recherche d'interprétations causales de la crise (puisque des dynamiques de situation peuvent se développer au point de s'affranchir des sources de leur déclenchement initial) et de l'analyse téléologique (faite a posteriori, orientée par la connaissance de la fin) pour investir la crise comme moment présent, autonome, et étudier « la crise *en train de se faire* » (Aït-Aoudia et Roger, 2015). Depuis, plusieurs personnes de la communauté savante empruntent cette lunette de lecture de nature constructiviste pour se pencher sur la manière dont la crise constitue une arène politique. Les cas empiriques ne manquent pas, la gestion de crise étant devenue, depuis les années 1990 et l'idée que

le « risque zéro » n'existe pas, une approche de prédilection des États et des organisations (Guilhou et Lagadec, cités par Reverchon, 2002). L'intérêt de recherche consiste alors moins à creuser l'univers des possibles auquel ouvre la crise qu'à prendre cette dernière à bras-le-corps, c'est-à-dire à l'observer : tantôt comme un enjeu occupant des acteurs aux intérêts différenciés ; tantôt comme une situation appropriée pour légitimer l'existence et les actions de certaines institutions ; tantôt comme un phénomène contesté à cause de ses conséquences politiques et sociales (Aguiton, Cabane et Cornilleau, 2019a ; Ambrosetti et Buchet de Neuilly, 2009).

C'est sans doute le livre *Anti-Crisis* de Janet Roitman, publié en 2013, qui offre une première piste d'analyse plus radicale pour penser les « crises ». En effet, l'autrice y invite chercheuses et chercheurs à faire d'abord un pas de recul : et si, avant même de prétendre étudier les manières dont la crise est appropriée ou démentie par une pluralité d'institutions et d'acteurs aux pouvoirs différenciés, on émettait un doute quant à son existence ? Et si on ne la tenait pas pour acquise, comme allant de soi, et on essayait plutôt de « suspendre le jugement » (Aguiton, Cabane et Cornilleau, 2019b, entretien avec Roitman, p. 116) à son sujet ? Le titre même de son ouvrage, « *Anti-Crisis* », lui sert à dire que la crise n'existe pas a priori : « le jugement de la crise est nécessairement une interrogation post hoc : qu'est-ce qui n'a pas fonctionné ? [...] les fondements de la connaissance de la crise ne sont ni questionnés ni explicités. C'est pourquoi les récits contemporains de crise échappent à deux questions : comment peut-on *connaître* la crise dans l'histoire ? Et comment peut-on *connaître* la crise elle-même ? » (Roitman, 2013, p. 10 ; notre traduction).

Pour l'autrice, en effet, l'un des points aveugles de la littérature scientifique sur les crises, qu'elles soient vues comme des moments de rupture ou qu'elles s'inscrivent dans le prolongement de logiques préexistantes, est leur apparente absence de remise en question. Des événements provoquent évidemment des effets objectifs sur d'éventuelles victimes – par exemple, mourir des conséquences d'un virus contagieux en temps de pandémie ou perdre sa maison en temps de crise financière –, mais le concept de crise est-il essentiel pour effectuer ces constatations ? N'est-il pas pertinent de s'intéresser aussi, voire davantage, aux effets collatéraux que le diagnostic politique de crise (la croyance en cette crise) et les dispositifs ensuite mis en place engendrent, produisant d'autres victimes ? Prendre la crise pour vraie n'empêche-t-il pas parfois de « penser en dehors de la boîte », de

trouver des options aux seules solutions que le paradigme de la crise rend possibles ? C'est ce qu'avance Roitman lorsqu'elle constate que « la crise des *subprimes* », aux États-Unis, a entraîné certaines actions (dévaluation et saisie des maisons), mais jamais de remise en cause d'une telle saisie de maisons, y compris par les tenants de la gauche. Mettre en doute ne signifie donc pas nier les conséquences de la « crise », mais invite à s'intéresser à la manière dont elle est construite, dont le diagnostic de crise est posé, et à ce que l'acceptation de ce diagnostic produit, notamment du point de vue des savoirs.

### **Penser les « crises » sous le prisme du capitalisme racial**

Fortement inspirée de cette dernière approche, l'intention de notre ouvrage n'est ni de confirmer ni d'infirmer les « crises », mais d'analyser la manière dont on les proclame et les met en pratique, et d'identifier les diverses narrations auxquelles elles donnent lieu et, à l'opposé, celles qu'elles taisent. En somme, la question guide consiste à regarder la crise plutôt qu'à regarder depuis la crise, afin de dévoiler ses angles morts, notamment du côté des savoirs produits et des enjeux de pouvoir qui la maintiennent.

C'est ici que le concept de « capitalisme racial » proposé par Cedric J. Robinson (2023 [1983]), qui est au cœur des perspectives radicales noires, peut nous aider à faire le pas de recul appelé de ses vœux par Roitman et ainsi nous accompagner dans la réflexion sur les angles morts des crises. D'abord, Robinson nous aide à décentrer le marxisme, qu'il qualifie de « construction occidentale » afin de mieux voir la manière dont cette construction est aussi un point de vue européen (Robinson, 2000, p. 2). L'apport majeur de Robinson, en effet, est de montrer que le développement du système capitaliste s'est fait en lien avec l'esclavage, le génocide et la colonisation des Amériques (Issar, 2021, p. 59) et que le travail produit par l'esclavage, contrairement à ce que proposait Marx, n'est pas une anomalie, mais qu'il se situe bien au cœur du développement du capitalisme racial (*idem*). En effet, Robinson écrit ceci :

Le développement, l'organisation et l'expansion de la société capitaliste ont suivi des directions essentiellement raciales, tout comme l'idéologie sociale. En tant que force matérielle, donc, on pouvait s'attendre à ce que le racialisme s'infilte inévitablement dans les structures sociales émergentes du capitalisme. J'ai utilisé

le terme « capitalisme racial » pour faire référence à ce développement et à la structure qui en découle en tant qu'agentivité historique. (Robinson, 2023 [1983], p. 89)

Robinson montre que la racialisation est un processus né en Europe, d'abord entre Européens, et que le capitalisme s'est constitué à partir du féodalisme et n'en est pas la rupture. Autrement dit, le capitalisme se développe autour, avec et par le racisme. Cela nous invite à penser le travail moderne et sa division d'après son caractère racial et la violence et la déshumanisation des corps racialisés qu'il engendre au profit d'un capital racialisé, lui aussi. La richesse et la force analytique de la proposition théorique et conceptuelle de Robinson est telle qu'elle permet non seulement de revisiter l'histoire de l'Europe, mais elle offre aussi une rupture avec les interprétations historiques eurocentristes qui ont effacé les civilisations africaines de la « conscience et connaissance européenne » au profit d'une déshumanisation de l'Afrique et des Africains (2023 [1983], p. 90). Pour Robinson, et cela constitue une contribution majeure de son travail, Marx et Engels se trompaient en pensant le prolétaire comme le sujet révolutionnaire (et universel), ignorant ainsi des mouvements révolutionnaires non occidentaux, dont les résistances africaines, qui sont à la source de la tradition radicale noire.

Les perspectives radicales noires, malheureusement souvent marginalisées dans la pensée critique en sciences sociales, permettent de sortir de l'ignorance raciale du marxisme et de ses effets analytiques et politiques. En rappelant l'ordre racial du capitalisme, elles nous aident à penser que les manières de définir les « crises », leurs effets et les dispositifs mis en place pour les surmonter peuvent négliger l'angle de la reproduction de la race.

Penser en fonction du capitalisme racial nous invite ainsi à constamment interroger les termes de la crise en ce qu'ils rendent possibles une biopolitique et une économie politique raciales. En suivant les perspectives féministes noires et critiques de la race, l'idée que nous serions en crise est nécessaire pour maintenir les conditions de possibilité de la suprématie blanche soutenue par le capitalisme racial. Qu'il s'agisse de la « crise » migratoire, climatique ou de la COVID-19, le capitalisme racial génère et se régénère par différentes grammaires de crise (Edwards, 2021 ; Pulido, 2016 ; Rohland, 2020). Ainsi, relativement à la crise sanitaire de la COVID-19, la professeure de sociologie en études noires Zophia Edwards (2021) montre

comment les réponses à cette crise et les mesures adoptées suivent l'idéologie néolibérale qui favorise la violence raciale et l'accumulation du capital blanc. Dans ce sens, les travailleurs noirs et racialisés envoyés au « front » par les États permettent d'abord l'accumulation du capital. Elle souligne que par la même occasion, « les États raciaux néolibéraux marginalisent davantage ces mêmes travailleurs en les excluant des protections sociales dont ils ont tant besoin pour faire face aux impacts de la COVID-19 sur leur santé, leurs revenus et leur bien-être général » (Edwards, 2021, p. 23 ; nous traduisons).

Dans cet ordre d'idée, chercher à assurer un consensus sur la « crise » devient primordial puisque cela permet le paradoxe que Lauren Berlant (2011) décrit dans son ouvrage majeur *Cruel optimism*. Berlant explique ce paradoxe par l'idée des « crises ordinaires », c'est-à-dire un moment quotidien, car la crise « n'est pas exceptionnelle pour l'histoire ou la conscience, mais un processus intégré dans l'ordinaire qui se déploie dans des histoires sur la façon de naviguer dans ce qui est écrasant » (Berlant, 2011, dans Boggs et Mitchell, 2018, p. 434 ; nous traduisons). Le piège, alors, est que les manières dominantes d'énoncer des crises nous plongent dans une constante dynamique de vouloir « réparer » ce qu'on devrait au contraire, d'un point de vue féministe antiraciste, abolir. Dès lors, on peut comprendre la crise ordinaire décrite par Berlant ou les crises migratoires ou pandémiques déclarées par les États ou les experts comme des distractions face à l'abolition de la suprématie blanche et de ses violences.

Ce postulat – les discours de crise comme sources de maintien du capitalisme racial et de la suprématie blanche – s'allie jusqu'à un certain point au positionnement méthodologique emprunté par Roitman lorsqu'elle nous invite à refuser de nous questionner sur ce qui a bien pu mal se passer pour qu'apparaisse la crise. Cette question – « Qu'est-ce qui n'a pas fonctionné ? » (Roitman, 2013, p. 9 ; nous traduisons) – présuppose tantôt que l'avant-crise était l'état normal des choses vers lequel il faut vite revenir, tantôt que la crise est le symptôme d'un système forcément condamné à échouer et donc à se transformer pour le « mieux » :

Or, si [la crise] avait effectivement lieu, elle n'engendrerait pas qu'une simple critique des relations et des pratiques existantes ; elle serait également l'occasion d'une réorganisation et d'une transformation de ces relations et de ces pratiques. Si cette transformation n'a pas lieu, alors nous devons nous extraire de la

politique de la crise afin de considérer, plus clairement et explicitement, les effets et les conséquences de notre adhésion à ce diagnostic. Il s'agit là d'une exigence politique différente. (Entretien avec Roitman, 2019 b, p. 116)

Aussi, la plupart des contributions à cet ouvrage ne sont pas animées par la volonté de prendre la crise pour vraie, ni par celle de comprendre ce qui a bien pu échouer pour qu'elle adienne. Il s'agit plutôt de comprendre, dans le contexte du capitalisme racial qui est le nôtre, ce que la crise comme lieu d'énonciation rend possible en ce qui concerne la fabrication de l'ordre et du désordre, du normal et du pathologique, du sécuritaire et du dangereux. « Ne pas prendre la crise pour vraie » ne revient pas à nier qu'un événement grave soit en train de se produire, encore moins à minimiser ses effets sur les personnes et les communautés. Il s'agit d'émettre un doute quant au lieu exact de la crise, à la manière dont elle est définie, aux conséquences qu'elle est censée avoir, bref à la façon dont la crise est sociologiquement fabriquée et est ce faisant susceptible, selon notre thèse, d'omettre l'ordre racial. Au lieu de se demander ce qui s'est passé, il convient donc davantage de s'interroger sur quel passé, par rapport à quelle normalité (souvent exempte de l'ordre racial dans sa représentation dominante), intervient l'énonciation d'une crise. Dès lors, les chapitres de cet ouvrage proposent des cas d'étude dans différents espaces nationaux : Équateur, Haïti, Guatemala, Mexique, États-Unis, Canada, Espagne, et différents lieux d'énonciation. Ils montrent comment des processus de racialisation sont à l'œuvre dans la construction des crises, en dépit des particularités prises par l'ordre racial selon les contextes locaux et nationaux.

### **Des pistes pour penser les crises et les populations migrantes, noires, autochtones et racisées**

Ce qui est désigné comme une « crise » n'est souvent que le révélateur (cf. **Escalante Rengifo** et **Pantaleón**, chapitre 7, volume en français), pour qui veut bien avoir cette curiosité de l'angle mort, d'une situation préexistante de « crise » qu'on a normalisée : des peuples autochtones sous des régimes coloniaux de tutelle depuis des siècles, des personnes réfugiées enfermées dans des camps pendant des décennies, des systèmes de santé dont l'organisation du travail est sexuellement et racialement stratifiée et sous-financée depuis 40 ans, des politiques

migratoires qui vulnérabilisent les travailleurs agricoles depuis des décennies... La posture ou position de défiance à l'égard des diagnostics de crise, qu'empruntent chacun à leur manière les contributeurs et contributrices de notre ouvrage, donne lieu à plusieurs pistes méthodologiques et épistémologiques. Ces pistes constituent des repères utiles pour étudier la construction des crises et leurs effets sur les populations marginalisées qui, comme les personnes migrantes, noires, racisées et autochtones, peuvent être directement désignées comme les boucs émissaires d'une crise déclarée (cf. **Roy**, chapitre 2, volume en français). Nous en retenons trois principales.

La première piste à laquelle nous conduisent les contributions à cet ouvrage est épistémologique. Adopter une attitude de doute à l'égard de la déclaration officielle d'une crise implique sans doute d'accepter d'abord de prendre ses distances par rapport au corpus disponible de littérature sur les crises dans les sciences sociales et sur les théorisations habituelles des crises (cf. **Civil et Couton**, chapitre 4, volume en français). Historiquement associées au système de production capitaliste, les crises sociales ont traditionnellement un ressort économique. Or, tel qu'explicité précédemment, le capitalisme s'est développé *avec* le racisme, dans la continuité du féodalisme européen et non en rupture avec ce dernier (Kelley, 2017). Considérer de manière sérieuse les effets possibles du colonialisme et du racisme dans nombre de crises, y compris à caractère économique, rend non seulement visibles les réalités singulières vécues par certains groupes de population généralement laissés dans l'ombre, mais cela est susceptible de révéler d'autres crises non déclarées comme telles par les pouvoirs dominants, ou d'autres causes que celles habituellement endossées. C'est ainsi que Felices-Luna, Llaguno et Gomá, Pasipanodya et Chowdhury (cf. volume anglais), chacune à leur manière, montrent comment les discours dominants sur la « crise migratoire » empêchent de penser les ressorts à la fois capitalistes et coloniaux des flux migratoires contemporains. Éclairer l'angle mort colonial des crises – de leurs causes à leurs solutions, en passant par leur interprétation – est un premier pas nécessaire vers la décolonisation des imaginaires (cf. **Rugira et Sondarjee**, chapitre 3, volume en français).

La deuxième piste est davantage méthodologique et consiste, tel que mis en pratique par nombre d'autrices et d'auteurs préalablement cités et d'autres encore, à appréhender la « croyance en la crise » comme un champ d'action politique. Le diagnostic de crise est souvent contesté (pensons aux thèses complotistes d'extrême droite

de QAnon qui avancent que la pandémie de COVID-19 aurait été inventée de toutes pièces), tout comme le sont probablement davantage les mesures mises en place afin de répondre à la crise (pensons cette fois aux différents mouvements anti-masques, anti-vaccin, etc.). Une « crise » met ainsi en scène des groupes d'acteurs – sur le plan de la race, du genre, des classes sociales... – aux intérêts différenciés, dont les intérêts peuvent évoluer avec le temps pour donner à voir des négociations, des alliances et ralliements ainsi que diverses stratégies d'opposition et de lutte (Ambrosetti et Buchet de Neuilly, 2009). Par quel processus les crises sont-elles déclarées comme telles, à partir de quel moment et par qui ? Quelles terminologies mettent-elles en scène, voire en conflit – crise des « libertés universitaires » ou crise de la « blancheur universitaire » ? (cf. **Romani**, chapitre 1, volume en français) – et qu'est-ce que cela révèle ? Qu'est-ce que la déclaration et le vocabulaire de la crise – tel l'usage du terme « ange gardien » pendant la pandémie de COVID-19 (cf. Salamanca Cardona, volume en anglais ; **Leroy et Garneau**, chapitre 6, volume en français) – commettent comme effets de visibilité et, parallèlement, de quelles réalités détournent-ils l'attention ? À quelles populations portent-ils ombrage ou quelles solutions empêchent-ils de trouver ? Le chapitre de Vargas-Aguirre (dans le volume en anglais) montre par exemple comment la construction, par le gouvernement équatorien, des migrants vénézuéliens comme « risques » et « victimes » tout à la fois, autorise la mise en place de politiques restrictives qui conduisent à leur irrégularité et qui légitiment, en dernière instance, leur exclusion du territoire. Quels sont les modes de gestion et de gouvernance ainsi mis en branle et quels effets ont-ils sur les populations qui nous préoccupent ? Quelles façons légitimes de vivre la crise imposent-ils ? Le diagnostic de crise reste le privilège des politiques et des experts, mais sonder les différents narratifs en cause et documenter les technologies de gouvernement mises en place et leurs effets est une première manière de prendre une distance critique par rapport à la crise et de replacer au cœur de l'analyse les rapports de pouvoir, y compris ceux potentiellement exercés par les chercheurs (cf. Glockner et collègues, volume en anglais), qui la traversent et participent à son modelage.

Enfin, une troisième piste d'analyse, également méthodologique, vise à penser la « crise » dans ses niveaux d'échelle spatiale et temporelle potentiellement multiples. La crise en question est-elle choquante et brutale ou est-ce qu'elle tend à s'installer furtivement dans le temps long de la vie sociale et de la gouvernementalité ? La crise est-elle

internationale, nationale, communautaire, individuelle, et comment se donne-t-elle à voir à ces différentes échelles de déploiement ?

Les « crises » sont à la fois produites et productrices, pouvant donner lieu à des crises dans la crise, tel un effet domino. Des crises différentes peuvent ainsi se superposer ou s'enchaîner, et ces processus d'empilement ou de succession de crises se déploient d'autant plus que l'état de crise tend à devenir permanent et à se normaliser. Dans leur article rédigé à partir de leurs observations de la crise économique au Cameroun, Mbembe et Roitman (1995) relatent que lorsque la crise s'installe dans la durée et marque l'expérience intime, notamment dans ce qu'elle a de plus dramatique, l'ordre de l'inexplicable tend à l'emporter. L'effort de compréhension de la crise peut alors dévier du cadrage socio-politique et historique pour devenir normalité. Ces autrice et auteur montrent en effet combien la crise économique au Cameroun s'est installée dans les actions routinières de la vie quotidienne pour donner lieu à des bricolages et des improvisations qui deviennent la nouvelle réalité. Dans ce vécu routinier de la crise, des tactiques de débrouillardise se déploient, mais aussi des frustrations et de la violence lorsqu'il n'y a plus de concordance entre la vie pratique et matérielle de tous les jours et le corpus de significations disponibles pour comprendre le monde.

Analyser les crises d'échelle en échelle permet de montrer comment une crise mondiale peut entraîner une crise nationale, puis communautaire, puis comment les arrangements interindividuels au quotidien peuvent générer, avec le temps, d'autres formes de crise – dispersion de l'autorité, petite corruption, violences au quotidien –, jusqu'à donner lieu à de nouveaux régimes de subjectivité (Mbembe et Roitman, 1995) ainsi qu'à diverses tactiques de survie et de reconstruction de soi. Que nous dit ce niveau des subjectivités et des actions routinières tissées par les personnes pour faire face à l'incohérence, l'instabilité et l'incertitude dans leur existence de tous les jours ? Inversement, investir les crises « par le bas » en jouant de ces échelles de contexte (Revel, 1996), c'est-à-dire en remontant d'échelle en échelle, peut aider à sortir de l'analyse psychologisante ou naturalisante pour réinscrire au cœur des rapports de domination des crises à première vue individuelles. C'est sous la lentille des rapports coloniaux, par exemple, qu'on peut lire les crises en apparence intimes qui ponctuent les trajectoires individuelles de mères innues marquées par les services de protection de la jeunesse (cf. **Croteau**, chapitre 5, volume en français).

Si la lecture des chapitres en anglais et en français donne lieu à ces trois pistes de réflexion transversale, leur richesse respective est loin de s'y épuiser. Chacun des 13 chapitres originaux de ce collectif (6 dans le volume anglais et 7 dans le volume français) se suffit à lui-même et permet de documenter les réalités propres à certaines « crises ».

### Aperçu du volume en français

Le volume en français comprend sept chapitres inédits. Dans le tout premier, **Vincent Romani** nous plonge dans la « crise du mot en N » qui a agité le campus de l'Université d'Ottawa ainsi que les milieux universitaires québécois francophones à l'automne 2020. À partir de l'analyse quantitative et qualitative de plus d'une centaine de tribunes rédigées par des universitaires dans la presse écrite québécoise, Romani dépasse cet incident en apparence isolé pour l'analyser dans le cadre plus large d'une sociologie du racisme dans les milieux académiques. Pour cela, il nous invite à réfléchir aux crises de « panique raciale » qui secouent plus largement divers espaces nationaux de l'enseignement supérieur du Nord global depuis quelques années. En usant des outils théoriques et méthodologiques conférés par les sciences sociales, c'est avec conviction que l'auteur fait la démonstration de la subjectivité raciale et masculine au cœur de l'institution universitaire québécoise (et occidentale), et qu'il invite certains membres de la communauté universitaire blanche à opérer vis-à-vis d'eux-mêmes le même détachement et la même distanciation qu'ils exigent des personnes racisées.

Les deux chapitres suivants s'intéressent aussi aux discours médiatiques, mais à ceux portant sur les crises épidémiques ou pandémiques. Sur la base d'un riche corpus d'analyse constitué de 2 437 articles puisés dans 6 sources médiatiques canadiennes au sujet de la propagation de 4 maladies (tuberculose, grippe H1N1, fièvre d'Ebola et fièvre Zika), avant une courte incursion dans la pandémie de COVID-19 en fin de chapitre, **Mélissa Roy** s'est intéressée aux distorsions et transformations subies par les « récits épidémiques » tout au long des « crises » générées par leur éclosion et leur gestion. Elle dégage ainsi trois périodes, trois « chronotopes » au cours desquels s'opère à chaque fois l'apparition de figures d'altérité singulières à blâmer. Si les formes d'altérisation tendent à évoluer et sont donc plurielles, la figure des personnes migrantes, racisées et autochtones apparaît dans tous les cas analysés comme coupable ou infériorisée.

**Jeanne-Marie Rugira** et **Maïka Sondarjee** montrent de leur côté, par l'analyse d'une quarantaine d'articles de presse publiés dans des journaux en ligne en France, en Grande-Bretagne, au Canada et aux États-Unis, à quel point une partie du discours médiatique occidental à propos de l'Afrique s'est montrée alarmiste et afropessimiste dès les premiers mois de la pandémie de COVID-19. La comparaison du traitement médiatique de l'« exception » africaine avec celui de la Nouvelle-Zélande est frappante, faisant ainsi écho aux constatations d'infériorisation de l'Afrique (et de valorisation de l'Occident/blanchité) observées par Mélissa Roy : alors que pour l'Afrique, le faible nombre de contaminations est attribuable au mieux à la faiblesse du dispositif statistique sur le continent, au pire à un miracle, pour le pays insulaire d'Océanie, il est dû au succès de la gestion étatique de la pandémie. Après avoir montré les raccourcis et biais d'interprétation des journalistes et experts occidentaux, les autrices nous convient à une réflexion sur les injustices épistémiques et appellent à la décolonisation de la pensée et des imaginaires.

Comme pour l'Afrique, **Magalie Civil** et **Philippe Couton** partagent l'idée qu'il est nécessaire de sortir des discours misérabilistes et défaitistes sur Haïti. Selon ces sociologues, la notion de crise y est surexploitée, « utilisée à outrance afin de signifier presque toutes les questions sociétales ». Après avoir explicité leur posture de doute et de défiance à l'égard de la notion de crise, Civil et Couton analysent les manières dont certaines personnes intellectuelles haïtiennes tendent à mobiliser cette grille analytique pour interpréter les bouleversements qui marquent l'histoire du pays et qui feraient d'Haïti un pays en « crise perpétuelle ». Civil et Couton indiquent un point aveugle de l'analyse dominante : l'esclavage et le colonialisme, et donc la révolution haïtienne qui n'a pas encore abouti, mais qui continuerait d'être menée par les masses populaires.

Le chapitre de **Karine Croteau** nous invite à suspendre notre jugement quant au caractère avéré des crises déclarées par les élites politiques, journalistiques et intellectuelles afin de réinscrire l'analyse des crises dans le temps long du colonialisme. L'autrice nous plonge dans la vie de neuf mères innues auxquelles la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) du Québec a retiré la garde de leurs enfants. En éclairant cette épreuve des nombreuses autres pertes et souffrances qui ponctuent la trajectoire biographique de ces femmes, cette chercheuse canadienne non autochtone rappelle par le fait même les sources coloniales, racistes et sexistes, et donc le caractère historique

et collectif, des « crises » récurrentes et en apparence individuelles ou familiales vécues par ces femmes. L'angle emprunté par l'autrice insiste avec justesse sur les forces mobilisées par les femmes innues afin de surmonter les « crises » et de se réapproprier leur rôle de mère en dépit des obstacles. En plein contexte de pandémie de COVID-19 et du paradigme de crise qui l'accompagne, les réflexions de Croteau et de Civil et Couton relativisent le paradigme de la crise – quelle crise, et pour qui ? – et se penchent sur l'échelle temporelle qui serait appropriée pour penser la source des défis et bouleversements rencontrés. En remontant l'observation jusqu'au colonialisme, l'éclairage porte alors sur la colonialité du pouvoir, sortant de l'ombre bon nombre d'autres dimensions habituellement invisibilisées dans l'analyse des « crises » d'aujourd'hui, ouvrant par le fait l'esprit à des options politiques nouvelles.

Enfin, les chapitres de Leroy et Garneau et d'Escalante Rengifo et Pantaleón tentent d'éclairer les effets de la « crise » de la COVID-19 et de sa gestion sur les travailleurs migrants et racisés. **Handy Leroy et Stéphanie Garneau** proposent une analyse des politiques et discours du gouvernement de la Coalition Avenir Québec (CAQ) à l'endroit des travailleurs de la santé qui ont été envoyés « au front » pendant les premiers mois de la « crise sanitaire » – et dont quelques milliers se sont révélés des demandeurs d'asile ou des personnes sans papiers. Leroy et Garneau présentent d'abord les contradictions entre un discours politique qui, d'une part, décrit les travailleuses et travailleurs de première ligne comme des « anges gardiens », et des pratiques qui, d'autre part, visent à délégitimer et exclure de cette catégorie les personnes migrantes sans papiers ou en attente de statut. Leur chapitre s'attache ensuite à analyser cet apparent paradoxe à l'aune de l'idéologie du nationalisme identitaire de la CAQ et de sa volonté, à terme, de diminuer l'immigration au Québec.

Le chapitre de **Guadalupe Escalante Rengifo et Jorge Pantaleón**, pour sa part, porte sur les représentations sociales véhiculées dans certains médias à propos des travailleurs agricoles temporaires guatémaltèques et mexicains au Québec et en Ontario. Basé sur l'analyse de 347 articles publiés dans la presse écrite francophone canadienne, le texte montre combien les discours de « crise » (de la pénurie de main-d'œuvre, de l'épidémie de grippe A, de la COVID-19) participent dans une certaine mesure, par divers procédés de légitimation ou de dénonciation, à la structuration de l'agro-industrie québécoise et ontarienne. En comparant les périodes 2010-2011 (grippe H1N1) et

2020-2021 (COVID-19), il démontre que les représentations charriées dans les journaux par divers acteurs (employeurs agricoles, agents de FERME, travailleurs et travailleuses, collectifs de défense des droits des migrants, journalistes), bien qu'utilitaristes pendant les deux périodes étudiées, laissent davantage de place à la vulnérabilité des travailleurs de tout genre dans la seconde. Cette constatation ouvre à l'idée que les mauvaises conditions de travail se sont tellement intensifiées pendant la pandémie, que le travail des collectifs de défense des droits des travailleurs migrants et le discours sur les droits humains ont réussi à s'imposer dans le récit narratif médiatique.

### Aperçu du volume en anglais

Le volume en anglais contient six chapitres originaux. En tant qu'éditrices, nous avons décidé de commencer par des chapitres qui définissent les contextes méthodologique (chapitre 1) et discursif (chapitre 2) de la « crise » avant de présenter une série d'études de cas en Équateur (chapitre 3), au Canada (chapitres 4 et 6) et au Québec (chapitre 5), où ces « crises » sont rendues manifestes. Tout en présentant divers contextes géopolitiques et des thèmes allant de la pandémie de COVID-19 à l'enseignement supérieur en passant par le travail des personnes migrantes, chaque chapitre démontre comment les gouvernements ont exposé des problèmes disparates sous la lunette des « crises » pour justifier des politiques qui perpétuent les inégalités raciales. On peut lire séparément les chapitres mais, pris ensemble, ils dressent un tableau des processus structurels plus larges qui produisent et reproduisent les « crises » en tant que mode de gouvernance aux niveaux local, national et transnational.

Dans le premier chapitre, **Valentina Glockner** et ses collègues explorent la praxis de l'acompañamiento en tant qu'approche épistémologique, méthodologique et éthique de l'action de recherche avec des personnes dans des contextes de migration précaire. S'appuyant sur des exemples de travaux menés avec des jeunes non accompagnés qui tentent de franchir la frontière entre le Mexique et les États-Unis et avec des communautés autochtones au Guatemala, ce chapitre montre comment les effets de « crises » croisées – qui se manifestent par la migration – peuvent être atténués par les actes de résistance des chercheurs. Cependant, l'acompañamiento (accompagnement) n'est pas une solution miracle. Au sens propre comme au figuré, « marcher aux côtés des autres dans un élan de solidarité et de résistance face

à l'oppression » exige un engagement à long terme et une profonde réflexivité pour recentrer les voix et les expériences qui ont été marginalisées par les « crises ». Comme le montre ce chapitre, cette approche encourage la communauté de recherche à réfléchir soigneusement à sa position – par rapport à celles et ceux qu'elle « accompagne », ainsi que par rapport aux relations de pouvoir qui (re)produisent les crises – et à adapter le calendrier, les objectifs et les méthodologies des projets de recherche.

**Maritza Felices-Luna** analyse la construction des « crises » à Calais par le biais des discours médiatiques, qui servent à valider les politiques gouvernementales de création puis de démantèlement des camps de migrants attendant de traverser la Manche. Son chapitre démontre que les « crises » sont rendues visibles ou invisibles par les discours populaires et les politiques gouvernementales qui « transforment les personnes migrantes en un spectacle [racial] ». Grâce à une analyse textuelle de la couverture médiatique de Calais par trois journaux régionaux, Felices-Luna se concentre sur les mondes figurés qui sous-tendent les nouvelles. Son analyse révèle deux récits dominants et contrastés du nationalisme français : la solidarité avec les personnes migrantes, évoquant la France comme le berceau des droits de la personne, ou une France souveraine menacée. Cependant, bien qu'ils soient contrastés, ces deux mondes imaginaires sont liés par la sécurisation humanitaire. À travers ce prisme, les discours de « crises » servent à présenter les personnes migrantes comme des victimes ou des menaces, qui nécessitent une gestion.

De même, au chapitre suivant, **Martha Alexandra Vargas Aguirre** utilise la notion de problématisation de Michel Foucault pour démontrer comment le gouvernement équatorien a construit la migration massive des Vénézuéliens à la fois comme un « risque » et comme le transfert de « victimes ». En effet, l'Équateur a recouru à un humanitarisme tactique par le biais de changements erratiques de sa politique migratoire qui sapent souvent son cadre constitutionnel progressiste et favorable à la migration. En particulier, Vargas Aguirre explore la manière dont on a d'abord facilité la migration des Vénézuéliens vers l'Équateur, avant de la problématiser comme une « crise humanitaire » à gérer. Le gouvernement équatorien a utilisé tout à la fois l'urgence fabriquée de la « crise » et le lien entre l'humanitaire et la sécurisation pour introduire des politiques qui contredisent le droit légal à la liberté de mouvement en visant d'abord à faciliter l'accueil temporaire des Vénézuéliens, puis à les exclure et les expulser. En

particulier, l'imposition d'une obligation de visa, avec des coûts monétaires et de documentation, a provoqué une augmentation du nombre de Vénézuéliens en situation irrégulière en Équateur.

Dans leur chapitre, **Tatiana Llaguno** et **Marina Gomá** se concentrent sur l'étude de cas des vendeuses et vendeurs des rues syndiqués de Barcelone pour sonder la prétendue « crise » de l'immigration en Europe. Dans le contexte de la criminalisation de l'immigration et de la vente ambulante, la création récente d'un syndicat et de la coopérative de vêtements Top Manta est une forme de praxis antiraciste. Les autrices analysent les messages et les images inscrits sur les vêtements de Top Manta pour démontrer comment la marque elle-même, ainsi que les processus d'auto-organisation collective, servent à défier les discours dominants sur la citoyenneté nationale, le travail salarié et le capitalisme racial. Leur analyse nous amène à nous intéresser à la manière dont les personnes au centre de « crises » croisées naviguent et résistent aux lois racistes qui criminalisent la survie.

De la même manière, dans le chapitre 5, **Manuel Salamanca Cardona** analyse les effets de la « crise » de COVID-19 sur les travailleurs immigrés précaires et racisés du Québec. En se basant sur une recherche ethnographique réalisée en collaboration avec le Centre des travailleurs et travailleuses immigrants (IWC-CTI) et sur des enquêtes et des entretiens semi-structurés avec des personnes demandeuses d'asile, il situe cette « crise » dans le contexte de la discrimination historique et systémique des structures néolibérales du marché du travail. Ce chapitre montre non seulement comment les travailleurs immigrés racisés, en particulier ceux sans papiers, ont été touchés de manière disproportionnée par la pandémie, mais aussi comment leurs conditions de travail injustes ont radicalisé la conscience de classe et galvanisé l'action collective. Salamanca apporte un éclairage nuancé sur le décalage entre, d'une part, les discours sur les « travailleurs essentiels » et les « anges gardiens » et, d'autre part, les réalités des conditions précaires qui ont porté atteinte à la santé et aux droits des travailleurs immigrés. De même, le chapitre décrit les tensions au sein de l'IWC-CTI et d'autres organisations de défense des droits qui ont travaillé plus étroitement avec les gouvernements pour fournir des services, tout en remettant en question les logiques d'exclusion fondamentales au sein de ces mêmes structures étatiques.

Poursuivant sur le thème des personnes immigrantes racialisées et précaires, **Chiedza Pasipanodya** et **Tahseen Chowdhury** analysent au chapitre 6 la marchandisation de l'enseignement supérieur au

Canada, et la manière dont on exploite les étudiants internationaux au sein de ce système et les construit comme « l'Autre » dans le cadre de la crise perçue de l'immigration. À l'aide de la théorie critique de la race, les autrices se penchent sur les systèmes d'oppression imbriqués dans les discours de la Stratégie en matière d'éducation internationale (SEI) du Canada et la couverture médiatique de sa publication, ainsi que les stratégies d'internationalisation de quatre universités et d'un collège. Cette analyse textuelle révèle un racisme systémique, des « crises fabriquées » de pénurie, de concurrence et de fraude, ainsi que des politiques contradictoires de statut temporaire et de résidence à long terme promise, mais insaisissable. Alors que les personnes étudiantes étrangères sont essentielles au fonctionnement économique du système néolibéral d'enseignement supérieur au Canada, elles sont également « construites » comme une menace pour le système d'immigration et l'économie canadienne – ce que Pasipanodya et Chowdhury appellent la « crise par conception ».

## Bibliographie

- Aguiton, S. A., Cabane, L., et Cornilleau, L. (2019a). Politiques de la « mise en crise ». *Critique internationale*, 85, 9-21.
- Aguiton, S. A., Cabane, L., et Cornilleau, L. (2019b). Entretien avec Janet Roitman. *Anti-Crisis : penser avec et contre les crises ? Critique internationale*, 85, 107-121.
- Aït-Aoudia, M., et Roger, A. (dir.) (2015). *La logique du désordre : relire la sociologie de Michel Dobry*. Paris : Presses de Sciences Po.
- Ambrosetti, D., et Buchet de Neuilly, Y. (2009). Les organisations internationales au cœur des crises : configurations empiriques et jeux d'acteurs. *Cultures & Conflits*, 75, 7-14.
- Berlant, L. G. (2011). *Cruel optimism*. Durham : Duke University Press.
- Boggs, A., et Mitchell, N. (2018). Critical university studies and the crisis consensus. *Feminist Studies*, 44(2), 432-463.
- Carastathis, A., Kouri-Towe, N., Mahrouse, G., et Whitley, L. (2018). Introduction: Intersectional feminist interventions in the "refugee crisis". *Refuge. Revue canadienne sur les réfugiés/Canada's Journal on Refugees*, 34 (1), 3-15.
- Colly, A. (2021). « J'étais chez moi, je voulais boire de l'eau de Javel » : le Liban, un pays à bout de nerfs. Le Reportage de la Rédaction, France Culture (16 décembre 2021). <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/le-reportage-de-la-redaction/le-liban-un-pays-a-bout-de-nerfs-7083352>

- Crawley, H. (2016). Managing the unmanageable? Understanding Europe's response to the migration "crisis". *Human Geography*, 9(2), 13-23.
- De Genova, N. (2018). The "migrant crisis" as racial crisis: do *Black Lives Matter* in Europe? *Ethnic and Racial Studies*, 41(10), 1765-1782.
- Dobry, M. (2009[1986]). *Sociologie des crises politiques : la dynamique des mobilisations multisectorielles*. Paris : Presses de Sciences Po.
- Edwards, Z. (2021, mars). Racial capitalism and COVID-19. *Monthly Review*, 72(10), 21-32.
- Grinand, A. (2021, 24 octobre). La crise sécuritaire, nouvelle menace haïtienne ? *Le Nouvelliste* (mis à jour le 8 mars 2023). <https://www.lenouvelliste.ca/2021/10/25/la-crise-securitaire-nouvelle-menace-haitienne-863dbb-3143b172f63935dfc6b10730b9/>
- Hage, G. (2015). La critique de la crise et la crise de la critique. Dans Tremblay, A., et Haince, M.-C. (dir.), *Crise et mise en crise : actes du colloque annuel de l'ACSALF 2012* (p. 143-152). Montréal : Les Éditions de l'ACSALF.
- Issar, S. (2021). Listening to Black lives matter: Racial capitalism and the critique of neoliberalism. *Contemporary Political Theory*, 20(1), 48-71.
- Jeandesboz, J., et Pallister-Wilkins, P. (2016). Crisis, routine, consolidation : The politics of the Mediterranean migration. *Mediterranean Politics*, 21(2), 316-320.
- Kelley, R. D. G. (2017). What did Cedric Robinson mean by racial capitalism? *Boston Review* (12 janvier 2017). <https://bostonreview.net/race/robin-d-g-kelley-what-did-cedric-robinson-mean-racial-capitalism>
- Koselleck, R. (2006). Crisis. *Journal of the History of Ideas*, 67(2), 357-400.
- Lindeman, T. (2020). Why are so many people getting sick and dying in Montreal from Covid-19? *The Guardian* (13 mai 2020). <https://www.theguardian.com/world/2020/may/13/coronavirus-montreal-canada-hit-hard>
- Maynard, R. (2020). Police abolition/Black revolt. *TOPIA: Canadian Journal of Cultural Studies*, 41(36), 70-78.
- Mbembe, A., et Roitman, J. (1995). Figures of the subject in times of crisis, *Public Culture*, 7(2), 323-352.
- Pulido, L. (2016). Flint, environmental racism, and racial capitalism. *Capitalism Nature Socialism*, 27(3), 1-16.
- Revel, J. (dir.) (1996). *Jeux d'échelles : la micro-analyse à l'expérience*. Paris : Gallimard/Le Seuil.
- Reverchon, A. (2002, 5 mars). LA FIN DU RISQUE ZÉRO, de Xavier Guillohou et Patrick Lagadec. *Le Monde*. [https://www.lemonde.fr/archives/article/2002/03/05/la-fin-du-risque-zero-de-xavier-guillohou-et-patrick-lagadec\\_4212611\\_1819218.html](https://www.lemonde.fr/archives/article/2002/03/05/la-fin-du-risque-zero-de-xavier-guillohou-et-patrick-lagadec_4212611_1819218.html)
- Robinson, C. J. (2023 [1983]). *Marxisme noir : la genèse de la tradition radicale noire*. Lausanne : Entremonde.
- Rohland, E. (2020). COVID-19, climate, and white supremacy: Multiple crises or one? *Journal for the History of Environment and Society*, 5, 23-32.

Roitman, J. (2013). *Anti-Crisis*. Durham : Duke University Press.

Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes (TCRI) (2020). *Demandeurs.se. s d'asile travaillant dans les services essentiels : près de 400 témoignages*. Montréal (17 septembre). <https://tcri.qc.ca/nouvelle/nouvelles-donnees-sur-la-situation-demandeurs-asile-services-essentiels/>

Triandafyllidou, A. (2018). A “refugee crisis” unfolding: “Real” events and their interpretation in media and political debates. *Journal of Immigrant & Refugee Studies*, 16(1-2), 198-216.

UNHCR Canada (2022). *La pandémie du COVID-19. Quels ont été les effets de la pandémie sur les réfugiés et les populations déplacées ?* L'Agence des Nations Unies pour les réfugiés. <https://webarchive.archive.unhcr.org/20220205221012/https://www.unhcr.ca/fr/notre-travail/situations-durgence/pandemie-covid-19/>



# Une crise de panique raciale dans le monde universitaire québécois

---

Vincent Romani<sup>1</sup>

Plusieurs scandales universitaires ont éclaté depuis septembre 2020 au Canada et au Québec, médiatisés à partir de l'affaire « du mot en N » prononcé en classe par une enseignante blanche à l'Université d'Ottawa<sup>2</sup>. Ils ont donné lieu à de nombreuses prises de position publiques de la part d'administrations, de syndicats, de responsables politiques, d'enseignants et d'étudiants. Notre chapitre analyse ce qui a été construit par la plupart de ces universitaires comme une « attaque contre les libertés universitaires » en vue de comprendre les enjeux pluriels de cette scandalisation. L'accès à l'université et à la critique d'un public racisé, longtemps minorisé et occulté sur les campus, est au centre de ces enjeux. Dès lors, cette « crise des libertés universitaires » donne lieu à une lutte de définition sur ce qu'elle est, élargie à une lutte de définition quant aux universités, à ce que qu'elles doivent être et faire, et à qui détient le pouvoir de les définir : ces luttes ciblant l'enseignement supérieur remontent loin dans le passé (Dupuis-Déri, 2022).

Selon ma thèse principale, cette « crise québécoise des libertés universitaires » cache une crise de panique raciale codée par la scandalisation des universitaires, s'inscrivant dans le temps long d'un racisme universitaire impensé. Bien que le lien paraisse évident avec la notion de panique morale de Stanley Cohen (1973), les travaux d'Eric Lott (1992) et de Junaid Rana (2011) conceptualisent encore davantage la notion de panique raciale. On y retrouve l'idée d'une

peur collective soudaine découlant de faits peu nombreux et exagérés, spécifiquement focalisée sur la menace de transgression de la suprématie raciale blanche. Pour Rana (2011, p. 188-189) notamment, il s'agit d'une mise en récit rationnelle et logique de peurs et d'anxiétés sociales racialement codées et faisant appel à un retour à l'ordre par le pouvoir coercitif de l'État.

Dans un premier temps, et pour informer des dynamiques sous-jacentes à cette crise, je procéderai à un rappel diachronique du « fait universitaire » et de ses subjectivités politiques et raciales. Dans un deuxième temps, je procéderai à une analyse positionnelle et thématique des discours publics des universitaires qui se sont exprimés à propos de cette « crise ». Il est alors possible d'analyser cet événement comme un révélateur de la panique raciale du groupe hégémonique des universitaires blancs qui perçoivent une crise du fait de la critique de leur dominance. Plus encore, leur performance de panique permet à la blancheur d'affirmer et même de renforcer sa suprématie politique.

Cette crise de panique prend place dans un contexte politique répressif et révélateur : dans plusieurs pays du Nord basant leur identité sur le fantasme d'une modernité éclairée par les sciences et les libertés, plusieurs gouvernants expriment des inquiétudes pour les libertés académiques, la liberté d'expression en général comme dans les universités en particulier (Asad, Butler et Mahmood, 2009). Ainsi, aux États-Unis, le président Donald Trump (2021) attaqua avec véhémence les études critiques de la race, désormais censurées dans les universités de 13 États, alors que des dizaines d'autres lois et politiques analogues sont projetées (CRT Forward, 2023). En France, le président Emmanuel Macron critiqua plusieurs fois les études intersectionnelles. Notamment dans un entretien récent (Djamshidi, Philipponnat et Werner, 2021), ses ministres Jean-Michel Blanquer (de l'Éducation nationale) et Gérard Darmanin (de l'Intérieur et des Outre-mer) imaginèrent la prégnance d'un prétendu « islamo-gauchisme » sur les campus (Public Sénat, 2020). Aussi la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Frédérique Vidal, proposait-elle de lancer une enquête dans les universités pour déterminer « ce qui relève de la recherche et du militantisme » (Le Nevé, 2021). Au Québec, le premier ministre François Legault, qui refuse obstinément d'y reconnaître l'existence du racisme systémique pourtant scientifiquement démontré, exprima son inquiétude relative aux menaces qui pèseraient sur les libertés académiques et mit en place une commission spéciale sur cet enjeu (Legault, 2021). Bien que moins de 2 % des

enseignants universitaires québécois y affirmèrent devoir se censurer dans leur pratique professionnelle, une interprétation erronée du sondage alimenta la notion de panique appelant à présenter le 6 avril 2022 la *Loi 32 sur la liberté académique dans le milieu universitaire*, adoptée le 3 juin 2022<sup>3</sup> et sanctionnée quatre jours plus tard.

### Décentrer scientifiquement le sujet universitaire occidental

Pour analyser cette crise de panique, le recours aux outils des sciences sociales s'impose : il est ironique mais logique de constater que c'est justement dans les départements et disciplines faisant profession de discours à prétention scientifique sur la société – les sciences humaines et sociales – qu'elle se développe. Je me retrouve dès lors, comme mes collègues utilisant des épistémologies critiques des savoirs sociaux et de leurs logiques de production, dans cette tension impossible et constitutive de la critique : mobiliser toute la puissance et la rigueur scientifique autonomes conquises par mon champ professionnel, pour montrer à quel point ce dernier est au contraire hétéronome, redevable d'une histoire située (Bourdieu, 1984, 2001). Cette démarche renvoie chaque universitaire, chaque action pédagogique et scientifique, à une historicité qui brise plusieurs tabous : celui de l'héroïsme individuel et du détachement épistémologique des « combattant-e-s de la vérité-liberté » ; celui du mérite individuel si constitutif de nos hiérarchies institutionnelles néolibérales (Berg, Gahman et Nunn, 2014) ; celui de l'intégrité des savoirs produits si ceux-ci doivent plus à une configuration politique nommée « université » qu'à la gratuité de la création désintéressée ; enfin, celui de la prétention à l'universalisme d'un « nous » générique qui occulte la subjectivité historique et la position sociale du locuteur, de la locutrice scientifique (Behl, 2019), ainsi que ses privilèges et ignorances épistémiques (Collins, 1990 ; Simpson, 2009 ; Smith, 1999).

En guise de transition, je relaterai maintenant le moment original de mon entrée dans les sciences sociales universitaires. En séminaire du cycle supérieur où je fus admis pour ma plus grande fierté, en 1999, nous étions une quinzaine d'étudiants souhaitant nous spécialiser sur l'espace « arabe et musulman ». Je parle d'un haut lieu institutionnel du savoir européen (quant à la réputation, aux moyens et à l'histoire scientifique) sur lesdites sociétés. Les professeurs et superviseurs expliquèrent alors aux étudiants arabes et moyen-orientaux de la classe qu'il leur faudrait faire un « détour anthropologique » avant

d'étudier leurs pays d'origine avec neutralité. Autrement dit, les étudiants non blancs étaient publiquement considérés comme incapables de posture scientifique au départ, lorsque cette scientificité était implicitement prêtée aux étudiants blancs. Plus encore, l'identité orientale des sociétés joue dans cette discrimination, car ces étudiants ne furent pas interpellés s'ils souhaitaient travailler sur une société occidentale. On n'arraisonnait pas les étudiants blancs au sujet de l'étude d'autres sociétés que la leur, comme on doutait de leur capacité d'étudier leur propre société.

Engourdi par mes privilèges de blancheur bourgeoise et masculine, j'ai mis du temps à acquérir les mots et les concepts pour saisir cette violence perpétuant une racialisation de la « bonne science » de l'autre. Il faut essayer de s'imaginer la stupeur des uns, l'inconsciente bonne conscience des autres, devant de tels actes de racisme universitaire, dans un contexte où personne ne dispose des outils théoriques et sémantiques non seulement pour se défendre, mais aussi pour comprendre l'enjeu lorsqu'on dit aux personnes brunes et noires qu'elles ne disposent pas des capacités intellectuelles des personnes blanches de leur même classe. Ce contexte est aussi celui de la bonne conscience aveugle à la race : comme celle-ci n'est ni nommée ni consciente, elle reste innommable puisque l'on se contente de parler « d'origine ». La bienveillance constitue le verrou de ce dispositif : ce « détour » imposé est justifié par la mission désintéressée de guider, d'aider la personne étudiante « orientale » à faire de la bonne science et à devenir une bonne universitaire. Dans une classe universitaire où tout un chacun est convaincu de la fierté d'être élu, et dépendant de l'autorité de ses maîtres, l'effet d'écrasement est considérable. Si bien que les uns et les autres s'autoconvainquent de leurs capacités et incapacités respectives. Ce qui constituait, pour la communauté étudiante blanche, un moment fort de consécration et d'accès au potentiel subversif et émancipateur des sciences sociales, constitua pour la communauté étudiante non blanche un moment d'infériorisation, reconduisant une hiérarchie coloniale orientaliste. Il s'agissait donc d'un exercice, d'une performance de suprématie blanche dans sa version orientaliste savante (Saïd, 1978).

Tellement de travaux scientifiques établissent et dénoncent la racialisation des universités et des sciences occidentales depuis plusieurs siècles. Tout d'abord sur le plan des savoirs, la critique de la prédation scientifique européenne et occidentale accompagne l'impérialisme et les colonisations. Avant même Edward Saïd (1978) ou

Anouar Abdel-Malek (1963), Jamal al-Din al-Afghani récusait en 1883 les arguments racistes d'Ernest Renan, professeur au Collège de France, en faveur de la supériorité civilisationnelle de l'Occident et de la colonisation (Lorcerie, 2007). Plus avant, John Tolan dans *Les Sarrasins* (2006) montra la profondeur, la puissance et l'ancienneté du dispositif antisémite et islamophobe mis en place à partir des croisades dans les lieux de savoirs et de pouvoirs européens. Sur le plan des institutions, dans son ouvrage intitulé *Le vol de l'histoire : comment l'Europe a imposé son récit au reste du monde*, l'anthropologue Jack Goody (2010) synthétise comment les pays occidentaux se sont appropriés la primeur de la création des universités en occultant l'histoire universitaire du reste du monde – en particulier musulman – et les emprunts occidentaux à ces modèles. L'ignorance d'autres historicités universitaires et d'autres régimes de savoirs est ainsi soigneusement entretenue au gré d'ouvrages qui font une histoire partielle des universités, notamment en taillant des définitions de celles-ci qui permettent de restreindre leur généalogie à la seule histoire européenne et d'imposer leur hégémonie épistémique.

Aux États-Unis au tout début du 20<sup>e</sup> siècle, W. E. B. Du Bois (1973) établit dans plusieurs ouvrages les fondements et impasses épistémiques de la domination blanche et de l'oppression des Noirs. Il s'intéresse aussi, sur le plan institutionnel, à la place et à la discrimination des Noirs dans le système scolaire états-unien. Au Canada, la dernière école appliquant la ségrégation raciale ferme ses portes en 1983 en Nouvelle-Écosse. Si beaucoup d'universités canadiennes maintiennent des discriminations officielles notamment contre les personnes juives et noires tout au long du 20<sup>e</sup> siècle jusqu'au milieu des années 1960 (Robinson, 2015), le racisme institutionnel se perpétue bien après d'une manière officieuse. En février 1969, à l'université montréalaise Sir George Williams (depuis devenue l'Université Concordia), les étudiants noirs et caribéens se révoltent contre les discriminations qu'ils subissent : alors l'université les trahit, la police les brutalise, la foule également violente crie « Brûlez les N\*\*\*\*\* », on arrête les protestataires et les emprisonne (Greenidge et Gahman, 2019).

Sur un plan largement ignoré, la *Loi sur les Indiens* de 1876 confère aux universités canadiennes un pouvoir spécifique : la diplomation universitaire « émancipe » obligatoirement tout individu de son statut d'Autochtone préalable (Canada, 1876, chapitre 18, art. 86, al. 3). Ainsi, les quelques personnes autochtones qui arriveraient au niveau

universitaire doivent choisir entre leur identité nationale et l'accès à l'enseignement supérieur. Autrement dit, le système universitaire canadien est conçu comme un outil colonial d'élimination politique des Autochtones : c'est seulement en 1985 que les dispositions législatives sur l'assimilation sont abrogées. Une autre manière d'analyser cette disposition est de voir comment, en proposant ce choix impossible aux potentiels candidats autochtones, elle œuvre à conforter la suprématie blanche dans les universités canadiennes.

Les inégalités raciales qui se perpétuent dans les sociétés canadienne et québécoise comportent logiquement un volet éducatif et universitaire, et le livre *The Equity Myth : Racialization and Indigeneity at Canadian Universities* renouvelle des recherches à ce sujet entamées plusieurs décennies auparavant (Carr et Lund, 2007 ; Henry et Tator, 1994, 2009 ; Samuel et Burney, 2003 ; Thobani, 2022)<sup>4</sup>. Il consiste en une étude exhaustive, qualitative et quantitative, menée dans 47 universités canadiennes, avec une démarche intersectionnelle. Les auteurs et autrices croisent les paramètres de genre et de race en étudiant les corps professoraux et arrivent à cette constatation qui teinte le titre du livre : s'il y a « diversification » des professeurs d'université au Canada au nom de l'équité, cette dynamique profite beaucoup plus aux femmes blanches qu'aux personnes racisées, ainsi constituées en « autre de l'autre » à l'intérieur de cette catégorie critiquée de la « diversité ». Autrement dit, et selon Malinda Smith (2010), il y a avant tout diversification de la blancheur universitaire, laissant intactes les dynamiques de racisation. Elle détaille ainsi les effets cumulatifs des différentes discriminations qui accablent les personnes racisées, du recrutement aux évaluations, jusqu'aux opportunités de financement et d'avancement, pour expliquer la sous-représentation des personnes non blanches au professorat (Smith, 2017).

Dans une recherche complémentaire, achevée mais pas encore publiée, je documente un plafond de verre implacablement racialisé à l'intérieur des universités montréalaises, un point de résistance spécifique de la suprématie blanche, situé au cœur d'institutions publiques conçues comme des matrices importantes de la reproduction sociale, en particulier celle des « élites ». Le contrepied est majeur entre la prétention universaliste du haut savoir désintéressé et la réalité brute d'un pouvoir universitaire aussi inégal. Cette résistance suprématiste des universités tient à leur forme spécifique et à une histoire du savoir occidental inséré dans une histoire nationaliste, coloniale et impérialiste spécifique (Chatterjee et Maira, 2014 ; Larochelle, 2018 ; Laurent,

2020 ; Thobani, 2022). Quelle est alors la parole socialement possible et légitime lorsque, de l'intérieur des universités, comme en 1969 à Concordia, des étudiants racisés se révoltent contre leur discipline et les personnes qui les disciplinent, et se mettent à critiquer les normes, le langage, les « canons » disciplinaires censés les façonner ? La crise de panique universitaire de l'automne 2020 permet de contribuer à une réponse.

### Une panique raciale entre hommes blancs universitaires

Pour cela, j'ai procédé à l'analyse thématique et positionnelle (Boltanski, 1973) des tribunes d'universitaires publiées sur une période de 10 mois, entre août 2020 et mai 2021, autour de plusieurs affaires devenues « crises des libertés universitaires ». Je me suis concentré sur la presse écrite quotidienne nationale du Québec (le *Journal de Montréal*, *La Presse*, *Le Devoir*, *The Gazette*) et sur les seuls acteurs et actrices universitaires : étudiants, cadres, enseignants s'étant exprimés par voie de presse<sup>5</sup>. Cela exclut les médias dits sociaux, les articles de journalistes et tribunes de personnes non universitaires, car l'objectif est bien d'analyser les raisons universitaires diverses qui produisent cette scandalisation au sein de la presse institutionnelle.

Mentionnons toutefois le cas de quatre acteurs multipositionnés, quatre hommes blancs. Normand Baillargeon, professeur retraité de l'UQAM depuis 2015, s'exprime en tant qu'intellectuel, chercheur et éducateur à titre de chroniqueur au *Devoir* depuis 2019 : dans la période étudiée, il écrit cinq chroniques au sujet de cette affaire et des libertés universitaires. Patrick Moreau est professeur de littérature en CEGEP, écrivain et directeur de la revue *Argument*, et chroniqueur au *Devoir* dans lequel il publie trois chroniques sur ce sujet durant la période étudiée. Pierre Trudel, qui publie trois textes dans la période étudiée, est professeur de droit à l'Université de Montréal, chroniqueur juridique au *Devoir* et membre du Comité sur la liberté académique (COPLA) de la Fédération québécoise des professeures et professeurs d'université (FQPPU). Enfin, Joseph Facal est sociologue, ancien ministre et député pour le Parti Québécois, professeur actif à HEC Montréal, et chroniqueur au *Journal de Montréal* : il a signé 16 des 18 prises de position universitaires occasionnées par ladite crise, que j'ai trouvées dans ce quotidien.

Ce choix méthodologique permet non seulement d'examiner les argumentaires dominants, mais aussi d'évaluer les rapports de

pouvoir politique en observant qui a accès aux médias les plus institutionnalisés, et les positions dominantes privilégiées par ces grands médias écrits qui revendiquent plus de 5 millions de lecteurs par semaine<sup>6</sup>. Autrement dit, quelles subjectivités fondent leurs prétentions à l’objectivité ?

**Tableau 1.1.** Chroniques et communiqués d’universitaires au Québec et à Ottawa sur l’affaire du mot en N et des libertés universitaires, août 2020-mai 2021

	<i>Le Devoir</i>	<i>La Presse</i>	<i>Journal de Montréal</i>	Autres médias	Communiqués institutionnels, associatifs	Total
Août 2020	–	1	1	–	–	2
Septembre 2020	–	–	–	–	–	–
Octobre 2020	16	4	4	3	6	33
Novembre 2020	5	1	2	2	2	13
Décembre 2020	3	1	3	2	2	11
Janvier 2021	1	–	2	–	–	3
Février 2021	9	4	3	8	2	26
Mars 2021	10	–	2	3	–	15
Avril 2021	1	–	1	–	–	2
Mai 2021	1	–	–	–	–	1
Total	46	11	18	18	12	105

Source : Vincent Romani

Les 11 chroniques de la journaliste Isabelle Hachey consacrées aux libertés universitaires dans *La Presse* de cette période ne font pas partie du corpus centré sur les prises de parole directes des universitaires. Mais elles le structurent, car elles contribuent au coup d’envoi de cette crise de panique, en scandent le rythme et alimentent les prises de position publiques des universitaires. Ainsi, sur le plan chronologique, la « crise » débute après la chronique « Mots tabous » d’I. Hachey (14 août 2020) relatant l’« affaire Russell » à l’Université Concordia, du nom de cette professeure blanche qui a prononcé le mot en N en classe à propos notamment de l’ouvrage du nationaliste québécois Pierre Vallières, *N\* blancs d’Amérique* (1968). Puis la panique prend son envol en octobre-novembre 2020 avec ladite affaire « Lieutenant-Duval », qui occupe la majorité absolue des tribunes, catapultée publiquement par la chronique « L’étudiant a toujours

raison » du 15 octobre 2020. Après une accalmie, la « crise » rebondit en février-mars 2020 à la suite de la publication de six nouvelles chroniques d'I. Hachey entre le 29 janvier et le 11 février, portant plus généralement sur la « crise des libertés universitaires » et les moyens de les défendre, et relatant quelques cas conflictuels relevés dans des universités québécoises.

Voici ce qu'enseigne une analyse positionnelle sommaire. Une première distorsion apparaît de manière éclatante : la majorité des textes portent sur une affaire et une université ontarienne, et marginalement sur deux universités anglophones du Québec. Il est remarquable que cette affaire devienne une « crise » dans la francophonie universitaire québécoise émergeant dans la presse francophone québécoise, alors que les quatre faits qui l'alimentent viennent de lieux qui ne sont ni québécois ni francophones.

Deuxième distorsion, sur le plan statutaire : cette panique plébiscite la parole professorale ou patronale. Sur 105 tribunes relevées, 10 seulement, donc moins de 10 %, sont le fait d'étudiants.

- De ces 10 tribunes étudiantes (dont 7, la majorité absolue, sont des textes collectifs), seules 5 sont exprimées dans les grands quotidiens (*Le Devoir*, *le Journal de Montréal*). Toutes les autres se retrouvent ailleurs, dans des médias secondaires ou les réseaux sociaux virtuels.
- Cette parole étudiante est non seulement résiduelle dans les grands médias, mais elle est tardive : c'est seulement à compter de février, sept mois après le début de la crise, que des textes étudiants sortent dans les grands quotidiens.
- Le seul texte étudiant plus précoce (4 novembre 2020) est publié dans un média secondaire (*Le Droit*) desservant la communauté francophone ottavienne et constitue une lettre d'appui à l'enseignante d'Ottawa.
- Contrairement aux textes professoraux, les textes étudiants sont majoritairement écrits par des personnes non blanches ou des collectifs mixtes.
- La majorité des textes étudiants qui paraissent dans la presse secondaire et ailleurs sont critiques de l'usage du mot en N et de la rhétorique des libertés universitaires qui autoriserait cet usage. La majorité des textes étudiants sélectionnés dans la presse institutionnelle refuse l'interdiction du mot en N, au nom des libertés universitaires.

- Il y a donc plusieurs filtres à la parole étudiante (outre l'inquantifiable autocensure produite par un sentiment d'illégitimité, en particulier pour les membres des minorités). Un filtre se situe notamment à l'entrée des grands quotidiens, où les employés des entreprises de presse en charge des diverses sections « tribunes, idées, débats, pages d'opinions » ont un rôle déterminant de gardiens de la parole légitime directe sur les enjeux choisis. Un autre filtre est constitué par les journalistes qui procèdent à des entrevues avec des acteurs, actrices universitaires : c'est par cette entremise que bien rarement quelques étudiants peuvent faire entendre leur voix par ces canaux légitimes. Ils sont alors cadrés par les questions, leur parole est filtrée et recomposée au gré des choix éditoriaux. En aucun cas les étudiants, donc les publics universitaires, c'est-à-dire la majeure partie de la communauté universitaire, n'exercent un contrôle réel sur leur parole et la portée de leur parole dans les médias écrits dominants. Cela ne va pas sans effets raciaux, dans la mesure où la part étudiante de la démographie universitaire est la plus multiraciale et représentative de la société, au contraire des instances universitaires et du corps professoral (ACPPU, 2019 ; Université de Montréal, 2020 ; McGill University, 2015).

Sur le plan des propriétés raciales et genrées, une distorsion massive apparaît également lorsque l'on entrecroise les variables<sup>7</sup>. Sur les 93 textes individuels ou cosignés par moins de 5 personnes, j'en compte seulement 9 signés ou cosignés par des personnes racisées. Dont cinq seulement sont publiés dans la presse nationale et un seul est écrit par une femme racisée. Or 79 textes sont signés par des hommes blancs. Enfin, plus de la moitié des 18 textes contestataires sont écrits par des femmes, et un tiers de l'ensemble est mixte ou totalement publié par des personnes racisées.

Il ressort de cela, premièrement, que cette discussion pour ou contre le droit de dire le mot en N est un « débat » entre personnes blanches (91 %) et essentiellement entre hommes blancs (75 %). Les guillemets s'imposent à la notion de « débat », car ce qui est orchestré dans cette presse nationale tient beaucoup plus du monologue, entre personnes blanches, surtout entre hommes, à propos de ce que doivent permettre les libertés universitaires.

Les prises de position publiques et critiques sont minoritaires (17 %) : 18 textes sur 105 critiquent l'usage du mot en N et l'usage de

la rhétorique des libertés universitaires pour le justifier. Sur ces 18 textes, 6 paraissent dans *Le Devoir*, aucun dans le *Journal de Montréal*, un seul dans *La Presse*, tous les autres soit sur les sites institutionnels, soit dans des médias secondaires ou des sites de pétitions en ligne. À ces 18 textes s'ajoutent 8 autres qui partent de cette affaire du mot en N sans la prendre comme objet central ; ou ils refusent de hiérarchiser des principes directeurs (libertés universitaires et droit à la dignité : c'est la position des directions de McGill et de l'Institut national de la recherche scientifique), ou ils renvoient à d'autres lieux de lutte pour les libertés universitaires, notamment face aux abus de pouvoirs administratifs, de pouvoirs gouvernementaux et de l'entreprise privée ; ou enfin ils renvoient à des enjeux politiques de cycles historiques de contestations et de contrecoups. De ces huit textes alternatifs, deux seulement paraissent dans la presse quotidienne nationale de premier rang.

Pour résumer, cette presse institutionnelle nationale ne publie que 9 textes critiques ou alternatifs et en publie à l'inverse 69 qui militent pour la possibilité de l'usage du mot en N au nom de la liberté universitaire. Le ratio entre les textes « pour défendre les libertés menacées » et les textes critiques et alternatifs est de 1 à 7 ; autrement dit, 88,5 % des tribunes publiées par la presse nationale sur cette « Affaire du mot en N et des libertés universitaires » (*Le Devoir*, *La Presse*, *le Journal de Montréal*, *The Gazette*) vont dans le même sens. L'effet d'écrasement quantitatif des positions adverses est remarquable, et cet écrasement est également genré (75 % d'hommes) et racialisé (91 % de personnes blanches). Les distorsions de représentation avec la démographie universitaire ainsi qu'avec la démographie nationale sont considérables.

### **Rhétoriques de la blanchité académique et de son déni**

Les arguments des textes « en faveur de la liberté professorale de dire le mot en N » reposent sur trois principales stratégies accusatoires en partie déjà analysées par Sara Ahmed (2015) dans un autre contexte :

1. L'accusation de censure et d'attaque envers les libertés universitaires à l'encontre des critiques de l'usage en classe du mot en N, et cela en des termes euphémisés ou beaucoup plus brutaux. Par exemple, empruntant au lexique antiterroriste et xénophobe, Yves Gingras parle dans *Le Devoir* des « ennemis intérieurs de la liberté universitaire [...] irrationnels et

agressifs » pour désigner ses collègues qui appuient les critiques émanant de plusieurs groupes d'étudiants racisés<sup>8</sup>. Normand Baillargeon parle de lâcheté face aux militants, en agitant le spectre de l'égorgeement et de l'islamisme. Joseph Facal, dont les textes sont parmi les plus colériques et courts, emprunte régulièrement au registre de l'insulte pathologisante des « crinqués » ou autres « métastases » qu'il faudrait, selon lui, éradiquer des universités, des sciences sociales et de la société, dont l'existence serait menacée. Cette accusation est parfois à cheval sur deux plans : celui des libertés attaquées, et celui plus pédagogique de l'apprentissage à la fois démocratique, civil et universitaire du débat d'idées qu'il faudrait accepter et non pas refuser.

Or, dans le corpus de tribunes, aucune demande de censure administrative n'est formulée ; la demande de réglementation la plus contraignante provenait d'un collectif associatif étudiant de McGill sommant la direction de leur université de réviser les règles de protection des libertés universitaires afin qu'elles ne s'imposent pas à la protection de la dignité des étudiants. La principale et le provost et vice-recteur principal aux études de McGill refusèrent par la suite l'idée de hiérarchiser ces deux principes. Le texte du collectif racisé de l'Université d'Ottawa refuse explicitement toute censure, en invoquant cependant cette même liberté universitaire pour critiquer l'usage du mot en N : cette position, cosignée par 1 100 personnes universitaires, n'est pas publiée dans la presse nationale québécoise. Inversement, nombreuses sont les voix appelant le gouvernement à la rescousse, dans la seconde période de cette crise (à partir de février 2021), pour hiérarchiser ces principes et légiférer afin de donner la priorité aux libertés universitaires du corps enseignant.

2. L'insécurité est un thème fréquemment invoqué par les défenseurs du mot en N. Il est décliné selon trois niveaux. Tout d'abord, sur le plan individuel, la critique de son usage (du mot en N) causerait de l'insécurité physique ou psychique, avec le rappel du meurtre en France d'un enseignant du lycée accusé d'avoir blasphémé l'Islam, avec la peur de se rendre en classe, de parler, d'aborder certains sujets et certaines œuvres, de subir de l'intimidation ; l'enseignante d'Ottawa exprima sa peur « dès le premier jour » dans plusieurs

médias. Deuxièmement, cette insécurité individuelle est corrélée, à un niveau d'insécurité « civilisationnel », avec l'idée que l'impossibilité de prononcer le mot en N menace « la Culture » et sa transmission, compromet l'accès à l'universel, c'est-à-dire l'intégrité intellectuelle et symbolique de la nation. Troisièmement, cette insécurité devient politique avec des dizaines d'intervenants qui corrént le devenir du régime démocratique québécois avec la possibilité de préférer en classe le mot en N soudain devenu une boussole civilisationnelle.

En revanche, certaines tribunes affirment que la blessure, l'inconfort, l'insécurité sont inséparables du débat démocratique et du débat universitaire ; autrement dit, on demande aux personnes blessées d'accepter de l'être car leur refus de cette insécurité remettrait en question la nature même de la démocratie et de l'université. Transpire l'idée de la fragilité trop grande de certains étudiants, que le clientélisme de certaines administrations universitaires protégerait au détriment de la démocratie universitaire. Il en émerge d'abord que les notions de blessure, d'inconfort et d'insécurité sont amalgamées et privées d'historicité : sont ainsi occultés les rapports de force collectifs faisant de certains mots des armes d'oppression lorsque d'autres sont des outils de compréhension ou d'autodéfense contre les oppressions ; ensuite, il ressort d'un certain nombre de textes que toutes les sécurités et insécurités ne s'équivalent pas, et que la sécurité professorale devrait être défendue inconditionnellement lorsque l'insécurité estudiantine devrait être acceptée inconditionnellement, avec pour seule limite la loi criminalisant les actes et propos haineux (D'Orazio, 2020).

3. Conséquemment, la troisième stratégie la plus utilisée pour défendre l'usage du mot en N en classe consiste en l'affirmation que les personnes qui le refusent sont intellectuellement immatures, vu leur incapacité de distinguer un mot de son contexte d'usage. Cette idée qu'il faudrait accepter un mot en raison de son intention contextuelle fait partie d'un raisonnement pédagogique : le but d'un cours, d'une classe, des humanités, de l'université est d'apprendre cette distinction jugée élémentaire. La refuser reviendrait donc à refuser l'université, l'ouverture, la nuance, l'enseignement, la science. En

appui à ce raisonnement, vient parfois l'argument d'un certain antiracisme : afin de comprendre l'histoire raciste de nos sociétés et d'éviter la répétition raciste de l'histoire, il faudrait pouvoir énoncer les propos racistes en distinguant leur histoire et leur signification de toute intention raciste de la part de l'enseignant.

Ces trois logiques argumentaires sèment la panique par le biais de la notion de menace contre des ordres normatifs et politiques supérieurs (la civilisation scientifique, la civilité démocratique, l'intégrité corporelle et psychique des universitaires qui civilisent).

Deux autres cohérences argumentaires unissent les tenants comme les opposants à l'énonciation du mot en N en classe :

1. Un premier type d'argument cible le pouvoir des administrations universitaires, jugées coupables de lâcheté, de clientélisme ou de complaisance idéologique avec des militants jugés extrémistes. Mais elles sont aussi critiquées durement pour leur protection jugée insuffisante des groupes et communautés racisés sur les campus. La suspension temporaire de l'enseignante d'Ottawa est jugée abusive, alors que des critiques plus générales énoncent que les libertés universitaires sont tout aussi menacées par les directions administratives que par des grandes entreprises, des militants ou des gouvernements. Soit par action ou omission d'agir pour défendre les libertés universitaires, soit par action ou omission de mieux protéger la dignité des groupes minoritaires et racisés, le pouvoir des administrations universitaires est bel et bien en jeu.
2. Un second argument réunit bon nombre de tribunes en apparence opposées. La très grande majorité des textes en faveur de l'usage du mot en N, et plusieurs de ceux en sa défaveur, partagent et entretiennent une vision de savoirs dispensés d'une manière unilatérale par une parole experte consacrée. Ils entérinent le pouvoir du maître sur les étudiants : l'enseignant impose la matière, le programme, la méthode d'évaluation, et évalue chaque apprenant, déterminant son échec, sa réussite, sa note qui a un impact sur ses finances ainsi que son destin universitaire et social. Il s'agit d'un système autoritaire qui encourage une vision surplombante sur les étudiants, appréhendés comme des réceptacles de savoirs, bénéficiant

des connaissances des professeurs. Or rien n'est moins vrai, à commencer par l'histoire des universités occidentales dont tant d'enseignants d'aujourd'hui se prévalent de l'héritage ancien : par exemple, les étudiants de l'université de Bologne aux 12<sup>e</sup> et 13<sup>e</sup> siècles décidaient du contenu des cours et contrôlaient leurs enseignants. (Charle et Verger, 2012 ; De Meulemeester, 2011)

Mais surtout, humilités épistémique et pédagogique sont les principes élémentaires qui, à l'université, fondent les rapports aux savoirs, les relations avec les collègues et les étudiants. Car les savoirs évoluent, les classes changent, chaque professeur évolue également. Chaque relation pédagogique est ainsi différente, faisant la beauté et les défis du métier universitaire : devoir s'adapter aux publics pour les rejoindre, apprendre de nouveaux savoirs, accueillir les suggestions et critiques pour s'adapter au contexte changeant, modifier son enseignement, le mettre à jour, maintenir sa pertinence. Sans cette humilité entendue comme méthodologie, l'enseignement ne peut se mettre au niveau ni des savoirs scientifiques ni des besoins étudiants : autrement dit, sans humilité méthodologique, sans l'acceptation par l'enseignant d'être soi-même enseigné et transformé par ses étudiants et par le cours de la recherche scientifique, il n'y a pas d'enseignement possible. Cette (in)disposition à « être affecté » pédagogiquement repose non seulement sur des institutions, mais aussi sur des structures sociales.

L'université incarne aussi une proposition politique historique, projetant un regard panoptique sur le monde, qui compartimente le réel et se positionne en surplomb (Chatterjee et Maira, 2014 ; Khalil, 2016). Il s'agit du détachement clinique imposé comme parole universitaire légitime, de l'objectification scientifique du vivant et de l'inerte, de la transformation du sujet en objet. Si d'aucuns situent l'origine de cette politique du regard à l'époque de Kant (Macherey, 2011), force est de constater sa congruence avec le projet européen de domination impériale, dont les prétendues lumières ont projeté une ombre encore sanglante sur une grande partie du monde. Plusieurs travaux lient ce projet de savoir à l'histoire du patriarcat, de la médecine et du colonialisme, c'est-à-dire à un ordre politique du savoir généré et racialisé sur le monde (Chamayou, 2008 ; Grosfoguel, 2012 ; Lachenal, 2017 ; Maldonado-Torres, 2012 ; Shaheen-Hussain, 2020). S'il faut « traiter les faits sociaux comme des choses », les analyser sans affects comme le

prescrivent plusieurs traditions, peu de choix s'offrent alors aux universitaires : le clivage sociopathique (APA, 2013, p. 659-663), ou bien la performance théâtrale du détachement affectif, dissimulation critiquée par Bourdieu et Passeron (1964). S'ils observent bien les rouages sociaux des inégalités économiques, ces derniers ne voient pas les mécanismes producteurs d'inégalités tout aussi corporels que sont notamment le racisme et le sexisme.

À cet égard, l'historienne Éliane Viennot (2019) montre bien comment, à partir du 13<sup>e</sup> siècle en France, une caste d'hommes lettrés laïcs croît, alimente la genèse et l'essor des universités, accapare les postes de l'État naissant, et élimine peu à peu la concurrence des femmes savantes et du groupe racisé des Juifs instruits<sup>9</sup>. Il s'agit d'une oppression à la fois intellectuelle et matérielle : du cœur de l'université et du monde savant est produit un corpus de textes antisémites et misogynes justifiant la relégation sociale, universitaire, politique des femmes et des Juifs. L'université s'auto-épure et s'autoproduit ici comme blanche et masculine, dès sa création. Les auteurs, autrices qui défendent l'égalité compétence et humanité des femmes sont réprimés, leurs textes sont occultés. Éliane Viennot montre également que l'intentionnalité économique de cette épuration des universités est masquée, ses preuves en grande partie effacées, et que l'origine laïque et universitaire de ce sexisme et de ce racisme est occultée pour être attribuée à la seule Église catholique. Ses recherches montrent enfin comment la politique la plus vulgairement brutale permet de fonder des ordres universitaires, cognitifs et intellectuels ensuite naturalisés et institutionnalisés, dans l'amnésie qu'un autre ordre put exister (Viennot, 2019). Si Éliane Viennot affirme que la condition universitaire des femmes tend désormais à la parité après huit siècles d'épuration et de luttes en France, Malinda Smith montre au Canada qu'il s'agit surtout des femmes blanches (Henry et coll., 2017).

Sur le plan de la construction raciale de l'université, la panique du mot en N, par la prescription réitérée du détachement « scientifique », montre bien la violence qui accable en général les personnes racisées, particulièrement ici les personnes noires, du fait que ce mot fait partie de l'histoire des Noirs et de la terreur esclavagiste blanche, dans un contexte d'oppression et de sous-représentation majeure des personnes noires dans le système universitaire. Un professorat blanc déniait sa propre positionnalité hégémonique demande à des personnes noires de se détacher de leur condition sociale opprimée, de faire comme si toute chose était égale par ailleurs alors que

l'oppression des personnes noires est une entreprise brûlante d'actualité rendant impossible de « faire comme si » toutes choses étaient égales par ailleurs et oubliables (Hampton, 2020 ; Maynard, 2017 ; Stordeur Prior, 2016).

Il faut alors toute l'inconscience et l'inexpérience historique d'universitaires blancs, leur arrogance ou leur mauvaise foi, pour faire une leçon de détachement scientifique et affectif à des communautés constitutives du pays depuis plus de cinq siècles. Cela s'observe dans la contradiction flagrante entre leur reproche masculiniste aux subjectivités émotionnelles et les nombreuses émotions qu'eux-mêmes expriment, allant du ressentiment à la peur en passant par la colère et l'exagération des positions adverses, une version universitaire de l'indignation ancienne style « on ne peut plus rien dire ». Cette leçon de détachement contourne un corpus scientifique considérable qui étudie les traumatismes, leur transmission, l'union entre les dimensions symboliques et matérielles des oppressions historiques (Lazali, 2018 ; Wildcat, 2015 ; Williams, s. d.). Surtout, l'ensemble des stratégies analysées ici montre une grande cohérence sociologique avec les travaux qui étudient comment les dominations raciales, coloniales et masculines se légitiment, à l'aide de « crises » accomplies à mesure que cette suprématie croît et nécessite un incessant travail émotionnel de mise en panique pour réduire ses opposants (Arata, 1990 ; Dupuis-Déri, 2018 ; Srivastava, 2005). Pour toutes ces raisons, la notion de crise de panique raciale permet de synthétiser les dimensions collectives et politiques, individuelles et psychiques, de ce qui se joue ici, inversant classiquement l'ordre réel de la domination tout en essayant d'en camoufler le sous-texte racial.

Par les mécanismes entrelacés de sacralisation de la parole universitaire, de blanchité organisationnelle des universités, et de compartimentation des disciplines universitaires autour de canons indiscutables qui fondent des carrières et des professions, se révèle, chiffres à l'appui, l'ordre racial blanc des subjectivités universitaires (Gillborn, 2009 ; Thobani, 2022 ; Walcott, 2019). Ce qui est opposé et imposé à des expériences collectives d'oppression n'est pas un argumentaire scientifique mais, dans une éloquente démonstration de force, un statut institutionnel assis sur une subjectivité raciale dominante : si l'antiracisme est « moralisateur » et antiscientifique, alors comment qualifier la science « amoral » qui découlerait de cette critique ? En cela, un argument récurrent qui défend l'usage universitaire du mot en N me semble très pertinent lorsqu'il soulève la dimension

politique des contestations étudiantes. On conteste bien un régime politique spécifique qui assimile autorité universitaire et ordre racial, et qui refuse d'admettre sa particularité historique et sa suprématie blanche. Si cette dernière, comme l'affirme Mills (1997), constitue un régime politique, c'est bien celui-ci qui est contesté dans ses ramifications universitaires.

## Notes

1. Mes remerciements vont à mes étudiantes pour nos nombreux échanges, à mon assistante de recherche Marina Seuve et, pour leurs relectures, à Anaïs Salamon, Francis Dupuis-Déri, Michelle Hartman, Stéphanie Garneau ainsi qu'aux relectrices anonymes de ce chapitre.
2. Il s'agit d'un mot, en français et en anglais, reprenant l'étymologie latine signifiant « Noir-e » et servant à insulter les personnes noires (Stordeur Pryor, 2016). Un collectif universitaire minoritaire s'est mobilisé à l'Université d'Ottawa pour la défense de l'enseignante, et un ouvrage relatant leur point de vue est paru récemment (Gilbert, Prévost et Tellier, 2022).
3. Sur une base volontaire ouverte aux biais de confirmation et non ventilée par établissement, 1079 enseignants universitaires sur 33 667 (3,2 % de participants) répondirent au sondage de cette commission ; de cette fraction biaisée, 60 % soit moins de 1,8 % de l'ensemble, y affirmèrent s'être censurés, sans qu'on sache la nature exacte de cette autocensure : <https://www.quebec.ca/gouvernement/ministere/enseignement-superieur/organismes-lies/commission-reconnaissance-liberte-academique> et [https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/education/publications-adm/enseignement-superieur/organismes-lies/Rapport\\_prof\\_public.pdf](https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/education/publications-adm/enseignement-superieur/organismes-lies/Rapport_prof_public.pdf) (consultés le 3 août 2023).
4. Coécrit par Frances Henry, Enakshi Dua, Carl E. James, Andrey Kobayashi, Peter Li, Howard Ramos et Malinda S. Smith (2017).
5. En apparence montréalais, *Le Journal de Montréal* appartient au groupe Québecor, propriété du multimillionnaire nationaliste Pierre Karl Péladeau, et fait partie d'une plateforme de partage d'informations monétarisées entre les nombreux médias du groupe. La *Montreal Gazette* fait partie du groupe Postmedia, qui applique le même principe de « convergence » à ses nombreux médias anglophones au pays.
6. Pour chaque média, j'ai opéré une recherche par mots-clés (universités, libertés universitaires, censure, libertés académiques, liberté d'expression, Université d'Ottawa). La recherche des communiqués institutionnels et associatifs n'est pas exhaustive.
7. À des fins de calcul, j'ai exclu 12 textes collectifs réunissant 6 signataires ou plus (pétitions ou bureaux associatifs) à propos desquels il est difficile d'attribuer des propriétés de genre et de race, car ils sont l'œuvre de plus de 1500 signataires.
8. Yves Gingras mène ainsi la lutte sur plusieurs plateformes, publiant des tribunes d'opinion, participant à la commission d'enquête mandatée par le gouvernement Legault, et écrivant des chapitres et articles scientifiques (notamment Csergo et Gingras, 2021) qui critiquent la « moralisation » (féministe, antiraciste, etc.) pour lui opposer la « liberté scientifique ».
9. Merci à Francis Dupuis-Déri de m'avoir rappelé l'existence de cette recherche.

## Bibliographie

- Abdel-Malek, A. (1963). L'orientalisme en crise. *Diogenes*, 44, 109-142.
- ACPPU. (2019). Étudiants de 1<sup>er</sup> cycle, groupes d'équité choisis. Association canadienne des professeures et professeurs d'université. <https://www.caut.ca/fr/resources/almanac/4-students>
- Ahmed, S. (2015, 29 juin). Against students. *The New Inquiry*. <https://thenewinquiry.com/against-students/>
- American Psychiatric Association (APA). (2013). *DSM-5. Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux*. Paris : Elsevier Masson.
- Arata, S. D. (1990). The occidental tourist: *Dracula* and the anxiety of reverse colonization. *Victorian Studies*, 33(4), 621-645.
- Asad, T., Butler, J., et Mahmood, S. (2009). *Is critique secular? Blasphemy, injury, and free speech*. Berkeley, Los Angeles et Londres : University of California Press.
- Behl, N. (2019). Mapping movements and motivations: An autoethnographic analysis of racial, gendered and epistemic violence in academia. *Feminist Formations*, 31(1), 85-102.
- Berg, L., Gahman, L., et Nunn, N. (2014). Neoliberalism, masculinities and academic knowledge production: Towards a theory of "academic masculinities". Dans Gorman-Murray, A., et Hopkins, P. (dir.), *Masculinities and place*. Farnham, Royaume-Uni : Ashgate Publishing.
- Bourdieu, P. (1984). *Homo Academicus*. Paris : Les Éditions de Minuit.
- Bourdieu, P. (2001). *Science de la science et réflexivité*. Paris : Raisons d'agir.
- Bourdieu, P., et Passeron, J.-C. (1964). *Les héritiers : les étudiants et la culture*. Paris : Les Éditions de Minuit.
- Canada (1876). *Acts of the Parliament of the Dominion of Canada: Acts of the Parliament of the Dominion of Canada ... third session of the third Parliament, begun and holden at Ottawa, on the tenth day of February, and closed by prorogation on the twelfth day of April, 1876: public general acts: 1876 (pt.1) (Acts 1-39)*. Ottawa : Brown Chamberlin, law printer to the Queen's Most Excellent Majesty. [https://www.canadiana.ca/view/oocihm.9\\_08051\\_5\\_1/4](https://www.canadiana.ca/view/oocihm.9_08051_5_1/4)
- Carr, P. E., et Lund, D. E. (dir.) (2007). *The great white north? Exploring whiteness, privilege and identity in education*. Rotterdam : Sense Publishers.
- Chamayou, G. (2008). *Les corps vils : expérimenter sur les êtres humains aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles*. Paris : La Découverte.
- Charle, C., et Verger, J. (2012). *Histoire des universités : XII<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Chatterjee, P., et Maira, S. (2014). *The imperial university: Academic repression and scholarly dissent*. Minneapolis : University of Minnesota Press.
- Cohen, S. (1973). *Folk devils and moral panics: The creation of the Mods and Rockers*. Boulder, Colorado : Paladin Press.

- Collins, P. H. (1990). *Black feminist thought: Knowledge, consciousness, and the politics of empowerment*. Londres : Routledge.
- Québec. Ministère de l'Enseignement supérieur. (2021). *Reconnaître, protéger et promouvoir la liberté universitaire*. Commission scientifique et technique indépendante sur la reconnaissance de la liberté académique dans le milieu universitaire (décembre 2021). <https://yvesgingras.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/150/RECONNAITRE-PROTEGER-ET-PROMOUVOIR-LA-LIBERTE-UNIVERSITAIRE-Rapport-de-la-Commission.pdf>
- CRT Forward (2023). *Tracking the attack on critical race theory*. UCLA School of Law Critical Race Studies Program, <https://crtforward.law.ucla.edu/map/>
- Csergo, J., et Gingras, Y. (2021). Le refus des mots : moralisme et présentisme dans la recherche historique. *Revue d'histoire culturelle, xviii<sup>e</sup>-xxi<sup>e</sup> siècles*, 2 (février). <https://journals.openedition.org/rhc/867>
- De Meulemeester, J.-L. (2011). Quels modèles d'université pour quel type de motivation des acteurs ? Une vue évolutionniste. *Pyramides. Revue du Centre d'Études et de Recherches en Administration publique*, 21, 261-289. <http://journals.openedition.org/pyramides/804>
- Djamshidi, A., Philipponnat, V., et Werner, D. (2021, 1<sup>er</sup> juillet). Exclusif – Féminicides, Égalité, première dame, crop top : Macron répond. *ELLE*. <https://www.elle.fr/Societe/News/Emmanuel-Macron-son-entretien-exclusif-avec-ELLE-3934484>
- D'Orazio, D. (2020). Expressive freedom on campus and the conceptual elasticity of harm. *Canadian Journal of Political Science/Revue canadienne de science politique*, 53 (4), 755-776.
- Du Bois, W. E. B. (1973). *The education of black people: Ten critiques, 1906–1960*. Amherst : Presses universitaires du Massachussets.
- Dupuis-Déri, F. (2018). *La crise de la masculinité : autopsie d'un mythe tenace*. Montréal : Les Éditions du remue-ménage.
- Dupuis-Déri, F. (2022). *Panique à l'université : rectitude politique, wokes et autres menaces imaginaires*. Montréal : Lux Éditeur.
- Gilbert, A., Prévost, M., et Tellier, G. (2022). *Libertés malmenées : chronique d'une année trouble à l'Université d'Ottawa*. Montréal : Leméac.
- Gillborn, D. (2009). Risk-free racism: Whiteness and so-called « free speech ». *Wake Forest law review*, 44(2), 535-555.
- Goody, J. (2010). *Le vol de l'histoire : comment l'Europe a imposé le récit de son passé au reste du monde*. Paris : Gallimard.
- Greenidge, A., et Gahman, L. (2019). Roots, rhizomes and resistance: Remembering the Sir George Williams student uprising. *Race & Class*, 61 (2), 27-42.
- Grosfoguel, R. (2012). The dilemmas of ethnic studies in the United States: Between liberal multiculturalism, identity politics, disciplinary

- colonization, and decolonial epistemologies. *Human Architecture: Journal of the Sociology of Self-Knowledge*, 10(1), 81-89.
- Hampton, R. (2020). *Black racialization and resistance at an elite university*. Toronto : University of Toronto Press.
- Henry, F., Dua, E., James, C. E., Kobayashi, A., Li, P., Ramos, H., et Smith, M. S. (2017). *The equity myth: Racialization and indigeneity at Canadian universities*. Vancouver : UBC Press.
- Henry, F., et Tator, C. (1994). Racism and the university. *Canadian Ethnic Studies/ Études ethniques au Canada*, 26 (3), 74-90.
- Henry, F., et Tator, C. (2009). *Racism in the Canadian university: Demanding social justice, inclusion, and equity*. Toronto : University of Toronto Press.
- Junaid, R. (2011). *Terrifying muslims: Race and labor in the south Asian diaspora*. Durham : Duke University Press.
- Khalil, O. F. (2016). *America's dream palace: Middle east expertise and the rise of the national security state*. Cambridge : Harvard University Press.
- Lachenal, G. (2017). *Le médecin qui voulut être roi : Sur les traces d'une utopie coloniale*. Paris : Éditions du Seuil.
- Larochelle, C. (2018). L'apprentissage des Autres : La construction rhétorique et les usages pédagogiques de l'altérité à l'école québécoise (1830-1915) [Thèse de doctorat, Université de Montréal]. <https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/handle/1866/20762>
- Laurent, S. (2020). *Pauvre petit blanc : Le mythe de la dépossession raciale*. Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme.
- Legault, F. (2021). On entend beaucoup parler de liberté académique et de liberté d'expression ces temps-ci. Facebook (13 février). <https://m.facebook.com/FrancoisLegaultPremierMinistre/photos/a.407916555932047/3855408911182777/?type=3&source=57>
- Le Nevé, S. (2021, 16 février). Frédérique Vidal lance une enquête sur « l'islamo-gauchisme » à l'université. *Le Monde* (modifié le 17 février 2021). [https://www.lemonde.fr/societe/article/2021/02/16/frederique-vidal-lance-une-enquete-sur-l-islamo-gauchisme-a-l-universite\\_6070195\\_3224.html](https://www.lemonde.fr/societe/article/2021/02/16/frederique-vidal-lance-une-enquete-sur-l-islamo-gauchisme-a-l-universite_6070195_3224.html)
- Lorcerie, F. (2007). L'islam comme contre-identification française : trois moments. *L'Année du Maghreb*, II, 509-536.
- Lott, E. (1992). Love and theft: The racial unconscious of blackface minstrelsy. *Representations*, 39 (été), 23-50.
- Macherey, P. (2011). *La parole universitaire*. Paris : La Fabrique éditions.
- Maldonado-Torres, N. (2012). The crisis of the university in the context of neoapartheid: A view from ethnic studies. *Human Architecture: Journal of the Sociology of Self-Knowledge*, 10(1), 90-100. <http://scholarworks.umb.edu/humanarchitecture/vol10/iss1/10>
- Maynard, R. (2017). *Policing black lives: State violence in Canada from slavery to the present*. Black Point, N.-É., et Winnipeg : Fernwood Publishing.

- McGee, K. (2022, 18 février). Lt. Gov. Dan Patrick proposes ending university tenure to combat critical race theory teachings. *The Texas Tribune*. <https://www.texastribune.org/2022/02/18/dan-patrick-texas-tenure-critical-race-theory/>
- Mills, C. W. (1997). *The racial contract*. Ithaca, NY : Cornell University Press.
- Public Sénat (2020, 22 octobre). Blanquer : « Il y a des courants islamo-gauchistes très puissants dans les secteurs de l'enseignement supérieur ». <https://www.publicsenat.fr/article/parlementaire/blanquer-il-y-a-des-courants-islamo-gauchistes-tres-puissants-dans-les>
- Robinson, I. (2015). « Maîtres chez eux » : la grève des internes de 1934 revisitée. *Globe*, 18 (1), 153-168. <https://doi.org/10.7202/1037882ar>
- Saïd, E. W. (1978). *Orientalism*. Londres, Boston et Henley : Routledge & Kegan Paul.
- Samuel, E., et Burney, S. (2003). Racism, eh? Interactions of South Asian students with mainstream faculty in a predominantly white Canadian university. *The Canadian Journal of Higher Education / La revue canadienne d'enseignement supérieur*, 33 (2), 81-138.
- Shaheen-Hussain, S. (2020). *Fighting for a hand to hold: Confronting medical colonialism against indigenous children in Canada*. Kingston et Montréal : McGill-Queen's University Press.
- Simpson, A. (2007). On ethnographic refusal : Indigeneity, "voice" and colonial citizenship. *Junctures: The Journal for Thematic Dialogue*, 9, 67-80. <https://junctures.org/index.php/junctures/article/view/66/60>
- Smith, L. T. (1999). *Decolonizing methodologies: Research and indigenous people*. Londres et Dunedin, Nouvelle-Zélande : Zed Books et University of Otago Press.
- Smith, M. S. (2010). Gender, whiteness, and "other Others" in the academy. Dans Razack, S. H., Smith, M. S., et Thobani, S. (dir.), *States of race : Critical race feminism for the 21st century* (p. 37-58). Toronto : Between the Lines.
- Smith, M. S., avec Gamarro, K., et Toor, M. (2017). A dirty dozen: Unconscious race and gender biases in the academy. Dans Henry, F., et coll., *The equity myth* (p. 263-296). [https://www.cilect.org/gallery/news/951/The\\_Equity\\_Myth\\_-\\_Chapter\\_11\\_-\\_Dirty\\_Dozen.pdf](https://www.cilect.org/gallery/news/951/The_Equity_Myth_-_Chapter_11_-_Dirty_Dozen.pdf)
- Srivastava, S. (2005). « You're calling me a racist? » The moral and emotional regulation of antiracism and feminism. *Signs: Journal of Women in Culture and Society*, 31(1), 29-62.
- Stordeur Pryor, E. (2016). The etymology of nigger: Resistance, language, and the politics of freedom in the antebellum north. *Journal of the Early Republic*, 36(2), 203-245.
- Thobani, S. (dir.) (2022). *Coloniality and racial (in)justice in the university: Counting for nothing?* Toronto : University of Toronto Press.

- Tolan, J. V. (2006). *Les Sarrasins : l'islam dans l'imagination européenne au moyen âge*. Paris : Flammarion.
- Trump, D. J. (2021, 18 juin). A plan to get divisive and radical theories out of our schools. *Real Clear Politics*. [https://www.realclearpolitics.com/articles/2021/06/18/a\\_plan\\_to\\_get\\_divisive\\_\\_radical\\_theories\\_out\\_of\\_our\\_schools\\_145946.html](https://www.realclearpolitics.com/articles/2021/06/18/a_plan_to_get_divisive__radical_theories_out_of_our_schools_145946.html)
- Université de Montréal. (2020). *Équité, diversité et inclusion à l'Université de Montréal. Diagnostic* (avril). [https://www.umontreal.ca/public/www/images/diversite/documents/EDI-Diagnostic\\_avril\\_2020.pdf](https://www.umontreal.ca/public/www/images/diversite/documents/EDI-Diagnostic_avril_2020.pdf)
- Université McGill. (2015). *Understanding diversity and discrimination. Final report, 2015* (D15-62 Appendix A). McGill University Senate Memorandum (11 mai 2016). [https://www.mcgill.ca/senate/files/senate/d15-62\\_understanding\\_diversity\\_and\\_discrimination\\_revised.pdf](https://www.mcgill.ca/senate/files/senate/d15-62_understanding_diversity_and_discrimination_revised.pdf)
- Viennot, É. (2019). *La Querelle des femmes ou « n'en parlons plus »*. Paris : Éditions IX<sup>e</sup>.
- Walcott, R. (2019). The end of diversity. *Public Culture*, 31 (2), 393-408.
- Wildcat, M. (2015). Fearing social and cultural death: Genocide and elimination in settler colonial Canada—an indigenous perspective. *Journal of Genocide Research*, 17(4), 391-409. doi:10.1080/14623528.2015.1096579
- Williams, M. T. (s. d.). Racial trauma research : Racism and psychological unwellness. Racial trauma resources and research. Video learning resources by Dr. Monnica Williams. <http://www.monnicawilliams.com/racial-trauma-readings.php>



# De l'Autre à l'autre : instrumentalisation chronotopique et évolution des dynamiques d'altérisation lors de crises épidémiques

---

Mélissa Roy

Plusieurs auteurs (Augé et Herzlich, 1994 ; Blumberg, 1992 ; Fabre, 1998 ; Tomes, 2002) ont montré que l'expérience collective d'une épidémie n'est pas uniquement formée par les caractéristiques épidémiologiques de l'éclosion, comme l'incidence de la maladie ou le taux de mortalité, mais qu'elle est aussi modelée par l'interprétation de l'éclosion. Le concept de « récit d'épidémie » (Wald, 2008) souligne que les significations données à une éclosion de maladie sont souvent simplifiées et organisées en une histoire linéaire qui aborde la perception des causes de l'épidémie, l'ampleur perçue de l'éclosion, les interventions à prioriser, et les héros, les victimes et les coupables de l'épidémie.

Ce chapitre s'intéresse aux crises épidémiques en tant qu'événements qui sont sujets à des réinterprétations et à l'instrumentalisation. Nous explorons comment des informations sont récupérées et tordues (Atlani-Duault et coll., 2015) au gré d'une crise épidémique pour altériser certains groupes sociaux et reproduire des dynamiques d'exclusion sociale, culturelle et raciale<sup>1</sup>.

Pour ce faire, nous étudions des discours mis en circulation par des médias canadiens sur des épidémies de quatre maladies : tuberculose, grippe A (H1N1), maladies à virus Ebola et Zika. Notre analyse met en lumière un récit commun à ces éclosions, qui se déploie et évolue de façon semblable pour chaque épidémie étudiée. Ce récit d'altérité commun aux quatre épidémies débute par une altérisation

nationaliste qui infériorise des étrangers racisés. Ensuite, au gré de l'écllosion, les cibles d'altérisation se multiplient et se rapprochent davantage d'un « soi » blanc et occidental. Or, comme nous le démontrons, l'importance croissante d'un Autre blanc et occidental n'est pas symptomatique de la fin d'une altérisation racisée ; elle permet plutôt un renouvellement de l'expression du racisme. Finalement, nous réfléchissons à ce résultat à la lumière de la COVID-19 et suggérons des pistes pour des recherches à venir.

### **Altérisation et épidémies**

L'altérisation est une tendance récurrente en contexte de crises perçues (Douglas, 1992 ; Girard, 1982), dont celles épidémiques (Joffe, 2004 ; Nelkin et Gilman, 1992). Parmi l'ensemble des figures d'altérité formées dans les récits d'épidémie – les patients zéro, victimes, héros, coupables (Wald, 2008) –, nous nous intéressons aux figures amoindries, celles accusées, critiquées, rejetées et exclues. En effet, les récits d'épidémies renouvellent souvent l'infériorisation d'exogroupes qui sont déjà altérisés dans une communauté pour leur identité (nationalité, race, appartenance culturelle ou ethnique, classe sociale), leurs pratiques (sexualité, alimentation, consommation de drogues, inoculation) ou leurs discours et savoirs (oppositionnels, alternatifs à ceux privilégiés par un groupe dominant) (Atlani-Duault et coll., 2020 ; Farmer, 2006 ; Joffe, 2004). L'altérité de ces groupes est sanitarisée lors d'épidémies, alors que leurs identités, pratiques, discours et savoirs marginalisés sont cadrés comme des « risques sanitaires » (Brandt, 1992 ; Crawford, 1994).

Pensons par exemple aux populations juives accusées de propager la peste (Fabre, 1998), la grippe H1N1 (Atlani-Duault et coll., 2015) et la COVID-19 (Garlin-Politis et coll., soumis) ; aux classes défavorisées blâmées pour le typhus et la variole (Nelkin et Gilman, 1992) ; ou au groupe des quatre H (homosexuels, héroïnomanes, Haïtiens et hémophiles) accusés pour le VIH/sida à la fin du 20<sup>e</sup> siècle (Alcabes, 2009). Plusieurs auteurs (Adeyanju, 2010 ; Dionne et Türkmen, 2020 ; Reitmanova, Gustafson et Ahmed, 2015) soulignent aussi l'actualisation d'un racisme médical et biopolitique lors d'épidémies, alors que des groupes racisés sont exclus parce que définis et traités comme des populations « malades », « à risque » ou « dangereuses » sur le plan sanitaire. Ils mentionnent que cette altérisation médicalisée entérine des discriminations raciales, ethniques et culturelles en se superposant

à des discours racistes de longue date, tels ceux qui associent les individus racisés à la criminalité, à la violence, au terrorisme ou à la menace à l'intégrité de la nation. Bref, des informations sanitaires sur une épidémie sont morcelées et disséquées, certains aspects étant sélectionnés, d'autres transformés ou omis pour construire un récit qui réitère des stéréotypes socioculturels et raciaux et reproduit des discriminations préexistantes (Atlani-Duault et coll., 2015 ; Farmer, 2006 ; Roy et coll., 2020).

### **Objectifs de recherche**

Dans ce chapitre, nous nous intéressons à l'instrumentalisation de crises épidémiques pour justifier des discours d'altérisation et reproduire des discriminations préexistantes, incluant celles d'ordre racial. Nous considérons les dynamiques d'altérisation présentes dans des médias canadiens et communes aux épidémies de tuberculose, de H1N1, de fièvre d'Ebola et de fièvre Zika. Ce regard transversal permet d'identifier des tendances récurrentes, que l'on pourrait observer lors de crises subséquentes. Pour ce faire, nous étudions tout discours d'altérisation, dont ceux qui ciblent des individus ou groupes en position de privilège social. Par une telle démarche maximaliste, nous pouvons souligner des différences dans les discours d'infériorisation selon le type de groupe qu'ils ciblent et ainsi explorer des subtilités dans l'articulation de la discrimination de groupes déjà marginalisés.

Plus précisément, des auteurs (Adeyanju, 2010 ; Ungar, 1998) ont montré l'évolution des significations données à l'épidémie tout au long d'une crise et certains (Mayor et coll., 2013 ; Roy et coll., 2020) soulignent des changements dans l'altérisation au gré du développement d'une crise épidémique. Par conséquent, nous analysons l'évolution des dynamiques d'altérisation en temps d'épidémie : 1) en explorant l'évolution du récit d'épidémie commun à la tuberculose, au H1N1, aux maladies à virus Ebola et Zika ; et 2) en montrant comment l'expression de propos discriminatoires – dont ceux racistes – change au gré du développement de ce récit.

### **Méthodologie**

Réinterprétant un résultat de notre thèse de doctorat (Roy, 2021 a), qui s'est intéressée à la normativité de l'altérisation en temps d'épidémie, ce chapitre analyse l'évolution de l'altérisation d'individus ou

de groupes qui sont « amoindris » dans des médias canadiens<sup>2</sup> lors de quatre éclosions de maladies (ré)émergentes : l'endémie de tuberculose (1970 +), la pandémie d'influenza A, ou « grippe porcine » (H1N1) (2009-2010), l'épidémie de maladie à virus Ebola (2013-2016) et l'épidémie d'infection par le virus Zika (2015-2017). Ces maladies, toutes étiquetées d'« urgence internationale » par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), ont eu une présence épidémiologique différente au Canada, soit une présence endémique (tuberculose), une forte présence épidémique (H1N1), une faible présence (Zika) ou une absence totale (Ebola). Chacune de ces éclosions joue aussi un rôle particulier dans l'imagination collective : la tuberculose évoque l'incapacité humaine de maîtriser une forme de vie ancienne, le H1N1 rappelle qu'un virus peut déstabiliser le monde et causer des désastres internationaux, la maladie à virus Ebola (MVE) évoque la mort, le sang et le mystère et le virus Zika est associé à la souffrance d'un innocent (le nourrisson). Finalement, chaque maladie touche différents groupes qui ont subi le colonialisme et qui sont sujets à la racialisation : des groupes immigrants et autochtones (pour la tuberculose au Canada), les Mexicains (H1N1), des communautés en Afrique de l'Ouest (MVE) et les Brésiliens (fièvre Zika). En analysant l'évolution du récit d'épidémie et des discours d'altérisation communs à ces quatre épidémies très différentes, il est possible d'identifier des tendances générales qui risquent de se reproduire lors d'éclosions subséquentes.

Nous avons récolté des articles publiés par six sources médiatiques : 1) les deux quotidiens canadiens les plus consultés au moment de la collecte (*The Globe and Mail* et *Toronto Star*), 2) une coalition canadienne de journalistes qui publie dans divers médias dans chacune des deux langues officielles du pays (La Presse Canadienne et The Canadian Press) et 3) le média public dans chacune des deux langues officielles du pays (Canadian Broadcasting Corporation [CBC] et la Société Radio-Canada). Les articles ont été recueillis par une recherche dans les bases de données Factiva (pour *The Globe and Mail*, *Toronto Star*, La Presse Canadienne et Canadian Press) et Eureka (pour CBC et Radio-Canada), au moyen des mots-clés suivants : (« Tuberculose » ou « Tuberculosis »), (« H1N1 » ou « swine flu » ou « grippe porcine »), « Ebola » et « Zika ». Puisque l'éclosion d'une maladie peut être l'objet de productions discursives avant d'être étiquetée d'urgence ou de crise, nous n'avons pas fixé une date de début de collecte des données. Ce choix a permis d'explorer les significations données aux épidémies sélectionnées 1) avant la déclaration d'urgence, 2) en période

d'urgence officielle et 3) après la déclaration de la fin d'urgence, le cas échéant. Puisque les données ont été extraites en janvier 2018, nous avons récolté des articles publiés au plus tard le 31 décembre 2017.

Nous avons construit notre échantillon afin qu'il reflète les postures argumentatives les plus diffusées par les médias. Nous avons donc sélectionné des articles de presse et des éditoriaux parce qu'ils font partie du paysage médiatique susceptible d'influencer le lectorat. Même si les éditoriaux peuvent communiquer des postures plus extrêmes qui ne sont pas toujours représentatives des postures de journalistes, nous soulignons la pertinence de les considérer en nous appuyant sur le concept de données d'escortes (Simon et coll., 2017), qui souligne que la mise en circulation d'une publication est une forme de prise de position favorable à son égard et que cet acte contribue à modeler les discours avec lesquels le public interagit. Nous avons limité l'échantillon à une centaine de publications par source de média pour chaque épidémie étudiée, pour un total souhaité de 600 publications par épidémie. Afin d'analyser l'évolution des discours d'altérisation, nous voulions que notre échantillon contienne des articles et des éditoriaux publiés tout au long des éclosions ciblées, et que les sommets de publications qui surviennent après certains événements clés y soient reflétés. Nous avons donc entrepris une collecte randomisée stratifiée. Pour cela, nous avons classé en ordre chronologique toutes les publications sur une même épidémie publiées par une même source médiatique. Nous avons ensuite sélectionné les données à analyser en fonction d'un intervalle fixe, déterminé par la formule  $i = 100/N$ , où  $i$  renvoie à l'intervalle et  $N$  au nombre de publications trouvées dans la base de données qui étaient pertinentes pour notre étude (voir le tableau 2.1). Puisque cet échantillon nous a permis d'étudier les discours les plus diffusés par les médias, il est possible que les journalistes et chroniqueurs ayant le plus publié sur les épidémies y soient surreprésentés.

Nous avons adopté une analyse rhétorique des cadres (Kuypers, 2009 ; Kyriakides, 2017 ; Reese, 2009) qui s'intéresse aux façons dont un problème est présenté. Nous avons utilisé cette démarche pour analyser les récits d'épidémies à l'instar de plusieurs auteurs (Dry et Leach, 2010 ; Gerlach, 2016 ; Monson, 2017) et nous l'avons aussi appliquée aux discours d'altérisation pour étudier les façons dont l'altérité est argumentée (Roy, 2021b). Notre grille d'analyse a considéré six éléments : 1) la date de parution de la publication ; 2) l'épidémie concernée ; 3) les péripéties rapportées ; 4) l'interprétation de la

**Tableau 2.1.** Protocole de collecte de données des articles dans les médias

Épidémie	Médias	Nombre d'articles trouvés dans la base de données	Nombre d'articles retenus pour le calcul de l'intervalle <sup>1</sup>	Intervalle <sup>2</sup>	Échantillon récolté
TB	<i>Globe and Mail</i>	656	341	3	113
	<i>Toronto Star</i>	483	310	3	105
	La Presse canadienne	223	134	1/4	101
	Canadian Press	1 197	829	8	103
	CBC	195	157	1/3	104
	Radio-Canada	74	49	0	49
Sous-total		2 828	1 820	-	575
H1N1	<i>Globe and Mail</i>	787	664	6	111
	<i>Toronto Star</i>	438	404	4	101
	La Presse canadienne	1 084	1 002	10	100
	Canadian Press	5 036	4 114	41	100
	CBC	688	603	6	101
	Radio-Canada	232	226	2	113
Sous-total		8 265	7 013	-	626
Ebola	<i>Globe and Mail</i>	484	314	3	104
	<i>Toronto Star</i>	668	475	4	119
	La Presse canadienne	539	517	5	104
	Canadian Press	1 756	1 566	15	104
	CBC	955	772	7	111
	Radio-Canada	286	277	2	103
Sous-total		4 688	3 921	-	645
Zika	<i>Globe and Mail</i>	100	61	0	61
	<i>Toronto Star</i>	177	104	0	104
	La Presse canadienne	124	116	1/7	101
	Canadian Press	634	569	5	114
	CBC	312	248	2	124
	Radio-Canada	91	87	0	87
Sous-total		1 438	1 185	-	591
Total		17 219	13 939	-	2 437

1. Ce nombre renvoie à la quantité d'articles retenus après le retrait de doublons et après le retrait de ceux qui étaient hors sujet. Un article était jugé hors sujet lorsque moins d'un paragraphe décrivait l'épidémie.

2. Les chiffres entiers renvoient à l'intervalle de *sélection* d'un article dans l'échantillon : par exemple, un intervalle de 2 signifie que 1 article est sélectionné, puis 2 articles sont omis. Quant aux fractions, elles renvoient à l'intervalle de l'omission d'un article pour former l'échantillon : par exemple, un intervalle de 1/3 signifie que nous avons omis 1 article à chaque 3 articles et sélectionné 2 d'entre eux ; un intervalle de 1/4 signifie que nous avons omis 1 article à chaque 4 articles ; et un intervalle de 1/7 signifie que nous avons omis 1 article à chaque 7 articles. Finalement, un intervalle de 0 signifie que le corpus entier est sélectionné pour l'échantillon.

Source : Mélissa Roy.

crise ; 5) les cibles de critiques, d'infériorisation ou d'accusation ; et 6) l'argument justifiant l'altérisation d'un individu. Nous avons ensuite mis en commun les résultats présents dans l'ensemble des éclosions afin d'identifier les tendances qui recoupent les quatre épidémies. Quoique cette démarche évacue les particularités de chaque épidémie (les lecteurs et lectrices pourront trouver une telle analyse dans Roy, 2021a), elle a l'avantage de mettre en relief des dynamiques sociales plus générales qui dépassent une éclosion spécifique et qui pourraient être constatées lors d'épidémies subséquentes ou d'autres types de crises. Notons finalement que les redéfinitions de la crise et de l'altérité mises en lumière par notre analyse ne sont pas nécessairement propres aux médias et qu'elles pourraient aussi être constatées dans les communications des autorités sanitaires ou dans les conversations quotidiennes informelles.

### **Instrumentalisation chronotopique et altérisation**

Notre analyse de la couverture médiatique des éclosions de maladies étudiées a permis d'identifier un récit d'épidémie commun, constitué de trois périodes (voir le tableau 2.2). Nous concevons ces périodes comme des « chronotopes » (Bakhtin, 1982). Bakhtin utilise ce concept, qui se traduit par « espace-temps », dans un sens littéraire pour souligner une fusion des indicateurs spatial et temporel dans un récit. Nous l'employons de façon plus large, comme un outil analytique (Moreau, 2009) qui permet de problématiser la transformation du récit d'épidémie en considérant conjointement la temporalité de la crise et sa proximité perçue. Nous parlerons donc d'une « instrumentalisation chronotopique » pour souligner une (ré)interprétation spatiotemporelle de la crise qui donne lieu à des dynamiques d'altérisation particulières. Le passage d'un chronotope à un autre est constaté lorsque l'interprétation d'événements qui s'inscrivent dans une temporalité donnée change le rapport de proximité relatif à la crise et transforme les dynamiques d'altérisation.

Les sections qui suivent présenteront les trois chronotopes qui caractérisent le récit d'épidémie commun à la tuberculose, au H1N1, à l'Ebola et au Zika. Si chaque chronotope est présenté de façon isolée afin de faciliter les explications, il y a néanmoins des recouvrements et une continuité de discours et de figures d'altérité tout au long de la crise.

**Tableau 2.2.** Résumé des chronotopes

	<b>Chronotope 1 : extériorisation</b>	<b>Chronotope 2 : rapprochement</b>	<b>Chronotope 3 : repli</b>
Tuberculose	Péripéties marquantes Hausse des cas dans des régions du Sud global (1980-2000)	Péripéties marquantes Plateau de cas au Canada/Un patient états-unien voyage à l'international (2000-2010)	Péripéties marquantes Plateau de cas au Canada (2010)
	Principales cibles d'altérisation Immigrants et nouveaux arrivants de pays du Sud global	Principales cibles d'altérisation Professionnels du Nord global	Principales cibles d'altérisation Communautés autochtones
H1N1	Péripéties marquantes Émergence et propagation au Mexique (avril-mai 2009)	Péripéties marquantes Propagation à l'échelle mondiale/deux événements mondiaux : hadj et Jeux olympiques à Vancouver (juin- septembre 2009)	Péripéties marquantes Déploiement de la campagne de vaccination au Canada (septembre 2009+)
	Principales cibles d'altérisation Nouveaux arrivants et travailleurs étrangers mexicains	Principales cibles d'altérisation Personnel médical de santé canadien, politiciens canadiens	Principales cibles d'altérisation Le mauvais patient canadien (anti-vaccin, personnes qui ne respectent pas les directives sanitaires)
Ebola	Péripéties marquantes Émergence et propagation en Afrique de l'Ouest (mars- septembre 2014)	Péripéties marquantes Propagation transcontinentale (septembre-octobre 2014)	Péripéties marquantes Hausse des cas d'Ebola aux États-Unis (octobre 2014+)
	Principales cibles d'altérisation Guinéens, Sierra Leonais et Libériens	Principales cibles d'altérisation Agents douaniers et personnel médical aux États-Unis	Principales cibles d'altérisation Personnel médical canadien et de la « communauté internationale » ; politiciens canadiens; dirigeants de l'OMS)
Zika	Péripéties marquantes Émergence et propagation au Brésil et en Amérique du Sud (janvier-février 2016)	Péripéties marquantes Jeux Olympiques tenus à Rio de Janeiro (mai- août 2016)	Péripéties marquantes Transmissions locales aux États-Unis (septembre 2016)
	Principales cibles d'altérisation Brésiliens	Principales cibles d'altérisation Personnel médical canadien	Principales cibles d'altérisation Citoyens mercantiles et apeurés/désinformés

Source : Mélissa Roy.

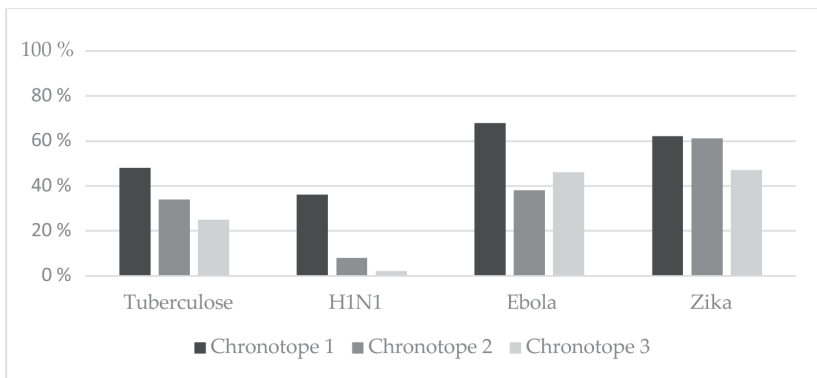
### Chronotope 1 : extériorisation

Dans le premier chronotope, les significations dominantes prennent la forme du récit classique de l'épidémie de maladie (ré)émergente (Ungar, 1998 ; Wald, 2008 ; Washer, 2010). Pour chacune des quatre épidémies, on décrit initialement une maladie qui émerge d'un lieu « tropical » du Sud global (parfois décrit comme « mystérieux » ou « exotique »), dont les habitants racisés vivent plusieurs enjeux (pauvreté, insalubrité, autres épidémies, instabilité politique, etc.) :

[Brazil] is deep in the throes of a massive political and economic crisis; the President is under threat of impeachment and the government's popularity rating does not exceed single digits. (Nolen, Stephanie. *Ground Zero. The Globe and Mail*, 27 février 2016)<sup>3</sup>

Ces enjeux sont souvent présentés comme des faits accomplis, sans égard pour leurs causes sociétales, et ils sont conçus comme des « facteurs de risque » qui rendent ces individus vulnérables à une maladie. La présence d'une épidémie est ainsi normalisée chez ces groupes puisqu'ils vivent d'autres crises (économique, environnementale, sanitaire) ; l'épidémie n'étant qu'un enjeu parmi d'autres, elle ne serait ni exceptionnelle ni surprenante.

Dans ce chronotope, la crise est donc interprétée comme un enjeu lointain et les figures d'altérité sont souvent d'Autres racisés éloignés du soi canadien (voir la figure 2.1).



**Figure 2.1.** Pourcentage de figures infériorisées qui sont des étrangers racisés dans chaque chronotope

Source : Mélissa Roy.

Ceux-ci sont altérés pour leurs « attributs » et par des arguments nationalistes, biosociaux et communo-immunitaires, qui supposent que des groupes racisés dont la nationalité est Autre ont des vulnérabilités, un état de santé et un statut immunitaire qui leur sont propres (Adeyanju, 2010 ; Wald, 2008). La crise est ainsi construite comme un problème éloigné, qui pourrait menacer le soi si le virus ou la bactérie embarquait sur un corps mobile. À cet égard, l'arrivée d'étrangers racisés au Canada est rapportée par 23 % des publications médiatiques parues dans le premier chronotope :

Manuel Martinez arrived from Mexico Monday night and *sailed through Pearson airport without problems or questions* on his way to a job as a farm worker. [...] *The fear isn't for workers here: it's for what an undetected, asymptomatic case of swine flu might do in the crowded bunk houses the workers will be living in all summer as the growing season gets into full swing.* (Taylor, Lesley Ciarula. Seasonal workers raise fears on farms. *Toronto Star*, 29 avril 2009 ; nous soulignons)

Le risque de propagation internationale par la migration sert à argumenter un rapport précarisé aux frontières et à proclamer le danger que posent des individus racisés et d'une autre nationalité, susceptibles de propager les éléments pathogènes de leur pays d'origine et de « nous » rendre malades. Leur capacité migratoire alimente la perception d'un rapprochement de la crise, qui justifie ensuite des discours d'exclusion nationaliste et raciale :

It is terrible enough to hear about the people of our country contracting such horrible diseases when it's out of our control, but to put people at risk when we are in complete control, and with the ability to protect them, seems ridiculous. It is one thing for Canadians to make use of Canadian health care (if perhaps they were to catch TB while travelling, for example); it is quite another to allow an ill non-Canadian into our country to deplete our limited resources. I don't think it is a question of being cruel, heartless or selfish but merely an issue of common sense and safety. Refusing these people would not be shutting ourselves off from the world but rather protecting ourselves from harm. Medical status is not currently a consideration in deciding refugee status, but perhaps it should be. (Protecting ourselves. *The Globe and Mail*, 22 septembre 1999)

Comme l'illustre la citation ci-dessus, cette forme d'exclusion est justifiée, voire normalisée et naturalisée, par des arguments sanitaires et biopolitiques qui proclament l'impératif de protéger la santé de la population chez soi.

Ensuite, dans une deuxième partie de ce premier chronotope, après l'éclosion initiale, lorsque la maladie se propage et que la crise est vécue à une échelle plus large, ces figures racisées sont moins altérisées pour leurs attributs (comme leur nationalité ou les facteurs de risque), que par des arguments qui soulignent leurs « mauvaises actions » :

Because Nepalese heroin smuggler Bikash Rai's condition is very contagious and he refuses to take medication that could cure him, his cell will be fitted with a safety-glass wall and an air-exchange system [...]. Rai tried to spit on staff and was continually overflowing his cell toilet when he arrived. (Auteur inconnu. Tubercular inmate to be isolated in airtight "plastic" cell. *Toronto Star*, 11 juillet 1988)

On passe ainsi d'une altérisation qui essentialise l'altérité d'un étranger racisé, à une autre qui mise sur son indocilité et son irresponsabilité. Le tout s'articule comme si un seuil de tolérance avait été atteint : alors que l'éclosion et la propagation initiale de l'épidémie sont plus ou moins tolérées, expliquées par les « problèmes » propres aux lieux affectés du Sud global qui vulnérabilisent leurs habitants racisés, la persistance de la crise est source de frustration et alimente une accusation plus prononcée qui dénonce les « mauvaises actions » de groupes racisés. Cet accent sur l'agentivité dans les discours d'altérisation prend de l'ampleur dans le deuxième chronotope.

### *Chronotope 2 : rapprochement*

Le deuxième chronotope du récit commun aux quatre épidémies se démarque par une généralisation de la perception du risque posé par la crise, notamment en raison de l'interconnexion mondiale. Les péripéties plus fréquemment rapportées sont : la propagation de la maladie à l'échelle internationale (34 % des articles de ce chronotope), des patients qui voyagent (32 %) ou des rassemblements internationaux, dont ceux sportifs ou religieux (16 %). Ces événements sont interprétés comme des catalyseurs (du moins potentiels) d'une crise épidémique :

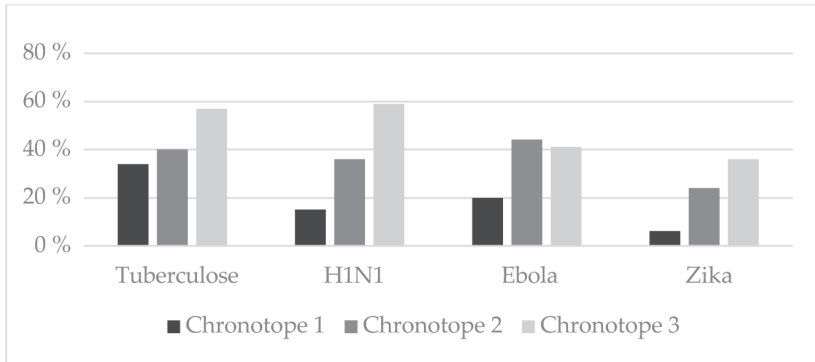
Le hadj, qui aura lieu à la fin novembre cette année, se déroule sur cinq jours dans des conditions de promiscuité propices à la propagation d'un virus. Des appels à l'annulation pure et simple de l'événement ont eu lieu au cours des dernières semaines, y compris au sein du monde musulman. (Auteur inconnu. Le hadj atteint par la grippe A [H1N1], Radio-Canada, 23 juillet 2009)

Dans cette articulation du récit d'épidémie, les plus importantes cibles de critiques personnifient des gouvernements ou des institutions du Nord global, comme des politiciens, le personnel douanier et le personnel médical (voir la figure 2.2).

Si ces individus sont souvent accusés d'incompétence, leurs « mauvaises interventions » sont habituellement interprétées comme le symptôme de failles dans les institutions où ils travaillent (44 % des articles de ce chronotope), comme l'illustre l'exemple suivant :

Duncan, poor and uninsured, did not get all the help his family members said they wanted, and they now question why his care was different in some ways than that of Americans infected with the deadly virus who survived. (Schmall, Emily, Henry, Ray, et Weissert, Will. Questions from the family of Thomas Eric Duncan, only patient treated in US to die of Ebola. Canadian Press, 27 octobre 2014)

Cette critique de figures institutionnalisées est alimentée par le



**Figure 2.2.** Pourcentage de figures infériorisées qui sont institutionnelles et occidentales

Source : MéliSSa Roy.

paradigme de « préparation » (Lakoff, 2017), soit l'idée que le monde occidental devrait pouvoir gérer la maladie, mais que l'insuffisance des interventions, les lacunes dans les efforts de planification, les erreurs humaines et les incompétences engendrent la propagation de la maladie :

We have the tools to treat and prevent tuberculosis, [Richard Long, professor in the department of medicine at the University of Alberta] says[.] We just have to have the will and we have to put the proper resources toward it [...] We should be able to eliminate this disease. (Ogilvie, Megan. A disease of the past still lingers in Canada; Tuberculosis found among homeless, native communities. *Toronto Star*, 30 septembre 2006)

La crise est perçue comme un événement qu'on devrait pouvoir (mieux) contrôler. On suppose qu'on a (ou devrait avoir) les capacités de gérer une épidémie et sa présence, même potentielle, s'explique par des fautes humaines et institutionnelles. Notons aussi que cette incompétence proclamée des institutions se généralise pour dépasser l'épidémie, puisqu'on rappelle d'autres enjeux qui sont conçus comme des faillites sociétales, dont les crises migratoires, économiques ou agricoles. En somme, dans ce deuxième chronotope, on a interprété la crise de façon à exprimer un deuil quant aux capacités des pays du Nord global qui, dit-on, devraient être supérieures.

Pendant, cette attente de préparation n'est pas confiée aux individus habitant dans le Sud global. Leur incapacité perçue de gérer l'épidémie est admise et présentée comme un fait, souvent sans description de l'héritage colonial, économique et politique qui complique le développement de l'infrastructure médicale :

*Illustrant le danger posé par des mesures inadéquates, un homme s'est échappé lundi d'un centre de quarantaine à Monrovia, la capitale du Liberia, et a provoqué la panique à son arrivée dans un marché alimentaire, a rapporté un journaliste de Reuters. (Auteur inconnu. La Banque mondiale critique l'insuffisance de réaction face à l'Ebola. Radio-Canada, 1<sup>er</sup> septembre 2014 ; nous soulignons)*

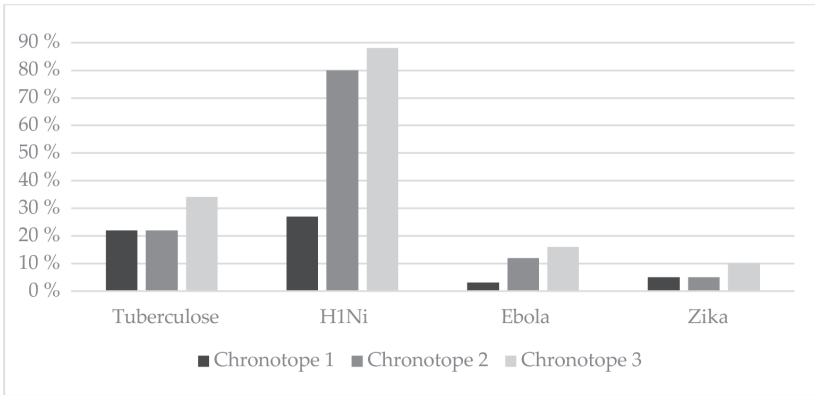
Cette proclamation de l'incapacité du Sud global justifie des interventions étrangères afin de « leur » apporter l'« expertise » occidentale :

And it all could have been prevented if the world community had built a Centre for Disease Control in Africa to look after this disease. It would also have given work and expertise to Africans. (Auteur inconnu. Canada's response to Ebola lacking. *Toronto Star*, 6 octobre 2014)

Quoique, dans ce chronotope, l'altérisation la plus importante sur le plan quantitatif cible des personnes blanches et occidentales, celles racisées du Sud global sont qualitativement plus infériorisées parce qu'on tente de transformer leur « inaptitude » en « caractéristique ». Par contraste, l'incapacité occidentale est jugée « surprenante », voire « exceptionnelle », et on tente d'y parer par la « préparation » (Lakoff, 2017). Par conséquent, l'altérisation privilégiée dans le deuxième chronotope reproduit des relations discriminatoires entre le Nord et le Sud global, puisque le premier est présenté comme le détenteur de l'expertise médicale permettant de gérer l'épidémie. Cet optimisme relatif quant à la compétence occidentale diminue cependant dans le troisième chronotope.

### *Chronotope 3: repli*

Dans le troisième chronotope, aucune des quatre maladies étudiées n'a crû de façon significative au Canada : la tuberculose a atteint un plateau depuis le deuxième chronotope, la campagne de vaccination contre le H1N1 est déployée, il n'y a aucun cas d'Ebola au Canada et aucune augmentation importante de Zika au pays. Néanmoins, des échecs sont perçus : la persistance de la tuberculose est symptomatique de notre incapacité à éliminer cette maladie du pays ; des difficultés dans la mise sur pied de la campagne de vaccination contre le H1N1 montrent que nos réponses sont imparfaites malgré les ressources déployées ; et la présence des fièvres d'Ebola et de Zika aux États-Unis confirme la vulnérabilité des pays occidentaux face aux maladies (ré)émergentes puisqu'ils ne préviennent pas des éclosions sur leur territoire. L'interprétation de péripéties sous l'angle de l'incapacité occidentale change les dynamiques d'altérisation, qui se caractérisent alors par un repli plus prononcé et par la critique d'individus de plus grande proximité. En plus de dénoncer des personnes qui représentent des institutions dites insuffisantes ou inaptes, on critique aussi des citoyens canadiens (voir la figure 2.3).



**Figure 2.3.** Pourcentage de figures canadiennes infériorisées dans chaque chronotope

Source : Mélissa Roy.

Par exemple, lors du H1N1, si les principaux enjeux liés à la campagne de vaccination canadienne ont trait à des problèmes d'approvisionnement, à des embûches bureaucratiques et à l'organisation logistique de la stratégie, il est souligné (dans 19 % des articles de ce chronotope) que des enjeux additionnels pourraient être vécus en raison des comportements de Canadiens « irresponsables », incluant les antivaccinalistes :

[D]espite knowing that 6,000 or more Canadians might be prevented from dying and tens of thousands more prevented from having serious illness, people will concentrate on their own individual risks, with many choosing to remain unvaccinated. This places individuals at risk but also friends, family and loved ones and those who are unable to be vaccinated for one reason or another. (Parry, Vivienne. H1N1 / 6,000 deaths / The pandemic is here. *The Globe and Mail*, 20 juin 2009)

Quant à l'annonce de transmissions locales de la maladie à virus Zika à Miami, on l'utilise pour arguer l'augmentation potentielle d'une crise au Canada. Cette perception s'accompagne d'une dénonciation de citoyens qui s'écartent des valeurs prescrites (24 % des articles de ce chronotope), comme les « mercantiles » critiqués parce qu'ils profitent de la crise ou les « apeurés » accusés de panique morale ou de désinformation :

So companies and entrepreneurs are capitalizing on Zika fears wherever mosquitoes buzz, hawking questionable products like anti-Zika wristbands and promoting all manner of mosquito repellents for people and pets. (Johnson, Linda A. Scammers, bug spray companies capitalizing on Zika fears. Canadian Press, 3 août 2016)

Une telle altérisation n'est pas le propre des épidémies étudiées puisque des groupes sont depuis longtemps critiqués pour leur « irresponsabilité », « égoïsme », « désinformation », etc. Le troisième chronotope se caractérise donc par le renouvellement de l'altérisation de groupes canadiens qui étaient déjà infériorisés, de façon à alimenter des divisions sociales intranationales.

Or, des scripts racistes et coloniaux sont tout de même reproduits dans cette altérisation de figures de plus grande proximité. Dans 16 % des articles publiés dans ce chronotope, des populations canadiennes racisées et ayant subi le colonialisme sont altérisées. Par exemple, quoique la plupart des cas de tuberculose au Canada soient diagnostiqués chez les personnes nées à l'étranger (Agence de la santé publique du Canada, 2022), la couverture médiatique de la dernière décennie interprète l'endémie en misant sur les cas dans les communautés autochtones : 11 % des publications médiatiques de ce chronotope sur la tuberculose abordent des cas de personnes autochtones, contre 0,5 % soulignant que la maladie touche de nouveaux arrivants. Les médias exploitent cette présence de la maladie chez des groupes autochtones pour entretenir un discours de victimisation qui rappelle les multiples problèmes (sanitaires, sociaux, géographiques) vécus par ces populations. Ces enjeux structurels qui découlent de pratiques coloniales sont cadrés comme des « facteurs de risque » et utilisés pour naturaliser la présence de maladies, d'une façon qui distancie davantage ces groupes de la norme pancanadienne :

While TB has retreated since then, poor living conditions in Nunavut have not. The territory has the socio-economic indicators to rival developing nations: Half of all homes are overcrowded or in serious need of repair; 70 per cent of kindergarten pupils go to school hungry; half of the residents qualify for some form of social assistance; about 70 per cent of Nunavummiut smoke. (White, Patrick. Tuberculosis stalks Nunavut, and echoes a painful past. *The Globe and Mail*, 13 décembre 2010)

Nous remarquons aussi une différence dans l'expression de l'altérisation, selon qu'elle cible des groupes blancs ou racisés. Prenons l'exemple de l'infection par le virus Ebola. L'annonce de cas aux États-Unis en octobre 2014 sert à présenter la crise comme une menace imminente pour le Canada. Ce rapprochement perçu du risque se traduit par une plus grande critique de figures plus près du « soi blanc » (52 % des articles publiés dans ce chronotope), notamment le personnel médical occidental, qui est accusé de réaliser des interventions inadéquates ou d'enfreindre les protocoles sanitaires. Les populations en Afrique de l'Ouest sont aussi blâmées, quoique dans une moindre mesure (36 % des articles publiés dans ce chronotope). Cependant, l'attitude oppositionnelle de professionnels de la santé blancs est plus souvent contextualisée, nuancée et justifiée dans la couverture médiatique :

[L]egal experts said there are differences here that could work in Hickox's favour in court: People infected with Ebola are not contagious until they have symptoms, and the virus is not spread through casual contact. [...] President Barack Obama, the nation's top infectious-disease expert and humanitarian groups have warned that overly restrictive measures could cripple the fight against the disease at its source by discouraging volunteers like Hickox from going to West Africa [...]. 'The volunteers are heroes to the people they help, and they are heroes to our own countries. They should be treated like heroes when they return,' Samantha Power, U.S. ambassador to the UN, said in Brussels. (Bukaty, Robert F. Kaci Hickox, Maine nurse defying Ebola quarantine, set for standoff with state. CBC, 30 octobre 2014)

Cette résistance est d'ailleurs parfois utilisée pour les transformer en héros de la « parrhèsia » (Foucault, 2016), qui ont le « courage de la vérité », qui tiennent tête aux autorités et qui défendent leurs droits en luttant contre la panique et l'autoritarisme sanitaire :

She won the right to be free from quarantine (Auteur inconnu. Nurse who defied quarantine attempts after treating Ebola patients is leaving Maine for Oregon. Canadian Press, 10 mars 2015)

Quant à l'opposition d'habitants racisés en Afrique de l'Ouest, les publications médiatiques l'expliquent rarement et la décrivent

habituellement à partir du point de vue de journalistes et d'humanitaires blancs :

Teams will also have to overcome the fear and mistrust that's clouded West Africa throughout the epidemic. Ebola fighters have struggled to counteract rumours and misunderstandings, with some people blaming or even attacking health workers, who they accuse of infecting them on purpose. Many people in West Africa have also avoided clinics and hospitals out of fear of contracting Ebola. (Yang, Jennifer. Measles the latest threat to Ebola-ravaged West Africa. *Toronto Star*, 12 mars 2015)

Ce type de discours passe sous silence l'ancrage sociopolitique des résistances en Afrique de l'Ouest, qui s'inscrivent souvent dans une critique de pouvoirs néocoloniaux associés au dispositif médical (Dozon, 2017 ; Fairhead, 2016) : alors qu'on aurait pu les décrire comme des « activistes » qui luttent contre le dispositif colonial, on transforme les habitants racisés en Afrique de l'Ouest en types « dangereux », « violents » et « indociles » qu'il faut discipliner pour protéger la santé d'autrui.

Bref, dans le troisième chronotope, des péripéties servent à exposer l'imminence du risque d'épidémie et à justifier l'accusation de figures plus près du « soi blanc ». Or, l'altérisation de groupes blancs qui prédomine dans ce chronotope ne remplace pas les dynamiques d'altérisation raciale, qui persistent à partir d'autres angles argumentatifs. Entre autres, nous remarquons une superposition des figures de l'Autre racisé, de l'étranger (chronotope 1), du vulnérable et de la victime (chronotopes 1 et 3), de l'inapte (chronotope 2) et de l'indocile (chronotopes 1 et 3).

### *L'incontournable COVID-19*

L'instrumentalisation chronotopique notée dans le récit médiatique commun à la tuberculose, au H1N1, à l'Ebola et la Zika est aussi constatée dans les articles de presse sur la pandémie de COVID-19. Au début de l'éclosion, lorsque la maladie est surtout présente en Chine et dans quelques pays géographiquement éloignés du Canada (entre décembre 2019 et février 2020), l'événement était interprété comme le produit de pratiques « chinoises » et d'enjeux vécus en Chine (Labbé et coll., 2022), comme l'exemplifie l'expression « Kong flu » utilisée par

Donald Trump (*Los Angeles Times*, s. d.). Un marché à ère ouverte a été identifié comme la source de l'apparition de la maladie en raison de contacts inter-espèces (Desmarais et coll., soumis) et des discours d'insalubrité entourant l'alimentation chinoise ont proliféré et se sont généralisés. Ils ont été projetés sur des immigrants au Canada qui ont été victimes d'exclusion sociale (Derworiz, 2020 ; Little, 2020), réanimant ainsi la violence et le racisme anti-asiatique (Eichelberger, 2007 ; Guo et Guo, 2021 ; Ironstone et Bird, 2020). Ensuite, en mars 2020, alors que le nombre de cas augmentait dans le monde et que des mesures sanitaires exceptionnelles étaient imposées à l'échelle mondiale, la crise était interprétée comme le produit de fautes de professionnels qui représentent des institutions ou des gouvernements du Nord global, qui sont insuffisamment préparés (Martell et Warburton, 2020 ; Morgan, 2020). Finalement, au moment de la rédaction de ce chapitre, alors que la crise épidémique dure depuis plus de deux ans et qu'on déploie des mesures d'inoculation depuis près d'un an, nous témoignons d'un repli et d'une critique de l'irresponsabilité de groupes canadiens divers (antivaccinalistes, anti-masques, Farfadaas, les vedettes et « influenceurs », Convoi de la liberté, etc.) qui enfreignent les prescriptions et règlements sanitaires (Labbe et coll., 2022 ; Miller, 2020 ; Noël, 2021 ; Paré, 2022 ; Rieger, 2020 ; Roy et Gandsman, 2023).

Nous n'avons pas mené une recherche systématique qui mettrait en lumière la reproduction de dynamiques raciales dans cette accusation de groupes canadiens pendant les deuxième et troisième chronotopes du récit de la COVID-19. Rappelons cependant que notre analyse du récit commun à la tuberculose, au H1N1, à l'Ebola et la Zika montre que même si des groupes blancs sont davantage infériorisés sur le plan quantitatif, la reproduction de dynamiques d'exclusion raciale, ethnique et culturelle peut être notée lorsqu'on compare les arguments d'altérisation déployés selon le groupe ciblé. À cet égard, puisqu'il est souligné que des groupes racisés sont moins sujets à être vaccinés contre la COVID-19 (Shearn et Korkcow, 2023), de futures recherches devraient comparer les façons dont l'opposition aux mesures sanitaires et l'hésitation à la vaccination sont cadrées selon l'appartenance raciale.

Qui plus est, une particularité semble apparaître avec la COVID-19. Nous remarquons un possible retour à une accusation racisée et extériorisée, qui est notamment lancée à des figures chinoises parce que l'hypothèse que la maladie se serait échappée d'un laboratoire à Wuhan est alors jugée de plus en plus plausible (Maxmen et Mallapaty,

2021). Si cette altérisation prenait une place importante dans la couverture médiatique, elle marquerait le passage à un quatrième chronotope, qui n'est pas constaté pour les crises étudiées dans ce chapitre. L'apparition de ce quatrième chronotope avec la COVID-19 pourrait s'expliquer par une « fatigue » (Joffe, 2011) généralisée de la COVID-19 parce que l'état de crise perdure depuis plusieurs années. Cette complaisance pourrait atténuer le risque perçu chez soi, alimentant un rapport à la crise qui est semblable à celui du premier chronotope, nourrissant ainsi une altérisation racisée et extériorisée. Ces constatations demeurent cependant inexplorées par une démarche scientifique et des recherches éventuelles devront analyser comment l'évolution chronotopique du récit de la COVID-19 renouvelle l'articulation du racisme tout au long de la pandémie.

## Conclusion

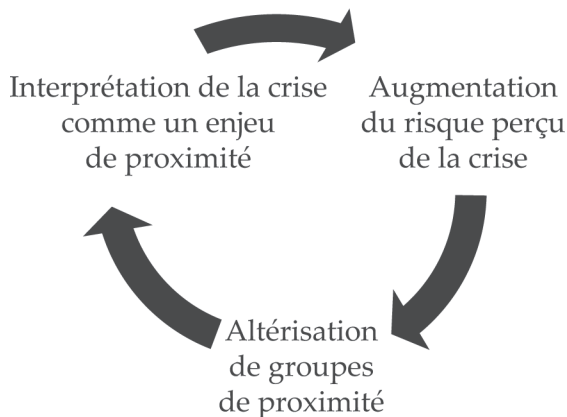
L'histoire montre que les épidémies sont depuis longtemps instrumentalisées pour réitérer des commentaires préexistants, qui vont au-delà de l'événement concerné (Fabre, 1998 ; Nelkin et Gilman, 1992). Nous avons utilisé le concept d'instrumentalisation chronotopique pour souligner que les réinterprétations de la crise prennent appui sur un continuum spatiotemporel, qui s'étend de l'impression d'une menace éloignée à la perception d'un risque chez soi, et à l'interprétation d'un problème réel et actuel. Ainsi, au gré du développement d'une épidémie, les publications médiatisées utilisent différentes informations sur une éclosion pour progressivement interpréter la crise comme un problème qui se rapproche du soi, même si la maladie en question est absente (Ebola), même si elle est presque absente (Zika), ou même si son incidence est relativement stable (tuberculose).

Cette réinterprétation spatiotemporelle de la crise entretient des dynamiques d'altérisation particulières, caractérisées par le passage de la critique d'un Autre à un autre. L'impression d'une menace lointaine donne lieu à l'altérisation d'étrangers racisés très distancés du soi canadien blanc, dont les caractéristiques essentielles causent la crise et les pratiques inadéquates la propagent. Ensuite, la construction d'une crise potentielle chez soi alimente un rapprochement des figures d'altérité, qui sont souvent des individus qui personnifient les institutions « incompétentes » de pays du Nord global. Enfin, la réinterprétation de la menace comme un enjeu de proximité s'associe à l'altérisation de groupes canadiens hétérogènes, dont certains sont

racisés, habituellement déjà infériorisés dans la sphère publique et potentiellement tenus responsables de crises diverses.

Par cette évolution de l'altérisation, la menace que pose la crise est confirmée puisqu'on identifie progressivement des groupes concrets de proximité qui en sont responsables et qui peuvent causer d'autres crises en raison de leurs caractéristiques ou pratiques indésirables. Un cycle de la perception de la crise est ainsi entretenu : la croissance du risque perçu de l'épidémie entraîne l'altérisation de figures de plus grande proximité, et ce rapprochement d'Autres considérés comme coupables entérine la proximité perçue de la crise (voir la figure 2.4).

Dans ce chapitre, nous avons montré que même si l'Autre devient autre tout au long de l'épidémie et même si l'accusation de groupes blancs prédomine sur le plan quantitatif dans les deux derniers chronotopes, le racisme, qui est très explicite au début de la crise, ne disparaît pas, mais se voit renforcé à l'aide d'autres arguments (Barker, 1981). Au gré du développement du récit d'épidémie, l'expression du racisme se constate davantage dans une utilisation différente des discours d'altérisation selon la race du groupe qu'ils ciblent. Dans le deuxième chronotope, on est surpris de la difficulté qu'éprouvent des groupes blancs à gérer l'épidémie, mais on admet l'incapacité de groupes racisés. Dans le troisième chronotope, les publications médiatisées décontextualisent l'opposition de groupes racisés et critiquent leur indocilité, alors que la prise en compte de l'expérience et de l'interprétation des groupes résistants blancs mène parfois à leur héroïsation. L'expression du racisme devient ainsi plus



**Figure 2.4.** Cycle de la perception d'une crise

Source : Mélissa Roy

subtile : les discriminations et les dynamiques racisées peuvent être invisibilisées par le rapprochement et la multiplication des cibles d'altérité (qui incluent aussi des groupes blancs et occidentaux), et par l'apparition d'arguments d'altérisation à prétention a-raciale, qui n'abordent pas explicitement la race, l'ethnicité ou la nationalité et qui critiquent plutôt des *pratiques* (Singh, 2018). L'étude des articulations subtiles, normalisées et banalisées du racisme en temps de crise est donc une importante piste de recherche à suivre.

## Notes

1. L'altérisation correspond à la production de frontières de différenciation qui construisent des catégories sociales, identitaires et morales (Kastoryano, 2010 ; Lamont et Fournier, 1992).
2. Notre thèse s'est appuyée sur un corpus de données diversifiées : des articles publiés par des médias canadiens ; des publications diffusées par le gouvernement du Canada, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), Médecins Sans Frontières et la Croix-Rouge ; des commentaires publiés sur des forums de discussion en ligne ; et des films de fiction sur les épidémies. Dans ce chapitre, nous n'analysons que les publications médiatiques parce qu'il s'agit du seul corpus qui répond aux deux critères suivants : 1) il est assez grand pour permettre l'analyse de l'évolution des discours ; et 2) les dates de publication sont connues, ce qui permet d'analyser l'évolution des dynamiques d'altérisation en tenant compte des changements qui s'opèrent lors d'événements marquants. Notons d'ailleurs que les médias traditionnels demeurent l'une des principales sources d'information médicale consultée par le public en temps d'épidémie et qu'ils peuvent influencer les perceptions publiques de crises sanitaires (Rousseau et coll., 2015 ; Valente et coll., 2020).
3. Puisque nous avons effectué une analyse transversale du récit d'épidémie commun à quatre éclosions, les extraits sélectionnés pour illustrer les arguments sont représentatifs des discours sur toutes les épidémies étudiées.

## Bibliographie

- Adeyanju, C. T. (2010). *Deadly fever: Racism, disease and a media panic*. Halifax et Winnipeg : Fernwood Publishing.
- Agence de la santé publique du Canada. (2022). *Tuberculose : Surveillance*. <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/tuberculose/surveillance.html>
- Alcades, P. (2009). *Dread: How fear and fantasy have fueled epidemics from the Black Death to avian flu*. Philadelphie : Public Affairs.
- Atlani-Duault, L., Mercier, A., Rousseau, C., Guyot, P., et Moatti, J. P. (2015). Blood libel rebooted: Traditional scapegoats, online media, and the H1N1 epidemic. *Cultural Medical Psychiatry*, 39(1), 43-61.

- Atlani-Duault, L., Ward, J. K., Roy, M., Morin, C., et Wilson, A. (2020). Tracking online heroisation and blame in epidemics. *The Lancet Public Health*, 5(3), E137-E138.
- Augé, M., et Herzlich, C. (dir.) (1994 [1984]). *Le sens du mal : anthropologie, histoire, sociologie de la maladie*, 4<sup>e</sup> éd. Paris : Éditions des Archives contemporaines.
- Bakhtin, M. M. (1982). Forms of time and of the chronotope in the novel. Dans Holquist, M. (dir.), *The dialogic imagination: Four essays* (p. 84-258). Austin et Londres : University of Texas Press.
- Barker, M. (1981). *The new racism: Conservatives and the ideology of the tribe*. Londres : Junction Books.
- Blumberg, B. S. (1992). Hepatitis B virus and the carrier problem. Dans Mack, A. (dir.), *In time of plague: The history and social consequences of lethal epidemic diseases* (p. 91-110). New York et Londres : New York University Press.
- Brandt, A. M. (1992). AIDS and metaphor. Dans Mack, A. (dir.), *In time of plague: The history and social consequences of lethal epidemic diseases* (p. 79-90). New York et Londres : New York University Press.
- Crawford, R. (1994). The boundaries of the self and the unhealthy other: Reflections on health, culture and AIDS. *Social Science & Medicine*, 38 (10), 1347-1365.
- Derworiz, C. (2020, 27 février). 'Support them or lose them': Chinatowns across Canada grapple with coronavirus fears. *Global News*.
- Desmarais, C., Roy, M., Nguyen, M. T., et Rousseau, C. (soumis). When disgust becomes a symptom of racism. Analysis of purity discourses on social media in India, France and United States of America during the COVID-19 pandemic. *Medical Anthropology*.
- Dionne, K. Y., et Türkmen, F. F. (2020). The politics of pandemic othering: Putting COVID-19 in global and historical context. *International Organization*, Cambridge University Press, 74(S1), 212-230.
- Douglas, M. (1992). *Risk and blame: Essays in cultural theory*. New York : Routledge.
- Dozon, J.-P. (2017). *La vérité est ailleurs : complots et sorcellerie*. Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme.
- Dry, S., et Leach, M. (dir.) (2010). *Epidemics: Science, governance and social justice*. Londres : Routledge.
- Eichelberger, L. (2007). SARS and New York's Chinatown: The politics of risk and blame during an epidemic of fear. *Social Science & Medicine*, 65 (6), 1284-1295.
- Fabre, G. (1998). *Épidémies et contagions : l'imaginaire du mal en Occident*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Fairhead, J. (2016). Understanding social resistance to the ebola response in the forest region of the republic of Guinea: An anthropological perspective. *African Studies Review*, 59(3), 7-31.

- Farmer, P. (2006). *AIDS and accusations: Haiti and the geography of blame*. Berkeley et Los Angeles : University of California Press.
- Foucault, M. (2016). *Discours et vérité* précédé de *La parrêsia*. Paris : Vrin.
- Garlin-Politis, F., Roy, M., Ward, J., et Atlani-Duault, L. (soumis). Distorting and reinjecting: The laundering of anti-semitism on “cliquey networks” during the COVID-19 pandemic.
- Gerlach, N. A. (2016). From outbreak to pandemic narrative: Reading newspaper coverage of the 2014 Ebola epidemic. *Canadian Journal of Communication*, 44(4), 611-630.
- Girard, R. (1982). *Le bouc émissaire*. Paris : Grasset et Fasquelle.
- Guo, S., et Guo, Y. (2021). Combating anti-Asian racism and xenophobia in Canada: Toward pandemic antiracism education in post-COVID-19. *Beijing International Review Education*, 3 (2), 187-211.
- Ironstone, P., et Bird, G. (2020). Our COVID conjuncture: Critical essays on the pandemic. *Topia: Canadian Journal of Cultural Studies*, 41(automne), 5-10.
- Joffe, H. (2004). *Risk and “the Other”*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Joffe, H. (2011). Public apprehension of emerging infectious diseases: Are changes afoot? *Public Understanding of Science*, 20(4), 446-460.
- Kastoryano, R. (2010). Codes of otherness. *Social Research: An International Quarterly*, 77(1), 79-100.
- Kuypers, J. A. (2009). Framing analysis from a rhetorical perspective. Dans D’Angelo, P. D., et Kuypers, J. A. (dir.), *Doing news framing analysis: Empirical and theoretical perspectives* (p. 286-311). New York : Routledge.
- Kyriakides, C. (2017). Words don’t come easy: Al Jazeera’s migrant-refugee distinction and the European culture of (mis)trust. *Current Sociology*, 65(7), 933-952.
- Labbé, F., Pelletier, C., Bettinger, J. A., Curren, J., Graham, J. E., Greyson, D., MacDonald, N. E., Meyer, S. B., Steenbeek, A., Xu, W., et Dubé, È. (2022). Stigma and blame related to COVID-19 pandemic: A case-study of editorial cartoons in Canada. *Social Science & Medicine*, 296, 114 803.
- Lakoff, A. (2017). *Unprepared: Global health in a time of emergency*. Oakland : University of California Press.
- Lamont, M., et Fournier, M. (dir.) (1992). *Cultivating differences symbolic boundaries and the making of inequality*. Chicago : The University of Chicago Press.
- Little, S. (2020, 20 mai). Coronavirus: Vancouver’s Chinatown hit with more racist graffiti. *Global News*. <https://globalnews.ca/news/6966505/coronavirus-vancouver-chinatown-racist-graffiti/>
- Los Angeles Times*. (s. d.). Trump calls coronavirus « the Chinese virus ». [Enregistrement audiovisuel YouTube] <https://www.youtube.com/watch?v=0pjsx94m8qA>
- Martell, A., et Warburton, M. (2020, 9 mars). Roughly 55 million N95 masks in Ontario expired before coronavirus hit. *Global News*. <https://globalnews.ca/news/6651402/ontario-coronavirus-masks-medical-supplies-expired/>

- Maxmen, A., et Mallapaty, S. (2021, 8 juin). The COVID lab-leak hypothesis: What scientists do and don't know. *Nature*.
- Mayor, E., Eicher, V., Bangerter, A., Ingrid, G., Clémence, A., et Green, E. G. T. (2013). Dynamic social representations of the 2009 H1N1 pandemic: Shifting patterns of sense-making and blame. *Public Understanding of Science*, 22(8), 1011-1024.
- Miller, B. L. (2020). Science denial and COVID conspiracy theories: Potential neurological mechanisms and possible responses. *JAMA: the Journal of the American Medical Association*, 324(22), 2255-2256.
- Monson, S. (2017). Ebola as African : American media discourses of panic and otherization. *Africa Today*, 63(3), 2-27.
- Moreau, N. (2009). *Entre mémoire vive, connexion et récit-projet : une analyse sociologique du rapport au temps chez les individus « dépressifs »* [Thèse de doctorat]. Université du Québec à Montréal.
- Morgan, G. (2020, 3 avril). Comment : Canada among world's least prepared for COVID-19. *Times Colonist*.
- Nelkin, D., et Gilman, S. L. (1992). Placing blame for devastating disease. Dans Mack, A. (dir.), *In time of plague : The history and social consequences of lethal epidemic diseases* (p. 39-56). New York et Londres : New York University Press.
- Noël, B. (2021). Antivaccins : le doute à forte dose. Radio-Canada (11 février 2021). <https://ici.radio-canada.ca/recit-numerique/1838/antivaccins-trump-complot-pandemie-quebec>
- Paré, É. (2022, 6 janvier). L'affaire Sunwing, début de la fin pour les influenceurs ? *Le Devoir*.
- Reese, S. D. (2009). Finding frames in a web of culture: The case of the war on terror. Dans D'Angelo, P., et Kuypers, J. A. (dir.), *Doing news framing analysis empirical and theoretical perspectives* (p. 17-42). New York : Routledge.
- Reitmanova, S., Gustafson, D., et Rukhsana, A. (2015). « Immigrants can be deadly » : Critical discourse analysis of racialization of immigrant health in the Canadian press and public health policies. *Canadian Journal of Communication*, 40(3), 471-487.
- Rieger, S (2020, 28 novembre). Anti-mask protests show need for better public health messaging, Calgary researcher says. CBC. <https://www.cbc.ca/news/canada/calgary/anti-mask-rally-calgary-1.5820904>
- Rousseau, C., Moreau, N., Dumas, M.-P., Bost, I., Lefebvre, S., et Atlani-Duault, L. (2015). Public media communications about H1N1, risk perceptions and immunization behaviours: A Quebec-France comparison. *Public Understanding of Science*, 24(2), 225-240.
- Roy, M. (2021a). *Parler d'épidémies : la normativité discursive de l'altérisation dans les récits de la tuberculose, d'H1N1, d'Ebola et du Zika* [Thèse de

- doctorat, Université d'Ottawa]. <https://ruor.uottawa.ca/server/api/core/bitstreams/743541b4-991b-4dd7-8178-0d13ba5af32e/content>
- Roy, M. (2021b). « Ils sont terrifiés par la médecine occidentale ». Analyse des cadres accusatoires dans les médias sociaux entourant les pratiques funéraires traditionnelles lors d'Ebola. *Recherches en sciences sociales sur Internet*, 10. <http://journals.openedition.org/reset/3190>
- Roy, M., et Gandsman, A. (2023). Polarizing figures of resistance during epidemics: A comparative frame analysis of the COVID-19 Freedom Convoy. *Critical Public Health*, 33(5), 788-802.
- Roy, M., Moreau, N., Rousseau, C., Mercier, A., Wilson, A., et Atlani-Duault, L. (2020). Ebola and localized blame on social media: Analysis of Twitter and Facebook conversations during the 2014-2015 Ebola epidemic. *Culture, Medicine, and Psychiatry*, 44(3), 56-79.
- Shearn, C., et Krockow, E. M. (2023). Reasons for COVID-19 vaccine hesitancy in ethnic minority groups: A systematic review and thematic synthesis of initial attitudes in qualitative research, *SSM - Qualitative Research in Health*, 3 (juin 2023). <https://doi.org/10.1016/j.ssmqr.2022.100210>
- Simon, J., Toullec, B., Badouard, R., Bigey, M., Compagno, D., Mercier, A., Pignard-Cheynel, N., et Sebbah, B. (2017). L'influence des discours d'accompagnement sur le partage social. Identifier et analyser les discours d'escorte sur Twitter. Dans Wigham, C. R., et G. Ledegen, G. (dir.), *Corpus de communication médiée par les réseaux : construction, structuration, analyse* (p. 140-152). Paris : L'Harmattan.
- Singh, V. (2018). Myths of meritocracy: Caste, karma and the new racism, a comparative study. *Ethnic and Racial Studies*, 41(15), 2693-2710.
- Tomes, N. (2002). Epidemic entertainments: Disease and popular culture in early-twentieth-century America. *American Literary History*, 14(4), 625-652.
- Ungar, S. (1998). Hot crisis and media reassurance: A comparison of emerging diseases and Ebola Zaire. *British Journal of Sociology*, 49(1), 36-56.
- Valente, P. K., Morin, C., Roy, M., Mercier, A., et Atlani-Duault, L. (2020). Sexual transmission of Zika virus, on Twitter: A depoliticised epidemic. *Global Public Health*, 15 (11), 1689-1701.
- Wald, P. (2008). *Contagious: Cultures, carriers, and the outbreak narrative*. Durham et Londres : Duke University Press.
- Washer, P. (2010). *Emerging infectious diseases and society*. New York : Palgrave Macmillan.

## Gestion de crise et colonialité du pouvoir : réhumaniser nos relations avec le monde ?

---

Jeanne-Marie Rugira et Maïka Sondarjee

Une crise, réelle ou non, est toujours annoncée pour le continent africain. On s'inquiète toujours pour les pays d'Afrique, plutôt que de constater avec satisfaction une réalité objectivement encourageante. La pandémie de COVID-19 a mis en lumière l'ampleur de cette colonialité des discours occidentaux et de la dévalorisation de l'expertise et de la pensée africaines. En effet, malgré l'hécatombe dans les pays occidentaux, les médias internationaux s'inquiétaient systématiquement pour les pays africains, perpétuant ainsi un afropessimisme<sup>1</sup>.

Le chercheur David Mwambari soulignait en avril 2020 que la déroute de l'Occident face à la pandémie de COVID-19 pourrait contribuer à décoloniser les esprits. Cette crise représenterait une opportunité pour les différents peuples africains de se voir différemment, mais aussi pour le monde de percevoir le continent africain comme un partenaire dans la recherche de solutions aux crises internationales. Mwambari (2020) croyait également que plusieurs Africains se sont rendu compte de leur potentiel et du besoin de cesser d'importer des « sauveurs étrangers de l'Occident » pour régler leurs problèmes. La crise pourrait donc nous donner un point d'ancrage pour réhumaniser nos relations sociales et revoir notre relationalité entre nations et entre humains. Elle pourrait être un point de rupture qui cesserait de placer l'Occident au centre de la production de savoir, et pourrait nous pousser à considérer (tous) les humains comme des partenaires dans la gestion de ce monde qui nous est commun.

Le point de départ méthodologique de notre chapitre est une revue de presse de la couverture médiatique à propos de la crise de la COVID-19 et du continent africain. Cette revue de presse de 40 articles a été réalisée grâce à un échantillonnage aléatoire effectué dans des médias en ligne occidentaux (France, Grande-Bretagne, Canada, États-Unis) entre le 1 mai et le 1 juin 2020, à partir du site de nouvelles colligées de Google News. Nous avons choisi ces articles par des associations de mots-clés, en français et en anglais, tels qu'« Afrique<sup>2</sup> » (ou des noms de pays africains individuels), avec « COVID », « coronavirus » et « pandémie ». La lecture de ces articles nous permet d'interpréter une partie des discours médiatiques occidentaux à propos du continent africain en début de crise. Cette recherche empirique exploratoire nous permet ensuite d'ouvrir une discussion théorique sur la justice épistémique, les théories postcoloniales, la philosophie africaine, ainsi que la décolonisation de la pensée et des imaginaires. En plus de la littérature scientifique, nous utilisons des articles d'analyse écrits dans des médias publics et des blogues, afin de ne pas nous limiter aux sphères de production de connaissance usuellement reconnues dans les universités occidentales. Cela nous permet d'amplifier des recherches et des observations faites par des activistes et des observateurs habitant sur le continent africain. Étant basées au Canada, nous n'avons pas eu un accès privilégié aux différentes gestions de crise dans les pays africains ; c'est pourquoi notre analyse se concentre sur le discours. En bref, cette recherche aide non seulement à penser la déconstruction des savoirs occidentaux dans la gestion de crise, mais à réfléchir à la refonte de notre rapport au monde.

### **Chronique d'une crise annoncée**

Dès le début de la pandémie de COVID-19, les médias occidentaux se sont inquiétés de l'arrivée du virus en Afrique. Une catastrophe est annoncée dès le début de la crise, sur une panoplie de tribunes. Il est établi que si la crise est tellement catastrophique et la réponse si désorganisée dans les pays d'Europe et d'Amérique du Nord, elle sera forcément plus redoutable dès qu'elle atteindra le continent africain. Dès la fin janvier 2020, un média français, *L'Express*, explique que si, aujourd'hui, le virus touche des pays « pouvant faire face à une urgence sanitaire », alors une « extension à l'Afrique fait redouter le pire » (Parant, 2020).

Voici quelques exemples de titres alarmistes sur la supposée arrivée catastrophique de la crise en terre d’Afrique :

- Virus chinois : le scénario catastrophe d’une contamination en Afrique (Parant, *L’Express*, 31 janvier 2020)
- Coronavirus : l’Afrique, bombe à retardement (Léauthier, *Marianne*, 20 mars 2020)
- Coronavirus : « Mortalité possible de 10 % et infection effrayante des soignants » en Afrique (Tilouine, *Le Monde*, 20 mars 2020)
- Coronavirus en Afrique : l’évolution « dramatique » de la pandémie dans un continent mal armé (Sud-Ouest et AFP, 27 mars 2020)
- Pandémie. L’Afrique en première ligne face au coronavirus (de Miramon, *L’Humanité*, 1<sup>er</sup> avril 2020)
- Africa meets pandemic with violence, confusion (Sperber, *Foreign Policy*, 2 avril 2020)
- Confinement impossible, manque de lits... l’Afrique particulièrement vulnérable au coronavirus (Bock, *Europe 1*, 3 avril 2020)
- Coronavirus : « La vague arrive en Afrique, et cela peut être une catastrophe » (Terrel, *Europe 1*, 6 avril 2020)
- Coronavirus an “existential threat” to Africa and her crowded slums (Sanderson, *The Conversation*, 9 avril 2020)
- Coronavirus en Afrique : 4 questions sur une catastrophe redoutée (Pierre et AFP, *RTL*, 15 avril 2020)

Cette peur de l’arrivée du virus sur le continent africain atteignait également les institutions de recherche et les organisations internationales. Le 22 février 2020, avant l’adoption des mesures sanitaires par la plupart des pays (dans le Nord comme dans le Sud), le directeur général de l’Organisation mondiale de la Santé (OMS), Tedros Adhanom Ghebreyesus, faisait part de ses craintes relatives à l’arrivée du virus en Afrique. À l’occasion d’une réunion d’urgence avec les ministres de la Santé des pays de l’Union africaine à Addis-Abeba en Éthiopie, il a affirmé qu’un désastre sur le continent serait l’un des plus grands risques de la crise à venir : « Notre principale préoccupation demeure le risque que la COVID-19 se propage dans des pays dont les systèmes de santé sont plus fragiles. » À ce moment de la crise, le virus se propageait déjà en Europe, mais un seul cas avait été détecté en Afrique.

Plus tard, le 27 mars 2020, il implorait la communauté internationale de se mobiliser, sans quoi « il y aura nécessairement des millions de morts » sur le continent. De nouveau, il mentionnait le besoin de faire de l’Afrique une « priorité ». Le directeur général de l’OMS appelait ainsi les pays africains à « se réveiller » et à se préparer « au pire » (Djigo, 2020). Selon plusieurs virologues européens et africains, la situation risquait de « se dégrader très rapidement » (Tilouine, 2020).

Le 25 mars 2020, la London School of Hygiene & Tropical Medicine calculait que la plupart des pays d’Afrique subsaharienne auraient atteint 10 000 cas dans les premières semaines de mai. Préoccupée par ces chiffres, l’organisation de recherche reconnue dans le monde de la médecine épidémiologique en appelait à une action concertée pour empêcher une hécatombe sur le continent africain. Les faits ont démontré l’exagération de ces conclusions, puisqu’à la mi-avril, les pays africains *dans leur ensemble* ont atteint la barre des 10 000 cas (mais pas individuellement).

À la mi-mai 2020, le nombre de contaminations sur le continent s’élevait à seulement 70 000 selon l’agence de santé publique de l’Union africaine (Rich, 2020). Au même moment, la barre du million de cas était déjà bien dépassée sur le continent européen et aux États-Unis. Pourtant, les journalistes, analystes et chroniqueurs occidentaux continuaient de s’inquiéter davantage pour l’Afrique. Le Dr Éric Cheysson, président de l’association humanitaire La Chaîne de l’espoir, abondait dans le même sens en affirmant ceci : « Si, pour l’instant, le continent est moins touché que l’Europe ou l’Asie, l’arrivée prochaine du pic de l’épidémie pourrait avoir des conséquences dramatiques. » (Terrel, 6 avril 2020)

Dans ces différents pronostics, les capacités des pays africains à faire face à la crise ont été largement sous-évaluées. Les gouvernements africains ont été accusés de ne pas faire assez de tests, et les chiffres ont été systématiquement qualifiés de sous-estimés en raison du manque de capacités logistiques liées aux tests (Spinney, 28 février 2021). Le journaliste de la BBC Seydina Alioune Djigo expliquait pourtant qu’une des stratégies de plusieurs pays africains a été l’extinction des foyers plutôt que des tests à grande échelle, afin d’éviter le débordement de ses laboratoires. Le journaliste se demandait : « Les récits jetant le discrédit sur les statistiques du continent eu égard à la faible capacité de test ne doivent-ils pas inclure cette nuance ? » (Djigo, 2020). D’ailleurs, plusieurs stratégies alternatives intéressantes ont été tentées dans différents pays (tests groupés, isolation immédiate,

traçage des foyers, etc.), mais on les a systématiquement dévalorisées au profit des solutions occidentales comme les tests à grande échelle (Sondarjee et Rugira, 2020).

La crise, spécialement dans les premiers six mois, n'a donc pas été aussi dommageable qu'on le prédisait, bien au contraire. Plusieurs facteurs expliquent les erreurs des prédictions négatives. Entre autres, le virus est arrivé plus tardivement sur le continent, ce qui a laissé à beaucoup de gouvernements le temps de mettre en place des mesures préventives (Filipi et Wittig, 2020). De plus, dans beaucoup de régions, la densité de population est moins grande et les aéroports sont fréquentés par une moindre variété géographique de personnes (Deluzarche, 2020 ; Javaid et coll., 2020). L'Afrique serait ainsi 10 fois moins prompte que l'Europe à « importer » des cas de COVID-19 de l'international (Gilbert et coll., 2020). La jeunesse de la population expliquerait également en partie le moins grand nombre de morts, puisque le virus est surtout mortel pour les personnes plus âgées (Gauz, 2020).

Au-delà de ces raisons, les discours occidentaux ont souvent minimisé l'expertise de maints pays africains en ce qui a trait à la gestion d'épidémie. Dans les raisons notées expliquant la faible progression de la COVID-19 en Afrique, se trouvent la meilleure planification (Shryock, 2020), la rapidité de la réponse (*The Economist*, 2020) ainsi que des mesures sanitaires et d'interdiction de rassemblement plus strictes (Djigo, 2020), notamment en ce qui a trait à la suppression des vols aériens (Deluzarche, 2020). En entrevue à TV5 Monde, l'économiste sénégalais Felwine Sarr mentionnait le 30 avril 2020 : « Les Occidentaux s'inquiètent pour nous, alors que nous nous inquiétons pour eux. » Il ajoute que lorsque « le monde prédisait le pire, nous étions au travail » (Diallo et Sarr, 2020). Sarr s'indignait alors de cette dévalorisation systématique de l'expertise africaine en lien avec la gestion d'épidémies.

L'expertise marquée de plusieurs pays africains en gestion d'épidémies est la raison principale expliquant que la crise a frappé plus durement des pays comme les États-Unis ou la France que des pays comme le Sénégal ou le Rwanda (Diallo, 2020). Cela nous a d'ailleurs menées à argumenter dès le début de la crise que nous devrions apprendre de l'Afrique plutôt que d'en attendre le pire (Sondarjee et Rugira, 8 juillet 2020).

## Afropessimisme ou le miracle africain

Alors que des observateurs sur le continent et à l'extérieur commençaient à souligner la spécificité des contextes locaux et de l'expertise africaine, beaucoup de médias occidentaux se sont mis à se demander : « pourquoi [...] la crise de la COVID-19 a frappé l'Afrique si différemment ». S'agissait-il d'un miracle ? Pourquoi le continent n'avait-il pas encore été durement touché, alors que les pays occidentaux en pâtissaient gravement ? Le 5 mars 2021, *The Guardian* publiait l'article en version papier « The African Paradox: Why Did Covid Hit it so Differently » qui, comme plusieurs autres articles de médias internationaux, avait de la difficulté à expliquer que la crise ait frappé non seulement différemment, mais moins gravement, les pays africains (Spinney, 2021). Il semblait improbable qu'un continent censément chaotique et appauvri gère mieux le virus. *The Guardian* a éventuellement modifié le tir et le titre de la version Web de l'article est maintenant « What Can we Learn from Africa's Experience of Covid? » Ce titre constitue presque une rupture paradigmatique. Envisager que l'Occident puisse apprendre une leçon de l'Afrique, c'est déjà changer de paradigme en ce qui concerne les rapports entretenus entre l'Occident et le continent africain depuis l'époque coloniale. Mais, malgré le changement de titre, l'objectif de l'article n'était pas de démontrer les capacités de l'Afrique, mais d'*expliquer pourquoi* la crise avait frappé moins durement le continent.

Au contraire des articles défaitistes ou qui associent la gestion africaine à un « miracle », les articles sur les cas occidentaux de gestion de crise reflètent une tout autre attitude. Bien que notre recherche se centre sur les discours sur l'Afrique, il est possible d'illustrer cette différence de traitement dans l'information avec le cas de la Nouvelle-Zélande, pour lequel nous avons lu une quinzaine d'articles dans les mêmes médias occidentaux. Dans ce cas-ci, les médias consultés parlaient plutôt du « contrôle » du gouvernement dans la gestion de la crise (Baker et coll., 2020). Par exemple, des titres incluent « New Zealand has Managed to Dodge a Bullet » (Basu, *The Conversation*, 21 juin 2021), « How New Zealand's Covid Success Made it a Laboratory for the World » (McClure, *The Guardian*, 3 avril 2021) et « Nouvelle-Zélande : la recette de l'optimisme et de la rigueur face à la Covid » (Guichet-Tirao et Tun, *Polynésie 1*, France Info, 24 février 2021). La différence est marquée. Aucun média ne parle du « miracle » de la Nouvelle-Zélande, la saine gestion gouvernementale étant mise en relief.

La journaliste et autrice française Rokhaya Diallo (née à Paris de parents sénégalais et gambien) reproche aux médias occidentaux de préférer évoquer le « futur hypothétiquement horrible du continent que de commenter un présent objectivement encourageant » (Diallo, 2020). En soulignant qu'on ne devrait pas utiliser l'expression « miracle » pour parler de la faible propagation du virus en Afrique, elle ajoute que bien qu'elle ignore ce qui attend le continent africain, il serait temps d'accepter l'idée « qu'il existe sur ce continent de nombreuses personnes éclairées capables de prendre des décisions efficaces, tandis que des pays occidentaux se sont montrés irresponsables » (2020).

Dans le même ordre d'idées, Felwine Sarr (2017) déplore cette tendance à « l'afropessimisme ». Bien sûr, différents pays du continent font face à des problèmes socioéconomiques liés à la pandémie, soit une baisse des investissements étrangers ou une augmentation de la dette ou de l'insécurité (Zahar et Sondarjee, 2021). Mais on note une attitude dans les discours occidentaux : elle s'attend toujours au pire dès qu'il s'agit du continent africain. La persistance de ce questionnement tente notamment d'oublier que plusieurs pays d'Afrique subsaharienne ont dû lutter contre l'épidémie de maladie à virus Ebola depuis 2013. Malgré la fragilité des infrastructures de santé comme des services de santé, les communautés avaient depuis longtemps l'habitude et la maîtrise de la gestion d'épidémies (Rugira et Talbot, 2021). Ainsi, les populations africaines comprennent généralement assez bien et assez rapidement les mesures de santé publique liées à cette gestion. Des mesures telles que la nécessité d'isoler les personnes infectées ou de rechercher leurs contacts pour les mettre en quarantaine n'étaient remises en question nulle part sur le continent. Hervé Hien (2020) rappelle que l'analyse des médias et des experts occidentaux à propos de l'expérience africaine de la pandémie de COVID-19 n'a que très rarement voulu considérer le fait que beaucoup de pays du continent avaient eu à gérer des maladies infectieuses virales comme la fièvre d'Ebola ou la fièvre Zika. Selon lui, des stratégies régionales et sous-régionales avaient été développées pour améliorer la gestion de crise des systèmes de santé africains et les rendre plus résilients face aux menaces sanitaires présentes ou futures (Hien, 2020, p. 146).

Comme en témoigne la D<sup>re</sup> Rosemary Onyibe (Soy, 2020), dès l'apparition de la pandémie, les ressources humaines qui travaillaient sur le dossier de l'éradication de la polio au Nigéria ont été directement réorientées pour éduquer les communautés en lien avec la

crise actuelle. Précisons également que dans beaucoup de ces pays, moins de lourdeurs administratives et bureaucratiques handicapent ou ralentissent les prises de décisions, comparativement à l'Occident. Les écarts entre certaines analyses médiatiques de la pandémie sur le continent africain et la réalité sont donc surprenants. À l'instar d'Eboko, Vidal et Williamson (2020, p. 3), nous affirmons qu'il s'agit d'« un cas d'école » de la prévalence des idées reçues sur les faits : « La difficulté à penser l'Afrique comme un acteur de la marche du monde, au-delà d'un sujet d'observation et d'inquiétude pour ceux qui dictent le tempo de la mondialisation. Il y a là une grande légèreté dans le raisonnement, voire une tromperie ou une paresse intellectuelle. »

### **Colonialité du pouvoir et racisme épistémique**

Cette dévalorisation de l'expertise ou cet afropessimisme a un point d'ancrage plus ancien et plus profond que la crise de la COVID-19. Frantz Fanon (1952) a depuis longtemps décrit le racisme systémique comme une hiérarchie de valeur entre l'humain et le non-humain. Cette ligne arbitraire détermine la zone de l'être et celle du non-être (basées sur des différences raciales socialement construites), cette dernière relevant notamment d'une déficience dans la subjectivité, comme quoi les femmes et les hommes du non-être (notamment en Afrique) ne seraient pas considérés comme des êtres doués de raison, capables de penser et de produire des solutions adéquates aux problèmes que leur pose leur propre existence, comme la gestion d'une pandémie.

Cette hiérarchie racialisée entre ceux qui gèrent la crise de la COVID-19 et ceux qui la subissent est soutenue par ce qu'Anibal Quijano (1991) a appelé la colonialité du pouvoir (*colonialidad del poder*). En se basant notamment sur la définition de Fanon de l'être et du non-être, la colonialité de l'être est une technologie de domination basée sur deux mécanismes : la classification sociale des êtres humains comme des espèces différentes ; et la hiérarchisation racialisée de ces espèces (Maldonado-Torres, 2007). Alors que la xénophobie existait bien avant la colonisation, la colonialité comme hiérarchie sociale de pouvoir liée aux races sociales a changé les relations horizontales de mépris pour en faire des relations verticales basées sur l'attribution raciale.

Cette dépréciation des corps racisés attribuable à la colonialité de l'être leur retire automatiquement leurs capacités de production

de connaissance. Sabelo Ndlovu-Gatsheni explique que les « non-humains » peuvent avoir des instincts, mais pas de connaissances, et que l’Afrique a été réinventée comme un site de « noirceur » privé de connaissances autres que des superstitions (Ndlovu-Gatsheni, 2018, p. 7). Cette dévalorisation épistémique est aussi appelée « racisme épistémique », soit une hiérarchie de domination coloniale attribuant non seulement de la supériorité, mais aussi de l’existence valable, seulement aux connaissances produites par les sujets occidentaux (Grosfoguel, 2012, p. 47). Ainsi, les gouvernements et scientifiques africains arrivaient seconds face à l’expertise occidentale.

Dans le cadre de la crise de la COVID-19, le racisme épistémique est constaté sur deux plans. Premièrement, vu leur déficience épistémique dans la recherche de solutions, on a supposé que la crise allait être plus dommageable sur le continent africain que sur le continent européen. Deuxièmement, au moment de chercher des réponses aux différentes problématiques sanitaires, on les a majoritairement recherchées dans des cercles occidentaux. Si une solution devait être élaborée, elle le serait en Occident, et ce, malgré que les États-Unis et l’Europe aient géré la crise d’abord de manière chaotique (par essais-erreurs), puis égoïste (en s’appropriant les vaccins).

Fait frappant, cette hiérarchisation épistémique ne vient pas d’une déficience du discours ou d’une « incapacité cognitive », mais d’une « déficience des ressources herméneutiques disponibles » (Mbonda, 2020, p. 25). La difficulté à faire entendre les voix de la zone du non-être (Afrique) à la zone de l’être (Occident) vient plutôt du racisme épistémique, soit une auto-attribution de supériorité épistémique de la part des Occidentaux. En effet, dès le début de la crise, on avait testé de nombreuses solutions inventives dans des pays africains, que les discours occidentaux ont immédiatement dévalorisées ou ignorées. Cela vaut pour les tests rapides au Sénégal, les tests d’échantillons de sang groupés au Ghana ainsi que les bienfaits de la tisane d’*Artemisia* tant vantée par le président malgache. D’ailleurs, après l’exposition de cette herbe médicinale traditionnelle à la risée des médias occidentaux, l’OMS a commencé à s’y intéresser pour traiter des symptômes de la COVID-19 seulement lorsque l’institut allemand Max-Planck a confirmé ses avantages (Sondarjee et Rugira, 2020).

Ainsi, on constate que l’Occident s’auto-attribue une « raison impériale » supérieure aux agents épistémiques racialisés (de Sousa Santos, 2014). « Être » devient donc intimement lié au fait de pouvoir

« penser ». Après cinq siècles à « apprendre au monde », les peuples dans la zone de l'être ont désormais de la difficulté à apprendre du reste du monde avec humilité. Cette incapacité d'apprendre, selon Boaventura de Sousa Santos, découle de la suprématie blanche construite avec le colonialisme et l'impérialisme (2014, p. 19). Souvent les inexperts, les non-savants, et donc les non-Blancs, ne peuvent être entendus dans les espaces de production de connaissances (Spivak, 2006).

Cette supériorité épistémique prive le monde d'un riche savoir et de multiples possibilités en gestion de crise. Les « experts internationaux » refusent souvent d'accorder aux experts ou gouvernements africains sur le continent le statut d'agents épistémiques, aptes à raisonner et à bâtir leurs propres solutions (Odoom et Andrews, 2017). Cette colonialité du pouvoir crée toute une typologie coloniale des crises basée sur un racisme épistémique.

Les critiques de la colonialité du pouvoir (et du savoir) se sont accompagnées en Afrique d'appels à la décolonisation de l'esprit, des savoirs, des identités et à une réhumanisation du monde (Mbonda, 2020 ; Ndlovu-Gatsheni, 2018 ; Renault, 2018 ; Sarr, 2017 ; Thiong'o, 2005). La décolonisation de l'esprit ou la décolonisation épistémique ne sont pas des termes qui se limitent à une critique du monde existant ; ils réfèrent à une quête de justice et de liberté épistémiques. Il s'agit de regarder avec plus de lucidité ceux qu'on écoute et ceux qu'on choisit de réduire au silence, afin de revoir nos rapports au monde.

### **La décolonisation des esprits et des imaginaires : un devoir citoyen**

L'expérience vécue depuis le début de la COVID-19 nous permet d'avancer avec Rajeev Bhargava (2013) que les traditions occidentales modernes ont autant besoin de soins que les autres. En effet, en ce début de 21<sup>e</sup> siècle, encore plus avec cette pandémie mondiale et ses conséquences un peu partout sur la planète, on ne peut que témoigner d'un Occident qui tombe nettement de son piédestal (Bhargava, 2013). Il est clair qu'avec cette crise, comme le dit la sagesse populaire, « le roi est nu ». Toutes les failles de notre civilisation sont ainsi révélées au grand jour. Les effets du capitalisme mondialisé sur les inégalités sociales, sur la crise climatique, sur la déstabilisation des sociétés, la spoliation des terres, la déshumanisation des populations plus vulnérables sont absolument dramatiques. Et la chute liée à la pandémie

constitue plus que jamais une invitation à prendre en charge l'urgent et essentiel travail de décolonisation des esprits, des imaginaires et des cultures intellectuelles. Celle-ci sera utile dans la gestion de toutes les crises.

De nos jours, la recherche en sciences humaines et sociales ne peut plus faire l'économie de regarder en face les effets du débarquement de la modernité coloniale dans les pays du Sud global, ainsi que ses conséquences sur le destin des peuples et du monde. Aujourd'hui, l'honnêteté intellectuelle nous invite à nous interroger sur les différentes manières dont « les personnes en dehors de quelques pays qui constitue[nt] le petit groupe de sociétés que nous appelons l'Occident imaginent leur monde et interagissent entre eux et avec le vivant dans leur vie quotidienne » (Bhargava, 2013, p. 41). À la suite de Sarr (2017), Bhargava nous rappelle notre devoir de contribuer à l'excavation des trésors des autres traditions afin de nourrir le monde des visions différentes. Que serait devenu ce monde s'il nous avait été possible de garder la quintessence des différentes cultures locales tout en puisant librement aux sources des traditions critiques et visions du monde issues de l'Asie, de l'Afrique, du Moyen-Orient et de l'Amérique latine ?

En effet, il est temps de révéler les injustices épistémiques qu'ont subies et que subissent encore celles et ceux qui ont été colonisés par l'Occident un peu partout sur la planète et d'ouvrir les yeux sur les conséquences de l'hégémonie intellectuelle occidentale sur la santé des peuples et de la Terre. Reconnaître notre histoire collective ainsi que les répercussions de l'hégémonie occidentale sur l'inégalité des rapports de savoir et de pouvoir constitue aujourd'hui un exercice incontournable (Rachédi, 2021, p. 177) sur le plan théorique, pratique, éthique et politique. À la suite de De Sousa Santos, Lilyane Rachédi (2021) parle d'un incontestable épistémicide qui exige de nous une véritable décolonisation des savoirs pour soutenir des épistémologies plurielles, basées sur la reconnaissance de la valeur et la prise en considération des autres praxis et visions du monde.

À la suite de Bhargava (2013), nous constatons que nous vivons dans un monde en profonde mutation, ce qui fait qu'une nouvelle dynamique est en marche. La relation entre les anciens centres et les anciennes périphéries vit de profonds bouleversements et les centres deviennent pluriels. Dans ce contexte, une quête de justice épistémique et cognitive paraît constituer un horizon prometteur.

### La justice épistémique et cognitive : un horizon des possibles

La justice cognitive reconnaît le droit des différentes formes de savoirs à coexister, mais ajoute que cette pluralité doit aller au-delà de la tolérance ou du libéralisme tout en prônant une reconnaissance active de la nécessité de la diversité. Elle exige la reconnaissance des savoirs non seulement comme méthodes, mais aussi comme modes de vie. La connaissance est considérée comme ancrée dans une écologie des savoirs où chaque savoir a sa place, sa prétention à une cosmologie, son sens comme forme de vie. En ce sens, un savoir ne peut être détaché de la culture comme forme de vie ; il est relié à des moyens de subsistance, à un cycle de vie, à un mode de vie et il détermine les chances de vie (Visvanathan, 2016, p. 50).

L'idée de justice cognitive sensibilise donc non seulement à la pluralité des formes de savoir, mais aussi aux diverses communautés qui cherchent à résoudre les problèmes qui les concernent. Elle propose une imagination démocratique dans une vision du monde sans marché, sans compétition, où la conversation, la réciprocité et la traduction créent des savoirs. Non pas des savoirs experts, mais des amalgames de mémoires collectives, d'héritages, de patrimoines, une heuristique plurielle de résolution de problèmes dans laquelle les citoyens prennent à la fois le pouvoir, le savoir et leur devenir entre leurs mains.

#### *Pour une épistémologie du lien*

À l'instar de l'écrivain sénégalais Felwine Sarr (Diallo, 30 avril 2020), le philosophe Alain Deneault (Guy, 31 mars 2020) affirme que cette pandémie, tout comme les autres crises dans lesquelles nous sommes déjà installés (comme la crise climatique), est liée à des problèmes économiques et relationnels. En effet, comme le proposait le philosophe gabonais Bonaventure Mvé Ondo dans une entrevue accordée au *Point (Afrique)* en juin 2020, s'il y a une solution possible et durable à nos multiples crises actuelles, elle ne pourra qu'être relationnelle et solidaire. C'est dans cette perspective que le professeur Mvé Ondo (2020), convaincu que « l'Afrique s'est toujours distinguée par sa solidarité », a rassemblé autour de lui différents acteurs de la société civile afin de créer une plateforme participative, « Les Masques bleus », en vue d'entreprendre des projets innovants susceptibles de servir l'ensemble du continent. Les crises actuelles nous demandent donc de penser les

relations entre les personnes, entre les nations et entre leurs imaginaires et leurs idées (Rugira et Talbot, 2021). Pour Mvé Ondo, pour faire face à la crise sanitaire et aux problèmes collatéraux qui en émergent, il faut mobiliser tous les acteurs. Il prône une méthode collaborative et citoyenne de recherche de solution, susceptible de mobiliser l'intelligence collective. Dans cette perspective, il appert que l'un des rôles majeurs des intellectuels africains « n'est pas d'inventer des utopies, mais de clarifier les concepts, d'aider à voir ce que l'on ne voit pas et qui est pourtant déjà là. Et ce qui est déjà là, c'est que dans tous nos pays, dans tous nos campus, dans toutes nos écoles, des idées émergent, des solutions apparaissent tous les jours » (Mvé Ondo, 2020).

Ce type de mobilisation de l'intelligence collective pourrait nous aider à soigner notre rapport au vivant et nous aider à cesser de se mettre au service des puissants au prix de la vie des personnes, des communautés, des régions du monde plus vulnérables. Dans le même ordre d'idée, Florence Piron (2018) plaide pour une « science ouverte et juste », qui part de l'idée que tout le monde détient des savoirs pertinents, généralement coconstruits et ancrés dans une expérience localement et socio-historiquement située. Une telle science est inclusive et socialement responsable, en plus d'être résolument tournée vers le bien commun. Son concept de science ouverte et juste constitue une tentative de « développer une pensée neuve », comme en rêvait Frantz Fanon (1952), dans une perspective postcoloniale. Dans cette optique, toutes les formes de savoirs pourraient dialoguer dans une écologie de savoirs, savants, pratiques, d'expériences, traditionnels ou militants. Tous ces savoirs pourraient dialoguer dans un pluriversalisme inclusif et solidaire. Un tel partage de connaissances et une telle valorisation de tous les savoirs auraient pu permettre de gérer et régler cette crise différemment.

Ramón Grosfoguel (2012) insiste de la même manière sur l'importance de favoriser « la diversité épistémique », ce qui suppose un dialogue concret de différents types de savoirs, de pratiques et de cultures. La diversité épistémique implique de pouvoir incorporer des connaissances, des expériences et des épistémologies non occidentales, et ainsi de réintégrer des expériences et des savoirs qui ont été invalidés, réduits au silence ou marginalisés.

Dans son texte « Méditation haïtienne : répondre à la violence séparatrice de l'épistémologie positiviste par l'épistémologie du lien », Piron (2018) pose un regard critique sur la raison occidentale et l'épistémologie positiviste qui dominent le régime contemporain

de production des savoirs, autant sur le plan éthique que politique. S'appuyant sur son expérience de recherches en Haïti, en Afrique et au Québec, elle démontre à quel point le positivisme porte « une injonction puissante de séparation entre l'esprit et le corps, les sentiments et la pensée, l'engagement et la connaissance, ainsi que la science et la société » (p. 55).

Pour sortir de ces multiples écueils, Piron propose une épistémologie du lien qui vise à préserver et visibiliser l'entière des liens sociaux qui sous-tendent la création de savoir (2018, p. 32). Nourrie par sa grande curiosité, son immense ouverture à l'autre, sa quête inassouvie de justice épistémique et par les épistémologies du Sud, Piron envisage l'expérience d'écriture de recherche comme une expérience située au cœur même de l'épistémologie du lien qui « rejette la mise à distance comme condition violente de scientificité d'un savoir » (p. 55).

### **Conclusion : réhumaniser notre rapport au monde**

Cette crise nous montre que la mondialisation est une interdépendance sans solidarité.

Edgar Morin

Pour mieux gérer les crises pandémiques et autres, il faut donc penser et agir en commun. L'épistémologie du lien nous invite ainsi à adopter une perspective qui permet *de penser et d'agir en solidarité*, comme le préconisait Hans-Georg Gadamer, pour pouvoir créer des conditions susceptibles de faire advenir un monde centré sur l'être humain, son expérience, les autres vivants et le monde inanimé. Dans le cadre de la gestion de crise liée à la COVID-19, ce type de rationalité nous a fait cruellement défaut. Pour Édouard Glissant (1997, p. 156), la créolisation des savoirs est nécessaire pour bâtir un monde plus solide :

Le monde se créolise, c'est-à-dire que les cultures du monde mises en contact de manière foudroyante et absolument consciente aujourd'hui les unes avec les autres se changent en s'échangeant à travers des heurts irrémédiables, des guerres sans pitié, mais aussi des avancées de conscience et d'espoir qui permettent de dire – sans qu'on soit utopiste, ou plutôt, en acceptant de l'être – que les humanités d'aujourd'hui abandonnent difficilement quelque chose à quoi elles s'obstinent depuis longtemps, à savoir que

l'identité d'un être n'est valable et reconnaissable que si elle est exclusive de l'identité de tous les autres êtres possibles.

Cette créolisation constitue un terreau de valorisation et d'interaction d'imaginaires différents (Sarr, 2017) et de la décolonisation de nos esprits (Thiong'o, 2005). Une telle perspective pourrait aider à sortir de cette crise plus rapidement, tout en déconstruisant la colonialité du pouvoir et du savoir présente dans la gestion de ces crises.

Les phénomènes de créolisation sont importants, parce qu'ils permettent de pratiquer une nouvelle dimension spirituelle du savoir. Cette approche passe par la recomposition de nos paysages mentaux. La créolisation suppose en effet que les éléments culturels mis en présence doivent obligatoirement être « équivalents en valeur ». Autrement dit, si parmi des éléments culturels mis en relation, certains sont infériorisés, la créolisation sera impossible. Ainsi, notre analyse nous pousse à penser que sortir d'une crise sanitaire ne relève pas seulement de la réduction des cas, mais d'une refonte de notre relation avec le monde afin d'en sortir plus fort.

Le temps est venu de prioriser la santé collective. Pour ce faire, il devient de plus en plus urgent de renouveler nos manières d'habiter le monde et de penser nos relations. Pour se prémunir contre d'autres crises éventuelles, il faut revoir nos rapports Nord-Sud et ainsi trouver des voies de passage pour sortir des perspectives qui hiérarchisent les personnes, les communautés, les cultures et les savoirs.

## Notes

1. Le terme n'est pas utilisé en lien avec le courant philosophique développé par des personnes intellectuelles noires états-uniennes. Nous l'associons plutôt à la pensée d'auteurs et autrices de l'Afrique francophone, afin de désigner la dévalorisation des potentialités sur le continent africain.
2. Nous utilisons souvent le terme « Afrique » pour son aspect englobant, car cela reflète une pratique commune dans les médias occidentaux.
3. Nous tenons à remercier Clothilde Parent-Chartier pour son assistance de recherche associée à cette bibliographie.

## Bibliographie<sup>3</sup>

- Basu, A. (2021, 29 juin). New Zealand has managed to dodge the COVID-19 bullet, again. Here's why. *The Conversation*. <https://theconversation.com/new-zealand-has-managed-to-dodge-the-covid-19-bullet-again-heres-why-163485>

- Bhargava, R. (2013). Pour en finir avec l'injustice épistémique du colonialisme. *Socio : la nouvelle revue des sciences sociales*, 1, 41-75.
- Bock, M. (2020, 3 avril). Confinement impossible, manque de lits... l'Afrique particulièrement vulnérable au coronavirus. Europe 1. <https://www.europe1.fr/international/coronavirus-lepidemie-setend-progressivement-en-afrique-3959641>
- Deluzarche, C. (2020, 23 avril). Coronavirus en Afrique : pourquoi la catastrophe annoncée n'a pas eu lieu ? *Futura*. <https://www.futura-sciences.com/sante/actualites/coronavirus-coronavirus-afrique-catastrophe-annoncee-na-pas-eu-lieu-79699/>
- de Miramon, M. (2020, 1<sup>er</sup> avril). Pandémie : l'Afrique en première ligne face au coronavirus. *L'Humanité*. <https://www.humanite.fr/pandemie-lafrique-en-premiere-ligne-face-au-coronavirus-687190>
- de Sousa Santos, B. (2014). *Epistemologies of the south: Justice against epistemicide*. New York : Routledge.
- Diallo, O. (2020, 30 avril). Coronavirus : « Les Européens s'inquiètent pour nous et nous nous inquiétons pour eux », estime Felwine Sarr. *TV5 Monde*.
- Diallo, R. (2020, 8 mai). Peut-on envisager une Afrique sans catastrophe ? *Slate*. <http://www.slate.fr/story/190392/afrique-pandemie-covid-19-reactivite-gestion-crise-sanitaire-representations-medias-catastrophe>.
- Djigo, S. A. (2020, 13 novembre). Coronavirus en Afrique : la catastrophe annoncée était-elle justifiée ? *BBC News Africa*. <https://www.bbc.com/afrique/region-54931552>
- Fanon, F. (1952). *Peau noire masques blancs*. Paris : Éditions du Seuil.
- Filipi, A., et Wittig, K. (2020). Let's decolonize the coronavirus. *ROAPE: Review of African Political Economy* (20 avril). <http://roape.net/2020/04/20/lets-decolonize-the-coronavirus/>
- Gauz (2020, 16 avril). [Tribune] Le coronavirus n'a plus de vieux à tuer sur ce continent. *Jeune Afrique*. <https://www.jeuneafrique.com/927936/politique/tribune-le-coronavirus-na-plus-de-vieux-a-tuer-sur-ce-continent/?fbclid=IwAR2oKGP4-FISMCAwnyEGLaIS5VMfs-6pIrr-jr54pTSCvxeDAZHD5gASKGqA>
- Glissant, É. (1997). *Traité du Tout-Monde : poétique IV*. Paris : Gallimard.
- Grosfoguel, R. (2012). Un dialogue décolonial sur les savoirs critiques entre Frantz Fanon et Boaventura de Sousa Santos. *Mouvements*, 72 (4), 42-53.
- Guichet-Tirao, L., et Tun, Y. (2021, 24 février). Nouvelle-Zélande : la recette de l'optimisme et de la rigueur face à la Covid. *Polynésie 1 (MLSF)*, portail de France Info. <https://la1ere.francetvinfo.fr/polynesie/nouvelle-zelande-la-recette-de-l-optimisme-et-de-la-rigueur-face-a-la-covid-943798.html>
- Guy, C. (2020, 31 mars). La pandémie, déclencheur de l'esprit. *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/arts/litterature/2020-03-31/la-pandemie-declencheur-de-l-esprit>

- Hien, H. (2020). La résilience des systèmes de santé : enjeux de la COVID-19 en Afrique subsaharienne. *Santé Publique*, 32 (2), 145-147.
- Javaid, N., Jami, F., et Salar Khan, M. (2020, 13 avril). How do we explain the low Covid-19 caseload in Africa (so far)? *Daily Maverick*. <https://www.dailymaverick.co.za/article/2020-04-13-how-do-we-explain-the-low-covid-19-caseload-in-africa-so-far/>
- Léauthier, A. (2020, 20 mars). Coronavirus : l'Afrique, bombe à retardement. *Marianne*. <https://www.marianne.net/monde/coronavirus-lafrique-bombe-retardement>
- Maldonado-Torres, N. (2007). Sobre la colonialidad del ser : contribuciones al desarrollo de un concepto. Dans Castro-Gómez, S, et Grosfoguel, R. *El giro decolonial. Reflexiones para una diversidad epistémica más allá del capitalismo global* (p. 127-167). <https://ram-wan.net/restrepo/decolonial/17-maldonado-colonialidad%20del%20ser.pdf>
- Mbonda, E. M. (2020). La décolonisation des savoirs est-elle possible en philosophie ? *Philosophiques*, 46 (2), 299-325.
- McClure, T. (2021, 3 avril). How New Zealand's Covid success made it a laboratory for the world. *The Guardian*. <https://www.theguardian.com/global/2021/apr/04/how-new-zealands-covid-success-made-it-a-laboratory-for-the-world>
- Ménil, A. (2011). *Les voies de la créolisation : essai sur Édouard Glissant*. Grenoble : De L'Incidence Éditeur.
- Mvé Ondo, B. (2020, 8 juin). Bonaventure Mvé Ondo : « L'Afrique s'est toujours distinguée par sa solidarité », propos recueillis par Viviane Forson. *Le Point. Afrique : l'actualité africaine francophone*.
- Mwambari, D. (2020, 15 avril). The pandemic can be a catalyst for decolonisation in Africa. *Al Jazeera*. <https://www.aljazeera.com/opinions/2020/4/15/the-pandemic-can-be-a-catalyst-for-decolonisation-in-africa/>.
- Ndlovu-Gatsheni, S. J. (2018). *Epistemic freedom in Africa: Deprovincialization and decolonization*. Boca Raton, FL : Routledge.
- Odoom, I., et Andrews, N. (2017). What/who is still missing in international relations scholarship? Situating Africa as an agent in IR theorizing. *Third World Quarterly*, 38(1), 42-60.
- Parant, P. (2020, 31 janvier). Virus chinois : le scénario catastrophe d'une contamination en Afrique. *L'Express*. [https://www.lexpress.fr/actualite/societe/sante/virus-chinois-la-crainte-d-une-contamination-en-afrique\\_2116929.html](https://www.lexpress.fr/actualite/societe/sante/virus-chinois-la-crainte-d-une-contamination-en-afrique_2116929.html)
- Pearson, C. A. B., Van Schalkwyk, C., Foss, A., O'Reilly, K., SMART, LSHTM, et Pulliam, J. (2020). Projection of early spread of COVID19 in Africa as of 25 March 2020. *CMMID Repository*. [https://cmmid.github.io/topics/covid19/reports/COVID10k\\_Africa.pdf](https://cmmid.github.io/topics/covid19/reports/COVID10k_Africa.pdf)
- Pierre, T., et AFP (2020, 15 avril). Coronavirus en Afrique : 4 questions sur une catastrophe redoutée. Radio Télévision Luxembourg. <https://www.>

- rtl.fr/actu/international/coronavirus-en-afrique-4-questions-sur-une-catastrophe-redoutee-7800396834
- Piron, F. (2018). Méditation haïtienne : répondre à la violence séparatrice de l'épistémologie positiviste par l'épistémologie du lien. *Sociologie et sociétés*, 49 (1), 33-60.
- Quijano, A. (2014). « Bien vivre » : entre el « desarrollo » y la des/colonialidad del poder. Dans Quijano, A. *Cuestiones y horizontes : de la dependencia histórico-estructural a la colonialidad/descolonialidad del poder* (p. 847-859). CLACSO : Buenos Aires. <https://biblioteca.clacso.edu.ar/clacso/se/20140507045047/eje3-10.pdf>
- Rachédi, L. (2021). Racisme et altérité : les enjeux psychosociaux des discriminations racistes. Dans Razafindratsimba, D. T., Rachédi, L., Perocco, F., Manai, B., et Vatz-Laaroussi, M. (dir.), *Visages du racisme contemporain : les défis d'une approche interculturelle* (p. 177-182). Paris : Éditions L'Harmattan.
- Renault, M. (2018). Frantz Fanon et la décolonisation des savoirs. *Esquisses : Carnet de recherche du laboratoire Les Afriques dans le monde*. <https://elam.hypotheses.org/393>
- Rich, D. (2020, 15 mai). Covid-19 : pourquoi le scénario catastrophe n'a pas eu lieu en Afrique. France 24. <https://www.france24.com/fr/20200515-covid-19-pourquoi-le-sc%C3%A9nario-catastrophe-n-a-pas-eu-lieu-en-afrique>
- Rugira, J.-M., et Talbot, G. (2021). La COVID-19 et le bien-être des personnes : échange avec Jeanne-Marie Rugira. *Nouveaux Cahiers du socialisme*, 25 (hiver), 73-78.
- Sanderson, D. (2020, 9 avril). Coronavirus an “existential threat” to Africa and her crowded slums. *The Conversation*. <https://theconversation.com/coronavirus-an-existential-threat-to-africa-and-her-crowded-slums-135829>
- Sarr, F. (2016). *Afrotopia*, Paris : Philippe Rey.
- Shryock, R. (2020, 17 mai). Senegal pledges a bed for every coronavirus patient – and their contacts, too. NPR (National Public Radio). <https://www.npr.org/sections/goatsandsoda/2020/05/17/856016429/senegal-pledges-a-bed-for-every-coronavirus-patient-and-their-contacts-too?t=1589925674869&t=1589971556429>
- Sondarjee, M., et Rugira, J.-M. (2020, 8 juillet). Covid-19 : apprendre de l'Afrique. *The Conversation*. <https://theconversation.com/covid-19-apprendre-de-lafrique-139943>
- Soy, A. (2020, 8 octobre). Coronavirus en Afrique : cinq raisons pour lesquelles le Covid-19 a été moins meurtrier qu'ailleurs. *BBC News Africa*. <https://www.bbc.com/afrique/region-54464350>
- Sperber, A. (2020, 2 avril). Africa meets pandemic with violence, confusion. *Foreign Policy*. <https://foreignpolicy.com/2020/04/02/africa-coronavirus-pandemic-violence-confusion/>

- Spinney, L. (2021, 28 février). What can we learn from Africa's experience of Covid? *The Guardian*. <https://www.theguardian.com/world/2021/feb/28/what-can-we-learn-from-africa-experience-of-covid-death-toll-paradox>
- Spivak, G. C. (2006). *Les subalternes peuvent-elles parler ?* Paris : Éditions Amsterdam.
- SudOuest.fr et AFP. (2020, 27 mars). Coronavirus en Afrique : l'évolution « dramatique » de la pandémie dans un continent mal armé. La chaîne TV7 – Sud Ouest. <https://www.sudouest.fr/sante/coronavirus/monde/coronavirus-en-afrique-l-039-evolution-quot-dramatique-quot-de-la-pandemie-dans-un-continent-mal-arme-2016247.php>
- Terrel, A. (2020, 6 avril). Coronavirus : « La vague arrive en Afrique, et cela peut être une catastrophe ». Europe 1. <https://www.europe1.fr/sante/coronavirus-en-afrique-cela-peut-etre-une-catastrophe-3960231>
- The Economist* (2020, 16 mai). Why covid-19 seems to spread more slowly in Africa. *The Economist*. <https://www.economist.com/middle-east-and-africa/2020/05/16/why-covid-19-seems-to-spread-more-slowly-in-africa>
- Thiong'o, N. W. (2005). *Decolonising the mind: The politics of language in African literature*. Londres : James Currey.
- Tilouine, J. (2020, 20 mars). Coronavirus : « Mortalité possible de 10 % et infection effrayante des soignants » en Afrique. *Le Monde*. [https://www.lemonde.fr/afrique/article/2020/03/20/coronavirus-mortalite-possible-de-10-et-infection-effrayante-des-soignants-en-afrique\\_6033822\\_3212.html](https://www.lemonde.fr/afrique/article/2020/03/20/coronavirus-mortalite-possible-de-10-et-infection-effrayante-des-soignants-en-afrique_6033822_3212.html)
- Vidal, L., Eboko, F., et Williamson, D. (2020, 8 mai). [Tribune] Le catastrophisme annoncé, reflet de notre vision de l'Afrique. *Le Monde*. [https://www.lemonde.fr/afrique/article/2020/05/08/coronavirus-le-catastrophisme-annonce-reflet-de-notre-vision-de-l-afrique\\_6039110\\_3212.html](https://www.lemonde.fr/afrique/article/2020/05/08/coronavirus-le-catastrophisme-annonce-reflet-de-notre-vision-de-l-afrique_6039110_3212.html)
- Visvanathan, S. (2016). La quête de justice cognitive. Dans Piron, F., Regulus, S., et Madiba, M. S. D. (dir.), *Justice cognitive, libre accès et savoirs locaux : pour une science ouverte juste, au service du développement local durable*. Québec : Éditions science et bien commun (ESBC). <https://scienceetbiencommun.pressbooks.pub/justicecognitive1/chapter/en-quete-de-justice-cognitive/>
- Zahar, M.-J., et Sondarjee, M. (2021, 25 janvier). Vaccine nationalism and COVID-19. *Open Canada*. <https://opencanada.org/vaccine-nationalism-and-covid-19/>



# Entrechoc ontologique et épistémologique des « mises en crise » de la société haïtienne

---

Magalie Civil et Philippe Couton

Depuis que la pandémie de COVID-19 a été déclarée en 2020, le concept de crise n'a jamais été aussi récurrent dans les discours sociaux, politiques et scientifiques. Il semble y avoir un consensus sur le fait que ce nouveau coronavirus a occasionné une crise mondiale massive (Bavel et coll., 2020). La crise de la COVID-19, abordée en tant que rupture de l'organisation sociale, sous-tend que la situation a atteint un point critique, qu'il est d'un impératif absolu de déployer de grands efforts afin de forcer un retour à la « normalité ». Cela dit, « la notion de rupture que [le concept de crise] véhicule réactive le mythe d'un retour à un équilibre antérieur, à un âge d'or perdu, ou laisse, à l'inverse, espérer en des jours meilleurs et en un sauveur providentiel » (Ordioni, 2011, p. 147). Or la COVID-19 n'a fait qu'accentuer et aggraver les inégalités, les formes d'exclusion et la pauvreté préexistantes (Al-Ali, 2020), et a renouvelé la violence systémique et structurelle du capitalisme racial et du patriarcat (Vergès, 2020).

Cette pandémie et la gestion qu'on en fait dans nos sociétés ont créé une effervescence autour du concept de crise dans les sciences sociales. Des appels à contributions de revues, d'ouvrages collectifs, de colloques... sont lancés autour de cette thématique. Cette situation a offert une occasion ponctuelle de réfléchir sur les enjeux liés à la mobilisation que l'on fait de la notion de crise comme grille conceptuelle et analytique. De plus, elle présente une occasion pour réfléchir

sur les implications épistémologiques et politiques qui émanent de l'usage discursif de ce concept.

Dans ce contexte mondial, il nous paraît intéressant de réfléchir à l'usage de la grille conceptuelle et analytique du concept de crise sous le prisme du contexte haïtien, où plusieurs personnes intellectuelles haïtiennes utilisent à outrance la notion de crise afin de désigner presque toutes les questions sociétales. À tel point que toute situation est labélisée de crise, expliquée de surcroît par une autre crise. Il va sans dire qu'une telle conceptualisation constitue un oxymore qui contribue davantage à dépouiller la notion de crise de toute charge conceptuelle et épistémologique plutôt qu'à éclairer les phénomènes en question<sup>1</sup>. D'entrée de jeu, précisons que nous n'avons ni l'intention ni la prétention de proposer une grille analytique de substitution à celle de la crise sans fin habituellement mobilisée pour traiter de nombreuses questions sociales en Haïti à différentes temporalités. Nous formulons plutôt une invitation à remettre en question le fait qu'on tienne pour acquise la crise comme grille analytique première pour comprendre Haïti. Il s'agit de nous demander si cette grille analytique de la crise ne constituerait pas plus un point d'aveuglement (Roitman, 2017) qu'un outil éclairant dans le cas d'Haïti ; et si cette ontologie de crise sans fin n'a pas d'effets réels. Nous voulons dans cette contribution faire la généalogie de ces usages et déplacer notre regard sur la *Crise* et les *crises* de la société haïtienne vers ses mises en crise. Il importe d'être critique par rapport à « des concepts et des paradigmes hégémoniques, mais aussi [de] comprendre les visions et les expériences qui les fondent » (Romulus, 2022 p. 41). Notre thèse centrale est donc que ces « crises » ne sont pas des épiphénomènes exigeant une bousculade d'interventions plus ou moins improvisées, mais une conséquence directe de siècles de domination coloniale et néocoloniale.

Dans la première section de ce chapitre, nous proposons une clarification conceptuelle de la notion de crise. Dans la deuxième section, nous poserons un regard sur la mobilisation de cette grille conceptuelle et analytique en tant que paradigme hégémonique mobilisé pour aborder les enjeux sociopolitiques en Haïti. La dernière section suggère de transcender le diagnostic de la crise afin de questionner les mises en crise d'Haïti. Nous proposons, d'une part, de déplacer notre regard des perspectives d'analyse des périodes de grands bouleversements en Haïti en tant que « crises », en tenant celles-ci pour acquises chaque fois. D'autre part, nous suggérons de déplacer le cadrage sur

les « mises en crise » qui sont faites de ces conjonctures au cours de l'histoire, dans les productions discursives et scientifiques.

L'intérêt de cette proposition consiste à susciter une réflexion épistémologique sur le concept analytique de crise habituellement particulier à ces contextes. Nous proposerons également d'aborder « les crises et la Crise de la société haïtienne » en tant que résistance postrévolutionnaire. Cette perspective nous permettra de dépasser la notion de crise et son cortège urgentiste, et de nous focaliser davantage sur les processus coloniaux de domination sociale, politique, économique et culturelle habituellement invisibilisés qui sont à la base des mises en crise en Haïti. Cette réflexion s'appuie sur la mobilisation que certains intellectuels haïtiens font de la notion de crise en tant que grille conceptuelle et analytique. Nos choix se sont portés sur des auteurs qui ont produit plusieurs ouvrages qui, au fil de leurs productions, ont dégagé un schéma de pensée consolidé qui revient dans leurs différentes analyses.

### **Clarification conceptuelle de la notion de « crise »**

Étymologiquement, « le mot grec *krisis* désigne le jugement, le tri, la séparation, la décision : il indique le moment décisif, dans l'évolution d'un processus incertain, qui va permettre le diagnostic, le pronostic et éventuellement la sortie de crise » (Revault d'Allonnes, 2012, p. 10). Issue originellement du champ médical, la crise traduisait le moment critique où une maladie atteint son paroxysme et qu'il devient urgent de prendre une décision, il s'agit de ce moment décisif où tout se joue (Morin, 2012 ; Ordioni, 2011). En la transposant dans le domaine du social, son signifiant a pris le sens de l'indécision. La crise devient aujourd'hui un moment critique marqué par le surgissement simultané d'une perturbation et des incertitudes (Morin, 2012).

Elle est devenue un concept polysémique utilisé dans plusieurs champs disciplinaires, elle recouvre différentes sphères d'activités : politique, économique, environnementale... Elle englobe presque tous les domaines de l'existence et de l'activité humaine (Morin, 2012 ; Revault d'Allonnes, 2012). Dans cet ordre d'idées, Roitman souligne que « la crise constitue le fondement du récit historique contemporain : c'est le lieu à partir duquel on prétend avoir accès à l'histoire et à la connaissance de l'histoire » (2017, p. 174). Elle est « une catégorie indigène autant qu'un concept analytique, qui joue un rôle spécifique dans les théories économiques et sociologiques du capitalisme tout

comme dans les travaux de science politique, de philosophie et de sciences sociales » (Aguiton et coll., 2019a, p. 11).

Avec la prédominance du marxisme au cours du 19<sup>e</sup> siècle, la crise a pris une tournure plus critique. Dans cette perspective, elle véhicule l'idée que « sous les apparences d'être un système capable de se reproduire indéfiniment, le capitalisme était en effet un système générateur de crises [...] » (Hage, 2012, p. 143). Dans une perspective gramscienne, « la crise est le moment où l'ancien ordre du monde s'estompe et où le nouveau doit s'imposer en dépit de toutes les résistances et de toutes les contradictions. Cette phase de transition est justement marquée par de nombreuses erreurs et de nombreux tourments » (Gramsci, 1916, cité par Bost et Rosière, 2018, p. 3). Cela dit, une crise est supposée de créer, d'une part, « une fissure structurelle dans la machinerie de la reproduction sociale d'où pourrait émerger le changement social » (Hage, 2012, p. 143); d'autre part, « un sujet politique dont la pratique n'a plus avant tout la fonction de reproduire le social tel qu'il existe, mais plutôt de s'engager dans des pratiques transformatrices » (*ibid.*).

Suivant ces auteurs, et en nous penchant sur l'évolution du système capitaliste, nous constatons que ces crises successives aboutissent davantage à la reproduction du système qu'à son dépassement; voire qu'elles sont générées, fabriquées, diagnostiquées, mises en discours à cette finalité. En ce sens, la crise ne fait pas que se produire par le cours des choses, elle est aussi fabriquée dans l'ultime but de le perpétuer. Par ailleurs, la capacité du système capitaliste à se réinventer et à produire les conditions de sa reproduction dans et par le chaos constitue la matrice des crises contemporaines, d'où l'impression que nous avons de l'existence d'un paradoxe inhérent au concept de crise qui semble remettre en question son fondement ontologique et épistémologique :

Concept paradoxal, la crise semble constituer un événement à la fois circonscrit dans le temps et récurrent. D'une part, elle marque l'ébranlement d'un système économique de production à un moment donné, et s'accompagne d'une remise en question de certitudes économiques, politiques et sociales qui appellent à leur dépassement. D'autre part, l'histoire même se caractérise par des ruptures, des étapes et des passages qui marquent le caractère répétitif de la crise. (Guy, 2016, p. 1)

En dehors de ce paradoxe qui souligne le caractère impromptu et répétitif de la crise, un autre paradoxe ponctue sa gestion. Les mesures de gestion de crise sont généralement présentées comme exceptionnelles. Pourtant, la crise ne laisse qu'entrevoir les fractures d'une société et ses modes de gestion ne font que refléter les déséquilibres profonds. De surcroît, « la crise est une construction conceptuelle qui révèle les modes de pensée et les convictions d'une société à un moment donné » (2016, p. 2). Dans son caractère urgentiste, la crise nécessite des prises de décision axées sur le discernement des gouvernants politiques (Guy, 2016 ; Revault d'Allonnes, 2012). Or, le discernement des gouvernants reflète les structures qu'ils gouvernent et les contradictions qui leur sont inhérentes.

C'est ainsi que le discours actuel sur la crise atteste que l'heure est grave, que tout choix est impossible et que les peuples se doivent d'assumer les conséquences des mouvements spéculatifs, même s'ils n'en sont pas les auteurs. Ceci prend la forme de la réduction des salaires, des licenciements, du désengagement économique de l'État et de la réduction de la protection sociale, qui se déroulent dans le cadre des États-nations ou des plans d'ajustement imposés par les institutions internationales. (Ordioni, 2011, p. 144-145)

La littérature mobilisée ici et le cas de la crise sanitaire de la COVID-19 nous aident à comprendre que plus une société est inégalitaire, plus ses crises et les mesures pour les contenir auront tendance à accentuer les inégalités préexistantes. En ce sens, l'« exceptionnalité » de ces mesures n'est ni surprenante ni exceptionnelle ; ce qui explique la facilité avec laquelle nous sommes prédisposés à accepter les mesures dites exceptionnelles en contexte de crise.

La crise est également un instrument politique, l'aspect le plus souvent négligé dans les discours dominants, notamment ceux des États et des médias. Certains universitaires et membres de l'intelligentsia s'engagent à tenir la crise pour acquise comme une grille conceptuelle et analytique, à l'adopter comme discours scientifique sans toutefois questionner son processus de labélisation, ses effets discursifs, les enjeux structurels qu'elle masque, et dont elle émerge parfois. Le processus de labélisation d'une situation de crise implique nécessairement des effets politiques (Roitman et coll., 2019). La mise en discours d'une situation en tant que crise s'accompagne

ordinairement de l'activation d'une politique de l'urgence (Boudia, 2019) alors qu'en toute logique, il s'agirait d'avoir « une plus grande prise sur les événements » (p. 102), de mieux se repositionner dans les rapports de pouvoir.

Si, dans les sciences sociales, les universitaires s'adonnent souvent à l'étude des phénomènes diagnostiqués comme crise par les États et les médias, dès lors qu'il s'agit d'aborder la fabrique des crises, partie invisible de l'iceberg, les littératures se restreignent considérablement. Pourtant, les diagnostics de crise sont posés de façon tellement récurrente dans certains pays que la crise ne désigne plus un indicateur socioéconomique ou une conjoncture historique, elle devient une expérience, une condition généralisée (Roitman, 2017). À ce titre, le cas d'Haïti est fort malheureusement exemplaire, car « les conceptualisations en termes d'instabilités politiques et de crise sont omniprésentes dans les analyses universitaires et dans les traitements médiatiques réservés à ce pays » (Romulus, 2018, p. 35). Ainsi, nous proposons dans la section suivante d'explorer la mobilisation qui est faite de la crise comme grille conceptuelle et analytique en tant que paradigme hégémonique en vue d'aborder les enjeux sociopolitiques en Haïti.

## Haïti et crise perpétuelle

Si le mot « crise » a encore un sens, Haïti traverse une des plus dangereuses de son histoire contemporaine, pourtant parsemée de conflits et de tragédies. Lorsque la COVID-19 a atteint Haïti, le pays se trouvait au carrefour d'une crise systémique. Celle-ci est survenue à la suite des soulèvements populaires des 6, 7 et 8 juillet 2018 (Civil, à *paraître*). La crise sanitaire de la COVID-19 n'a fait que s'imbriquer dans une crise multidimensionnelle préexistante. Par ailleurs, écrit la politologue et politicienne haïtienne Mirlande Manigat, la COVID-19 est « une crise ponctuelle dans la crise générale que vit le pays » (2020, p. 148). Dans cette lignée, l'économiste haïtien Frédéric Gérald Chéry indique que « la Covid-19 arrive en Haïti à un moment crucial, parce que le pays faisait déjà face à une crise qui dure depuis quatre décennies » (2020, p. 159).

De ces constatations, surviennent des questionnements : Y aurait-il une conjoncture dans laquelle la crise mondiale liée à la COVID-19 n'allait pas être captée comme une double, voire une triple crise en Haïti ? Existe-t-il une conjoncture historique en Haïti qu'on n'a

pas abordée dans la recherche, en particulier en sciences humaines et sociales, à la lumière d'une crise enchevêtrée avec une crise généralisée de la société haïtienne ou historico-structurelle ? Si le pays semble en crise perpétuelle depuis des décennies, ne serait-il pas judicieux de penser à remettre en question le paradigme de cette crise pour comprendre les fractures historiques de la société haïtienne ?

Il est courant que les personnes intellectuelles qui s'intéressent à Haïti se réfèrent à un paradigme de crises plurielles entremêlées pour rendre compte de certaines conjonctures historiques. Ce paradigme endosse différentes nomenclatures : crise permanente (Chéry, 2005), crise des structures (Pierre-Charles, 1973 ; Trouillot, 1986), crise structurelle (Hector, 1989), crise sociétale (Étienne, 2007), crise générale (Manigat, 1995), pour ne citer que celles-là. Cette idée de crise permanente ainsi mobilisée pour faire sens aux questions d'ordre structurel propres au contexte haïtien n'est pas excentrique à celui-ci. Les universitaires en sciences sociales la mobilisent couramment en d'autres lieux et contextes. Toutefois, elle semble si prégnante en Haïti, que nous avons l'impression de ne pas pouvoir penser la société haïtienne autrement qu'avec une grammaire de la crise.

Notons deux observations en ce qui concerne certains travaux qui mobilisent la crise comme grille analytique dans le contexte d'Haïti : 1 – Haïti semble toujours en proie à des crises répétitives ; 2 – Chacune d'elles semble résulter d'une crise historiquement enracinée dans la matrice sociétale. Ces deux typologies de crises, que nous nommons la Crise et les crises dans la société haïtienne, paraissent tout à fait consubstantielles dans la littérature scientifique. Nous entendons, par la Crise avec un grand C, celle qui est reliée dans la littérature scientifique aux structures, aux rapports de pouvoir historiquement ancrés dans le tissu social. Les crises, quant à elles, nous renvoient à des conjonctures marquées par un bouleversement qui rompt le cours habituel des choses. Dans la foulée de l'historien haïtien Michel Hector (2006), ces crises, qu'il appelle grandes crises ou crises systémiques, sont marquées par de fortes mobilisations populaires et d'importantes tensions politiques. Ici, nous nous intéressons au discours de la Crise enracinée qui constitue une clé de voûte en Haïti. Afin de mettre en évidence les fondements épistémiques de la Crise comme paradigme explicatif dominant dans les sciences sociales en Haïti, nous présentons dans ce qui suit quelques mobilisations de ce dernier dans le champ académique.

### *Deux fondements épistémiques du paradigme de la Crise en Haïti*

Le discours de la Crise enracinée nourrit le sentiment que le pays est piégé dans une boucle temporelle qui reproduit des crises sans fin. En effet, « l'histoire relue sous l'angle de crises à répétition, présentées comme des anomalies par rapport à un (hypothétique) cours ordinaire et normal des choses, contribue à alimenter un sentiment d'état de crise permanent » (Aguiton, Cabane et Cornilleau, 2019a, p. 10). Dans le cas d'Haïti, on pourrait présumer que la Crise constitue une valeur sûre pour saisir et expliquer *le sort* du pays. Pourtant, un flou persiste sur la temporalité de cette Crise profondément enracinée dans les structures de la société haïtienne, et un néant total quant à l'existence d'un état de non-Crise qui aurait précédé celle-là.

Un paradigme très prégnant, que nous pouvons appeler une crise des structures, sert d'explication aux autres crises qui affectent la société haïtienne depuis plusieurs décennies. Cela peut sembler contradictoire, mais ce paradigme fait montre de deux fondements épistémiques différentes. Dans un premier temps, nous pouvons nous référer à plusieurs autrices et auteurs qui ont travaillé sur les 29 années et demie (1957-1986) de dictature instaurée par la dynastie des Duvalier en Haïti. En outre, la dictature duvaliériste est l'une des plus féroces qu'ait connues l'Amérique latine (Trouillot, 1986). Pendant plus de 29 ans, ce régime a installé une « jungle de barbarie » dans laquelle la terreur s'est révélée « l'élément fondamental et structurel du pouvoir » (Pierre-Charles, 1973, p. 51). Elle constitue un moment charnière dans l'histoire contemporaine d'Haïti. Par ailleurs, la fin de la dictature duvaliériste symbolise une nouvelle ère en Haïti. Quelques personnes intellectuelles mentionnées ci-dessous nous ramènent à la Crise pour analyser des événements majeurs qui ont marqué la période post-duvaliériste.

La temporalité de la crise liée à la dictature duvaliériste varie selon ces dernières. Le célèbre anthropologue haïtien Michel-Rolph Trouillot situe cette crise entre 1956 et 1986. Selon Trouillot, l'État duvaliériste résulte d'une formalisation que François Duvalier a faite de la crise des structures. Pour reprendre ses propres termes, son analyse porte sur des relations de production et de distribution, les formules de pouvoir, les codes sociaux et culturels propres à la société haïtienne. Trouillot proscrit « une analyse globale et cohérente de la formation sociale haïtienne » pour expliquer la dictature duvaliériste. L'État duvaliériste est selon lui une réponse équivoque et criminelle à

la crise des structures non résolue. Pour Trouillot, la crise des structures émane de l'exclusion de la paysannerie haïtienne, autrement dit de sa mise à l'écart dans la gestion politique du pays. Parce que « tout appel à la structure nous renvoie à la paysannerie, il n'y a finalement qu'une question haïtienne : celle de la paysannerie. La paysannerie comme ressource ; la paysannerie comme enjeu ; la paysannerie comme problème » (Trouillot, 1986, p. 26).

L'économiste et politicien haïtien Gérard Pierre-Charles, dans son ouvrage *Radiographie d'une dictature : Haïti et Duvalier* (1973), ne se démarque pas non plus de la grille analytique de la Crise pour rendre compte du duvaliérisme. Il voit le duvaliérisme comme l'expression institutionnelle d'une crise structurelle de la société dépendante haïtienne (Pierre-Charles, 1973). Selon l'auteur, le duvaliérisme apparaît comme une nécessité historique engendrée par les structures internes historiquement liées au capitalisme mondial :

La crise structurelle de la société dépendante haïtienne donne lieu à un processus de dégradation économique. Dans le champ sociopolitique, elle engendre cette situation de malaise et de mécontentement [que] les classes dirigeantes sont incapables de résoudre avec les moyens traditionnels, ce qui les oblige à trouver les formules neuves de plus en plus violentes. Le duvaliérisme en tant que fascisme de la dépendance et du sous-développement est une expression de cette crise. (Pierre-Charles, 1973, p. 9)

Pierre-Charles argumente que la crise structurelle de la société haïtienne est liée à sa structure précapitaliste et à l'impérialisme capitaliste. Dans son essai *L'économie haïtienne et sa voie de développement*, il affirme : « La persistance des relations féodales, la domination étrangère opérant à travers le commerce extérieur et les placements de capitaux, telles sont les causes premières de la crise générale de l'Haïti contemporaine » (Pierre-Charles, 1993, p. 273).

De son côté, se penchant sur le concept de crise, l'historien haïtien Michel Hector créa une catégorisation de grandes crises ou crises systémiques dont les mobilisations populaires sont le principal indicateur :

Une crise au cours de laquelle tous les champs structurant la vie sociale se retrouvent plus ou moins affectés. On peut parler, en d'autres mots de crises systémiques généralisées ou

multisectorielles, qui se caractérisent à la fois par une significative et intense mobilisation populaire, une grande instabilité du régime politique sur un fond d'affaiblissement accentué de l'État et par une marquante aggravation des conditions d'existence de nombreuses catégories de travailleurs, dans le cadre, soit d'une chute du volume de certaines productions clés, surtout d'un avilissement prolongé de la valeur monétaire d'importantes sources de la richesse nationale. (Hector, 2006, p. 78)

Hector mobilise également le paradigme d'une Crise historiquement enracinée dans les structures de la société haïtienne. Dans son livre *Syndicalisme et socialisme en Haïti : 1932-1970* (1989), il ramène l'évolution du mouvement ouvrier haïtien « à la longue crise structurelle qui persiste depuis plus d'un siècle et demi et [à] diverses fluctuations économiques et commotions politiques conjoncturelles [...] » (Hector, 1989, p. 7). Il est à noter que les auteurs susmentionnés s'inscrivent dans une posture épistémologique qui s'inspire énormément du marxisme et de la théorie de la dépendance. En se basant sur certains de leurs travaux et bien d'autres, le philosophe haïtien Jean-Jacques Cadet soutient la thèse que leur positionnement relève d'un marxisme haïtien non occidentalocentré qui est construit « contre les savoirs racistes et coloniaux de l'Occident capitaliste » (2020, p. 8).

Dans un deuxième temps, il existe un discours académique de la Crise fort axé sur l'incapacité de la société haïtienne à se moderniser. Dans cette perspective, la Crise résulte d'un entrechoquement continu entre la société traditionnelle qui survit et résiste à la modernisation et la modernité. Cette perspective met l'accent sur l'incapacité de l'État à entamer cette modernisation. Cela nous ramène encore à une ontologie de crise sans fin. Le philosophe et politicien haïtien Leslie Manigat, l'un des tenants de ce mode de pensée, parle d'une « crise dans la crise » (1995) en se référant à la conjoncture des années 1990. D'après lui, la crise de 1990 est le point d'aboutissement provisoire d'une crise générale, qu'il explique par sa théorie des trois crises accumulées et enchevêtrées : crise du processus de démocratisation, crise du processus de modernisation et véritable crise de survie (Manigat, 1995). Sa proposition de sortie de crise est fortement articulée autour de la démocratisation et de la modernisation. C'est un point de vue que partagent d'autres autrices et auteurs, à quelques nuances près. Jabouin écrit qu'« il y a une certaine logique dans cette réflexion, même s'il est également possible que ce qu'il considère comme des

crises distinctes [soit] des éléments constitutifs d'une seule et même crise qui a pour fondation la corruption » (2020, p. 2). En s'appuyant sur les travaux de l'économiste haïtien Leslie Péan et d'autres autrices et auteurs, Jabouin soutient que la volonté d'institutionnaliser la corruption depuis la mise sur pied de l'État constitue le fondement des crises à répétition.

Cette vision dichotomique d'une société traditionnelle en mal d'enfantement de la modernisation prônée par Manigat est une grille analytique omniprésente dans les sciences sociales en Haïti. Plusieurs chercheuses et chercheurs l'adoptent telle quelle, ou ses dérivés, dans leurs travaux. Ainsi, le politologue haïtien Sauveur Pierre Étienne, dans son ouvrage consacré à la période 1996-2004, affirme que « toute l'histoire d'Haïti est une succession de dictatures stables, de périodes de grande instabilité, de moments d'équilibre précaire, de conjonctures de crise et de situations de crise larvée comme celle que la population haïtienne vient de vivre de 1996 à 2004 » (Étienne, 2007). La Crise est au centre de ses analyses. Dans son livre *Haïti : la drôle de guerre électorale (1987-2017)*, il utilise une expression qui imbrique deux crises : « crise de l'État sur fond de crise sociétale » (Étienne, 2019). En revanche, l'opérationnalisation qui aurait permis de distinguer la singularité de chacune d'elles n'est pas explicitement démontrée. Au cœur de ses réflexions, la Crise sociétale est centrée sur l'incapacité des élites à instaurer la modernisation et la modernité politique. Dans cette perspective, la modernité devient le but ultime, puisque la Crise cristallise l'incapacité de l'État et des élites à l'atteindre.

Par ailleurs, même en adoptant un point de vue critique de la modernité, le sociologue haïtien Laënnec Hurbon ne démord pas de l'idée d'un blocage transitionnel d'une société traditionnelle à une société moderne qui finit par être le nœud de la Crise qu'il nomme « crise de culture profonde ». Celle-ci est due à « la problématique du droit et de la démocratie en Haïti » (Hurbon, 2001, p. 7). Dans *Pour une sociologie d'Haïti au XXI<sup>e</sup> siècle : la démocratie introuvable*, il souligne : « accéder à un gouvernement des lois et à un système politique dans lequel les règles formelles sont respectées, tel est l'enjeu de toutes les crises politiques que le pays traverse depuis 1986 » (p. 18). De son point de vue, l'accès difficile à un État de droit et à la démocratie résulte d'une mixture d'archaïsme et de modernité qui caractérise l'État et sa facilité à recourir, au besoin, à l'un ou à l'autre.

La grille analytique et conceptuelle de la crise (*crises* et *Crise*) semble extensive à l'infini dans les études portant sur Haïti. En

revanche, son opérationnalisation est moindre. Pour expliquer les crises, on se réfère à la Crise. Le seul consensus par rapport à celle-ci a trait à sa dimension structurelle et historique. En fait, les différents travaux qui abordent les crises et la Crise de la société haïtienne placent l'État au centre de leur analyse. Les différents bouleversements socio-politiques et les effets qui en découlent sont captés comme des révélateurs de crises et la situation générale à long terme d'Haïti est abordée en tant que crise structurelle. Paupérisation ou appauvrissement de la population, instabilité politique, mouvements de protestations gouvernementales, autoritarisme, corruption, interventions étrangères, fraudes électorales... tous ces phénomènes se calquent habituellement sur une ontologie de crise. Toutefois, comme le remarque le célèbre sociologue haïtien Jean Casimir :

En Haïti, le pouvoir, et partant la stabilité et la longue durée, se trouve au bout du travail et des institutions locales. À l'opposé, dans les sphères du pouvoir public et de son administration, il n'y a que crises, changements imprévisibles, flux et reflux : royauté, république, empire, constitutions sur constitutions, coup d'État, élections... tandis que, sans sourciller et sans tapage, les institutions rurales et la société civile correspondante répondent de la vie nationale et de sa paisible continuité. (Casimir, 2018a, p. 34)

Cette tendance à réduire toute analyse du social à l'État haïtien aspirant à la modernité tend à invisibiliser les autres institutions qui composent la société haïtienne et à négliger toutes les subjectivités, sensibilités et aspirations qui existent en dehors des imaginaires qu'est capable de produire la modernité. Le philosophe haïtien Glodel Mezilas affirme :

Dans le cas d'Haïti, il ne fait aucun doute que malgré la complexité de l'histoire nationale mettant en relation plusieurs acteurs d'origines diverses, la crise historico-structurelle ne peut se comprendre que par l'incapacité des Haïtiens à faire preuve d'imagination politique, à la comprendre et à agir sur elle. (Mezilas, 2014, p. 91)

Au contraire, nous ne pensons pas que la population haïtienne soit incapable de faire preuve d'imagination politique. Nous pensons que les élites intellectuelles et politiques du pays qui investissent les lieux

d'énonciation du pouvoir refusent de considérer comme valides et valables les imaginaires non occidentalocentrés qui tissent la société.

Tel qu'expliqué précédemment, Hurbon parle d'une crise de culture profonde en Haïti. De notre point de vue, il s'agit davantage d'une culture de Crise qui s'immisce dans les discours, les imaginaires et les pratiques. Celle-ci contribue à la mise en train des crises en tout genre et à l'exploitation ou la capitalisation d'éventuelles crises. En réalité, le peuple haïtien se retrouve à poursuivre une lutte postrévolutionnaire afin de faire valoir son droit d'existence dans un monde qu'il a dû rejeter radicalement afin de se constituer en tant que tel. En effet, « la société haïtienne est issue de la contestation. Elle a mené la plus grande révolution de l'histoire en remettant en question l'ordre capitaliste colonial esclavagiste : en novembre 1803, des "captifs" ont mis en déroute la plus grande armée de l'époque, l'armée napoléonienne » (Osna, 2021, p. 1). Cette révolution a abouti non seulement à un État, mais aussi à une nation. « Il s'agit là de la plus belle création des Haïtiens : l'invention, dans un même mouvement, d'une nation, de ses conditions d'existence économique et sociale, et des institutions qui en assurent la pérennité » (Casimir, 2018a, p. 36).

### **Au-delà de la crise**

Ce qu'on appelle Crise de la société haïtienne, Crise structurelle, Crise sociétale est, à notre sens, une lutte postrévolutionnaire portée par les masses populaires qui ciblent les protagonistes, internes comme externes, qui produisent des rapports de colonialité en Haïti. « La colonialité se réfère à la continuité des formes de domination et d'exploitation après la disparition des administrations coloniales produites par les structures et les cultures hégémoniques du système-monde capitaliste/patriarcal moderne/colonial » (Grosfoguel, 2006, p. 61). Un aveuglement vis-à-vis du projet de la révolution haïtienne et du fait qu'elle n'a jamais complètement abouti peut donner l'impression que la société est en Crise perpétuelle. Or, l'urgence d'agir que charrie l'idée de crise camoufle les vraies questions, invisibilise les dimensions épistémologiques, idéologiques et politiques de ce qui est en jeu. Il conviendrait mieux d'historiciser les origines de la fragilisation qui mène à l'emprise des crises successives et de questionner leur fabrique.

L'État haïtien est en effet pris dans l'engrenage de deux idéaux qui paraissent fondamentalement opposés. Il chevauche les vestiges

de son passé colonial et son désir de les dépasser par son entrée triomphante dans la modernité. Sans toutefois considérer que le combat qui l'a vu naître est un combat contre la face obscure de cette modernité, à savoir le colonialisme, le racisme, l'esclavage, l'hétéropatriarcat et le capitalisme. En effet, « la colonialité et la modernité constituent les deux faces d'une même pièce » (Grosfoguel, 2006, p. 59). Le rejet de l'histoire, de la culture et des connaissances des peuples colonisés, fondement même du colonialisme et de sa continuité actuelle, incarné dans un scientisme et une épistémologie prétendument « universels » (Boidin, Cohen et Grosfoguel, 2012, p. 3), est particulièrement frappant en Haïti. Hurbon souligne que « l'élément nouveau qui intervient avec l'État moderne est la visée pédagogique qu'il assume par rapport à l'esclavage : celui-ci doit peu à peu abandonner sa propre culture pour interioriser celle du maître, donc passer de l'état dit de nature à la condition de civilisé » (Hurbon, 1993, p. 147). Or, la libération de l'être haïtien a été possible non par l'atteinte de cette condition de civilisé, mais en construisant sa propre culture et un idéal de société qui outrepassa le système-monde esclavagiste, raciste, colonial, hétéropatriarcal, capitaliste de l'époque. Il n'est donc pas étonnant que les forces vives de la nation haïtienne résistent à tout projet civilisationnel qui impliquerait le reniement de son humanité, de sa condition d'être libre et de son identité acquise au prix du sang. Ce qui conduit à un dialogue de sourds entre l'État et la nation haïtienne (Casimir, 2009). Ce dialogue n'est pas une « Crise<sup>2</sup> » en soi, il en est même l'antinomie, il charrie une tension structurelle fondationnelle, qui elle-même peut générer des « crises » au vu des conditions d'émergence de l'État-nation en Haïti.

Le discours de la Crise ainsi que sa production s'articulent aussi depuis l'extérieur. Cette mainmise qu'exercent les puissances impérialistes d'aujourd'hui assure une continuité de la domination coloniale raciste d'antan. La souveraineté d'Haïti a toujours été remise en question par les puissances coloniales, alors qu'elle a été conquise au prix des luttes et des sacrifices de milliers de haïtiennes. D'ailleurs, l'une des plus grandes escroqueries historiques qu'un pays ait connues s'avère la « double dette d'indépendance<sup>3</sup> » qu'Haïti a dû payer à la France (Brière, 2006). Cette tragédie financière a constitué un obstacle majeur à la construction d'une économie nationale viable.

À peine sorti de cette obligation, le pays subit une occupation états-unienne qui a démantelé le peu de ressources dont il disposait. Il est à noter qu'à ce jour, les États-Unis détiennent les réserves d'or

du pays. La domination états-unienne, corrélée à celle de la France, du Canada et des institutions internationales (FMI, ONU...), trouve toutes sortes d'alibis contradictoires pour se maintenir en place, la plus récente étant la démocratie. Quelle ironie, quand nous savons que les États-Unis ont soutenu le régime duvaliériste, le plus féroce des dictatures que le pays ait connues (Castor, 2011) ! Cela dit :

Les États-nations périphériques et les peuples non européens vivent aujourd'hui sous un régime de colonialité globale imposé par les États-Unis avec l'aide du Fonds monétaire international (FMI), de la Banque mondiale, du Pentagone et de l'OTAN. Les zones périphériques sont maintenues dans une situation coloniale même lorsqu'elles ne sont plus sous le contrôle des administrations coloniales. (Grosfoguel, 2006, p. 61)

Les interventions répétées et plus ou moins improvisées de la « communauté internationale », les conflits internes, les catastrophes naturelles, la migration, sont captés en tant qu'opportunités de poser un diagnostic de crise. Cette dernière est emblématique du moment actuel où toute situation humanitaire devient une « crise migratoire » réelle ou potentielle, elle-même presque toujours causée par la négligence délibérée ou l'interventionnisme militaire inepte de grandes puissances (dont l'Afghanistan n'est que l'exemple le plus criant). Ce discours de crise s'accompagne de tout un dispositif de pillage des ressources du pays, des mesures néolibérales d'ajustements structurels, et tout un marché de l'aide internationale qui nourrit encore plus la dépendance.

Ce marché, devenu juteux autant pour les acteurs internes qu'externes qui y prennent part, devient un facteur non négligeable de l'impréparation à d'éventuelles crises et à la fabrique de certaines. Les catastrophes naturelles et les mouvements de populations sont éminemment gérables, mais sont plus faciles à instrumentaliser en « gestion de crise ». Une catastrophe naturelle n'est pas une crise en soi : la gestion qu'on en fait et les mises en place préventives sont porteuses d'un éventuel devenir crise. Le choix et les intérêts des parties prenantes déterminent l'éventualité des crises. Quand on vit dans un pays exposé annuellement à des cyclones, et que chaque tempête dévastatrice provoque des crises répétitives qu'on instrumentalise au lieu de les prévenir, il y a urgence de déplacer notre regard sur la crise elle-même et de le porter sur les opportunités qu'elle offre, les mécanismes

de sa fabrication. Il y a lieu de réfléchir sur l'opportuniste des crises, de se demander à qui rapportent ces crises et qui en subit les effets. La grande majorité des crises politiques sont fabriquées par la politique du chaos qu'exerce la classe dirigeante haïtienne dans le but d'avoir le contrôle du pouvoir politique et l'obstination de la communauté internationale à refuser l'autodétermination du peuple haïtien et la souveraineté d'Haïti.

Le chaos dans lequel le pays s'engouffre actuellement, qui s'est intensifié depuis l'assassinat du président Jovenel Moïse dans la nuit du 6 au 7 juillet 2021, est appréhendé comme une crise sans précédent dans le discours politique et médiatique. L'impérialisme occidental constitue l'essence première dans sa fabrique. Depuis la création du Core Group en 2003, avec la France, le Canada et les États-Unis comme principaux chefs de file, Haïti est mise sous tutelle. « [Ce] consortium de pays occidentaux [...] a décidé de départir le peuple d'Haïti de sa souveraineté. Toutes les grandes décisions touchant à la vie sociale, politique et économique du pays ainsi qu'à l'avenir de la population sont prises par ce consortium » (Exentus, 2022, entretien avec James Darbouze). À son actif, nous pouvons attribuer l'imposition du régime du Parti Haïtien Tèt Kale (PHTK) – avec des élections frauduleuses en 2011 et 2016 – et sa pérennité malgré les nombreuses contestations populaires à son encontre. Ce qui semble une des pires crises à avoir secoué le pays se révèle une lutte incessante du peuple haïtien, ces trois dernières années, contre la déliquescence de ses institutions, sa déshumanisation et la banalisation de la vie sur son territoire. Malgré les nombreux actes de violence perpétrés par le PHTK – assassinats politiques, massacres, kidnapping d'État, viols collectifs, mise en œuvre de l'insécurité, corruption, impunité... tous bien documentés par les organisations des droits humains<sup>4</sup> –, l'impérialisme occidental et colonial maintient fermement ce régime en dépit des revendications populaires et des options proposées par les acteurs locaux.

De ce fait, il est nécessaire de dépasser la notion de crise et son cortège urgentiste et interventionniste à court terme, qui ne fait souvent qu'occulter la domination multiforme et multiséculaire qui s'exerce sur la société haïtienne et sur tant d'autres. Cette domination est multiforme, car elle s'exerce sur les fronts historique, épistémologique, culturel, sociopolitique et économique. Elle est fondée avant tout sur la non-reconnaissance de l'extrême oppression que constituait l'esclavagisme occidental de plantation, dont les détails de l'horreur génocidaire ne cessent de s'accumuler (Bonnet, 2009), et

de son renversement révolutionnaire en Haïti, toujours occulté dans les grands récits historiques. On doit donc conceptualiser les « crises à répétition » comme les *conséquences* d'une discorde fondamentale entre le peuple souverain (Casimir, 2018a, 2018 b), les oligarchies et son État en Haïti ; et comme des conséquences de la reproduction des rapports de colonialité à l'égard d'Haïti.

## Conclusion

Si nous sommes tenus de mobiliser la grille conceptuelle et analytique de la Crise en ce qui concerne Haïti, il serait tout à fait pertinent de faire remonter la crise à la modernité coloniale qui émergea de l'Europe postrévolutionnaire (fusion de bonapartisme, esclavagisme, capitalisme colonial et militarisme) et son entrechoc avec les idéaux portés par la révolution haïtienne de 1804. Elle s'inscrit dans le prolongement d'une double domination coloniale interne et externe. Les crises à répétition sont l'expression de nouvelles formes de résistance à « la domination moderne occidentalocentrée qui s'appuie sur trois modes d'oppression : le capitalisme, le colonialisme et le patriarcat » (Godrie, 2017, entretien avec Boaventura de Sousa Santos). Chacune d'elles laisse entrevoir ces formes d'oppression et les rapports sociaux sous-jacents au sein de la société, la subalternisation de l'État aux puissances impérialistes d'aujourd'hui, ainsi que la violence structurelle à laquelle est confrontée la grande majorité de la population haïtienne. Ces oppressions s'enracinent dans le renouvellement des structures et pratiques d'oppression colonialiste, esclavagiste, raciste qu'a combattues la révolution haïtienne. En ce sens, le renouveau ne viendra pas d'une énième gestion de crise, mais d'une compréhension partagée des fondements des structures sociales forgées dans la résistance et de l'émergence d'institutions qui les reflètent et les respectent.

## Notes

1. Nous le verrons plus tard, peu importe l'approche adoptée par ces autrices et auteurs, la crise reste un phénomène transitoire, puisqu'il est souvent périodiquement situé. N'empêche que l'idée d'une crise permanente fait surface, car chaque crise spécifique est ramenée tautologiquement à la Crise.
2. Elle en serait une, si la société se résumait à l'État. Or, le peuple haïtien parvient à s'organiser et il reproduit ses conditions d'existence en dehors de l'État.
3. La prétendue double dette de l'indépendance est en réalité une véritable rançon (Perchellet, 2010, p. 31), suivie d'un enchaînement d'emprunts dans le but de l'acquitter. Cette rançon de 150 millions de francs-or payable en 5 ans (*ibid.*) a

été fixée unilatéralement par la France et imposée sous la menace militaire. « Il a fallu 122 ans à Haïti pour rembourser la dette. En 1898, la moitié des dépenses du gouvernement servait à payer la France et les banques françaises, tandis que cette somme atteignait 80 % en 1914 » (Engler, 2021). Afin de faire le premier versement de 30 millions de francs à la France, Haïti contracta un emprunt auprès des banques françaises en 1825. Deux autres emprunts de 15 millions en 1874 et de 50 millions en 1875 (Perchellet, 2010, p. 31) se sont succédé. À part ce mécanisme d'appauvrissement et d'exploitation construit sur la dette qui a été instaurée à cause de cette rançon, la France a également exigé la réduction de 50 % des droits de douane sur les marchandises françaises.

4. Plusieurs rapports du Réseau National de Défense des Droits Humains (RNDDH) témoignent régulièrement de ces faits (disponibles sur la page Web : <https://web.rnddh.org/>). Le rapport « Massacres cautionnés par l'État : règne de l'impunité en Haïti », publié en 2021 par la Harvard Law School's International Human Rights Clinic et l'Observatoire haïtien des crimes contre l'humanité (OHCCCH), documente également certains massacres sous le régime du PHTK : <http://hrp.law.harvard.edu/wp-content/uploads/2021/04/Massacres-cautionnes-par-lEtat-2.pdf>

## Bibliographie

- Aguiton, S. A., Cabane, L., et Cornilleau, L. (2019a). Politiques de la « mise en crise ». *Critique internationale*, 85, 9-21.
- Aguiton, S. A., Cabane, L., et Cornilleau, L. (2019 b). Entretien avec Janet Roitman. *Anti-Crisis : penser avec et contre les crises ? Critique internationale*, 85, 107-121.
- Al-Ali, N. (2020). "Covid-19" and feminism in the global south: Challenges, initiatives and dilemmas. *European Journal of Women's Studies*, 27(4), 333-347.
- Bavel, J. J. V., Baicker, K., Boggio, P. S., Capraro, V., Cichocka, A., Cikara, M., Crockett, M. J., Crum, A. J., Douglas, K. M., Druckman, J. N., Drury, J., Dube, O., Ellemers, N., Finkel, E. J., Fowler, J. H., Gelfand, M., Han, S., Haslam, S. A., Jetten, J... et Willer, R. (2020). Using social and behavioural science to support COVID-19 pandemic response. *Nature Human Behaviour*, 4(5), 460-471.
- Beauvois, F. (2009). L'indemnité de Saint-Domingue : « Dette d'indépendance » ou « rançon de l'esclavage » ? *French Colonial History*, 10, 109-124.
- Boidin, C., Cohen, J., et Grosfoguel, R. (2012). Introduction: From university to pluriversity: A decolonial approach to the present crisis of Western universities. *Human Architecture: Journal of the Sociology of Self-Knowledge*, 10(1), 1-6. (*Decolonizing the university: Practicing pluriversity.*)
- Bonnet, N. (2019). L'organisation du travail servile sur la sucrerie dominicoise au xviii<sup>e</sup> siècle. Dans Hroděj, P. (dir.), *L'esclave et les plantations : de l'établissement de la servitude à son abolition. Hommage à Pierre Pluchon* (p. 125-159). Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- Bost, F., et Rosière, S. (2018). Crises et mutations contemporaines : approches géopolitiques et géoéconomiques. *L'Espace politique : Revue en ligne de*

- géographie politique et de géopolitique*, 34, article introductif. <https://journals.openedition.org/espacepolitique/4543>
- Boudia, S. (2019). Quand une crise en cache une autre : la « crise des terres rares » entre géopolitique, finance et dégâts environnementaux. *Critique internationale*, 85 (4), 85-103.
- Brière, J.-F. (2006). L’Emprunt de 1825 dans la dette de l’indépendance haïtienne envers la France. *Journal of Haitian Studies*, 12(2), 126-134.
- Burstin, H., Ermakoff, I., Sewell, W. H., Tackett, T., Deluermoz, Q., et Gobille, B. (2015). Protagonisme et crises politiques : histoire et sciences sociales. *Politix*, 112 (4), 131-165.
- Cadet, J.-J. (2020). Le marxisme haïtien : marxisme et anticolonialisme en Haïti (1946-1986). Paris : Éditions Delga.
- Casimir, J. (2009). *Haïti et ses élites : l’interminable dialogue de sourds*. Port-au-Prince : Éditions de l’Université d’État d’Haïti.
- Casimir, J. (2018a). *Une lecture décoloniale de l’histoire des Haïtiens : du traité de Ryswick à l’occupation américaine (1697-1915)*. Port-au-Prince : L’imprimeur S.A.
- Casimir, J. (2018 b). *La nation haïtienne et l’État*. Paris : Les éditions du CIDIHCA France.
- Castor, S. (2011). Haiti: Reflexiones en tiempos de crisis. *Archipiélago: Revista cultural de nuestra América*, 19(71), art. 71. <http://revistas.unam.mx/index.php/archipiélago/article/view/25591>
- Chéry, F. G. (2005). *Société, économie et politique en Haïti : la crise permanente*. Port-au-Prince : Imprimerie Éditions des Antilles S.A.
- Chéry, F. G. (2020). L’économie haïtienne après la pandémie du Covid-19. Dans Lumarque, J. (dir.), *Haïti et le Covid-19 : des outils pour comprendre et agir* (p. 153-160). Port-au-Prince : Presses de l’Université Quisqueya. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02970663>
- Civil, M. (2021). *Une analyse sociologique du phénomène peyilòk en Haïti* [Thèse de doctorat, Université d’Ottawa]. <https://doi.org/10.20381/ruor-25844>
- Civil, M. (à paraître). Les mobilisations populaires des 6, 7, 8 juillet 2018 en Haïti : explosion d’une crise systémique et avènement d’une nouvelle forme d’action protestataire appelée « peyilòk ». *Revue Cahiers de sciences sociales*, 1 (1).
- Dwyer, R. E. (2018). Credit, debt, and inequality. *Annual Review of Sociology*, 44, 237-261.
- Engler, Y. (2021, 14 septembre). Haïti et la dette de l’indépendance. *Presse-toi à gauche!* <https://www.pressegauche.org/Haiti-et-la-dette-de-l-independance>
- Étienne, S. P. (2007). *L’énigme haïtienne : échec de l’État moderne en Haïti*. Montréal : Mémoire d’Encrier.
- Étienne, S. P. (2019). *Haïti : la drôle de guerre électorale (1987-2017)*. Paris : L’Harmattan.

- Exentus, R. (2022). La crise migratoire haïtienne : entrevue avec James Darbouze. *Nouveaux Cahiers du socialisme*, 27 (hiver), 84-90.
- Godrie, B. (2017). Épistémologies du Sud et militantisme académique : entretien avec Boaventura de Sousa Santos. *Sociologie et sociétés*, 49 (1), 143-149.
- Grosfoguel, R. (2006). Les implications des altérités épistémiques dans la redéfinition du capitalisme global : transmodernité, pensée frontalière et colonialité globale. *Multitudes*, 26 (3), 5174. <https://doi.org/10.3917/mult.026.0051>
- Guy, S. (2016). Réflexions sur la crise. *Revue française de civilisation britannique / French Journal of British Studies*, 21 (2). <http://journals.openedition.org/rfcb/1117>
- Hage, G. (2015). La critique de la crise et la crise de la critique. Dans Tremblay, A., et Haince, M.-C. (dir.), *Crise et mise en crise : actes du colloque annuel de l'ACSALF 2012*. Montréal : Les Éditions de l'ACSALF. [https://www.academia.edu/6823510/La\\_critique\\_de\\_la\\_crise\\_et\\_la\\_crise\\_de\\_la\\_critique](https://www.academia.edu/6823510/La_critique_de_la_crise_et_la_crise_de_la_critique)
- Hector, M. (1989). *Syndicalisme et socialisme en Haïti : 1932-1970*. Port-au-Prince : Imprimerie Henri Deschamps.
- Hector, M. (1998). Mouvements populaires et sortie de crise (xix<sup>e</sup>-xx<sup>e</sup> siècles). *Pouvoirs dans la Caraïbe : Revue du CRPLC (Centre de recherche sur les pouvoirs locaux dans la Caraïbe)*, 10, 71-95.
- Hector, M. (2006). *Crises et mouvements populaires en Haïti*, 2<sup>e</sup> éd. Port-au-Prince : Presses Nationales d'Haïti.
- Hector, M., et Hurbon, L. (2009). *Genèse de l'État haïtien (1804-1859)*. Paris : Maison des sciences de l'homme.
- Hurbon, L. (1993). Esclavage moderne et État de droit. Dans Bresc, H., Hurbon, L., Rosenberger, B., Veauvy, C., et Zerner, M. (dir.), *Genèse de l'État moderne en Méditerranée. Approches historique et anthropologique des pratiques et des représentations : actes des tables rondes internationales tenues à Paris (24-26 septembre 1987 et 18-19 mars 1988)* (p. 131-149). Rome : École française de Rome.
- Hurbon, L. (2001). *Pour une sociologie d'Haïti au xx<sup>e</sup> siècle : la démocratie introuvable*. Paris : Les Éditions Karthala.
- Jabouin, E. (2020). La crise contemporaine haïtienne : entre manœuvres politiques et corruptions. *Études caribéennes*, 45-46 (avril-août). <https://doi.org/10.4000/etudescaribeennes.18916>
- Manigat, L. F. (1995). *La crise haïtienne contemporaine : une lecture d'historien-politologue, ou, Haïti des années 1990s : une grille d'intelligibilité pour la crise présente*. Port-au-Prince : Éditions des Antilles.
- Manigat, M. (2020). Un étrange moment. Une fenêtre d'opportunité ? Dans Lumarque, J. (dir.), *Haïti et le COVID-19 : des outils pour comprendre et agir* (p. 141-149). Port-au-Prince : Presses de l'Université Quisqueya.

- Mezilas, G. (2014). *Qu'est-ce qu'une crise ? Éléments d'une théorie critique*. Paris : Éditions L'Harmattan.
- Morin, E. (2012). Pour une crisologie. *Communications*, 91, 135-152. <https://doi.org/10.3406/comm.2012.2675>
- Ordioni, N. (2011). Le concept de crise : un paradigme explicatif obsolète ? Une approche sexospécifique. *Mondes en développement*, 154 (2), 137-150.
- Osna, W. (2021, 2 février). Haïti : de la domination simple à la domination complexe. *Histoire Engagée*. <http://histoireengagee.ca/haïti-de-la-domination-simple-a-la-domination-complexe/>
- Perchellet, S. (2010). *Haïti : entre colonisation, dette et domination : deux siècles de luttes pour la liberté*. Liège, Belgique/Port-au-Prince : Éditions CADTM/PAPDA (Comité pour l'abolition des dettes illégitimes/Plateforme haïtienne de plaider pour un développement alternatif).
- Pierre-Charles, G. (1973). *Radiographie d'une dictature : Haïti et Duvalier*. Montréal : Les Éditions Nouvelle Optique.
- Pierre-Charles, G. (1993). *L'économie haïtienne et sa voie de développement*. Port-au-Prince : Les Éditions Henri Deschamps.
- Réseau Environnement (2021). Dossier COVID-19 : bons coups en réaction à la pandémie. *Vecteur Environnement. La revue des spécialistes de l'environnement au Québec*, 54 (1), 5-17. <https://reseau-environnement.com/wp-content/uploads/2021/02/Vecteur-mars-2021-URL.pdf>
- Revault d'Allonnes, M. (2012). *La crise sans fin : essai sur l'expérience moderne du temps*. Paris : Éditions du Seuil.
- Ricœur, P. (1988). La crise : un phénomène spécifiquement moderne ? *Revue de Théologie et de Philosophie*, 120 (1), 1-19.
- Roitman, J. (2013). *Anti-Crisis*. Durham, Caroline du Nord : Duke University Press.
- Roitman, J. (2017). L'Afrique, autrement : dépasser la crise. *Multitudes*, 69 (4), 173-179.
- Romulus, C. (2018). Le potentiel d'une recherche féministe décoloniale pour déconstruire le récit de l'État fragile haïtien. Dans Alexis, D., Côté, D., et Lamour, S. (dir.). *Déjouer le silence : contre-discours sur les femmes haïtiennes* (p. 35-51). Montréal : Les Éditions du remue-ménage.
- Romulus, C. (2022). Le potentiel émancipateur et le risque de blanchiment des perspectives décoloniales. Dans Sondarjee, M. (dir.), *Perspectives féministes en relation internationales : penser le monde autrement* (p. 35-42). Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.
- Trouillot, M.-R. (1986). *Les racines historiques de L'État duvaliérien*. Port-au-Prince : Éditions Henri Deschamps.
- Vergès, F. (2020). *Une théorie féministe de la violence : pour une politique antiraciste de la protection*. Paris : La Fabrique éditions.



# Fabrique idéologique de « crises », colonialisme et résurgence socio-identitaire : neuf femmes innues se racontent<sup>1</sup>

---

Karine Croteau<sup>2</sup>

Je suis émue par l'enthousiasme de ma jeunesse qui a été anéantie par la prise de conscience de la profondeur et de l'étendue de l'oppression raciale, sexiste et nationaliste subie par les femmes autochtones. Je suis émue par l'héroïsme absolu exigé de la jeune mère que j'étais, confrontée aux conditions dans lesquelles je suis née. Nous sommes un peuple colonisé de l'intérieur. Je suis étonnée du nombre de victoires que j'ai remportées dans des conditions épouvantables. (Maracle, 1996, traduction libre, p. viii)

Le 28 septembre 2020, le décès de Joyce Echaquan<sup>3</sup> (Conseil des Atikamekw de Manawan et Conseil de la Nation Atikamekw, 2020) dans des circonstances tragiques a ébranlé le Québec en dévoilant au grand jour le racisme systémique vécu par les femmes et les mères autochtones depuis des siècles (CERP, 2019 ; Ellis Bécharde et Kanapé Fontaine, 2021 ; ENFFADA, 2019 ; Panasuk, 2021). En plus d'exposer le racisme colporté au sein du système de santé et de services sociaux, ce drame a succédé à une série de crises affectant les

communautés autochtones (notamment le conflit d'oléoduc en territoire *wet'suwet'en* ; la crise climatique ; la crise d'eau potable et de logements ; l'état d'urgence sociosanitaire lié à la COVID-19 et les risques accrus d'infections au sein de logements surpeuplés). Considérant le caractère récurrent et somme toute persistant de l'état de crises dans lequel les femmes autochtones naviguent depuis l'époque coloniale à aujourd'hui, la question suivante émane : est-il, de fait, valide de mobiliser la grammaire de crise dans un tel contexte ?

Sous le prisme d'une sémantique de *crise* (passée, présente, ponctuelle, permanente ou subjective), le présent chapitre a pour but d'élargir les horizons de pensée afin de saisir la complexité des enjeux traumatiques (Maté, 2022) auxquels les mères autochtones sont confrontées, notamment celles à qui l'État a retiré un enfant pour le placer en milieu substitut. Il s'articule également autour de ce que les mères innues interrogées ont mis en œuvre, dans l'adversité, pour repenser leurs souffrances autrement, écrire un nouveau chapitre de leur histoire, et récupérer la garde de leur enfant (Croteau et coll., 2022). Des extraits de récits biographiques sont présentés, à l'aide de noms fictifs pour préserver l'anonymat, afin de libérer la parole des principales intéressées et de mieux appréhender leur réalité à partir de leurs expériences et de leur conception du monde. Les passages retenus permettent de contextualiser et d'exposer les difficultés vécues par les participantes dans leur trajectoire de femme, de conjointe et de mère, pour faire poindre leur résurgence<sup>4</sup> socio-identitaire et la réaffirmation de leur rôle parental. Au-delà de ces dimensions, notre chapitre constitue un outil pédagogique permettant de comprendre les nombreux traumatismes vécus, de déconstruire les aprioris, de démystifier les jugements et stéréotypes, et de dénoncer les idéologies oppressives enracinées dans des visions coloniales qui tendent à disqualifier les femmes autochtones et à les dépeindre comme des mères inaptes (Croteau, 2019 ; Cull, 2006 ; Emmett, 2006 ; Gosselin, 2006 ; Ing, 2006 ; Soumagnas, 2015 ; Veenstra et Keenan, 2017). Le contenu intéressera la communauté de recherche, les pédagogues, les personnes étudiantes ainsi que les personnes intervenantes et travailleuses sociales, qui œuvrent auprès de parents, de mères, de femmes, d'enfants et de familles autochtones.

Prenant appui sur cette mise en contexte, les sections suivantes du chapitre se déclinent en quatre parties. La première présente mon positionnement comme chercheuse, ainsi que l'objectif et la méthodologie de l'étude. Le matricentrisme est ensuite étudié sous la loupe des

influences patriarcales de l'Occident (Basile, 2017 ; Mollen Dupuis, 2017 ; Simpson, 2006 ; Sioui, 1987). Ensuite, l'attention se tourne vers la résurgence socio-identitaire et la réaffirmation des rôles et responsabilités des mères innues (Croteau, 2017, 2019). Au terme du chapitre, une discussion et une conclusion permettent de dégager les points saillants de l'analyse du concept de *crise* en relation avec les réalités vécues par les femmes et les mères innues.

### **Positionnement, objectif et méthodologie de l'étude**

Mon expérience de travailleuse sociale *qallunaat*<sup>5</sup> au Nunavik, en perte de repères devant l'immensité du territoire arctique et l'unicité des *Nunavimmiut*<sup>6</sup>, a ébranlé mes certitudes et marqué ma trajectoire professionnelle. Au carrefour des incohérences observées entre l'analyse eurocentrée des problématiques qui oriente les plans d'intervention en travail social, et les conceptions inuit du monde et de la famille, sont nés la curiosité et l'intérêt de dépasser les aprioris « ontologiques (l'être), épistémologiques (le savoir), méthodologiques (la méthode), et axiologiques (la valeur du savoir) – auxquels nous ajoutons des perspectives pratiques » – pour reconnaître et respecter les Autochtones (Croteau et Molgat, 2021, p. 38). Inspirée d'abord par les travaux de Wilson (2003, 2008) sur le sujet, l'évidence démontre que plusieurs universitaires autochtones se sont intéressés à ces questions bien avant nous (Baskin, 2016 ; Bruyere, 1999 ; Hart, 2002 ; Kovach, 2006 ; Moeke-Pickering et Partridge, 2014 ; Sinclair/Ótiskewápiwskew, 2004 ; Sinclair/Ótiskewápiwskew, Hart/Kastitémahikan et Bruyere/Amawaajibitang, 2009 ; Smith, 2012). Face à la méconnaissance, au Québec et ailleurs, des enjeux et réalités que vivent les peuples autochtones, je me suis engagée en 2015 dans la poursuite d'études doctorales afin d'élargir mes propres horizons : de la pratique réflexive et de la relation d'aide en contexte transculturel ; de la parentalité et du mieux-être en enfance-famille autochtone (incluant les services en protection de la jeunesse [PJ] et aide à l'enfance [SAE]) ; de la sécurisation culturelle dans les services sociaux aux Premiers Peuples ; des récits oraux et de la prise de parole par les peuples autochtones ; et de la décolonisation de la recherche, de l'enseignement et de l'intervention sociale.

Ma thèse de doctorat a porté sur la *Parentalité du point de vue de mères innues et sécurisation culturelle en protection de la jeunesse : nin, nishutshisshiuin, nitinniun mak nitauassimat*<sup>7</sup> (Croteau, 2019). L'étude

visait à répondre à une demande explicite de la direction des services de santé et services sociaux de la communauté impliquée<sup>8</sup>. Plus précisément, elle avait pour objectif de comprendre l'expérience de la parentalité de mères innues (dont au moins un enfant a fait l'objet d'une mesure de protection) et d'appréhender leurs perceptions de l'intervention pour favoriser des services culturellement sécuritaires en PJ.

Du point de vue méthodologique, les récits biographiques de neuf participantes ont été recueillis et constituent le corpus d'analyse de l'étude. Le recrutement des participantes a été entièrement réalisé par le Centre de santé et de services sociaux innu (CSSSI) instigateur du projet, et les neuf participantes ont été délibérément sélectionnées en fonction de leur représentativité par rapport au phénomène étudié.

La stratégie d'échantillonnage privilégiée est par cas multiples, soit par homogénéisation (Pires, 1997). Selon ce type d'échantillonnage, en considération des critères d'homogénéisation en recherche qualitative (Paillé et Mucchielli, 2023), ce n'est pas tant le principe de la diversification externe qui s'applique, que celui de la diversification interne (Pires, 1997). En ce sens, l'échantillon de l'étude rassemble des participantes caractérisées par certains critères hétérogènes (âge, nombre d'enfants, scolarité, occupation, statut civil, etc.), et d'autres homogènes, liés plus étroitement à la réalité examinée (mères d'origine innue, vivant au sein d'une même communauté située en Basse-Côte-Nord au Québec, ayant connu une expérience directe [Patton, 2002] avec les services de PJ et dont au moins un enfant a été pris en charge par ces services). Au moment de l'étude, le dossier de protection au CSSSI pouvait avoir un statut actif ou passif (fermé il y a tout au plus cinq ans) (Croteau, 2019).

Pour la collecte de données et la réalisation des entretiens, le schéma non directif a été coconstruit en collaboration avec le CSSSI. Les mères innues ont été rencontrées à leur domicile ou au CSSSI. Les entretiens de type récits biographiques recueillis ont fait l'objet d'un travail de retranscription et d'édition, pendant plus d'un an, en respectant la chronologie des événements racontés par les participantes. Le processus d'analyse s'est déroulé en quatre étapes : l'élaboration d'une grille de codification ; le codage des récits et la validation par accords interjuges (direction de thèse, codirection et moi-même) ; la réalisation complète du codage ; et l'analyse compréhensive (Kaufman, 2004) et inductive (Paillé et Mucchielli, 2021) permettant l'émergence des catégories de sens correspondant aux objectifs précis de l'étude<sup>9</sup> (Croteau, 2019).

La pertinence sociale et scientifique de l'étude est mise en lumière de diverses façons. En l'occurrence, par le fait qu'elle répond directement aux attentes spécifiques de la communauté intéressée (*Loi concernant les enfants, les jeunes et les familles des Premières Nations, des Inuits et des Métis*, découlant du projet de loi C-92) ; par ses choix méthodologiques itératifs, co-constructivistes (Berger et Luckmann, 2018), qui tiennent compte du passé, du présent et du futur des participantes (Martin, 2009) ; par la richesse du contenu des récits d'expériences livrés par les mères ; par la profondeur des discours narratifs qui favorisent la prise de parole pour se raconter (Dorval, Croteau et Noël, 2021) ; par le respect des traditions orales et ancestrales (Sandiford et Nungak, 2006) ; et par le positionnement éthique de l'étude qui favorise les principes directeurs de propriété, de contrôle, d'accès et de possession des Premières Nations (PCAP®) (Centre de gouvernance de l'information des Premières Nations [CGIPN], 2015<sup>10</sup>) en matière de recherche en contexte autochtone (APNQL, 2014 ; Asselin et Basile, 2012 ; Basile et Robertson, 2012).

Malgré le souci d'entière transparence durant le déroulement de l'étude, mon identité de mère non innue, de travailleuse sociale<sup>11</sup> et de chercheuse non autochtone comporte des limites notoires : les entretiens réalisés à domicile pouvant soulever des inconforts pour certaines familles ; les questions posées dans la langue du colonisateur pouvant susciter un sentiment d'aliénation et d'assujettissement chez les mères innues interrogées ; sans oublier les points saillants dégagés et le risque omniprésent de véhiculer des biais ethnocentriques. Afin de pallier certaines de ses limites, un second séjour en communauté a permis de rencontrer les participantes à nouveau, de réaliser la restitution complète des récits en leur offrant l'opportunité de les bonifier à leur convenance, et de valider une version finale avec laquelle chacune se sentait à l'aise. Une version formalisée de chaque récit a été soumise aux participantes intéressées en respect des principes éthiques PCAP® du protocole de recherche (APNQL, 2014). Certaines ont choisi de diffuser ouvertement le contenu du récit, de le lire à leur famille et à leur réseau, ou encore, de le conserver à des fins personnelles.

Le contexte de l'étude étant situé, jetons à présent un regard sur la place des femmes et mères autochtones dans la société avant la colonisation et sur l'évolution de leurs rôles, de leurs valeurs et modes de vie en modernité.

### **Du matricentrisme précolonial aux influences patriarcales de l'Occident : droits bafoués, subjectivité et altérité**

À l'époque précoloniale, une majorité de sociétés autochtones (surtout les semi-sédentaires) étaient matricentrées par leurs fondements. Les femmes occupaient un rôle très valorisé dans leur société (Basile, 2017 ; Delâge, 1991 ; Sioui, 1987, 2018 ; Whitty-Rogers, Etowa et Evans, 2006). Suivant le contact avec les Européens (*Loi constitutionnelle de 1867 ; de 1982*<sup>12</sup>), la place qu'occupaient les femmes et les mères au sein des sociétés et familles autochtones a subi de multiples transformations. Les contrecoups importants du patriarcat<sup>13</sup> ont effrité plusieurs croyances et traditions (Sioui, 1987 ; Van Woudenberg, 2004). Selon Sioui, l'influence des valeurs judéo-chrétiennes a teinté considérablement les valeurs sociales et les modes de vie autochtones. D'autres autrices et auteurs de l'ouvrage collectif de Lavell-Harvard et Corbiere Lavell (2006) soutiennent cette prémisse et insistent sur le fait que le rôle contemporain des femmes et l'expérience des mères ont été façonnés au contact des valeurs et institutions occidentales. Sur ce point, il s'en trouve d'ailleurs pour affirmer que la prégnance des valeurs occidentales fait peu de place aux savoirs et à la pratique des croyances spirituelles autochtones (Lavell-Harvard et Corbiere Lavell, 2006 ; Simpson, 2006). Dans cet ouvrage collectif, Ing (2006) et Emmett (2006) évoquent les nombreux deuils vécus, suivant l'époque coloniale, par les femmes de diverses nations autochtones. L'ouvrage fait également état des propos de mères et autrices qui, au contact des valeurs occidentales, témoignent de dissolutions et de remises en question de leur place dans la société (Cull, 2006 ; Ing, 2006). Certaines autrices traitent pour leur part des effets défavorables de l'interdiction aux femmes de pratiquer leurs rituels et cérémonies d'accouchement (Basile, 2017 ; Lavell-Harvard et Corbiere Lavell, 2006 ; Simpson, 2006 ; Whitty-Rogers, Etowa et Evans, 2006). D'autres font part de l'incur sion constante de l'État dans leur vie (Cull, 2006 ; Flynn et Brassard, 2012 ; Ing, 2006), de la perte de leur autonomie dans leurs choix familiaux (Bennett, Spillett et Dunn, 2012 ; Kline, 1993 ; Muir et Bohr, 2014) et du regard préjudiciable des institutions occidentales sur l'exercice de leur parentalité (Croteau, 2017, 2019 ; Flynn et Brassard, 2012 ; Gosselin, 2006 ; Greenwood et De Leeuw, 2006 ; Soumagnas, 2015 ; Van de Sande et Menzies, 2003 ; Veenstra et Keenan, 2017).

Ces constatations montrent que les *crises* auxquelles s'exposent les femmes et les mères autochtones se perpétuent depuis un long

passé oppressif et génocidaire (CVR, 2015 ; Dickason, 1996 ; Lepage, 2019 ; *Loi sur les Indiens*, 1985) et sont enchevêtrées dans un colonialisme *bio-psycho-spirit-social*<sup>14</sup> qui persiste dans la modernité (Basile, 2017 ; CERP, 2019 ; Conseil des Atikamekw de Manawan et Conseil de la Nation Atikamekw, 2020 ; Croteau, 2019 ; CRPA, 1996 ; ENFFADA, 2019 ; Panasuk, 2019 ; Shaheen-Hussain, 2021). Les archives canadiennes, les commissions d'enquête et les études scientifiques font consensus à ce sujet. Les sévices et traitements abusifs vécus dans les pensionnats (CVRC, 2015), la rafle des années soixante (Sinclair, 2007, 2016), la stérilisation forcée (CERP, 2019 ; ENFFADA, 2019), la discrimination systémique dans les soins de santé et services sociaux (Conseil des Atikamekw de Manawan et Conseil de la Nation Atikamekw, 2020 ; Panasuk, 2021 ; Shaheen-Hussain, 2021) et la négation des capacités et responsabilités d'éduquer, d'assurer la sécurité et de prendre soin de leurs propres enfants (Blackstock, 2007 ; Croteau, 2017, 2019 ; CSDEPJ, 2021 ; Fallon et coll., 2021 ; Ing, 2006 ; Johnston, 1983 ; Lavell-Harvard et Corbiere Lavell, 2006 ; Soumagnas, 2015) n'illustrent qu'une part des *crises* et injustices vécues par les femmes et les mères autochtones.

L'expérience de Debbie (mère de six enfants innus) avec les services de PJ exprime ces tensions intergénérationnelles :

Je me dis parfois que [je ne suis pas responsable des problèmes que j'ai vécus]. Que ce n'est pas la faute de ma mère non plus. Et que ce n'est certainement pas celle de mes grands-parents. En y pensant, je me dis que mes problèmes viennent de loin et que la situation [des familles innues] ne changera pas du jour au lendemain. Dans le temps, il y a eu les pensionnats. Et je me dis qu'aujourd'hui, c'est la DPJ qui prend les enfants des Innus jusqu'à 18 ans. (Debbie, paragr. 19, dans Croteau, 2019)

En date d'aujourd'hui, les femmes autochtones demeurent injustement privées d'un grand nombre de droits de la personne auxquels les femmes non autochtones et l'ensemble de la population canadienne ont accès (*Loi constitutionnelle de 1867 ; de 1982 ; Loi sur les Indiens*, 1985). À preuve, bien que la *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones* ait été ratifiée (DNUDPA, 2007), peu de mesures sont mises en place encore aujourd'hui. Ceci a pour conséquence de priver plusieurs femmes, mères et communautés autochtones de certains droits fondamentaux, notamment l'accès à l'eau potable, à un logement

adéquat et à des soins de santé et services sociaux équitables (CERP, 2019 ; Conseil des Atikamekw de Manawan et Conseil de la Nation Atikamekw, 2020 ; Désilets, 2022 ; DNUDPA, 2007 ; Ramsden, 2002 ; Société de soutien à l'enfance et à la famille des Premières Nations du Canada *et al.* c. Procureur général du Canada, 2016).

En somme, selon certains écrits, la dimension ininterrompue, passée, présente, ponctuelle, permanente ou même subjective de la crise suscite une remise en question fondamentale de l'utilisation même du concept (Aguiton, Cabane et Cornilleau, 2019, entretien avec Janet Roitman ; Mbembe et Roitman, 1995). En appui à ce postulat, deux arguments sont mis de l'avant. D'une part, la validité même du concept est inhérente aux idéologies dominantes, aux façons de se concevoir soi-même, de penser le monde, d'établir des normes, des régulations sociales, et d'ériger une structure de gouvernance étatique. Ce qui postule l'existence, d'un côté, de l'hégémonie, et de l'autre, de l'altérité (Saïd, 1980). D'autre part, l'utilisation de la *grammaire* de crise tend, en corrélation avec ce qui est étudié dans ce chapitre, à mettre l'accent sur les déficits et à occulter la force des mères face à l'adversité, leur résurgence socio-identitaire et leur réaffirmation des rôles et responsabilités d'une mère. C'est ce que la prochaine section examine.

### Résurgence socio-identitaire et réaffirmation des mères innues

S'appuyant sur les résultats d'étude de l'auteure (Croteau, 2019) et des extraits de récits, cette section, déclinée en deux paradigmes centraux, lève le voile sur ce que les mères innues rencontrées ont mis en œuvre afin de surmonter les épreuves vécues, de maintenir l'équilibre familial et de se réapproprier leur rôle parental. La première sous-section traite de la façon dont les participantes composent avec la souffrance (*shipineu*<sup>15</sup>) en faisant preuve de persévérance et d'humilité. La seconde sous-section examine les nombreux apprentissages réalisés par celles-ci en vertu « des enseignements de la vie » et leurs façons de se réapproprier leur rôle de mère avec autonomie, fierté et émancipation<sup>16</sup>.

#### Shipineu : souffrance, persévérance et humilité

Cette section rend compte de la manière dont les participantes conjuguent avec leurs difficultés à travers le prisme de trois trajectoires. Loin d'être décloisonnées, les diverses trajectoires des mères s'entrecroisent et sont enchevêtrées. La présentation des trois trajectoires

– personnelle, de mère et de conjointe – permet de comprendre leur intersection et leur influence sur l'exercice parental des participantes.

### *Trajectoire personnelle : des difficultés qui affectent la parentalité*

Dans un premier temps, plusieurs participantes ont souligné des difficultés personnelles de parcours relatives à l'abus de substances, à la détresse psychologique et à des deuils significatifs. Pour bon nombre d'entre elles, ces *crises* et incidences biographiques, parfois transitoires, parfois persistantes, ont teinté leurs capacités d'exercer leur rôle et leurs responsabilités de mère auprès de leurs enfants. En rapport avec l'abus de substances, certaines participantes ont partagé des trajectoires complexes ayant mené à la dépendance ainsi que l'impact significatif de ces habitudes de consommation sur l'exercice de leur parentalité. De façon éloquente, Aline relate que devenir mère, au moment même où elle composait avec des défis de consommation, s'est révélé une difficulté majeure à surmonter :

Malgré ma grossesse, j'ai continué à consommer cette drogue [speed] et à boire de l'alcool. Je buvais beaucoup, sans me préoccuper de mon bébé. [...] Je consommait presque toutes les semaines [...] À un certain moment donné, j'ai atteint un stade où j'étais tannée de consommer. Je continuais de vendre de la drogue juste pour avoir de l'argent. Je vendais même en présence de mes enfants. Je jouais aussi beaucoup aux machines de loterie. (Aline, paragr. 11, 23, dans Croteau, 2019)

Face à ces épreuves, Aline a déployé deux stratégies qui lui ont été bénéfiques : « Je fais [...] souvent des *matutishan*<sup>17</sup> et j'aime bien ça. Mes enfants sont habitués. Et je vais à des "meetings" pour les Alcooliques anonymes. Je constate que ça me fait du bien le partage avec chacun » (Aline, paragr. 56, dans Croteau, 2019).

Le récit de Marthe fait état de difficultés similaires ayant affecté sa parentalité. Dans son cas, c'est précisément en lien avec un passé douloureux qu'elle s'est enlisée dans la consommation, ce qui l'a poussée à tout abandonner, y compris ses responsabilités parentales :

J'ai donc fini par laisser mes enfants. Je suis partie le 30 mai. Je suis allée rester chez ma tante qui habite ici dans la communauté. Et j'ai continué de boire chaque jour. Je me suis même mise à

prendre de la drogue. Je savais que j'avais un problème et que je n'étais plus moi-même. Et je me disais que mes enfants avaient besoin de moi. (Marthe, paragr. 11, dans Croteau, 2019)

Son témoignage révèle par ailleurs sa souffrance, sa culpabilité vis-à-vis de l'abandon de ses enfants, et atteste que son sens des responsabilités maternelles l'a encouragée à persévérer et à reprendre sa vie en main : « Parfois je pleure. Ce qui m'aide quand je suis triste, c'est [le fait] d'écrire. J'écris et je brûle tout ça. [...] Après ça, je me sens bien d'avoir écrit et j'allume ma sauge. Ensuite je prends mon bain. Et ça va mieux » (Marthe, paragr. 34, dans Croteau, 2019).

En plus de l'abus de substances, des participantes (Lyane et Aline) ont également mentionné le fardeau de la détresse psychologique, son impact sur leur parentalité, et la manière dont elles ont tenté de composer avec ces souffrances (*shipineu*). D'abord, à l'examen du message d'une participante, on comprend que sa détresse psychologique a représenté un point de bascule dans sa vie : « Par contre, je dois dire qu'il y a environ neuf mois, j'ai rechuté. Aux alentours de mars 2017, j'ai fait une dépression majeure. Je suis allée en thérapie pour ma dépression, pour ma consommation d'alcool et ma consommation de drogues » (Lyane, paragr. 13, dans Croteau, 2019). Le récit d'Aline lève pour sa part le voile sur le fait que sa détresse psychologique, en plus de fragiliser ses prédispositions à exercer sa parentalité, l'a menée jusqu'à la pensée suicidaire, la plaçant en position de grande vulnérabilité :

Aux mois de juin et juillet, je pensais juste au suicide. C'était vraiment intense. Je me souviens d'un certain matin où j'ai écrit un statut Facebook particulier. Ça a vraiment fait toute une histoire. Je ne mentionnais pas le mot suicide dans mon statut, mais le message laissait croire que j'étais suicidaire. J'ai alors décidé d'aller consulter. J'ai demandé à voir un médecin. Je pleurais. J'étais vraiment dépressive. (Aline, paragr. 39, dans Croteau, 2019)

Parmi d'autres épreuves personnelles marquantes dans leur parcours, les participantes ont partagé la présence de deuils importants affectant leur parentalité et avec lesquels elles ont dû apprendre à composer. Certaines racontent la perte accidentelle d'un bébé (Tina et Aline), d'autres la mort tragique d'une sœur (Tina), ou encore le suicide d'un frère (Hélène). Ces deuils marquants ont affecté l'exercice parental des

participantes qui, face aux traumatismes engendrés, ont été durement mises à l'épreuve. C'est ce qu'illustre l'extrait suivant du récit de Tina qui exprime que même si elle a mis plusieurs mois avant d'arriver à composer avec le deuil de son bébé, elle n'a pas pour autant baissé les bras :

[A]yant la naissance de mon troisième enfant (mon garçon de six ans), j'ai perdu un bébé. Il avait huit mois. Ma plus vieille avait quatre ans et mon deuxième allait avoir deux ans. Cette période de ma vie fut vraiment difficile. [...] Ma famille était loin ; ma mère était à \*\*\* et mon père avait déménagé à \*\*\*. J'ai eu de la misère à me retrouver et à continuer ma vie avec mes deux enfants. (Tina, paragr. 2, dans Croteau, 2019)

Malgré l'épreuve, cette participante témoigne d'une grande persévérance. Elle a réussi à se reconstruire et à remettre de l'ordre dans sa vie afin d'assumer son rôle parental. Pour certaines participantes, à l'instar d'Aline et de Tina, les souffrances et les deuils se sont accumulés. Elles ont dû persévérer et se reconstruire plus d'une fois. Aline a été confrontée à la tragédie du deuil de deux bébés : « Ce qui devait arriver est arrivé. J'ai accouché d'un deuxième bébé mort-né » (Aline, paragr. 17 à 19, dans Croteau, 2019). En plus de cette perte, Tina a eu à composer avec le sentiment de culpabilité lié au décès précipité de sa sœur, qu'elle considérait comme sa meilleure amie :

Le lendemain, à 4 h 30 du matin, mon ex-belle-mère est venue me réveiller. Elle m'a annoncé que ma petite sœur [s'était enlevé la vie]. Ce fut vraiment difficile d'apprendre ça. Elle m'avait demandé juste une soirée pour elle, alors que moi, j'avais constamment besoin d'elle. Je m'en suis longtemps voulu. J'ai vécu sa perte difficilement. Si bien que j'ai continué à boire. Je venais de perdre ma petite sœur, en plus d'avoir perdu la garde de mes enfants. (Tina, paragr. 13 et 14, dans Croteau, 2019)

Pour Tina, c'est à ce moment précis que tout semble avoir basculé. Son récit expose la perte d'êtres chers, les deuils successifs, l'abus de substance, suivi du placement de ses enfants par la PJ. Malgré l'adversité et la souffrance, c'est avec humilité qu'elle exprime avoir persévéré, surmonté ces dures épreuves, et s'être réappropriée ses responsabilités parentales. À notre seconde rencontre avec Tina en communauté

afin de lui remettre son récit biographique, cette dernière a proposé avec fierté le titre « Le parcours d'une battante ».

À l'analyse du discours d'Hélène, on constate que la perte de son frère par suicide continue à ce jour de la hanter : « Lors du suicide de mon frère, c'est moi qui l'ai trouvé dans le sous-sol de la maison de mes parents. Ce fut assez difficile. [...] Tout ça est moins difficile aujourd'hui, mais il y a des moments où j'y pense, et je replonge dans ce vécu » (Hélène, paragr. 3, dans Croteau, 2019). Pour cette participante, composer avec ce deuil représente un effort sans relâche pour maintenir un équilibre personnel, et assumer ses responsabilités parentales quotidiennes.

### *Trajectoire de mère : l'arrivée d'un enfant*

Dans un deuxième temps, pour deux participantes, l'arrivée d'un enfant représente un moment charnière au cours duquel elles ont souhaité outrepasser leurs difficultés. Le don de la vie, qu'il représente un premier passage à la maternité ou non, est abordé par ces participantes comme un premier pas vers le désir d'atteindre un équilibre dans toutes les sphères du quotidien. Naomi, par exemple, raconte que sans savoir qu'elle était enceinte, elle avait beaucoup consommé le jour de sa visite chez le médecin. Lorsqu'elle a appris la venue de son enfant, elle a évoqué avec fierté et humilité le souhait de penser ses souffrances autrement, de se reconstruire, pour le mieux-être de son bébé (paragr. 4, dans Croteau, 2019). À son récit biographique, Naomi a proposé le titre « Un beau combat », qui témoigne de sa force de caractère.

En convergence, le discours de Tina révèle que la venue de son enfant l'a inspirée à persévérer et à réorganiser sa vie. Elle a appris en avril 2009, six mois après le décès de son bébé, qu'elle était de nouveau enceinte. Elle s'est sentie choquée à l'annonce de cette nouvelle puisqu'elle consommait beaucoup à l'époque et ignorait comment s'y prendre et où trouver de l'aide : « J'étais perdue. Je ne savais pas comment m'en sortir » (Tina, paragr. 5, dans Croteau, 2019). Tina raconte que l'annonce de cette nouvelle l'a prise d'assaut, telle une gifle au visage : « [...] réveille ! Tu as perdu un bébé et tu t'es saoulée tout ce temps-là ? Qu'as-tu fait de tes enfants ? » (Tina, paragr. 6, dans Croteau, 2019). Malgré le sentiment d'être ébranlée par la venue d'un enfant, l'annonce lui a insufflé la force nécessaire pour se reconstruire et assumer ses rôles et responsabilités de mère :

Je réalise que c'est un peu grâce à mon quatrième enfant si je m'en suis sortie. C'est lui qui a changé ma vie. Mais c'est comme si mon dernier fils m'avait donné la force de poursuivre ma vie avec mes enfants. C'est à ce moment que j'ai commencé à me reprendre en main. (Tina, paragr. 7, dans Croteau, 2019)

Pour ces participantes, la naissance d'un enfant a représenté le leitmotiv d'une réorganisation de leur vie. À la lumière des discours présentés, être mère semble avoir permis à ces participantes de repenser leurs souffrances et leurs difficultés autrement afin d'écrire un nouveau chapitre de leur histoire.

*Trajectoire de conjointe : conflits conjugaux et tensions au cœur de l'exercice parental*

Dans un troisième temps, nos analyses pointent vers les répercussions de relations de couple conflictuelles sur l'exercice parental des mères et la manière dont les participantes composent avec ces enjeux. Pour cinq des neuf participantes, les conflits conjugaux représentent un foyer de tensions considérables et interfèrent avec l'exercice de leur rôle parental. Leurs discours témoignent par ailleurs de la manière dont elles sont, malgré tout, arrivées à assurer le mieux-être de leurs enfants. Le titre que Lyane a donné à son récit biographique illustre bien cette idée : « Se relever ». Lyane raconte avoir fréquemment des conflits avec son conjoint devant les enfants, mais tenter le mieux possible de ne pas crier devant eux (paragr. 6, dans Croteau, 2019). Une seconde participante évoque avoir connu de la violence conjugale et, pour cette raison, avoir refusé de donner naissance à d'autres enfants (Naomi, paragr. 6, dans Croteau, 2019). Malgré ces épreuves, Naomi a su demander de l'aide pour récupérer la garde de ses enfants : « Trois mois de thérapie c'est vraiment long. Mais j'avais besoin de ça. [...] Par la suite, j'ai rencontré un avocat pour lui dire que j'étais prête à récupérer mes filles. Sinon, j'allais les perdre jusqu'à [leur] majorité et je ne voulais pas un placement permanent » (Naomi, paragr. 21, dans Croteau, 2019). À ces récits s'ajoute la voix de Tina, qui rapporte de manière similaire la présence de violence conjugale à la maison et des difficultés perpétuelles au sein de son couple. Ses responsabilités parentales l'ont poussée à quitter son conjoint, mais elle a dû attendre la construction de sa nouvelle maison en communauté avant de pouvoir poursuivre sa route seule avec ses enfants (paragr. 8, dans Croteau, 2019).

« [...] la violence ne s'inscrit pas dans nos valeurs culturelles, elle résulte plutôt d'une haine de soi coloniale encouragée par le système des pensionnats indiens et du colonialisme »<sup>18</sup>.

De toute évidence, pour ces femmes, les conflits et la violence vécus auprès de leur conjoint ont marqué leur quotidien et les ont affectées de diverses manières dans l'exercice de leurs rôles et responsabilités de mère. À la suite de nombreux conflits conjugaux, Marthe rapporte qu'elle s'est mise à consommer, même après être demeurée seule avec ses enfants : « En tout cas, il est parti. Donc, moi je suis restée à la maison avec mes enfants. Mais j'ai continué à boire. Et je buvais beaucoup » (Marthe, paragr. 10, dans Croteau, 2019). Marthe évoque le soutien de la spiritualité : celle-ci l'a beaucoup aidée à traverser les moments plus difficiles : « La spiritualité est importante pour nous. J'aime ça purifier ma maison [...]. Aujourd'hui, tous mes enfants savent comment allumer de la sauge » (Marthe, paragr. 27, dans Croteau, 2019).

Par ailleurs, Aline raconte que les tensions entre son conjoint et son fils aîné, né d'une union précédente, ont généré des conflits conjugaux et des défis au point de l'inciter à remettre en question ses compétences de mère :

Quand j'ai commencé à le fréquenter, mon fils avait à peine six mois. Au début, il jouait souvent avec lui au ballon par terre. Mais en 2008, quand nous avons eu notre première fille, leur relation s'est brisée. Mon chum a commencé à haïr mon garçon. Il le mettait toujours à part. Ils ne s'entendaient plus bien. Au point où j'ai moi-même commencé à agir pareil avec mon garçon. On dirait que je le haïssais. Je le tassais toujours. J'ai l'impression de ne pas avoir été une bonne mère pour lui. (Aline, paragr. 16, dans Croteau, 2019)

Pour plusieurs participantes, ces trajectoires et défis sont synonymes d'« enseignements de la vie » car ils leur ont permis de redéfinir leur parentalité avec plus d'autonomie, une plus grande fierté et émancipation. S'appuyant sur le discours des participantes, la prochaine sous-section examine ces trois dimensions.

*Enseignements de la vie et réappropriation du rôle de mère :  
autonomie, fierté et émancipation*

Les difficultés vécues, comme nous pourrons le constater, se sont transformées, pour une majorité de participantes, en passerelles, en tremplins, leur permettant de se reconstruire et de se projeter plus loin. Si bien que des participantes ont mis en œuvre divers mécanismes pour surmonter leurs épreuves en dépit d'événements de vie marquants et de dimensions violentes comme points névralgiques de leur trajectoire. Trois thèmes centraux émergent de l'examen approfondi des neuf récits : le développement de leur autonomie et de leur indépendance parentale ; leur fierté relative à l'atteinte d'une sobriété et d'une stabilité pour leurs enfants ; et l'expérience émancipatrice que procurent le pardon et le partage de leurs souffrances.

*Trajectoire d'autonomie et d'indépendance parentale<sup>19</sup>*

Trois participantes ont partagé leur force d'autonomie et d'indépendance en nommant leur capacité de rebondir face à l'adversité. Pour certaines participantes, ces épreuves ont débuté lors d'un placement hors de leur foyer quand elles étaient en bas âge ce qui, selon Viviane, lui a permis d'apprendre très tôt à ne compter que sur elle-même. L'extrait suivant, issu de son récit, en témoigne : « le fait que mes parents ne m'aient pas gardée dans mon enfance, ça m'a aidée toute ma vie ». Au regard de sa propre trajectoire de placement, cette mère souligne des apprentissages bénéfiques, notamment le fait d'avoir développé une forte propension à l'autonomie : « Aujourd'hui, je suis capable de m'occuper de moi-même. Je n'ai pas d'autres choix. Je ne peux pas demander à mon père ou à ma mère de m'acheter un four ou quoi que ce soit. Il faut que je me débrouille par moi-même. On dirait que dans ce parcours, j'ai au moins appris ça » (Viviane, paragr. 7, dans Croteau, 2019).

Pour d'autres participantes, comme Loraine, ce sont les apprentissages liés au sentiment de s'être sans cesse débrouillées seules qui leur permettent aujourd'hui de manifester leur sens de l'autonomie parentale. Plusieurs extraits du récit de Loraine font état de cette perspective : « être présente pour ses enfants » ; s'être « toujours débrouillée toute seule » ; « gérer ça par moi-même » ; « je m'en suis sortie toute seule » ; et « encore aujourd'hui, je me débrouille toute seule » (Loraine, paragr. 35, dans Croteau, 2019). Bien que Loraine fasse

brièvement référence à l'appui de son nouveau conjoint, ces passages mettent l'accent sur l'importance accordée aux apprentissages relatifs à l'autonomie parentale. En fin de compte, Loraine a su atteindre ses objectifs : « Je pleurais chaque fois qu'on se voyait. Mais tu sais, j'ai tenu le coup, parce que je voulais vraiment récupérer mes enfants » (paragr. 9, dans Croteau, 2019).

Enfin, Tina a forgé ce sens de l'autonomie parentale à l'intersection de ses obligations de travail, la nuit, avec de jeunes enfants à la maison. Au terme d'un passé douloureux, et face à une réalité quotidienne complexe, Tina se dit désormais outillée et en mesure d'assumer ses responsabilités de mère : « Parfois, les enfants abandonnent parce que le soir, la maman ou le papa ne sont pas présents à la maison à l'heure du coucher. Chez moi, c'est ma fille qui couche les enfants. Je ne dépends [...] de personne » (Tina, paragr. 42, dans Croteau, 2019). Ce passage dévoile sa volonté de valoriser l'indépendance familiale et parentale.

### *Trajectoire de fierté, sobriété et stabilité parentale*

Le récit d'Aline, en particulier, rend compte de son expérience unique et aborde les difficultés passées, engendrées par ses dépendances, ainsi que les torts collatéraux causés à ses enfants. Cette participante raconte tous les efforts déployés afin d'apprendre du passé. Elle témoigne également de sa fierté d'être sobre depuis quatre ans, et de son désir d'éviter « la rechute » de consommation. À l'analyse de l'extrait ci-dessous, on constate que ses apprentissages lui ont permis de redéfinir sa parentalité pour offrir plus de stabilité à ses enfants : « Jamais en cent ans je ne pensais y arriver. Je veux montrer à mes enfants que c'est terminé. Que maman ne consomme plus » (Aline, paragr. 61, dans Croteau, 2019). Sa sobriété semble donc représenter pour Aline une source de fierté et d'estime renouvelée qui a considérablement transformé l'exercice de sa parentalité. Son discours témoigne de son sentiment de compétence parentale en *faisant ce qu'il faut* et en optant pour les bons choix. Malgré ses réussites, Aline n'est pas sans se soucier des risques de rechute qui la guettent continuellement. Le passage suivant, empreint d'humilité, démontre qu'Aline est consciente de sa vulnérabilité : « Aujourd'hui, je peux dire que je suis une très bonne mère. Mais pour l'avenir, je ne sais pas. Je dirais : une heure à la fois ! » (Aline, paragr. 61, dans Croteau, 2019).

### *Trajectoire d'émancipation : le pardon et le partage de souffrance*

Par sa prise de parole pour partager ses souffrances, Aline témoigne de son expérience émancipatrice en livrant son histoire par le médium de la radio communautaire. Par cette action, elle s'est allégée d'un lourd fardeau. Cette démarche lui a permis de faire face à sa trajectoire traumatique, de se pardonner, de pardonner aux autres et de s'accorder une seconde chance dans l'exercice de son rôle et ses responsabilités de mère. L'extrait suivant en témoigne : « [J]'ai su me pardonner. J'ai aussi su pardonner aux autres qui m'ont abusée. Aujourd'hui, je ne suis pas gênée d'en parler. [...] Plus j'en parle, plus ça me fait du bien » (Aline, paragr. 59, dans Croteau, 2019). En plus de la libérer des préoccupations passées, livrer son histoire a également permis à Aline de transmettre une force à d'autres mères qui, tout comme elle, ont traversé des épreuves difficiles. Le passage suivant illustre sa réflexion : « Tu sais, il y a des gens qui ont écouté mon partage, et à ce moment même, ils ont décidé de dénoncer certaines choses. En tout cas, j'ai réveillé pas mal de monde à \*\*\* » (Aline, paragr. 60, dans Croteau, 2019). Selon ses propos, plusieurs membres de la communauté ont salué son courage. Cette expérience apparaît centrale dans le parcours d'Aline. Elle s'ancre dans sa manière de se raconter, comme une action lui permettant de reprendre une certaine maîtrise pour assurer le mieux-être de ses enfants : « Je suis fière de moi, d'être rendue où je suis. Je suis fière de parler de ma vie à des gens que je ne connais pas. Comme si c'était une histoire. J'en ai beaucoup parlé. Je suis capable de parler de tout ce qui m'arrive ; des joies comme des peines » (Aline, paragr. 61, dans Croteau, 2019).

### **Discussion et conclusion**

Au cœur de ce chapitre cohabitent les conjonctures coloniales, l'influence des idéologies dominantes sur la transformation des rôles et responsabilités des mères innues, une pléiade de *crises*, de traumatismes et de cicatrices, ainsi que des trajectoires d'adversité et de résurgence socio-identitaire. L'observation émerge que les *crises* vécues par les mères se succèdent, sont enchevêtrées, inscrites dans l'histoire comme dans le présent. Selon cette rhétorique, l'utilisation d'une sémantique de *crises* s'avère, de fait, subjective (Aguiton, Cabane et Cornilleau, 2019 ; Mbembe et Roitman, 1995).

Les résultats présentés témoignent d'une part de la dure mise à l'épreuve de plusieurs participantes entraînées dans des trajectoires

passablement éprouvantes. Cela explique, en partie, les motifs ayant mené au retrait de leurs enfants du foyer. Les données d'étude portent également à croire que les services de PJ gagneraient à tenir compte des *crises* que vivent les mères dans leur contexte traumatique plus vaste afin de mieux comprendre, dans une perspective holistique et culturellement sécuritaire (Croteau, 2019 ; Croteau et Molgat, 2021 ; Désilets, 2022), les défis auxquels elles sont confrontées. En ce sens, Maté (2022, p. 36) a écrit :

Their [Canada's Indigenous people] multigenerational deprivation and persecution at the hands of colonialism and especially the hundred-year agony of their children, abducted from their families and reared in church-run residential schools where physical, sexual, and emotional abuse were rampant, has left them with tragic legacies of addiction, mental and physical illness, suicide, and the ongoing transmission of trauma to new generations.

D'autre part, en dépit des cheminements difficiles, les résultats dévoilés dans ce chapitre établissent qu'une majorité de mères fait preuve d'aptitudes de résurgence, de véritables capacités d'adaptation et de réaffirmation de soi. Loin d'être découragées par les contrecoups des *crises*, de l'adversité passée et présente, et malgré la souffrance, plusieurs persévèrent. Les discours des participantes témoignent d'une volonté de poursuivre vers la guérison, afin d'assumer leurs rôles et responsabilités de mère (Guay, Poirier et Vollant, 2022), de prévenir les placements extrafamiliaux de leurs enfants et de rompre avec le cycle colonial. Deux objectifs communs sous-tendent la motivation des participantes à s'en sortir. Pour certaines mères, l'objectif principal de réhabilitation et de guérison vise à retrouver la garde de leurs enfants et à assurer leur mieux-être et développement. D'autres participantes semblent se rallier à l'idée de rompre avec l'héritage d'un colonialisme *bio-psycho-spirit-social* pour réaffirmer leur propre parcours dans la modernité. Les extraits de récits présentés insistent finalement sur le fait que, malgré les traumatismes, la douleur et les épisodes de vie marquants, les femmes et mères innues ne se sont pas laissées définir par ces *crises* et incidents biographiques vécus. Au contraire, plusieurs d'entre elles s'élèvent bien au-delà pour réaffirmer leur présence.

En définitive, et pour pousser les réflexions plus loin, si l'histoire et la modernité (Martin, 2009) témoignent de part et d'autre des traitements coloniaux préjudiciables aux femmes, aux mères et aux familles

autochtones, elles font par ailleurs état des longues luttes inachevées pour l'égalité réelle auxquelles ces dernières continuent à ce jour de se livrer (Conseil de la Nation Atikamekw et Conseil des Atikamekw de Manawan, 2020 ; Croteau, 2017, 2019 ; ENFFADA, 2019 ; Société de soutien à l'enfance et à la famille des Premières Nations du Canada *et al.* c. Procureur général du Canada, 2016). Loin d'avoir abdiqué face aux injustices vécues, les femmes et les mères autochtones poursuivent leur quête de guérison, de reconstruction, pour réaffirmer leur rôle de mère. Longtemps, elles ont puisé dans leurs forces de résistance, mobilisé leurs savoirs traditionnels et leurs richesses spirituelles, pour faire preuve de résurgence socio-identitaire face aux pratiques coloniales, à la violence et aux trajectoires d'adversité. Malgré les bouleversements, leurs valeurs familiales et leurs repères culturels (Flynn et Brassard, 2012) ne sont pas complètement érodés (Greenwood et De Leeuw, 2006). Ces femmes et ces mères continuent de représenter un pilier central de transmission de valeurs chez les diverses nations autochtones (Basile, 2017 ; Mzinegiizhigo-kwe Bédard, 2006). Cela atteste une force inébranlable. Qui se moque du temps. Qui brave toute intempérie.

## Notes

1. Je remercie les participantes, qui ont généreusement partagé leurs récits d'expériences, ainsi que les communautés innues, instigatrices de ce projet d'étude. Il va sans dire qu'il est totalement exclu, dans ce chapitre, que je témoigne en leur nom. Je présente simplement le reflet de mon humble expérience de chercheuse et d'alliée\* non autochtone qui est allée à la rencontre de neuf mères innues dans leur communauté. L'objectif premier de ce texte est d'honorer leur mémoire et de faire jaillir leurs histoires dans le respect, la reconnaissance et la dignité, afin que leurs trajectoires permettent des retombées bénéfiques pour leurs familles et communautés et puissent inspirer les transformations nécessaires en intervention. Je remercie Elizabeth Fast qui, par ses rétroactions attentives et approfondies d'une version antérieure de ce travail (Croteau, 2019), a mis en lumière l'importance de positionner, au cœur du chapitre, la trajectoire singulière de ces femmes, leur expérience d'adversité et leur résurgence socio-identitaire. En terminant, une mise en garde est nécessaire relativement à l'analyse de données et aux extraits de récits présentés. La complexité de rapporter, dans un contexte holistique, les enjeux coloniaux, les expériences traumatiques vécues, ainsi que leur portée sur les trajectoires des participantes, dépasse largement le cadre de ce chapitre. Pour ces raisons, j'invite à la nuance. Évitions les conclusions hâtives. \* Tel qu'énoncé dans la *Trousse d'outils pour les alliées aux luttes autochtones*, « [ê]tre une alliée, c'est perturber les espaces oppressifs en éduquant les autres sur les réalités et l'histoire des personnes marginalisées » (Réseau pour la stratégie urbaine de la communauté autochtone à Montréal, 2019, s. p.). Il ne faut donc jamais oublier que « les personnes, familles et communautés autochtones sont les experts de leurs propres réalités et histoires » (*ibid.*).

2. Karine Croteau est chercheuse dans le champ du mieux-être en enfance-famille autochtone. Elle a pratiqué le travail social en communautés inuit et malécites et effectué des recherches sur le terrain en communautés innues. Ses principaux travaux portent sur la protection de la jeunesse, la sécurisation culturelle dans les services sociaux aux Premiers Peuples et la décolonisation de la recherche, de l'enseignement et de l'intervention sociale.
3. Joyce Echaquan, une femme atikamekw de Manawan âgée de 37 ans et mère de sept enfants, est décédée à l'hôpital de Joliette, au Québec, le 28 septembre 2020, dans des circonstances tragiques et sous les injures racistes d'une membre du personnel soignant. Le gouvernement du Québec refuse toujours d'adopter le *Principe de Joyce* (Conseil des Atikamekw de Manawan et Conseil de la Nation Atikamekw, 2020), qui propose de garantir « à tous les Autochtones le droit d'avoir accès, sans aucune discrimination, aux services sociosanitaires, ainsi que le droit de jouir du meilleur état possible de santé physique et mentale. Le *Principe de Joyce* vise à célébrer la vie de Joyce Echaquan et [à] perpétuer sa mémoire, afin que le racisme systémique au sein des établissements de santé disparaisse à tout jamais » (*ibid.*, p. 10).
4. « D'abord conceptualisé par le politologue mohawk Taiaiake Alfred, le paradigme de la résurgence autochtone constitue une "révolution spirituelle" par laquelle les descendants des premiers occupants de ce que l'on nomme aujourd'hui le Canada seraient à même de retrouver leur identité et leur dignité, et ce malgré les impacts vifs d'un colonialisme de peuplement. [Des penseurs autochtones] actifs depuis une quinzaine d'années expliquent et précisent le caractère opératoire d'une praxis transformatrice, soit un ensemble de principes et d'actions susceptibles de contribuer à une autonomisation des communautés autochtones. Selon eux, l'identité autochtone a été "infériorisée", ce qui exige, avant même qu'une affirmation identitaire soit possible, une résurgence culturelle et spirituelle. Une fois la culture revitalisée, l'identité autochtone peut être affirmée dans l'espace public » (Paquet, 2016, p. 80).
5. Signifie : non-inuk en langue inuktitut.
6. Signifie : qui résident au Nunavik en langue inuktitut.
7. Signifie en innu-aimun : moi, ma force, ma vie et mes enfants.
8. Le nom du centre de santé et de services sociaux de la communauté innue n'est pas dévoilé, par respect pour l'éthique de la recherche.
9. Pour tous les détails méthodologiques et les références bibliographiques de l'étude, les lecteurs sont invités à consulter l'étude complète (Croteau, 2019).
10. Référence pour plus de détails : <https://fnigc.ca/fr/les-principes-de-pcap-des-premieres-nations/>
11. À ce jour, le travail social est considéré comme une profession qui méconnaît et opprime les femmes, les mères, les familles et les communautés autochtones. Certains parents autochtones qualifient encore aujourd'hui les interventions des travailleuses sociales et travailleurs sociaux en PJ de « vols d'enfants » (Croteau, 2019 ; Johnston, 1983 ; Sinclair/Ótiskewápiwskew, 2007, 2016).
12. « Cette loi a, dans l'histoire, entraîné des pratiques discriminatoires et de la violence systémique, particulièrement à l'endroit des femmes autochtones (ex. : obtention du droit de vote au fédéral sans conditions assimilationnistes seulement en 1960 ; perte du statut Indien en épousant un non-Indien jusqu'en 1985 ; négation historique et institutionnelle des capacités et responsabilités naturelles à éduquer leurs enfants) » (Croteau, 2019, p. 27). À ce jour, cette loi, reconnue comme désuète et paternaliste en ce qu'elle considère les familles et mères autochtones comme des citoyens mineurs sous la tutelle de l'État, continue

- d'encadrer et de légiférer la vie des communautés autochtones du Canada (Lepage, 2019).
13. Pour demeurer centrés sur le propos du chapitre, les lecteurs curieux et ambitieux sont invités à consulter le livre de Sioui (2019) pour plus de détails sur la définition du patriarcat.
  14. Le colonialisme occidental, par son imposition et prétention de dominer, a sans vergogne évacué l'altérité et méprisé la différence sous toutes ses formes. Ainsi, il a fait des ravages dans toutes les sphères de vie des communautés et familles autochtones : notamment sur le plan *biologique* (ex. : l'ancrage biomédical dominant correspond peu aux perspectives holistiques et circulaires de la santé chez les Autochtones) ; sur le plan *psychologique* (ex. : les approches et visions occidentales du traitement et de l'absence de pathologie sont peu cohérentes avec les conceptions relationnelles autochtones du mieux-être, de la guérison et de l'équilibre) ; sur le plan *spirituel* (ex. : l'influence judéo-chrétienne et le patriarcat ont prohibé les rituels et cérémonies, banni le rapport sacré au territoire, ignoré l'interconnexion des divers éléments de la terre, renversé la compréhension du bien et du mal) ; et sur le plan *social* (ex. : le colonialisme occidental a imposé des valeurs linguistiques et socio-identitaires, un rapport linéaire et hermétique au temps, aux saisons, à l'environnement, à l'autre, au travail et mode de vie, et ainsi, les valeurs d'individualisme et de performance ont supplanté celles du vivre-ensemble, du collectivisme et de l'entraide communautaire des Autochtones).
  15. L'interprétation étymologique du mot *shipineu* en innu-aimun réfère à « il a la vie dure » ou « il est résistant à la souffrance ».
  16. Dans l'histoire, les politiques coloniales et les injonctions, notamment l'*Acte pourvoyant à l'émancipation graduelle des Sauvages* de 1869, ont servi d'instruments d'assimilation des communautés autochtones. Aussi importe-t-il de clarifier l'utilisation du terme « émancipation ». Deux définitions sont privilégiées dans ce chapitre. Inscrit dans les épistémologies décoloniales (Saïd, 1980), et selon les épistémologies du Sud de Boaventura de Sousa Santos (2014), « émancipation » renvoie au processus de libération du colonialisme occidental, de l'impérialisme moderne et de la régulation sociale. De plus, selon le dictionnaire Larousse, « émancipation » signifie l'« action de s'affranchir d'un lien, d'une entrave, d'un état de dépendance, d'une domination, d'un préjugé ».
  17. Pour les Innus, l'utilisation du *matutishan* (souvent traduit par hutte à sudation ou tente à sudation) est reliée à une cérémonie de purification et de quête énergétique sur les plans spirituel et physique.
  18. Ellen Gabriel, activiste, artiste et éducatrice de la nation Kanien'kehá: ka – Mohawk.
  19. Une mise en garde est nécessaire. L'analyse du discours des mères présentée sous le thème *Trajectoire d'autonomie et d'indépendance parentale* est à contextualiser et interpréter avec prudence. Dans les faits, ces mères ont connu une situation extrêmement difficile en PJ et le discours recueilli s'inscrit à ce moment spécifique de leur trajectoire de vie. La nuance apportée vise à prévenir de potentielles interprétations (éventuellement erronées), comme une forme d'apologie de la PJ.

## Bibliographie

- Aguiton, S. A., Cabane, L., et Cornilleau, L. (2019). Entretien avec Janet Roitman. *Anti-Crisis* : penser avec et contre les crises ? *Critique internationale*, 85, 107-121.

- Asselin, H., et Basile, S. (2012). Éthique de la recherche avec les peuples autochtones : qu'en pensent les principaux intéressés ? *Éthique publique*, 14 (1), 333-345.
- Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador (APNQL). (2014). *Protocole de recherche des Premières Nations au Québec et au Labrador*, 2<sup>e</sup> éd. <https://cerpe.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/29/2016/08/Protocole-de-recherche-des-Premieres-Nations-au-Quebec-Labrador-2014.pdf>
- Basile, S. (2017). *Le rôle et la place des femmes atikamekw dans la gouvernance du territoire et des ressources naturelles* [Thèse de doctorat, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue]. <https://depositum.uqat.ca/id/eprint/703/1/Basile%2C%20Suzy.pdf>
- Basile, S., et Robertson, F. (2012). *Lignes directrices en matière de recherche avec les femmes autochtones*. Femmes autochtones du Québec. <https://files.csss-pnql.com/index.php/s/MK3cm0tmoGVQXt>
- Baskin, C. (2016). *Strong helpers' teachings: The value of indigenous knowledges in the helping professions*, 2<sup>e</sup> éd. Toronto : Canadian Scholars.
- Bennett, M., Spillett, L., et Dunn, C. (2012). Jumping through hoops: An overview of the experiences and perspectives of Aboriginal mothers involved with child welfare in Manitoba. *First Peoples Child & Family Review*, 7(1), 76-83.
- Berger, P., et Luckmann, T. (2018). *La construction sociale de la réalité*, 3<sup>e</sup> éd. Paris : Armand Colin.
- Blackstock, C. (2007). Residential schools: Did they really close or just morph into child welfare? *Indigenous Law Journal*, 6 (1), 72-78.
- Brant Castellano, M. (2002). *Tendances familiales autochtones : les familles élargies, les familles nucléaires, les familles du cœur*. Ottawa : Institut Vanier de la famille.
- Bruyere, G. (1999). The decolonization wheel: An aboriginal perspective on social work practice with aboriginal peoples. Dans Delaney, R., Brownlee, K., et Sellick, M. (dir.), *Social work with rural and northern communities: Northern and regional studies series* (p. 170-181). Thunder Bay : Lakehead University Centre for Northern Studies.
- Commission d'enquête sur les relations entre les autochtones et certains services publics au Québec : écoute, réconciliation et progrès (CERP). (2019). *Rapport final*, 30 septembre 2019. Gouvernement du Québec. <https://www.cerp.gouv.qc.ca/index.php?id=2> ; [https://www.cerp.gouv.qc.ca/fileadmin/Fichiers\\_clients/Rapport/Rapport\\_final.pdf](https://www.cerp.gouv.qc.ca/fileadmin/Fichiers_clients/Rapport/Rapport_final.pdf)
- Commission de vérité et réconciliation du Canada (CVR). (2015). *Honorer la vérité, réconcilier pour l'avenir : sommaire du rapport final de la Commission de vérité et de réconciliation du Canada* (Centre national pour la vérité et la réconciliation, Université du Manitoba). [https://ehprnh2mwo3.exactdn.com/wp-content/uploads/2021/04/1-Honorer\\_la\\_verite\\_reconcilier\\_pour\\_lavenir-Sommaire.pdf](https://ehprnh2mwo3.exactdn.com/wp-content/uploads/2021/04/1-Honorer_la_verite_reconcilier_pour_lavenir-Sommaire.pdf)

- Commission royale sur les peuples autochtones (CRPA). (1996). *Rapport de la commission royale sur les peuples autochtones*, vol. 1 : *Un passé, un avenir*. Ottawa, CRPA.
- Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse (CSDEPJ). (2021). *Instaurer une société bienveillante pour nos enfants et nos jeunes. Rapport de la CSDEPJ*, avril 2021. Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ numérique). <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4287510>
- Conseil des Atikamekw de Manawan et Conseil de la Nation Atikamekw (2020). *Principe de Joyce*. Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador (document numérique n° C0792). <https://cssspnql.com/produit/principe-de-joyce/>
- Croteau, K. (2017). État des connaissances sur les enjeux relatifs à l'exercice de la parentalité de mères autochtones en situation de protection de la jeunesse. *Intervention : la revue professionnelle et scientifique de l'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec*, 145, 53-62.
- Croteau, K. (2019). *Parentalité du point de vue des mères innues et sécurisation culturelle en protection de la jeunesse : nin, nishutshishshiu, nitinnium mak nitauassimat* [Thèse de doctorat, Université de Montréal]. [https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/bitstream/handle/1866/23503/Croteau\\_Karine\\_2019\\_these.pdf](https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/bitstream/handle/1866/23503/Croteau_Karine_2019_these.pdf)
- Croteau, K., et Molgat, M. (2021). Cercle Kinistòtadimin : décolonisation de l'École de service social de l'Université d'Ottawa. *Revue canadienne de service social/Canadian Social Work Review*, 38(2), 29-51.
- Croteau, K., Guay, C., Poirier, M-A. et Vollant, N. (2022). Parentalité du point de vue de mères innues et sécurisation culturelle en protection de la jeunesse : nin, nishutshishshiu, nitinnium mak nitauassimat. Vers une gouvernance innue en protection de la jeunesse, [fiche synthèse de connaissances], UQO – Uauitshitun. [https://chantier14adaj.openum.ca/files/sites/121/2022/03/fiches\\_syntheses\\_fev2022\\_01-2.pdf](https://chantier14adaj.openum.ca/files/sites/121/2022/03/fiches_syntheses_fev2022_01-2.pdf)
- Cull, R. (2006). Aboriginal mothering under the state's gaze. Dans Lavell-Harvard, D. M., et Corbiere Lavell, J. (dir.), *"Until our hearts are on the ground": Aboriginal mothering, oppression, resistance and rebirth* (p. 141-156). Coe Hill, ON: Demeter Press.
- Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones* (2007). Rés. AG 61/295, 13 septembre 2007. [https://www.un.org/development/desa/indigenouspeoples/wp-content/uploads/sites/19/2018/11/UNDRIP\\_F\\_web.pdf](https://www.un.org/development/desa/indigenouspeoples/wp-content/uploads/sites/19/2018/11/UNDRIP_F_web.pdf)
- Delâge, D. (1991). *Le pays renversé : Amérindiens et Européens en Amérique du Nord-Est, 1600-1664*. Montréal : Les Éditions du Boréal.
- Désilets, G. (2022). *Conditions de succès et limites des formations en sécurisation culturelle pour le personnel de santé et services sociaux*. Institut national de

- santé publique du Québec (INSPQ). Gouvernement du Québec. <https://www.inspq.qc.ca/publications/2870>
- de Sousa Santos, B. (2014). *Epistemologies of the South: Justice against epistemicide*. Boulder, Colorado : Paradigm Publishers.
- Dickason, O. P. (1996). *Les Premières Nations du Canada : depuis les temps les plus lointains jusqu'à nos jours*. Québec : Les Éditions du Septentrion.
- Dorval, A., Croteau, K., et Noël, J. (2021). Des parents d'enfants suivis en protection de la jeunesse se racontent : analyse du recours au récit de vie par le prisme de trois études en service social. *Service social*, 67 (1), p. 151-162.
- Ellis Béchard, D, et Kanapé Fontaine, N. (2021). *Kuei, je te salue : conversation sur le racisme*. Montréal : Les Éditions Écosociété.
- Emmett, H. (2006). Lost mothers and “stolen generations”: Representations of family in contemporary Aboriginal writing. Dans Lavell-Harvard, D. M., et Corbiere Lavell, J. (dir.), *“Until our hearts are on the ground”: Aboriginal mothering, oppression, resistance and rebirth* (p. 235-249). Coe Hill: Demeter Press.
- Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées (ENFFADA). (2019). *Réclamer notre pouvoir et notre place : le rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées*, volume 1 b. (Enquête nationale indépendante lancée par le gouvernement du Canada). [https://www.mmiwg-ffada.ca/wp-content/uploads/2019/06/MMIWG\\_Final\\_Report\\_Vol\\_1b\\_French-FINAL.pdf](https://www.mmiwg-ffada.ca/wp-content/uploads/2019/06/MMIWG_Final_Report_Vol_1b_French-FINAL.pdf)
- Fallon, B., Lefebvre, R., Trocmé, N., Richard, K., Hélie, S., Montgomery, M., Bennett, M., Joh-Carnella, N., Saint-Girons, M., Filippelli, J., MacLaurin, B., Black, T., Esposito, T., King, B., Collin-Vézina, D., Dallaire, R., Gray, R., Levi, J., Orr, M., Petti, T., Thomas Prokop, S., et Soop, S. (2021). Denouncing the continued overrepresentation of First Nations children in Canadian child welfare: Findings from the First Nations/Canadian incidence study of reported child abuse and neglect-2019. Ontario : Assembly of First Nations / Assemblée des Premières Nations.
- Flynn, C., et Brassard, R. (2012). La maternité autochtone en contexte de violence structurelle : entre repères culturels, négociations et hégémonie. Dans Lapiere, S., et Damant, D. (dir.), *Regards critiques sur la maternité dans divers contextes sociaux* (p. 103-124). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Gosselin, C. (2006). They let them run wild: The policing of Aboriginal mothering in Quebec. Dans Lavell-Harvard, D. M., et Corbiere Lavell, J. (dir.), *“Until our hearts are on the ground”: Aboriginal mothering, oppression, resistance and rebirth* (p. 196-208). Coe Hill, ON: Demeter Press.
- Greenwood, M., et De Leeuw, S. (2006). Fostering indigeneity: The role of Aboriginal mothers and Aboriginal early child care responses to colonial foster-care interventions. Dans Lavell-Harvard, D. M., et Corbiere Lavell,

- J. (dir.), *“Until our hearts are on the ground”: Aboriginal mothering, oppression, resistance and rebirth* (p. 173-183). Coe Hill, ON: Demeter Press.
- Hart, M. A. (2002). *Seeking Mino-Pimatisiwin: An aboriginal approach to helping*. Halifax et Winnipeg : Fernwood Publishing.
- Ing, R. (2006). Canada’s Indian residential schools and their impacts on mothering. Dans Lavell-Harvard, D. M., et Corbiere Lavell, J. (dir.), *« Until our hearts are on the ground”: Aboriginal mothering, oppression, resistance and rebirth* (p. 157-172). Coe Hill, ON: Demeter Press.
- Johnston, P. (1983). *Native children and the child welfare system*. Ottawa et Toronto : Conseil canadien de développement social et James Lorimer & Company, Publishers.
- Kaufmann, J.-C. (2004). *L’entretien compréhensif*. Paris : Armand Colin.
- Kline, M. (1992). Child welfare law, “best interests of the child” ideology, and First Nations. *Osgoode Hall Law Journal*, 30(2), 375-425.
- Kline, M. (1993). Complicating the ideology of motherhood: Child welfare law and First Nations women. *Queen’s Law Journal*, 18(2), 306-342.
- Kovach, M. E. (2006). Searching for arrowheads: An inquiry into approaches to indigenous research using a tribal methodology with a Nêhiyaw Kiskêyitamowin worldview [Thèse de doctorat, University of Victoria]. <https://www.collectionscanada.gc.ca/obj/thesescanada/vol2/002/NR28284.PDF>
- Lavell-Harvard, D. M., et Corbiere Lavell, J. (dir.) (2006). *“Until our hearts are on the ground”: Aboriginal mothering, oppression, resistance and rebirth*. Coe Hill, ON: Demeter Press.
- Lepage, P. (2019). *Mythes et réalités sur les peuples autochtones*, 3<sup>e</sup> édition revue et augmentée. Uashat, QC, et Québec : Institut Tshakapesh et Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ).
- Loi concernant les enfants, les jeunes et les familles des Premières Nations, des Inuits et des Métis* (2019). LC 2019, c 24. <https://canlii.ca/t/6bskt>
- Loi constitutionnelle de 1867, 30 et 31 Victoria, c 3*. <https://canlii.ca/t/q3x7>
- Loi constitutionnelle de 1982. Annexe B de la Loi de 1982 sur le Canada (R-U), 1982, c 11*. <https://canlii.ca/t/q3x8>
- Loi sur les Indiens. LRC 1985, c I-5*. <https://canlii.ca/t/6c4f1>
- Maracle, L. (1996). *I am woman: A native perspective on sociology and feminism*, 2<sup>e</sup> éd. Vancouver : Press Gang Publishers.
- Martin, T. (2009). Pour une sociologie de l’autochtonie. Dans Gagné, N. Martin, T., et Salaün, M. (dir.), *Autochtonies : vues de France et du Québec* (p. 431-454). Québec : Presses de l’Université Laval.
- Maté, G., et Maté, D. (2022). *The myth of normal: Trauma, illness and healing in a toxic culture*. Londres : Avery/Penguin Random House.
- Mbembe, A., et Roitman, J. (1995). Figures of the subject in times of crisis. *Public Culture*, 7 (2), 323-352.

- Moeke-Pickering, T., et Partridge, C. (2014). Service social autochtone : incorporer la vision autochtone du monde dans les stages pratiques en service social. *Reflets : Revue d'intervention sociale et communautaire*, 20 (1), 150-169.
- Mollen Dupuis, M. (2017). Le matriarcat chez les autochtones. *Espaces autochtones*, Radio-Canada. <https://curio.ca/fr/video/le-matriarcat-chez-les-autochtones-12725/>
- Muir, N., et Bohr, Y. (2014). Contemporary practice of traditional aboriginal child rearing: Review. *First Peoples Child & Family Review*, 9(1), 66-79.
- Mzinegiizhigo-kwe Bédard, R. E. (2006). An Anishinaabe-kwe ideology on mothering and motherhood. Dans Lavell-Harvard, D. M., et Corbiere Lavell, J. (dir.), *“Until our hearts are on the ground”: Aboriginal mothering, oppression, resistance and rebirth* (p. 65-75). Coe Hill, ON: Demeter Press.
- Paillé, P., et Mucchielli, A. (2021). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*, 5<sup>e</sup> éd. Paris : Armand Colin.
- Panasuk, A. (2021). *Auassat : à la recherche des enfants disparus*. Montréal : Éditions Édito.
- Paquet, N. (2016). La résurgence autochtone, un passage nécessaire vers une réconciliation : l'exemple de l'alimentation traditionnelle. *Cahiers du CIÉRA*, 13, 79-99.
- Patton, M. Q. (2002). *Qualitative research and evaluation methods*, 3<sup>e</sup> éd. Thousand Oaks, CA: Sage Publications.
- Pires, A.P. (1997). Échantillonnage et recherche qualitative : essai théorique et méthodologique. Dans Poupart, J., Deslauriers, J.-P., Groulx, L.-H., Laperrière, A., Mayer, P., et Pires, A. P., *La recherche qualitative : enjeux épistémologiques et méthodologiques* (p. 113-169). Montréal : Gaëtan Morin, Éditeur.
- Ramsden, I. M. (2002). Cultural safety and nursing education in Aotearoa and Te Waipounamu [Thèse de doctorat, Victoria University of Wellington]. [https://www.croakey.org/wp-content/uploads/2017/08/RAMSDEN-I-Cultural-Safety\\_Full.pdf](https://www.croakey.org/wp-content/uploads/2017/08/RAMSDEN-I-Cultural-Safety_Full.pdf)
- Réseau pour la stratégie urbaine de la communauté autochtone à Montréal (2019). *Trousse d'outils pour les alliées aux luttes autochtones/Indigenous ally toolkit*. Montréal : Réseau de la communauté autochtone à Montréal.
- Saïd, E. (1980). *L'orientalisme : l'Orient créé par l'Occident*. Paris : Éditions du Seuil.
- Sandiford, M., et Nungak, Z. (2006). Qallunaat! Pourquoi les blancs sont drôles. Office national du film du Canada, documentaire (52 minutes).
- Shaheen-Hussain, S. (2021). *Plus aucun enfant autochtone arraché : pour en finir avec le colonialisme médical canadien*. Montréal : Lux Éditeur.
- Simpson, L. (2006). Birthing an Indigenous resurgence: Decolonizing our pregnancy and birthing ceremonies. Dans Lavell-Harvard, D. M., et Corbiere Lavell, J. (dir.), *“Until our hearts are on the ground”: Aboriginal*

- mothering, oppression, resistance and rebirth* (p. 25-33). Coe Hill, ON: Demeter Press.
- Sinclair/Ótiskewápiwskew, R. (2004). Aboriginal social work education in Canada: Decolonizing pedagogy for the seventh generation. *First Peoples Child & Family Review*, 1(1), 49-61.
- Sinclair/Ótiskewápiwskew, R. (2007). Identity lost and found: Lessons from the sixties scoop. *First Peoples Child & Family Review*, 3(1), 65-82.
- Sinclair/Ótiskewápiwskew, R. (2016). The indigenous child removal system in Canada: An examination of legal decision-making and racial bias. *First Peoples Child & Family Review*, 11(2), 8-18.
- Sinclair/Ótiskewápiwskew, R., Hart/Kastitémahikan, M. A., et Bruyere/Amawaajibitang, G. (2009). *Wicihitowin: Aboriginal social work in Canada*. Halifax et Winnipeg : Fernwood Publishing.
- Sioui, G. E. (1987). Pour une autohistoire amérindienne : essai sur les fondements d'une morale sociale proprement américaine [Mémoire de maîtrise], Université Laval.
- Sioui, G. E. (2018). *Pour une autohistoire amérindienne*. Québec : Presses de l'Université Laval.
- Sioui, G. E. (2019). *Eatenonha: Native roots of modern democracy*. Kingston et Montréal : McGill-Queen's University Press.
- Smith, L. T. (2012). *Decolonizing methodologies: Research and indigenous peoples*, 2<sup>e</sup> éd. Londres : Zed Books.
- Société de soutien à l'enfance et à la famille des Premières Nations du Canada *et al.* c. Procureur général du Canada (pour le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien), 2016 TCDP 2 (CANLII). <https://canlii.ca/t/gsk7z>
- Soumagnas, A. (2015). *Regard sur l'expérience et l'identité maternelle des mères innues dont l'enfant a fait l'objet de mesures de protection pour motif de négligence au Québec* [Mémoire de maîtrise], Université Laval.
- Van de Sande, A., et Menzies, P. (2003). Native and mainstream parenting programs: A comparative study. *Social Work Journal*, 4 (1), 126-139.
- Van Woudenberg, G. (2004). « Des femmes et de la territorialité » : début d'un dialogue sur la nature sexuée des droits des autochtones. *Recherches amérindiennes au Québec*, 34 (3), 75-86.
- Veenstra, M., et Keenan, M. (2017). Manufacturing ideologies of the "bad" mother: Aboriginal mothering neglectful caregiving, and symbolic violence in the Ontario child welfare system. Dans Hugues Miller, M., Hager, T., et Jaremko Bromwich, R. (dir.), *Bad mothers: Regulations, representations and resistance* (p. 48-72). Coe Hill, ON: Demeter Press.
- Whitty-Rogers, J., Etowa, J. B., et Evans, J. (2006). Becoming an Aboriginal mother: Childbirth experiences of women from one Mi'kmaq community in Nova Scotia. Dans Lavell-Harvard, D. M., et Corbiere Lavell, J.

- (dir.), *"Until our hearts are on the ground": Aboriginal mothering, oppression, resistance and rebirth* (p. 34-61). Coe Hill, ON: Demeter Press.
- Wilson, S. (2003). Processing toward an Indigenous research paradigm in Canada and Australia. *Canadian Journal of Native Education*, 27 (2), 161-178.
- Wilson, S. (2008). *Research is ceremony: Indigenous research methods*. Halifax et Winnipeg : Fernwood Publishing.

## La CAQ et les « anges gardiens » pendant la « crise » de la COVID-19 : prendre soin d'en prendre moins ?

---

Handy Leroy et Stéphanie Garneau

Entre le 1<sup>er</sup> mars et le 14 juin 2020, 13 581 travailleurs de la santé avaient contracté la COVID-19 au Québec : 48 % d'entre eux travaillaient en centres d'hébergement de soins de longue durée (CHSLD) et 34 % en centre hospitalier (CH) ; 70 % étaient des personnes préposées aux bénéficiaires (PAB) et infirmières, les médecins ne représentant que 3 % des malades (De Serres et coll., 2020).

Le gouvernement du Québec n'a pas hésité à qualifier d'« anges gardiens » ces travailleuses et travailleurs, souvent mal équipés, envoyés au front. L'acte de langage « anges gardiens » n'a toutefois pas entraîné l'uniformisation, dans les faits, de cette main-d'œuvre. En soulignant l'importance de leur travail, la Coalition Avenir Québec (CAQ) a, de ce fait, été moralement forcée de reconnaître, sous la pression de certaines personnes élues, intellectuelles et d'organismes communautaires, telle la Maison d'Haïti à Montréal, la présence de milliers de personnes demandeuses d'asile et sans papiers parmi le personnel. Derrière les « anges gardiens », se trouvent en effet des personnes aux statuts différenciés dont le travail ne se limite pas, dans le contexte de la « crise<sup>1</sup> » sanitaire de la COVID-19, aux relations de soins directes : outre les PAB, on y compte des agents de sécurité, des personnes préposées à l'entretien ménager, des cuisiniers, etc. D'après Lynes et Trépanier (12 juillet 2020), la catégorie des « anges gardiens » dissimule les problèmes d'inégalités sociales ainsi que les politiques raciales sous-jacents aux dispositifs précaires de soins destinés aux

personnes âgées ainsi qu'aux dispositifs de décontamination et de nettoyage des lieux publics au Canada.

Le contexte de la première vague de la pandémie a donc permis la constitution d'un nouveau collectif<sup>2</sup> composé de travailleuses et travailleurs de la santé et d'agents de sécurité en attente de régularisation de leur statut migratoire, d'élus locaux, d'avocats spécialisés en immigration, d'organismes communautaires, d'universitaires et d'intellectuels dont la principale revendication était la régularisation du statut migratoire des demandeurs d'asile et des sans-papiers au nom de la reconnaissance de leur sacrifice dans la lutte nationale contre la COVID-19. C'est ainsi que, le 25 mai 2020, François Legault, sous la pression des organismes communautaires et de certains élus, annonçait à son corps défendant une mesure de régularisation du statut des personnes travaillant en première ligne dont la demande d'asile était en attente pour compenser leur contribution à la lutte contre la pandémie. Il a en effet déclaré avoir « demandé spécifiquement » au ministre de l'Immigration d'étudier ces dossiers au cas par cas et « de voir si on est capable de les qualifier comme immigrants et de les accueillir chez nous<sup>3</sup> ».

Cependant, nous verrons que le discours et les décisions du gouvernement caquiste en matière d'immigration lors des mois suivants ont plutôt concouru à fragmenter et délégitimer les revendications du collectif. Comment, donc, comprendre cette inadéquation apparente entre le discours de reconnaissance de la CAQ au début de la pandémie et, ultérieurement, les actions politiques de fragmentation de ce même gouvernement vis-à-vis des personnes demandeuses d'asile et des sans-papiers au statut précaire ?

Dans le cadre de ce chapitre consacré aux discours et aux actions politiques du gouvernement caquiste de François Legault face à la pandémie de coronavirus et à la pénurie de main-d'œuvre qu'elle a révélée dans le secteur de la santé au Québec, nous allons analyser comment, contre la pression des revendications de certains organismes communautaires et de personnes élues ou intellectuelles pour la régularisation du statut des personnes demandeuses d'asile et des sans-papiers, ce gouvernement est parvenu à invisibiliser une bonne partie des travailleuses et travailleurs par le truchement de diverses stratégies de fragmentation et de délégitimation. Nous montrerons que l'inadéquation entre, d'une part, un discours politique qui construit comme des « anges gardiens » ce personnel de la santé de première ligne, et de l'autre, des stratégies qui visent à en exclure

une partie des programmes de formation (celles et ceux qui ne sont ni citoyens canadiens ni résidents permanents), est à comprendre en la renvoyant à l'idéologie du nationalisme identitaire caractéristique de la CAQ : un « nationalisme-sans-la-souveraineté » où l'identité québécoise est défendue à l'intérieur du cadre fédéraliste canadien et où la réduction du flux migratoire joue un rôle central<sup>4</sup>. Ainsi, nous verrons comment la « crise » de la COVID-19 a offert un nouveau registre de justifications à la CAQ dans sa volonté de diminuer le nombre de personnes immigrantes sans pour autant se présenter comme un gouvernement ouvertement anti-immigration. Le nationalisme identitaire de la CAQ est en effet un nationalisme de revendication<sup>5</sup>, mais qui vise à construire la nation québécoise à partir de la réaffirmation des dimensions ethniques d'un groupe particulier, c'est-à-dire une société nationale créée à partir d'une histoire, une culture et une langue communes aux membres de ce groupe. Il bute toutefois contre les principes néolibéraux de l'économie de marché et contre le principe de transcendance des réalités ethniques par le principe civique<sup>6</sup> sur lequel toute nation démocratique est fondée, ce qui contraint la CAQ à relativiser son discours vis-à-vis de l'immigration en affirmant que la réduction du flux migratoire est aussi une bonne chose pour les personnes immigrantes sélectionnées.

## Méthodologie

Cette analyse critique des discours (Wodak et Meyer, 2009) et des stratégies politiques du gouvernement de François Legault touchant la régularisation des « anges gardiens » s'appuie sur des données secondaires constituées d'articles de journaux portant sur la question de la COVID-19 au Québec en général, et sur la situation des personnes demandeuses d'asile et sans papiers qui ont œuvré durant la première vague de la pandémie en particulier. Elle se base aussi sur des communiqués de presse, des rapports de recherche ainsi que des données secondaires puisées dans une entrevue accordée le 18 septembre 2018 à Céline Galipeau par François Legault, dans laquelle il expose sa vision de la gestion de l'immigration et de l'économie. Certaines actions du gouvernement, telles que l'implantation d'un programme de formation en vue de doter le réseau de santé de 10 000 nouveaux PAB, ont aussi été analysées. Bien que secondaires, ces données articulées dans le cadre d'une problématique qui invite à appréhender les actions et les discours des représentants de la CAQ en les renvoyant

aux logiques qui sous-tendent le nationalisme identitaire de ce gouvernement permettent de rendre intelligibles les contradictions apparentes qui se donnent à voir dans les discours et les actions politiques de la CAQ en ce qui concerne la régularisation des « anges gardiens ».

Pour constituer le corpus d'articles de journaux<sup>7</sup>, nous avons dans un premier temps utilisé un moteur de recherche afin de dresser une première liste d'articles à partir des mots-clés « anges gardiens ». La lecture de la liste initiale nous a permis, par un échantillonnage par dépistage de liens, de restituer, grâce à l'identification des articles qui contenaient les citations les plus adéquates et les plus clairement exprimées par les différents acteurs de la CAQ, la grammaire appliquée à la situation des personnes demandeuses d'asile et des sans-papiers par le gouvernement de François Legault. En plus de contenir des éléments de contexte accompagnés de données statistiques pertinentes, les articles sélectionnés nous ont donné la possibilité de restituer la problématique de l'immigration telle que l'a exprimée le gouvernement de la CAQ, de capter ses stratégies de fragmentation et de délégitimation, et de situer ce gouvernement dans les luttes qui l'opposent aux autres groupes d'acteurs sur l'enjeu de la régularisation du statut migratoire des personnes demandeuses d'asile et des sans-papiers. Cela dit, le poids relativement important des citations tirées des publications du journaliste Romain Schué ne découle pas d'une préférence particulière pour ce dernier, mais s'explique par sa couverture assidue de cet enjeu. Ce journaliste a été celui qui a fourni les données les plus pertinentes à propos de notre problématique.

### **Le recours à la règle comme moyen de délégitimation**

L'un des premiers moyens mobilisés par le gouvernement de François Legault pour défaire le collectif créé autour de la lutte pour la régularisation des personnes demandeuses d'asile et des sans-papiers ayant œuvré contre la COVID-19 est une forme d'instrumentalisation normative consistant à attribuer d'emblée un statut d'illégalité aux premières personnes concernées par ce mouvement, à savoir celles qui ont franchi la frontière canadienne sous les menaces de déportation proférées par le gouvernement de Donald Trump. Le discours politique de la CAQ construit en effet ces dernières, dont le travail n'est reconnu comme nécessaire qu'en raison de la situation particulière de la pandémie de COVID-19, comme de mauvais exemples pour d'autres personnes qui voudraient à leur tour franchir « illégalement »

les frontières du Canada. Le gouvernement du Québec puise la justification de son discours de délégitimation dans la transgression non admissible de la règle, incarnée sous forme de transgression de la frontière canadienne. « On ne peut pas ouvrir la porte et dire : “Si vous venez illégalement, si vous trouvez un travail, c’est OK, on va vous accepter comme immigrant”. Ce n’est pas comme ça que ça marche<sup>8</sup> », a déclaré François Legault en réponse aux multiples demandes de régularisation du statut des personnes demandeuses d’asile envoyées au front dans la lutte contre la COVID-19 que lui ont adressées des avocats en immigration et des organismes humanitaires. Or, traverser une frontière de manière irrégulière ne préjuge pas du caractère non fondé d’une demande d’asile<sup>9</sup>. En ramenant tous ceux et celles qui ont traversé de manière irrégulière la frontière canadienne à ce moment précis de leur « transgression », le premier ministre du Québec les enferme dans une forme d’illégalité tacite et ce, même si leur demande d’asile a pu être jugée recevable et si leur statut de personne demandeuse d’asile est donc reconnu légalement. « Je suis très heureux de leur travail », mais... « Je pense que c’est important de respecter les règles<sup>10</sup> », a-t-il ajouté en conférence de presse.

La reconnaissance purement formelle du gouvernement François Legault de la contribution des « anges gardiens », sans pour autant leur attribuer le statut qui devrait leur permettre de jouir pleinement de cette reconnaissance, relève pour ainsi dire d’une forme de rite d’institution :

Parler de rite d’institution, c’est indiquer que tout rite tend à consacrer ou à légitimer, c’est-à-dire faire méconnaître en tant qu’arbitraire et reconnaître en tant que légitime, naturelle, une limite arbitraire ; ou, ce qui revient au même, à opérer solennellement, c’est-à-dire de manière licite et extra-ordinaire, une transgression des limites constitutives de l’ordre social et de l’ordre mental qu’il s’agit de sauvegarder à tout prix [...]. [L]e rite consacre la différence, il l’institue [...]. (Bourdieu, 2001, p. 176)

En effet, cette stratégie mise en œuvre par le gouvernement du Québec actualise la différence instituée entre un « Nous, Québécois » et l’Autre, l’étranger qui, quel que soit le sacrifice consenti, ne méritera jamais de faire partie de la nation s’il n’est pas soumis à la règle, au rite (l’évaluation individuelle et au cas par cas des dossiers) qui permet solennellement cette transgression des limites identitaires (la

résidence permanente et la citoyenneté) que le gouvernement Legault veut maintenir quel qu'en soit le coût. Cette manière de faire exister la nation en l'associant à la lutte contre l'immigration conduit à une forme d'instrumentalisation économique et politique de la force de travail des personnes demandeuses d'asile qui permet, d'une part, d'exploiter cette force de travail dans la lutte contre la COVID-19, tout en la rendant non justiciable d'une protection sociale par un discours politique qui opère sur le plan des représentations sociales une séparation entre la travailleuse ou le travailleur – considéré comme « illégal », « illégitime » – et son travail reconnu comme « utile », « incontournable », dans la lutte contre la propagation de la COVID-19 ; et, d'autre part, de construire la réalité d'un gouvernement qui maîtrise la situation, qui ne donne pas de passe-droit et qui protège la nation vis-à-vis des personnes immigrantes « illégales » qui voudraient contourner la règle. Ainsi l'étude de Stack et Wilbur (2021) illustre comment le collectif formé autour des demandeurs d'asile a pu remettre en question les cadres discursifs traditionnels qui les construisaient comme des bénéficiaires de la générosité canadienne, des fardeaux ou des délinquants. Dans ce cas particulier que nous analysons, le rite d'institution qui caractérise la démarche du gouvernement de la CAQ est ce qui permet à l'État de séparer la nécessité de la force de travail de la reconnaissance de la force de travail ; de différer dans le temps, selon les besoins de ce gouvernement, la reconnaissance purement formelle et la création des conditions de jouissance réelle de cette reconnaissance.

Le gouvernement caquiste gagne ainsi du temps dans les luttes l'opposant à d'autres acteurs relativement importants qui ont rallié la cause des personnes demandeuses d'asile et, par conséquent, il peut susciter une amnésie collective progressive touchant la réalité de ces travailleuses et travailleurs, notamment en déléguant la responsabilité de la régularisation des dossiers uniquement au gouvernement fédéral qui, à son tour, objectera que certaines décisions ne pourront être prises sans l'aval de Québec. C'est ainsi que face à la pression de certaines personnalités publiques telles que Catherine Fournier, une députée provinciale indépendante et ex-élue péquiste, qui a proposé au ministre de l'Immigration Simon Jolin-Barrette de délivrer aux personnes intéressées un certificat de sélection du Québec (CSQ), le porte-parole du ministre caquiste, Marc-André Gosselin, a avancé que « L'émission hypothétique d'un CSQ n'a aucune influence sur le résultat du processus fédéral<sup>11</sup> ». Cependant, cette stratégie qui consiste

à délégitimer les personnes demandeuses d'asile et les sans-papiers qui ont contribué à l'offensive nationale contre la propagation de la COVID-19 au Québec en les marquant du stigmate de l'« illégalité », les donnant à voir comme un mauvais exemple pour les autres personnes qui voudraient éventuellement traverser « illégalement » les frontières du Canada, n'est pas parvenue à défaire le collectif, puisque les manifestations et les prises de parole dans les médias, en faveur de la régularisation des statuts migratoires des travailleuses et travailleurs de première ligne, se sont poursuivies. Par conséquent, le gouvernement Legault se devait de déterminer d'autres stratégies de lutte contre la reconnaissance de ces travailleuses et travailleurs.

### **Créer la fragmentation et défaire le collectif**

Comme le souligne Boltanski (2008), l'exercice de la critique repose sur un travail dont l'objet est le lien social. Alors que le travail de la domination consiste à empêcher la constitution des collectifs favorisés par le déploiement de la critique, à maintenir la fragmentation – c'est-à-dire isoler, diviser les individus, individualiser le problème –, le travail de la critique consiste à défaire des relations pour en créer d'autres par le déploiement de propriétés jusque-là considérées comme individuelles, subjectives ou contingentes, souvent sous la forme de catégories telles que la classe sociale, le genre et l'orientation sexuelle (Boltanski, 2008). Pour faire advenir un Québec conforme à sa vision du monde, la CAQ a choisi de déconstruire le collectif que le discours critique pour la reconnaissance du travail des personnes demandeuses et des sans-papiers dans la lutte contre la pandémie de la COVID-19 a contribué à créer, en appliquant d'autres principes de division à ce groupe. En opérant une distinction entre personnel de première ligne en contact direct avec les malades (tels les PAB) et personnel éloigné des malades (comme les agents de sécurité et les personnes préposées à l'entretien ménager), le gouvernement québécois tente de resingulariser les épreuves existentielles vécues par les personnes demandeuses d'asile et les sans-papiers ; épreuves que la critique radicale de certaines personnes élues ou intellectuelles et certains organismes avait permis de transformer en épreuve *pour soi* devant légitimer la régularisation du statut des demandeurs d'asile et des sans-papiers dont la force de travail a été mise à profit par le Québec dans sa lutte contre la propagation de la COVID-19.

De fait, on a exclu du programme de régularisation les agents de sécurité et les préposés à l'entretien ménager que l'on déplaçait régulièrement dans les zones rouges. « On veut remercier nos anges gardiens, qui ont été en première ligne, dans la ligne de front, ceux qui ont vraiment pris soin de nos personnes vulnérables, de nos aînés, de nos gens malades<sup>12</sup> » : ces quelques éléments du discours tenu par Nadine Girault, alors nouvelle ministre caquiste de l'Immigration, montrent clairement le travail de violence symbolique opéré par la CAQ, qui consiste à imposer de nouveaux critères d'évaluation de la contribution des « anges gardiens » par l'établissement d'une division entre celles et ceux « qui ont vraiment » et celles et ceux « qui n'ont pas vraiment » lutté contre la COVID ; entre celles et ceux « qui ont été en première ligne, dans la ligne de front » et celles et ceux « qui ont été dans des positions considérées comme moins importantes ». En changeant les représentations que les individus se font de la *réalité* des « anges gardiens », le gouvernement caquiste parvient à faire émerger une autre *réalité* en adéquation avec sa visée normative d'invisibiliser certaines catégories de main-d'œuvre. Ce principe de division entre personnes méritantes et non méritantes appliqué au collectif crée une première fragmentation qui met à mal l'articulation du discours critique par une sorte de morcellement des revendications et des intérêts des personnes demandeuses d'asile. Tout se passe comme si ces dernières, qui travaillaient au front, ne menaient plus le même combat que les autres membres du personnel n'œuvrant pas en première ligne : les premières enfermées dans l'urgence de saisir la possibilité de régularisation que leur accorde le gouvernement ; et les seconds, plongés dans le doute et dans l'incertitude de voir un jour le gouvernement revenir sur sa décision, comme en témoigne ce jeune homme ayant travaillé comme agent de sécurité au cours de la première vague : « Peu importe ce que l'on fait aujourd'hui, ce n'est pas suffisant<sup>13</sup> ».

De même, le traitement au cas par cas des dossiers d'immigration est un moyen efficace d'atomiser des groupes pourtant considérés comme « méritants », en ce sens qu'il permet aux gouvernants de singulariser le vécu, la souffrance, le désespoir des personnes, de déterminer le cadre de leur expérience migratoire en les maintenant dans une attente différée qui ne peut être vécue que de manière personnelle, dans le « chacun pour soi ». Ainsi chaque réponse favorable implique un immense soulagement, mais aussi une désolidarisation du collectif de la personne acceptée. Par le truchement d'un ensemble

de critères stricts de sélection, le gouvernement de François Legault a d'ailleurs pu limiter de manière considérable le traitement des dossiers depuis l'ouverture du programme de régularisation, notamment en exigeant une liste de documents qui diffère de celle établie par Ottawa. Par exemple, le gouvernement caquiste exige les copies de tous les talons de paie, une copie de la totalité des pages du passeport, une attestation de travail ou une lettre d'employeur relatant la moyenne d'heures de travail hebdomadaire effectuées, etc. : c'est ainsi qu'entre le 14 décembre 2020 et le 22 février 2021, seulement 3 des 721 dossiers soumis avaient été approuvés par Québec (0,42 %), tandis qu'Ottawa approuvait près de la moitié des dossiers reçus, soit 459 sur un total de 932 (Schué, 12 mars 2021).

Ce n'est pas tout : si le report du traitement des dossiers permet au gouvernement de fragmenter davantage le collectif tout en décourageant un certain nombre de demandeurs d'asile, il parvient aussi à marginaliser les revendications en les transposant et les confinant dans un dédale administratif. Le processus de régularisation des personnes sélectionnées par le gouvernement – uniquement les personnes demandeuses d'asile qui faisaient partie des travailleurs de la santé de première ligne au cours du printemps 2020 – est en effet une suite d'épreuves bureaucratiques pénibles qui risquent de se solder par un échec. Ces extraits de verbatim tirés des discours respectifs de Juliane, une demandeuse d'asile, de la directrice de la Maison d'Haïti, Marjorie Villefranche, et de Guillaume Cliche-Rivard, président de l'Association québécoise des avocats et avocates en droit de l'immigration (AQAADI), étalent les difficultés auxquelles se sont heurtées les personnes demandeuses d'asile tout au long du processus de régularisation, alors qu'un certain nombre était déjà éprouvé par les conditions difficiles de travail et par les effets dévastateurs de la COVID-19 sur leur famille (Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes, 2020) :

« C'est difficile d'avoir les bons documents. C'est un grand problème, c'est long. Le CIUSSS ne veut vraiment pas m'aider. »

« Ramasser tous les documents, c'est difficile. Les demandeurs d'asile sont perdus [...] Ce sont des allers-retours avec des employeurs qui disent avoir autre chose à faire. Des fois, c'est compliqué, les gens n'avaient pas toujours un poste précis. »

« Ce programme, qui était très attendu, a été discuté et négocié depuis juin 2020. Mais les conditions d'accès sont trop restrictives<sup>14</sup>. »

C'est donc au prix d'un investissement émotionnel très coûteux que les personnes demandeuses d'asile doivent franchir toutes les épreuves administratives dans l'espoir d'accéder un jour à la résidence permanente. Certaines d'entre elles ont dû appeler tous les jours le département des ressources humaines de leur employeur dans l'espoir de se faire livrer la « lettre d'employeur » exigée par le gouvernement, face à l'immobilisme des institutions (Schué, *ibid.*). Par ailleurs, l'émoi national provoqué par l'engagement des personnes demandeuses d'asile et des sans-papiers dans la lutte contre la COVID-19 au cours de la première vague a par la suite perdu de son intensité. En effet, les discours politiques et médiatiques ont priorisé d'autres problématiques telles que la vaccination et la menace des nouveaux variants. Aujourd'hui, le déconfinement général et définitif de la population et son retour à la vie normale ont pratiquement rendu obsolètes les revendications de certaines catégories de personnes demandeuses d'asile, au motif de leur décalage avec la conjoncture actuelle.

Pendant ce temps, toutefois, le gouvernement caquiste a continué de se doter des moyens qui allaient permettre de contrecarrer les discours selon lesquels le travail immigrant est indispensable à la prospérité économique du Québec.

### **En prendre moins pour en prendre... moins ?**

Le 18 septembre 2018, dans une entrevue accordée à Céline Galipeau un mois avant son élection comme premier ministre du Québec, François Legault essayait déjà de rendre concevable sa vision politique du monde social québécois en répondant à la question suivante de la journaliste : face aux « entrepreneurs qui disent "on est obligés de fermer certains jours de la semaine, on perd des contrats parce qu'on manque de main-d'œuvre" [...], que faites-vous à court terme ? » :

Le problème, ou le défi économique le plus important au Québec : les Québécois qui nous écoutent ce soir, ce qu'ils nous disent, c'est que les salaires, au Québec, en moyenne, sont beaucoup plus bas qu'en Ontario et dans le reste du Canada. [...] Donc il faut augmenter le salaire. [...] Ce que je vous dis, là, c'est qu'actuellement,

les libéraux en acceptent 50 000 par année [...]. Nous, on va en accepter 40 000 en fonction des besoins des entreprises de chacune des régions du Québec. Ça va être mieux pour les immigrants, ça va être mieux pour les entreprises [...].

Et le chef de la CAQ de continuer en affirmant :

Mais aussi, il faut augmenter les emplois mieux payés. Au Québec, là, on a beaucoup d'emplois à 12-15 dollars de l'heure, mais on n'a pas assez d'emplois à 30-40 dollars de l'heure. C'est pour ça qu'on reçoit de la péréquation, c'est pour ça qu'on est moins riche que l'Ontario [...]. Si on veut attirer des immigrants, il faut aussi avoir des emplois de qualité à offrir. On a un problème de qualité d'emploi au Québec<sup>15</sup>.

Par ailleurs, durant l'assemblée générale virtuelle du Conseil du patronat du Québec, François Legault lançait des propos publiés par le journaliste Romain Schué, en mai 2021 :

À chaque fois que je rentre un immigrant qui gagne moins de 56 000 [dollars], j'empire mon problème. À chaque fois que je rentre un immigrant qui gagne plus de 56 000, j'améliore ma situation. Moi, mon obsession, c'est d'augmenter le salaire moyen au Québec<sup>16</sup>.

À ce désir d'augmenter le salaire moyen et de « pourvoir les postes vacants les mieux rémunérés » manifesté par le chef du gouvernement, le président du Conseil du patronat, Karl Blackburn, a objecté ceci : « Les besoins sont réels et on ne peut les résoudre sans passer par l'immigration [...]. Quand on parle [*sic*] que ça prend des emplois à 56 000 \$ sinon ce n'est pas intéressant, ce n'est pas tout à fait comme ça que ça fonctionne<sup>17</sup>. »

Pour mieux comprendre cette mise en forme du discours politique sur l'immigration, on doit la situer dans la lutte de visions entre un gouvernement qui construit sa légitimité à partir de sa capacité à fabriquer un nouveau sens commun permettant l'expression publique et collective d'une vision particulière de l'immigration, et la fraction du patronat dont la viabilité des entreprises dépend de la main-d'œuvre immigrante à bon marché. Ici, deux visions réductrices de l'immigration s'affrontent : la première, nationaliste et identitaire,

perçoit l'immigration comme potentiellement menaçante pour l'identité nationale et donc comme une solution de « dernier recours » à la pénurie de main-d'œuvre au Québec ; la seconde, néolibérale, présente l'immigration comme une « nécessité économique ». En effet, dans la lutte qui oppose la CAQ au Conseil du patronat du Québec sur l'enjeu de l'immigration, Legault tente de faire croire à une réalité où les intérêts des personnes immigrantes rejoindraient ceux des patrons ainsi que de la nation québécoise qui l'écoute, et qui lui donnerait la légitimité de parler en son nom. Selon cette vision du monde social proposée par la CAQ, l'outil essentiel de conciliation de toutes ces visées inconciliables – la visée identitaire de la réduction progressive du seuil d'immigration, la visée économique de la maximisation du profit et la visée de la bonne intégration des personnes immigrantes – serait l'augmentation du salaire moyen au Québec. Dans cette perspective, la réduction du seuil de l'immigration se donne à voir comme un moyen qui favoriserait une meilleure intégration des personnes immigrantes, car il en découlerait une augmentation des ressources allouées à la bonification des programmes de francisation et à l'amélioration des procédures de reconnaissance des diplômes et des expériences professionnelles acquises dans le pays natal. Cela dit, on peut se demander si ce discours n'est pas avant tout pensé pour rassurer et pour convaincre la population citoyenne, au fil du temps, que l'immigration n'est pas la seule solution au problème de pénurie de main-d'œuvre. C'est ce que semble attester ce courriel envoyé à Radio-Canada par Ewan Sauves, porte-parole du premier ministre François Legault :

L'immigration n'est « pas la seule » solution « pour combler les besoins de main-d'œuvre ». « Ça passe aussi par la formation et la requalification, en ciblant des secteurs particuliers et qui ont été affectés par la crise des derniers mois<sup>18</sup>. »

Lorsque François Legault avance que « ce qu'ils nous disent, c'est que les salaires, au Québec, en moyenne, sont beaucoup plus bas qu'en Ontario et dans le reste du Canada » (Galipeau, 18 septembre 2018), on peut supposer qu'il ne parle pas tant aux personnes immigrantes qu'aux « Québécois », groupe dans lequel il puise sa légitimité en même temps qu'il contribue à le faire exister en portant ses revendications, notamment celle de l'augmentation du salaire moyen au Québec. Convaincre ou contraindre le patronat de ne recourir à l'immigration que pour pourvoir des postes à 56 000 dollars et plus aurait,

en réalité, pour effet de mobiliser la main-d'œuvre « québécoise » (non immigrante, citoyenne canadienne, résidente permanente) puisque, ce faisant, le gouvernement adapterait la réalité du marché du travail aux attentes subjectives du groupe qu'il représente. Cet objectif de mobiliser la force de travail locale (nationale) au détriment de celle de l'immigration est explicitement réitéré pendant la pandémie par le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale du Québec, Jean Boulet : « On est à une étape où les entreprises doivent se prendre en main [...]. On va devoir prendre en considération l'immigration, mais il faut d'abord épuiser notre capacité à intégrer les personnes qui sont disponibles ici au Québec<sup>19</sup>. »

Cette stratégie économique de mobilisation de la main-d'œuvre québécoise a déjà été tentée par Jean Boulet et le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation André Lamontagne, face au manque criant de travailleurs saisonniers durant la première vague de la pandémie de COVID-19. En effet, pour combler le vide laissé par 3 000 travailleuses et travailleurs étrangers temporaires interdits d'entrée à la suite de la fermeture des frontières, l'objectif du gouvernement était de recruter 8 500 travailleuses et travailleurs locaux, en recourant à un incitatif financier de 100 dollars par semaine pour mobiliser les personnes qui reçoivent déjà la Prestation canadienne d'urgence, dans l'espoir d'en retenir définitivement un certain nombre dans le secteur :

« Les gens qui vont aller aider dans les champs [vont pouvoir] se rendre compte de la réalité de notre production agricole. Il y a bien des gens qui peuvent avoir un coup de foudre aussi, dépendamment de l'accueil des producteurs, ça peut finir que c'est des histoires qui peuvent se prolonger », a déclaré le ministre [Lamontagne]<sup>20</sup>.

Tout porte donc à penser que le discours de la CAQ vise avant tout à déconstruire la représentation néolibérale de l'immigration « comme nécessité économique » au profit d'une vision nationaliste de l'immigration « comme ultime recours économique » lorsque « nous » ne pouvons « vraiment pas » occuper les emplois. Cette nouvelle vision est euphémisée par le truchement d'un double langage qui, en faisant correspondre les critères de sélection des personnes immigrantes aux attentes salariales des Québécois et aux besoins des entreprises, construit l'exigence du salaire moyen comme un outil afin de

soi-disant assurer une meilleure adéquation entre les besoins du marché du travail et les compétences des personnes immigrantes, et donc une meilleure intégration de ces dernières. La métaphore de Simon Jolin-Barrette qui, sous couvert d'efficacité, donne à voir la plateforme Arrima comme un « Tinder de l'immigration » (Assemblée nationale du Québec, 7 février 2019), suscite toutefois des questionnements quant aux visées ultimes de la CAQ en matière d'immigration. Il semble en effet que l'objectif du système électronique Arrima soit moins de choisir les personnes immigrantes en fonction des besoins en temps réel du marché du travail que de singulariser au maximum le processus de sélection en vue de diminuer le nombre de personnes sélectionnées. À preuve, bien que la ministre de l'Immigration, Nadine Girault, impute les ratés de la plateforme Arrima à la popularité du Programme de l'expérience québécoise (PEQ) ainsi qu'à la pandémie, il n'en demeure pas moins qu'au 31 octobre 2020, environ 15 mois après sa mise en place, le gouvernement du Québec avait retenu moins de 1,5 % des 160 000 déclarations d'intérêt émises par des personnes étrangères désireuses de vivre dans la province (Bélaïr-Cirino, 31 octobre 2020). Radio-Canada rapporte que dans toute l'année 2020, seuls 628 dossiers sur un total de 150 000 déclarations d'intérêt ont été invités à poursuivre le processus (Schué, 29 avril 2021). Si le nombre d'invitations sur Arrima a, depuis, augmenté (1 433 invitations à candidater pour la résidence permanente depuis le début de l'année 2023), force est de constater que cette voie d'entrée reste marginale par rapport à la cible officielle de 33 900 annoncée par Québec pour l'immigration économique (Immigration News Canada, s. d. ; Québec, ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, 2022).

De même, lorsque l'on confronte le discours politique de François Legault sur l'immigration – qui se systématisait dans son slogan de campagne électorale *En prendre moins, mais en prendre soin* – aux processus inhérents aux dispositifs mis en place par le gouvernement pour contrer la régularisation des personnes demandeuses d'asile et des sans-papiers, tout laisse à penser que la mise en forme de ce discours cache une visée bien plus défavorable à l'immigration au Québec. L'un des exemples les plus probants concerne le programme de formation accélérée de nouveaux PAB annoncé le 2 juin 2020 par le gouvernement québécois. Après avoir suivi avec succès des cours rémunérés, les personnes diplômées seraient placées dans des CHSLD et leurs salaires horaires s'élèveraient à 26 dollars. Néanmoins, « les citoyens canadiens et les résidents permanents demeureront les seuls

à pouvoir s'inscrire à cette formation<sup>21</sup> », annonce François Legault. Les personnes demandeuses d'asile qui ont été envoyées au front sans formation adéquate depuis le début de la pandémie, et dont la distribution s'était faite par le truchement d'agences de placement qui leur versaient un salaire qui dépassait à peine la moitié de celui annoncé, sont systématiquement écartées de la formation, contrevenant à leur possibilité de s'affranchir du joug des agences de placement. L'offre d'un salaire horaire concurrentiel de 26 dollars pour le poste de préposé apparaît ainsi un moyen utilisé par le gouvernement caquiste pour faire advenir une réalité conforme à la vision d'un Québec à même de fonctionner sans nécessairement faire appel à l'immigration. Cette stratégie a effectivement eu pour effet d'inciter les citoyens à accéder à des emplois généralement destinés aux personnes immigrantes puisque, lors du premier recrutement, 60 000 candidatures ont été déposées pour 10 000 places disponibles dans le programme de formation (Toutee, 16 octobre 2020). Si la pénibilité des tâches liées au métier de préposé, les conflits de travail entre nouveaux et anciens PAB autour de la question salariale et le manque d'encadrement ont conduit au désistement d'un certain nombre des nouveaux étudiants de la première cohorte, un peu plus de la moitié d'entre eux a tout de même pu être placée dans les différents CHSLD du Québec. En effet, selon le ministère de la Santé et des Services sociaux, 9 788 personnes candidates ont été retenues « pour la formation accélérée de préposé en CHSLD » ; et « en date du 21 août 2020, ils n'étaient plus que 7 115 "étudiants actifs" » ; 5 328 personnes avaient bouclé leur formation et travaillaient dans le réseau de la santé. Par ailleurs, selon ce même ministère, plus de 1 000 autres personnes étaient en stage dans le réseau au cours de la même période, portant à 7 000 le nombre de nouvelles personnes préposées distribuées dans les CHSLD en tant qu'employées ou stagiaires (Bilodeau et Duchaine, 13 octobre 2020). La velléité du gouvernement du Québec de pourvoir 10 000 postes pour du personnel ayant déjà la citoyenneté canadienne et la résidence permanente ne s'arrête pas là. Le 15 septembre 2020, le gouvernement annonçait, dans un communiqué, le début de la formation d'une « deuxième cohorte de plus de 3 200 élèves [...] à compter du 28 septembre<sup>22</sup> », en vue de pourvoir aux postes restés vacants après le placement de la première cohorte. Contrairement au premier, ce deuxième recrutement s'opère à l'interne et vise le personnel « du réseau de la santé, comme les aides de service [...] Or, ils ne sont que 696 à avoir entrepris les cours » (Lévesque, 13 octobre 2020).

Le 16 mai 2023, le gouvernement du Québec a réitéré officiellement sa volonté de former davantage de personnes préposées aux bénéficiaires afin de remédier à la pénurie de main-d'œuvre et d'assurer un meilleur accès aux soins à la population québécoise. En majorant le montant des bourses à 12 000 dollars en cas d'obtention de diplôme, la CAQ espère ainsi former en trois mois entre 3 000 et 5 000 nouveaux PAB d'ici la fin décembre 2023. En contrepartie, les élèves récipiendaires de la bourse devront s'engager à travailler pendant au moins six mois comme PAB au Québec. L'intention, comme l'a mentionné la ministre déléguée à la Santé et aux Aînés, Sonia Bélanger, est de « créer un grand mouvement d'intérêt pour cette vocation<sup>23</sup> ». Pendant ce temps, les personnes demandeuses d'asile qui ont demandé leur régularisation sous le programme des « anges gardiens » doivent prendre leur mal en patience puisqu'un peu plus d'un an après le début du processus, 28 % seulement des dossiers avaient abouti à une régularisation (Gervais, 27 janvier 2022). D'ailleurs, si le nombre de personnes immigrantes admises dans la catégorie « Autres immigrants » a bel et bien augmenté en 2021 et 2022 en raison du programme des « anges gardiens », le gouvernement Legault est retourné à la cible de 450 personnes immigrantes admises annuellement sous cette catégorie et a récemment annoncé son intention de ne pas l'augmenter avant 2027. Selon les pronostics actuels, le temps d'attente pour les anges gardiens et autres personnes migrantes entrant sous cette catégorie serait actuellement de 25 ans avant d'obtenir la résidence permanente (Gervais, 5 septembre 2023).

## Conclusion

Le double langage du gouvernement caquiste consiste à reconnaître le travail des personnes demandeuses d'asile et des sans-papiers tout en méconnaissant leur force de travail, à opérer des divisions entre travailleuses et travailleurs méritants et non méritants parmi celles et ceux qu'il désigne comme des « anges gardiens », et à appliquer un rigorisme administratif au traitement des demandes de régularisation des statuts migratoires en usant du registre de l'illégalité. Il favorise de la sorte la fragmentation et la délégitimation du collectif qui s'est construit autour de la lutte pour la régularisation des « anges gardiens ». Par le fait même, la CAQ gagne du temps pour implanter son programme de formation de PAB destiné exclusivement aux personnes ayant acquis la citoyenneté canadienne et la résidence

permanente et pour (re) valoriser des emplois jusque-là majoritairement occupés par des personnes immigrantes.

Bien que l'objectif du gouvernement caquiste de pourvoir 10 000 postes de PAB à l'échelle du Québec ne soit pas encore atteint, le fait de procéder à l'augmentation salariale de métiers jusque-là délaissés par la population locale et concédés aux travailleurs les plus précaires (généralement des personnes demandeuses d'asile, sans papiers, étrangères temporaires), tout en retardant la régularisation du statut des « anges gardiens », lui permet de poursuivre son objectif en matière migratoire – à savoir la diminution de l'immigration – en mobilisant cette fois un registre de justification légèrement différent de celui convié jusqu'à présent. En effet, plutôt que d'arguer le manque de ressources, notamment en francisation, afin d'aider les personnes immigrantes à bien réussir leur intégration économique et culturelle au Québec, la pénurie de main-d'œuvre engrangée par la « crise » sanitaire de la COVID-19 a conduit le gouvernement caquiste à défendre l'idée, contre le discours du patronat et contre la tendance lourde observée dans la plupart des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques, que le recours à l'immigration n'est pas la seule ni la principale solution menant au maintien de la productivité économique nationale. Sans franchir le pas vers le national-populisme, qui consisterait à accuser franchement les étrangers de venir « voler nos jobs », la position caquiste contient néanmoins en creux l'idée que ces emplois peuvent en fait être occupés par « Nous, les Québécois ». Il reste qu'au-delà de la lutte entre ces deux visions instrumentales de l'immigration, une question fondamentale se pose : Quels sont les processus par lesquels les emplois sont rendus disponibles pour les personnes immigrées au Québec ?

## Notes

1. Dans ce texte, nous ne présumons pas que la pandémie de COVID-19 soit une crise, d'où notre usage des guillemets. À l'instar de ce qu'avance Janet Roitman (2013), si crises il y avait véritablement, ces dernières conduiraient à des changements en profondeur de nos sociétés, ce que l'histoire nous permet peu de constater. Toutefois, nous nous intéressons à ce que la *déclaration* de crise sanitaire mondiale faite par l'Organisation mondiale de la Santé et les États nationaux, notamment l'État québécois, a pour effet concret de provoquer dans le champ politique de l'immigration au Québec et sur certaines catégories de personnes.
2. On peut penser les collectifs comme « des regroupements, plus ou moins fluides, autour de situations problématiques à résoudre, qui mettent en jeu une

“expérience créatrice” – une idée anticipée par des pragmatistes comme Follet dans *The New State* (1998) [...] L'action collective est vertébrée par des agencements comportant des personnes et des objets, des outils et des récits, des rituels et des symboles ; elle est armée par des routines et des habitudes, ordonnées par des divisions du travail, des répartitions du pouvoir et des distributions du savoir, fixées dans des environnements d'objets, des dispositifs sociotechniques et des circuits opérationnels. On ne peut donc pas s'en tenir à des analyses en termes de consensus des représentations (l'harmonie des convictions idéologiques), de congruence des motivations (la compatibilité entre des mobiles psychologiques) ou d'agrégation des engagements (la synchronie des intentions stratégiques) pour rendre compte de la constitution de collectifs » (Cefai, 2009, p. 251-253).

3. Toutee, L. (16 octobre 2020). « Angés gardiens » : derrière l'hypocrisie. *The McGill International Review*, s. p.
4. Selon Boily (2018, p. 118), la position « en faveur d'immigrants moins nombreux mais mieux intégrés est en quelque sorte le mantra des caquistes en cette matière ». De fait, avant même son élection au pouvoir, François Legault jouait sur le double registre économique et identitaire afin de justifier une telle réduction : « On ne peut plus continuer à accueillir autant de gens sans s'assurer que les *ressources* sont là pour qu'ils apprennent *notre langue, nos valeurs* et contribuent au marché du travail » (c'est nous qui mettons en relief) (Coalition Avenir Québec, 30 août 2016).
5. La notion de nationalisme « s'applique surtout à un nationalisme de frustration ou de revendication professé par une population qui estime posséder les traits d'une nation sans disposer pour autant d'un État qui lui soit propre (ainsi les Kurdes à présent, ou les Italiens) » (Hermet, 2006, p. 813).
6. « Toute nation démocratique comporte des dimensions ethniques [...] Mais ce qui distingue les sociétés démocratiques des autres, c'est le principe de transcendance de ces dimensions “ethniques” de la vie collective par le principe civique » (Schnapper, 2006, p. 812).
7. Les articles d'où sont tirés les extraits de verbatim à la source de notre analyse des discours sont insérés comme notes de bas de page.
8. R. Schué (21 mai 2020). Legault ferme la porte à une régularisation des « anges gardiens » demandeurs d'asile. Radio-Canada, s. p.
9. L'article 31.1 de la Convention relative au statut des réfugiés stipule que les États contractants ne peuvent sanctionner l'entrée irrégulière sur leur territoire d'une personne demandeuse d'asile si cette dernière avise sans délai les autorités de sa demande l'asile. Voir : <https://www.ohchr.org/fr/professionalinterest/pages/statusofrefugees.aspx>. Les autorités canadiennes disposent de trois jours pour juger de l'admissibilité de la demande. Une fois celle-ci jugée recevable, la ou le demandeur obtient la permission d'être sur le territoire canadien et, pendant que les démarches d'obtention du statut de réfugié suivent leur cours, elle ou il peut demander un permis de travail ou d'études. Entrée irrégulière ne signifie donc pas immigration illégale, contrairement à ce qu'affirme M. Legault lorsqu'il prétend que les personnes « viennent illégalement ». De plus, les personnes qui se trouvent au pays dans l'illégalité (sans papiers) sont majoritairement entrées de façon régulière (Sampson, 2 décembre 2016) et certaines d'entre elles passent parfois à l'irrégularité à la suite d'abus et de mauvais traitements subis dans leur milieu de travail au Canada (Castracani, 2019). Les causes de l'irrégularité sont donc multiples et complexes.
10. R. Schué, *op. cit.*

11. Schué, *op. cit.*
12. R. Schué (26 août 2020). Ces « anges gardiens » qui ne seront pas régularisés. Radio-Canada, s. p.
13. L.-M. Gervais (13 février 2021). Le programme de régularisation des anges gardiens et ses exclus. *Le Devoir*, s. p.
14. R. Schué (12 mars 2021). Québec pressé d'accélérer et de simplifier la régularisation des « anges gardiens ». Radio-Canada, s. p.
15. C. Galipeau (18 septembre 2018). François Legault s'explique sur sa vision de l'immigration. *Le téléjournal*, Radio-Canada.
16. R. Schué (3 mai 2021). Les immigrants qui gagnent moins de 56 000 \$ « empirent mon problème », dit Legault. Radio-Canada.
17. *Ibid.*
18. *Ibid.*
19. V. Gamache (10 juin 2021). Pénurie de main-d'œuvre au Québec : « Les entreprises doivent se prendre en main. » Radio-Canada.
20. T. Gerbet et M. Lavoie (17 avril 2020). Le gouvernement paiera les Québécois pour aller travailler dans les champs. Radio-Canada.
21. L. Toutee (16 octobre 2020). « Anges gardiens » : derrière l'hypocrisie. *The McGill International Review*, s. p.
22. F. Lévesque (13 octobre 2020). Une deuxième cohorte loin des objectifs. *La Presse*, s. p.
23. Radio-Canada (16 mai 2023). Québec relance la formation accélérée de préposés aux bénéficiaires.

## References

- Assemblée nationale du Québec (2019, 7 février). Conférence de presse de Simon Jolin-Barrette, ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion. <https://www.assnat.qc.ca/en/actualites-salle-presse/conferences-pointspresse/ConferencePointPresse-51117.html?appelant=MC>
- Bélair-Cirino, M. (2020, 31 octobre). Peu de travailleurs étrangers retenus via le portail Arrima. *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/politique/quebec/588865/immigration-peu-de-travailleurs-etrangers-retenus-via-le-portail-arrima>
- Bilodeau, É., et Duchaine, G. (2020, 13 octobre). Désillusion chez les nouveaux préposés. *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/actualites/covid-19/2020-10-13/desillusion-chez-les-nouveaux-preposes.php>
- Boily, F. (2018). *La Coalition Avenir Québec : une idéologie à la recherche du pouvoir*. Québec : Presses de l'Université Laval.
- Boltanski, L. (2008). Institutions et critique sociale : une approche pragmatique de la domination. *Tracés : Revue de Sciences humaines*, 8 (hors-série), 17-43. <http://journals.openedition.org/traces/2333>
- Bourdieu, P. (1982). *Ce que parler veut dire : l'économie des échanges linguistiques*. Paris : Fayard.
- Bourdieu, P. (2001). *Langage et pouvoir symbolique*. Paris : Éditions du Seuil.
- Bourdieu, P., et Boltanski, L. (2008). *La production de l'idéologie dominante*. Paris : Éditions Demopolis.

- Butler, J. (1997). *Le pouvoir des mots : politique du performatif*. Paris : Éditions Amsterdam.
- Castles, S. (2002). Migration and community formation under conditions of globalization. *International Migration Review*, 36(4), 1143-1168.
- Castonguay, A. (2021, 4 mai). Immigration et salaire : le discours déroutant de François Legault. *L'actualité*. <https://lactualite.com/lactualite-affaires/immigration-et-salaire-le-discours-deroutant-de-francois-legault/>
- Castracani, L. (2019). *Ils viennent pour travailler : enquête ethnographique parmi les ouvriers agricoles au Québec*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Cefaï, D. (2009). Comment se mobilise-t-on ? L'apport d'une approche pragmatiste à la sociologie de l'action collective. *Sociologie et sociétés*, 41 (2), 245-269.
- Coalition Avenir Québec (2016, 30 août). La CAQ propose une baisse de 10 000 immigrants par année. Site de la CAQ. <https://coalitionavenirquebec.org/fr/blog/2016/08/30/la-caq-propose-une-baisse-de-10-000-immigrants-par-annee/>
- De Serres, G., Carazo, S, Lorcy, A., Villeneuve, J., Laliberté, D., Martin, R., Deshaies, P., Bellemare, D., Tissot, F., Adob, G. Denis, G., et Dionne, M. (2020). Enquête épidémiologique sur les travailleurs de la santé atteints par la COVID-19 au printemps 2020. Québec : Institut national de santé publique du Québec. <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4163074>
- Dumont Robillard, M. (2021, 10 juin). Les travailleurs étrangers temporaires, c'est votre affaire! *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/debats/opinions/2021-06-10/les-travailleurs-etrangers-temporaires-c-est-votre-affaire.php>
- Fillion, G. (2021, 5 mai). Analyse : C'est la pénurie de main-d'œuvre qui appauvrit l'économie du Québec. Radio-Canada. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1790287/penurie-main-oeuvre-richeesse-appauvrissement-economie-emploi-salaires>
- Fillion, G. (2021, 19 mai). Analyse : Les chômeurs pandémiques sont-ils la solution au déficit de main-d'œuvre ? Radio-Canada. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1794319/chomage-covid-rarete-main-oeuvre-quebec-emplois-gerald-fillion>
- Galipeau, Céline (2018, 18 septembre). François Legault s'explique sur sa vision de l'immigration. *Le téléjournal*, Radio-Canada. <https://ici.radio-canada.ca/info/videos/1-7959559/francois-legault-s-explique-sur-sa-vision-immigration>
- Gamache, V. (2021, 10 juin). Pénurie de main-d'œuvre au Québec : « Les entreprises doivent se prendre en main ». Radio-Canada. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1800328/penurie-main-oeuvre-entreprises-responsabilite-ministre-travail-boulet>

- Gerbet, T. (2020, 22 décembre). Plus de 3315 aspirants préposés aux bénéficiaires ont quitté le programme. Radio-Canada. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1755211/incapable-rembourser-formation-preposes-beneficiaires>
- Gerbet, T., et Lavoie, M. (2020, 17 avril). Le gouvernement paiera les Québécois pour aller travailler dans les champs. Radio-Canada. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1694883/gouvernement-quebec-incitatif-quebecois-agriculture>
- Gervais, L.-M. (2021, 13 février). Le programme de régularisation des anges gardiens et ses exclus. *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/societe/595168/un-programme-et-des-exclus>
- Gervais, L.-M. (2022, 27 janvier). Des anges gardiens du Québec s'impatientent. *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/societe/665463/immigration-des-anges-gardiens-du-quebec-s-impatientent?>
- Gervais, L.-M. (2023, 5 septembre). Plus de 25 ans d'attente pour une résidence permanente. *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/societe/797398/immigration-plus-de-25-ans-d-attente-pour-une-residence-permanente?>
- Hermet, G. (2006). Nationalisme. Dans Mesure, S., et Savidan, P. (dir.), *Le dictionnaire des sciences humaines* (p. 813-815). Paris : PUF.
- Immigration News Canada (s. d.). Latest Quebec Arrima draw: New rounds of invitations. *Immigration News Canada*. <https://immigrationnewsCanada.ca/latest-quebec-arrima-draw/>
- Lévesque, F. (13 octobre 2020). Une deuxième cohorte loin des objectifs. *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/actualites/covid-19/2020-10-13/desillusion-chez-les-nouveaux-preposes.php>
- Lynes, K., et Trépanier, A.-M. (2020, 12 juillet). Des anges gardiens pour les « anges gardiens ». *Le Devoir*, 1-3.
- Québec. Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (2022). *Plan d'immigration du Québec 2023*. Direction de la planification de l'immigration, en collaboration avec la Direction générale des opérations d'immigration, la Direction générale des politiques et programmes d'immigration et de la reconnaissance des compétences et la Direction des communications du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration.
- Radio-Canada (2023, 16 mai). Québec relance la formation accélérée de préposés aux bénéficiaires. Radio-Canada. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1979868/formation-preposes-beneficiaires-aout>
- Roitman, J. (2013). *Anti-Crisis*. Durham : Duke University Press.
- Sampson, X. (2016, 2 décembre). L'immigration irrégulière au Canada décortiquée en 5 questions. Radio-Canada. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1002037/immigrants-irreguliers-illegaux-canada>
- Schnapper, D. (2006). Nation. Dans Mesure, S., et Savidan, O. (dir.), *Le dictionnaire des sciences humaines* (p. 811-812). Paris : PUF.

- Schué, R. (2020, 21 mai). Legault ferme la porte à une régularisation des « anges gardiens » demandeurs d'asile. Radio-Canada. <http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1705008/immigration-legault-asile-preposes-haiti-coronavirus>
- Schué, R. (2020, 26 août). Ces « anges gardiens » qui ne seront pas régularisés. Radio-Canada. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1729121/coronavirus-immigration-refugies-pandemie-regularisation-canada-quebec>
- Schué, R. (2021, 12 mars). Québec pressé d'accélérer et de simplifier la régularisation des « anges gardiens ». Radio-Canada. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1776548/quebec-regularisation-demandeurs-asile-documents-covid>
- Schué, R. (2021, 29 avril). Plus de 50 000 travailleurs qualifiés attendent d'être admis au Québec. Radio-Canada. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1788584/immigration-inventaire-record-quebec-ottawa-residence#>
- Schué, R. (2021, 3 mai). Les immigrants qui gagnent moins de 56 000 \$ « empirent mon problème », dit Legault. Radio-Canada. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1789768/immigrants-legault-probleme-salaire-penurie-quebec>
- Stack, M., et Wilbur, A. (2021). Media and government framing of asylum seekers and migrant workers in Canada during the COVID-19 pandemic. *The International Review of Education: Journal of Lifelong Learning*, 67(6), 895-914.
- Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes (2020). *Demandeurs.se. s d'asile travaillant dans les services essentiels : près de 400 témoignages*. Montréal.
- Toutée, L. (2020, 16 octobre). « Anges gardiens » : derrière l'hypocrisie. *The McGill International Review*, s. p. <https://www.mironline.ca/anges-gardiens-derriere-lhypocrisie/>
- Traversy, C. (2021, 22 janvier). Un préposé aux bénéficiaires sur cinq abandonne sa formation. *TVA Nouvelles*. <https://www.tvanouvelles.ca/2021/01/22/un-prepose-aux-beneficiaires-sur-cinq-abandonne-sa-formation-1>
- Turcotte, M., et Savage, K. (2020). StatCan et la COVID-19 : des données aux connaissances, pour bâtir un Canada meilleur. *La contribution des immigrants et des groupes de population désignés comme minorités visibles aux professions d'aide-infirmier, d'aide-soignant et de préposé aux bénéficiaires*. Ottawa : Statistique Canada.
- Wodak, R., et Meyer, M. (2009). Critical discourse analysis: History, agenda, theory and methodology. Dans Wodak, R., et Meyer, M. (dir.), *Methods for critical discourse analysis* (p. 1-33). Londres : Sage Publications.

# Essentiels mais temporaires ? La médiatisation des travailleurs agricoles mexicains et guatémaltèques au Canada en temps de crise de la COVID-19

---

Guadalupe Escalante Rengifo et Jorge Pantaleón

**A**u mois d'avril 2020, le gouvernement du Canada a annoncé l'arrivée à Montréal du premier d'une série de vols nolisés transportant des travailleurs agricoles temporaires mexicains. En pleine éclosion du virus de la COVID-19, alors que les mesures de confinement étaient strictes et les frontières fermées, ces travailleurs ont été classés par le gouvernement parmi les personnes bénéficiant d'une exception pour rentrer au pays ; ils sont ainsi devenus des « travailleurs essentiels ». C'est dans le cadre de cette disposition que les autorités publiques ont élaboré des mesures sanitaires et financières pour que les travailleurs mexicains et guatémaltèques intègrent les champs agricoles du Québec et de l'Ontario.

Dissimulées sous la grammaire de la « crise », ces mesures étiatiques ont mis en évidence la manière dont se réarticulent des régimes économiques et politiques de recrutement et des migrations segmentées au Canada. À partir d'une lecture critique du concept de crise et de sa capacité à faire basculer notre rapport au temps, à l'espace ou au pouvoir, nous analysons comment *La Presse*, *le Journal de Montréal*, *Le Soleil*, *Le Devoir* et Radio-Canada médiatisent les conditions de vie et de travail des ouvriers temporaires agricoles latino-américains au Québec et en Ontario durant deux périodes : 2010-2011 et 2020-2021.

Dans la première période, les points de repère ont été la crise sanitaire de la grippe A (H1N1) en 2009 et 2010, le feu vert à la syndicalisation de travailleurs agricoles au Québec et les dénonciations

par les ouvriers guatémaltèques de la discrimination salariale au Québec. Dans la deuxième période, la crise sanitaire de la pandémie de COVID-19 a déclenché des mesures étatiques fédérales et provinciales pour empêcher la mise à mal du secteur agricole à cause d'une pénurie de main-d'œuvre étrangère : le gouvernement fédéral a déclaré que ces travailleurs étaient « essentiels » et le gouvernement du Québec a lancé une campagne de recrutement pour motiver les Québécois à se diriger vers le labeur agricole.

L'analyse du traitement médiatique de ces deux périodes met en évidence les différentes façons dont les discours des médias de communication reproduisent et légitiment la structure des programmes qui régissent le recrutement de ces ouvriers migrants. Du même coup, ces médias visibilisent la précarité et la vulnérabilité des travailleurs latino-américains. Malgré les différences temporelles et thématiques des deux périodes abordées, les résultats de notre analyse montrent que la grammaire de la crise fait émerger dans les médias trois registres interprétatifs sur les ouvriers agricoles temporaires latino-américains. Ces derniers sont représentés : 1) comme des instruments de travail, 2) comme des travailleurs nécessaires/essentiels face à la pénurie de main-d'œuvre agricole, et 3) comme des victimes du programme de travailleurs temporaires étrangers et de leurs employeurs, donc vulnérables à la contamination au virus de la COVID-19. Nous postulons également que l'actuelle crise sanitaire fonctionne comme un déclencheur pour faire évoluer le discours médiatique. D'une représentation à prédominance instrumentaliste des travailleurs migrants, les médias ont évolué vers un portrait plus nuancé, où il est question des droits des ouvriers temporaires, sans toutefois abandonner complètement les deux autres récits. Avec ce chapitre, nous voulons contribuer à la réflexion sur la représentation sociale des ouvriers temporaires latino-américains au Québec et en Ontario.

La revue de la littérature sur les travailleurs agricoles mexicains et guatémaltèques au Canada et au Québec rend largement compte de la structure des programmes de recrutement des ouvriers temporaires agricoles. Elle informe aussi sur les connexions entre ces programmes et une industrie d'importation de main-d'œuvre non qualifiée et vulnérable à l'échelle mondiale (Basok, 2014 ; Bélanger et Cadiz, 2014 ; Hennebry, 2008, 2010 ; Hennebry et Williams, 2015 ; Pantaleón et Castracani, 2017). Des recherches comme celle d'Anne-Claire Gayet (2010) montrent la forte dépendance des travailleurs à leurs employeurs sur les plans juridique, financier et psychologique.

Les résultats de recherche parviennent à montrer que le lien fixe avec l'employeur est l'un des principaux facteurs qui placent ces travailleurs dans une situation de vulnérabilité constante (Bélanger et Candiz, 2014 ; Hennebry, 2010). Pour des chercheurs comme Gayet (2010), cette dépendance est une source d'abus de la part de certains employeurs, ce qui facilite la violation des droits des travailleurs. Un autre aspect critique est lié à la santé et à la sécurité, ainsi qu'aux rapatriements médicaux de ces travailleurs (Caxaj et Cohen, 2019 ; Hennebry et Williams, 2015). Dernièrement, l'approche biopolitique est aussi devenue une catégorie analytique importante pour problématiser ces programmes de migration temporaire (Bird, 2018 ; Bird et Short, 2017 ; Escalante Rengifo, 2020).

Même si les écrits sur les travailleurs temporaires agricoles migrants sont abondants, peu de recherches à ce jour se sont attardées à la représentation médiatique ni même à la représentation sociale de ces ouvriers. Dans une étude sur la presse écrite traitant des conditions de vie des ouvriers mexicains et caribéens en Ontario, Harald Bauder (2008) souligne que le discours médiatique sur les travailleurs étrangers joue un rôle important dans la génération du consentement public à un régime de travail presque féodal. En ce sens, « [the] media discourse not only reflects popular views about foreign workers, but [...] it also plays an active role in legitimating the offshore program » (Bauder, p. 105). Au Québec, Bélanger et Candiz (2014) analysent la construction sociale de l'image de ces ouvriers dans le contexte d'une région agricole du Québec. Notre analyse s'inscrit dans la lignée de ces travaux, en explorant cette représentation sur deux périodes de crise sanitaire, la grippe A (H1N1) et la pandémie de COVID-19, sur fond d'une autre crise : celle de la main-d'œuvre agricole.

## Méthodologie

Ce dernier chapitre repose sur l'analyse de la couverture des médias *Le Devoir*, *La Presse*, *Le Journal de Montréal*, *Le Soleil* et Radio-Canada au cours de deux périodes : de mars 2010 à mars 2011, et de mars 2020 à mars 2021<sup>1</sup>. Le repérage des articles et reportages portant sur les travailleurs temporaires mexicains et guatémaltèques a été réalisé par des mots-clés visant le titre, le résumé ou le corps du texte de la base de données Eureka.cc. Nous avons obtenu un échantillonnage de 122 articles pour la première période et de 225 articles pour la deuxième période. La démarche s'est faite en deux étapes et a demandé

l'apport méthodologique de deux programmes de recherche qualitative. La première étape a été un processus inductif de codification dirigé par « critère théorique », inspiré de la théorisation ancrée (Charmaz, 2009 ; Strauss et Corbin, 2004). La deuxième étape s'est centrée sur l'analyse symbolique. Dans cette étape, nous avons pris le concept de *schème interprétatif* ou patron d'interprétation de l'analyse de discours du point de vue de la sociologie de la connaissance (Keller, 2011). Cet outil de réflexion méthodologique a permis, dans un deuxième et troisième processus de codification, d'identifier des énoncés typiques, à partir d'occurrences discursives, ainsi que des éléments référentiels et plusieurs dimensions établies autour de la figure des travailleurs agricoles. La codification a été réalisée à l'aide du logiciel d'analyse qualitative NVivo 12.

Dans ce qui suit, nous présentons en premier lieu les relations entre la notion de crise, l'industrie agricole et les travailleurs agricoles temporaires latino-américains. La deuxième partie se penche sur les discours médiatiques<sup>2</sup> relatifs aux conditions de vie et de travail de ces ouvriers migrants au Québec et en Ontario, dans deux contextes de crise sanitaire.

### **Les crises au fondement rhétorique de la structuration et de la transformation de l'industrie agricole québécoise et canadienne**

Les crises peuvent être interprétées comme des génératrices de perturbations de l'ordre des choses. En tant qu'événement, elles ont la capacité de faire basculer notre rapport au temps, à l'espace ou au pouvoir (Harvey, 2010 ; Wolf, 1999), c'est-à-dire qu'elles sont productrices de situations liminales (Turner, 1969, 1974). Les crises, en qualité de formes technologiques et rhétoriques de gouvernement, peuvent conduire à de nouvelles façons de gouverner et de gérer les populations (Roitman, 2013) ou être conçues en tant que contexte, « un espace d'action et de sens » (Vigh, 2008). Dans tous les cas, les crises sont composées de significations, de fonctions, de structures et d'effets qui diffèrent en fonction de l'angle ou de la perspective spécifique adoptée. Il nous est donc possible d'aborder la crise pandémique en tant qu'événement révélateur des formes de discrimination prévalentes, ces dernières étant circonscrites à des populations spécifiques et façonnées par des trajectoires historiques particulières.

Nous proposons d'interpréter la crise pandémique comme un phénomène révélateur d'une représentation de crise préexistante

dans l'univers de l'agro-industrie : la crise de l'agriculture québécoise et ontarienne. Elle appartient à une rhétorique assez présente dans la sphère publique et souvent évoquée dans une double fonction symbolique. La première fonction symbolique de cette rhétorique consiste à décrire objectivement des obstacles majeurs à la survie de l'agriculture familiale, caractéristique de l'économie agricole québécoise et canadienne. La deuxième fonction symbolique se veut une narration visant à générer, soutenir et élargir des politiques de recrutement de travailleurs temporaires migrants comme solution inéluctable dans le but de pallier une pénurie chronique de main-d'œuvre. Cette pénurie, devenue une notion inhérente au discours sur la crise structurelle et le socle sémantique sur lequel cette dernière repose, a actualisé et même accentué la représentation des ouvriers temporaires comme travailleurs essentiels durant la période de pandémie.

La portée macroéconomique de l'agriculture au Québec et en Ontario permet de mieux comprendre la demande croissante de travailleurs migrants agricoles (Québec, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, 2014 ; Statistique Canada, 2021). Nous constatons qu'il s'opère, dans l'ensemble du Québec et du Canada, un déplacement du modèle des fermes familiales à petite échelle vers celui de l'agroentreprise, caractérisée par l'exploitation de surfaces importantes et par le développement de stratégies de commercialisation en agglomérats. C'est hautement stratégique pour les entreprises agricoles d'assurer leurs capacités génératrices de profit par le contrôle d'une force de travail bon marché provenant de régions rurales pauvres des pays du Sud. En conséquence, dans le processus signalé, la notion de pénurie de main-d'œuvre a servi de base et de levier aux deux plus importants programmes d'embauche temporaire de main-d'œuvre agricole au Québec et au Canada.

L'idée qu'il y a pénurie de main-d'œuvre lorsque la demande excède l'offre provient de la rhétorique économique, mais nous détectons ces derniers temps divers acteurs politiques (dont des agents étatiques) et sociaux qui ont recours à cette notion dans le but de signaler des états de situation perçus comme critiques dans plusieurs secteurs de l'économie canadienne et québécoise. Les causes et les motivations qui influencent ces signalements au public s'avèrent assez diverses<sup>3</sup>.

Depuis au moins deux décennies, le discours dominant souligne l'existence d'une pénurie chronique de main-d'œuvre locale, faisant appel à une justification quantitative (remplacer une quantité déterminée de force de travail locale puisqu'elle est absente ou en exode,

par une autre population d'origine étrangère). Dans d'autres travaux, Castracani et Pantaleón (2019) ainsi que Martig et Pantaleón (2019) ont démontré que les attentes des employeurs envers les ouvriers migrants saisonniers contribuent à opérer un déplacement dans la perception des qualités recherchées chez les travailleurs. Comparés aux autres profils de main-d'œuvre disponibles localement, les ouvriers migrants saisonniers doivent être flexibles, polyvalents et en permanente disponibilité en vertu d'une relation d'assujettissement personnel dans le milieu du travail, relation encadrée par les lois de la migration et du travail temporaire.

Le stéréotype du travailleur censé être fort, résistant et docile génère une dynamique particulière qui renvoie, en dernière instance, à l'enjeu des frontières ethniques et à la tension entre les figures socialement établies du « bon immigrant/travailleur » et du « mauvais immigrant/travailleur ».

La fonction visant à combler une pénurie chronique de main-d'œuvre locale se double d'un argument qui justifie le recours aux travailleurs migrants temporaires dans l'agriculture québécoise et canadienne en le présentant comme une forme de soutien aux pays moins développés. Notons que ce recrutement dans l'agroalimentaire puise non seulement parmi les travailleurs des pays moins riches, mais de préférence parmi ceux en provenance des régions aux taux de pauvreté élevés (Lara Flores, Pantaleón et Martin, 2019). Selon cette vision, la venue des travailleurs étrangers, en plus de contrer un manque de main-d'œuvre, contribuerait à améliorer le sort de familles prises dans des situations socioéconomiques critiques.

Le Programme des travailleurs agricoles saisonniers (PTAS) a été lancé en 1966 pour pourvoir les postes laissés par des travailleurs européens<sup>4</sup>. À ce moment-là, les Jamaïcains furent les premiers à arriver au Canada dans le cadre d'accords bilatéraux de travail. À partir de 1974, les travailleurs d'origine mexicaine ainsi que d'autres pays, comme la Barbade et Trinité-et-Tobago, ont remplacé progressivement cette première main-d'œuvre jamaïcaine et l'ont dépassée en nombre.

Le phénomène s'est poursuivi jusqu'à l'apparition d'une nouvelle vague de travailleurs étrangers qui émergea en 2003, entraînant la création d'un nouveau programme de recrutement : le Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET), alors désigné comme projet pilote. Ce programme, qui exerce moins de contrôle sur la demande et permet des conditions de travail plus précaires que celles du PTAS, incorpore notamment des travailleurs agricoles en

provenance du Guatemala. Les deux programmes sont développés et appliqués au Québec par l'association d'affaires Fondation des Entreprises en Recrutement de Main-d'œuvre agricole Étrangère (FERME) et en Ontario par F.A.R.M.S.<sup>5</sup> (Foreign Agricultural Resource Management Services). Nous constatons qu'au Québec, l'embauche des travailleurs guatémaltèques par le biais de ces programmes a augmenté de façon exponentielle depuis 2003, comme pour les travailleurs mexicains dans la décennie précédente<sup>6</sup>.

Les travailleurs agricoles qui arrivent au Québec et au Canada font l'objet d'une sélection rigoureuse, et les compétences du candidat ne sont pas le seul élément pris en considération : les caractéristiques socioéconomiques et familiales des travailleurs sont prises en compte, car les programmes migratoires possèdent une visée redistributive. Ils doivent être paysans ou agriculteurs, âgés entre 22 et 45 ans, détenir une scolarité d'au moins trois années de primaire mais ne dépassant pas le diplôme d'études secondaires, et être mariés ou en union de fait avec des enfants. Ces programmes sont surtout destinés aux hommes (la participation féminine est négligeable). La paternité et le lien conjugal sont censés garantir, aux yeux des gouvernements fédéral et provinciaux et des entrepreneurs, que les travailleurs retourneront dans leur pays après chaque saison de récolte. La motivation de ces travailleurs réside, fondamentalement, dans la possibilité d'avoir un emploi (puisque le taux de chômage est élevé dans les zones rurales mexicaines et guatémaltèques) dont la rémunération est plus avantageuse que dans leur pays. Ces programmes offrent aussi l'avantage d'une entrée légale au Québec et au Canada par rapport à des situations de travail clandestin et illégal aux États-Unis.

Dans ce contexte, les migrants saisonniers en provenance du Mexique et du Guatemala s'inscrivent dans une réalité très singulière en raison de leur statut temporaire et de leurs conditions de travail extrêmement contraignantes. Comme cela a été démontré par plusieurs recherches (Lara Flores et Pantaleón, 2015 ; Lara Flores, Pantaleón et Sánchez Gómez, 2015 ; Pantaleón, 2016), un tel cadre migratoire façonne de manière cruciale l'expérience des individus concernés : le processus a un caractère intrinsèquement temporaire et cyclique ; les restrictions à la mobilité sont juridiques (ils sont obligés d'occuper l'emploi assigné et n'ont généralement aucune possibilité de s'intégrer au pays d'accueil) et physiques (ils travaillent de longues heures, résident dans la ferme qui les embauche et leur contact avec le reste de la société québécoise est très limité) ; le projet migratoire est entièrement centré

sur le lieu d'origine (ils restent attachés à leur famille et à leur communauté, auxquelles le gain financier du travail est destiné). Par ailleurs, puisque ces travailleurs saisonniers proviennent majoritairement de milieux ruraux, ils sont souvent d'ascendance autochtone ou métisse et l'espagnol n'est pas nécessairement leur langue maternelle (même s'ils le parlent). C'est notamment le cas des migrants mexicains des États de Chiapas et d'Oaxaca, et des migrants guatémaltèques de la province de Chimaltenango. En d'autres mots, leur agentivité au point de départ se trouve déjà compromise par une situation identitaire et socioéconomique subordonnée. Et une fois arrivés au Canada, ils cherchent à maximiser leur revenu en travaillant le plus d'heures possible, ce qui les place dans une position de vulnérabilité (à l'exploitation, aux accidents de travail), d'autant plus que les opportunités (comme la possibilité de retourner l'année suivante) dépendent d'une évaluation positive de la part de l'employeur. Disons que, de cette manière, la solution canadienne à la crise agricole configure un prototype du travailleur souhaitable en désignant un ensemble de propriétés sociales : familiales, éducatives, socioéconomiques, de genre, d'âge et d'ordre ethnique et national – cette dernière propriété agissant comme une forme de racialisation de la main-d'œuvre.

Bref, l'inclusion massive des travailleurs temporaires étrangers comme solution pour pallier la crise de l'industrie agricole en raison de la pénurie de main-d'œuvre engendre des conditions de vulnérabilité et de précarité pour les personnes incorporées et normalisées à ce titre dans les rouages de l'agroentreprise québécoise et canadienne.

Avec cette toile de fond, nous présentons par la suite trois registres discursifs qui s'articulent dans la couverture médiatique autour des travailleurs migrants latino-américains et autour des notions de crises sanitaire et agricole au Québec et en Ontario dans les deux périodes.

### **Instruments de travail : force physique, rapidité et productivité**

Un récit narratif qui prédomine dans les médias de communication en 2010-2011 et en 2020-2021 est l'instrumentalisation des travailleurs agricoles latino-américains. Ce discours émerge dans les deux périodes abordées, selon différentes thématiques.

Dans la première période, cette instrumentalisation apparaît dans les nouvelles sur la controverse autour de la syndicalisation des travailleurs agricoles au Québec et en Ontario. L'un des arguments

récurrents pour s'opposer à la syndicalisation des ouvriers migrants s'appuie sur la comparaison entre les gains des travailleurs migrants au Canada et dans leur pays d'origine. Ce raisonnement renvoie à la formule « trois fois gagnant » que ces programmes garantissent<sup>7</sup>. Les médias reproduisent l'idée que les travailleurs migrants latino-américains ont toujours un avantage car ils viennent pour faire de l'argent. Cette idée est souvent liée à une autre, très répandue, faisant référence à leur force physique et à leur prédisposition aux travaux lourds. *Le Devoir* explique : « pour les travailleurs venus du Sud, ce travail au salaire minimum est une chance de faire vivre leur famille. Les heures passées au soleil ne les effraient pas ». Ainsi, le journal recueille le témoignage d'un ouvrier mexicain qui reproduit ce même discours : « Si le patron dit qu'on commence à 6 h et qu'on finit à 20 h, on le fait [...] Si le patron dit qu'on commence à 8 h et qu'on finit à 15 h, c'est parfait » (Guillemette, 31 juillet 2010). Des recherches comme celle de Basok, Bélanger et Rivas-Sanchez (2014) mettent en évidence les multiples manières dont ces ouvriers reproduisent le discours du régime disciplinaire des programmes de travailleurs migrants temporaires.

On retrouve le même discours médiatisé une décennie plus tard, dans le contexte de la pandémie de COVID-19. En 2020, *le Journal de Montréal* explique que l'ouvrier interviewé ne cache pas que le statut de travailleur étranger temporaire est très lucratif pour lui. Le quotidien ajoute le témoignage de l'ouvrier migrant : « Au Mexique, je serais payé l'équivalent de 10 \$ canadiens par jour si je travaillais sur une ferme. » La journaliste finit son paragraphe : « Pas besoin d'être doué en calcul pour conclure qu'il gagne au moins 10 fois ce salaire ici et parfois bien plus lors des semaines bien occupées » (Ouellet, 22 juin 2020). Au-delà de cette comparaison, qui semble atemporelle, l'instrumentalisation des travailleurs étrangers sera médiatisée d'une manière plus complexe dans la deuxième période.

En effet, la difficulté à faire venir des travailleurs temporaires agricoles du Mexique et du Guatemala pousse le gouvernement du Québec à lancer, au mois d'avril 2020, la campagne *J'y vais sur-le-champ!* destinée à recruter des Québécois pour travailler dans les champs. La couverture médiatique de cette expérience unique s'est scellée par un discours sur les aptitudes « naturelles » des ouvriers mexicains et guatémaltèques pour le travail agricole en comparaison avec les Québécois. Cette dichotomie est configurée selon la force physique, la résistance, la rapidité et la productivité comparées des deux mains-d'œuvre.

### *La force physique et la résistance*

Le raisonnement central des récits sur la force physique et la résistance des ouvriers étrangers est basé sur l'observation que les ouvriers latino-américains sont mieux adaptés à la dureté et à l'exigence physique du travail agricole. Dans plusieurs articles, les quotidiens recueillent des témoignages d'agriculteurs, qui dans leurs préoccupations d'embaucher la main-d'œuvre locale, font ressortir ce raisonnement. Par exemple, dans une entrevue accordée à *La Presse*, le propriétaire de FraiseBec admet : « On aime les belles jobs, pas trop dures [...] Quand je passe la journée à quatre pattes avec les travailleurs étrangers, je trouve ça difficile, admet-il. Mais après cinq jours à travailler accroupi, tes bobos commencent à partir » (Morissette, 28 avril 2020).

En lien avec la notion de résistance physique, émerge la comparaison entre le temps de travail des ouvriers étrangers et celui des Québécois. La logique médiatisée est que les travailleurs migrants peuvent résister jusqu'à 80 heures par semaine, si nécessaire, sans se plaindre, parce qu'ils sont habitués à prêter leurs bras forts aux travaux agricoles. On trouve des récits comme celui d'un agriculteur de Lanaudière : « les gens du Guatemala peuvent travailler de 6 heures du matin à 18 heures. Ce n'est pas un problème. Parfois, je dois les arrêter parce qu'ils veulent continuer, mais je dis "ça suffit pour aujourd'hui" » (McKenzie, 13 août 2020). Ce récit cache une réalité visibilisée par Castracani (2019) dans son travail sur le terrain. Il met en évidence que, pour soutenir ce rythme quasi inhumain de travail, « les ouvriers migrants saisonniers consomment beaucoup de médicaments sans prescription » (p. 151) et que, dans le cas de l'attrapage de poulets, plusieurs travailleurs lui ont « raconté avoir avalé jusqu'à huit pilules d'acétaminophène par jour » (p. 151).

### *La rapidité et la productivité*

Les médias reproduisent aussi des récits selon lesquels, si l'on tient compte du nombre d'heures travaillées par jour et par semaine par les ouvriers latino-américains, les Québécois seraient sous-qualifiés pour le travail dans les champs. Michel Pilon, coordonnateur du Réseau d'aide aux travailleuses et travailleurs migrants agricoles du Québec (RATTMAQ), explique au *Journal de Montréal* : « Tu ne peux pas demander à un Québécois de travailler 80 heures par semaine. Il n'y a pas personne qui va accepter de faire ça » (Morin-Lefebvre,

31 août 2020). De manière paradoxale, d'après cette logique, les travailleurs mexicains et guatémaltèques sont présentés dans ce discours médiatique comme une main-d'œuvre « stable », ce qui est tout à fait contraire à leur statut au Canada. En revanche, les Québécois constituent une main-d'œuvre temporaire, faible et instable.

Selon les attentes sur la force physique, la rapidité et la résistance des travailleurs latino-américains, le rendement des Québécois est comparé à la moitié de celui des Mexicains et des Guatémaltèques. Au *Journal de Montréal*, la fille d'un agriculteur de Lanaudière, qui supervise le travail aux champs, souligne que « 15 employés étrangers peuvent remplir 13 boîtes de concombres par jour. Les 22 salariés de Montréal ont peiné à en remplir 6 quotidiennement » (Duchaine, 10 août 2020, p. 6). Le rendement est comparé aussi à la productivité pour la concurrence sur les marchés national et international. Un autre agriculteur souligne dans *La Presse* : « Si le Mexicain fait trois boîtes à l'heure et que le Québécois fait une boîte à l'heure, mon coût de production vient d'augmenter » (Morissette, 28 avril 2020). Étant donné ce portrait idéalisé des ouvriers migrants, basé sur la force physique, la résistance, la rapidité et la productivité, l'écart entre les travailleurs latino-américains et les Québécois est plus grand. Cet écart nourrit le discours dominant d'une crise de l'industrie agricole due à la pénurie de main-d'œuvre locale.

La deuxième période analysée regorge de nouvelles dans lesquelles des producteurs et d'autres acteurs du milieu agricole expriment leur scepticisme face au recrutement des Québécois et leur peur de ne pas arriver à obtenir la main-d'œuvre étrangère dont ils ont besoin. Le discours médiatique met en évidence que cette force de travail migrante possède des caractéristiques que les travailleurs locaux ne peuvent égaler.

### **Travailleurs essentiels et pénurie de main-d'œuvre agricole**

Les travailleurs étrangers sont présentés comme des êtres indispensables et essentiels à la survie économique de l'agriculture dans le discours médiatique des deux périodes analysées. Dans la première période, même si la crise sanitaire du virus de type A (H1N1) de 2009-2010 n'a pas été mondiale, elle a tout de même bouleversé, en quelque sorte, l'arrivée des travailleurs agricoles temporaires mexicains. Le traitement médiatique de cet événement renvoie à la peur des producteurs de ne pas pouvoir compter sur cette main-d'œuvre à temps

pour la récolte et de subir ainsi des pertes économiques. Le quotidien *Le Soleil* relate que « l'épisode de la grippe A (H1N1) leur a d'ailleurs donné la frousse l'an dernier puisqu'il a été question de fermer les frontières du Mexique au moment où les travailleurs s'embarquaient pour le Québec ». Dans cette nouvelle, un producteur agricole de Saint-Nicolas explique : « on a eu des problèmes administratifs avec le Mexique et on a craint de ne pas être capable d'avoir notre monde ». La nouvelle conclut : « sans main-d'œuvre étrangère, il n'y a pas de récolte, car les Québécois ne veulent plus travailler aux champs » (Morin, 18 janvier 2010).

On voit que cette « pièce » flexible, temporaire et bon marché est cruciale pour faire marcher la machine agricole. Cette même logique émerge de la couverture médiatique sur les dénonciations de discriminations salariales des travailleurs agricoles guatémaltèques par rapport aux ouvriers mexicains, en avril 2010. L'écart salarial entre ces deux mains-d'œuvre explique l'augmentation rapide de travailleurs guatémaltèques au Québec. Pour la première fois en 2009, les Guatémaltèques ont constitué la majorité des ouvriers temporaires agricoles de la province parce que leurs services coûtaient moins cher.

Dans le même sens, ce discours est également lisible dans les nouvelles sur la syndicalisation des ouvriers agricoles au Québec, en août 2010. Les nouvelles sur la syndicalisation – qui a permis aux ouvriers mexicains et guatémaltèques de bénéficier d'un régime collectif au Québec – reprennent maintes déclarations où des producteurs expriment leur malaise envers la syndicalisation et leur crainte d'une nouvelle crise. La médiatisation des perceptions des agriculteurs se configure souvent avec un lexique relié au risque et à la catastrophe dans un contexte de concurrence avec leurs homologues internationaux.

Dans le contexte de la pandémie de COVID-19, la relation entre la pénurie de main-d'œuvre et le besoin de pouvoir compter sur les travailleurs étrangers ressort de la déclaration du gouvernement du Canada, en avril 2020, comme quoi ces ouvriers sont « essentiels » et qu'il faut donc les exempter de l'interdiction d'entrer au pays. Le discours médiatique utilise des qualificatifs idéalisés pour parler de ces ouvriers : « salvateurs », « acteurs cruciaux », « anges gardiens » et « héros ». Les déclarations des agriculteurs et des acteurs économiques positionnent systématiquement la main-d'œuvre temporaire mexicaine et guatémaltèque comme indispensable à la survie économique du secteur agricole. Dans une nouvelle dans *La Presse*, un

agriculteur explique : « Sans l'apport des travailleurs étrangers temporaires, il sera impossible d'assurer la récolte et la transformation de produits agricoles au Québec » (Bellavance, 7 avril 2020).

Suivant la logique de ces impératifs économiques, on peut lire dans les nouvelles que des employeurs demandent au gouvernement de réduire la durée de la quarantaine de 14 à 7 jours, argumentant que l'arrivée tardive des Latino-Américains représente une grande perte économique. D'habitude, les travailleurs étrangers arrivent début avril. En 2020, les premiers Mexicains ont commencé à arriver à la mi-avril.

### **Vulnérabilité, conditions de vie et de travail**

La vulnérabilité des travailleurs agricoles temporaires n'est pas une nouveauté. La structure du programme rend ces ouvriers susceptibles d'abus de la part de leurs employeurs, comme nous le démontrons dans la recension des écrits. Les deux périodes analysées permettent d'observer différentes pratiques quotidiennes où se manifeste cette dépendance des travailleurs envers les employeurs.

En 2010-2011, les controverses sur la syndicalisation des ouvriers agricoles et les dénonciations de discrimination ont mis en évidence que la compétitivité des entreprises agricoles repose sur la vulnérabilité des travailleurs migrants. Paradoxalement, ces événements ont été également les déclencheurs d'un récit médiatique qui visibilise la vulnérabilité et les conditions de vie des ouvriers mexicains et guatémaltèques. Cette narration se configure autour des thématiques suivantes : la discrimination salariale, la faible mobilité, les heures excessives de travail, les barrières linguistiques, les représailles et les problèmes liés au logement et à la santé.

#### *Les contrats fermés et leurs effets dans la vie quotidienne*

Les thématiques qui apparaissent dans le tableau ci-dessus s'entrecroisent dans la couverture médiatique et renvoient à trois conditions structurelles qui empêchent les travailleurs latino-américains de faire valoir leurs droits : 1) les lois au Québec et en Ontario contre la syndicalisation des ouvriers agricoles, 2) les contrats discriminatoires par pays d'origine et 3) les contrats fermés.

Au cœur de ce récit médiatique émerge la voix des organismes de protection des ouvriers au Québec et en Ontario. Les médias

**Tableau 7.1.** Conditions de vie et de travail 2010-2011

Discrimination salariale	Différences dans le paiement
Heures de travail	Dans quelques cas jusqu'à 80 heures/semaine
Hébergement	Mal logé, coût d'habitation, habitations réduites
Mobilité	Faible mobilité, résidence au lieu de travail
Barrière linguistique	La plupart ne parle pas le français ni l'anglais
Santé	Automédication, douleurs pour excès de travail, manque de sommeil, peur du diagnostic, exposition aux produits chimiques et pression.
Représailles	Déportation, exclusion du programme.

Source : Rengifo et Pantaleón.

rappellent que la syndicalisation des ouvriers à temps partiel représente une lutte de longue date en Ontario. Par exemple, *le Journal de Montréal* publie une lettre de l'Organisation internationale du Travail où celle-ci « a clairement affirmé que les gouvernements de l'Ontario et du Canada devaient cesser de violer de façon aussi flagrante les droits des travailleurs qui produisent nos aliments [...] Il ne s'agit pas d'animaux d'élevage » (Agence QMI, 19 novembre 2010). De plus, la médiatisation des dénonciations des travailleurs agricoles guatémaltèques a permis de dévoiler des clauses différenciées dans les contrats négociés par le gouvernement fédéral avec le Mexique et le Guatemala.

De même, cette narration médiatique expose aussi les effets des contrats fermés, lesquels se manifestent dans les nouvelles concernant le logement et la faible mobilité des travailleurs latino-américains. Le 1<sup>er</sup> mai 2010, un article du journal *Le Devoir* présente les incriminations du représentant de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec à ce sujet :

[...] les êtres humains ne doivent pas être traités comme des bêtes.  
 [...] Certains de ces travailleurs mexicains vivent dans des conditions épouvantables : ils se trouvent de 10 à 12 par chambre sans même avoir de rideaux dans les fenêtres ; ça fait dur en maudit. Ils sont parfois plus mal traités que des animaux dans la grange, et cette situation doit changer. (Harvey, 1 mai 2010)

En 2010, l'une des conditions assujettissantes les plus médiatisées, reliée aux effets des contrats fermés, a été l'obligation des travailleurs migrants de vivre à la même adresse que leurs employeurs. Dans un

article, au journal *Le Devoir*, sur la syndicalisation des travailleurs migrants, Michel Coutu, titulaire à l'École de relations industrielles de l'Université de Montréal, explique que « le travailleur qui fait défaut de résider dans le logement qui lui est attribué peut être considéré comme ayant abandonné son emploi » (Coutu, 21 avril 2010, p. A9).

Les nouvelles présentent également plusieurs aspects de la vie quotidienne de ces travailleurs temporaires migrants qui découlent de ce dispositif qui donne indirectement aux employeurs un pouvoir sur leurs ouvriers migrants. Par exemple, les employeurs ont la faculté de permettre ou d'interdire aux ouvriers de travailler pour une autre personne, et ils peuvent autoriser ou non la visite de personnes venant de l'extérieur de la propriété. Ils ont aussi la possibilité de retenir les documents d'identité et même les passeports de leurs travailleurs.

Parmi d'autres vulnérabilités médiatisées, les travailleurs temporaires migrants évoquent la peur de souffrir de représailles de la part de leurs employeurs. Un cas de figure s'est manifesté en janvier 2010 avec la plainte pour discrimination salariale déposée par la Commission des droits de la personne au nom des travailleurs guatémaltèques du Québec. Dans un article touchant ce sujet, *Le Soleil* explique : « une trentaine de témoignages ont été annexés, mais tous les travailleurs ont requis l'anonymat, craignant de perdre leur emploi » (Morin, 18 janvier 2010). La peur de représailles est un frein puissant à la révélation identitaire des ouvriers lorsqu'ils font une dénonciation, car plusieurs éléments conditionnent leur retour au Canada la saison suivante, comme l'évaluation positive ou négative préalable de l'employeur désigné.

Dans cette première période analysée, la barrière linguistique n'est pas très médiatisée. Si le sujet surgit, il apparaît comme un aspect anecdotique ou comme un souci faisant partie de la gamme de contraintes qu'implique la méconnaissance du français. Cette difficulté à communiquer touche la plupart des situations, notamment le fait de pouvoir remplir un formulaire médical. Dans un article au journal *Le Devoir*, on trouve ce commentaire qui rejoint la perception qu'a la population locale des ouvriers étrangers : « Pas facile pour les travailleurs d'appivoiser la langue de Molière. S'ils connaissent souvent les mots "oignon", "concombre" et "laitue", seule une poignée se débrouille en français. L'horaire de travail n'est pas favorable à l'apprentissage d'une nouvelle langue » (Guillemette, 31 juillet 2010, p. A1).

### *La pandémie et les voix pour les droits des ouvriers migrants*

En 2010-2011, les controverses sur la syndicalisation et les dénonciations de discrimination ont mené à des représailles envers les travailleurs et à la mise en place des permis de travail fermés. Dix ans plus tard, la pandémie a fait ressortir, de façon plus dramatique encore, les effets de ce dispositif et a exacerbé la situation de vulnérabilité des travailleurs agricoles temporaires mexicains et guatémaltèques. Dans cette deuxième période, les nouvelles qui traitent des conditions de vie des ouvriers migrants présentent les thématiques suivantes : violations de la part des employeurs des normes de sécurité sanitaires, irrégularités salariales, heures de travail excessives, mauvais logements, faible mobilité, problèmes de santé physique et santé mentale, comme l'épuisement mental et la dépression, en plus d'une série de représailles. Plus que jamais, les barrières linguistiques agissent en tant que frein pour que ces travailleurs présentent et valident leurs demandes, et les empêchent de faire valoir leurs droits.

Les récits qui traitent des conditions de vie des ouvriers agricoles latino-américains sont plus fréquents durant cette période que dans la précédente. Ils ont pris de l'ampleur au fur et à mesure que les événements se manifestaient pendant la pandémie. Ces récits médiatiques ont été configurés à partir de quatre points de repère, lesquels suivent une chronologie : 1) la mort du premier travailleur agricole mexicain en Ontario infecté par la COVID-19, à la fin du mois de mai 2020 ; 2) le dévoilement, en juin 2020, du rapport de la Migrant Workers Alliance for Change (MWAC) sur les abus des employeurs en Ontario ; 3) au Québec, la fuite d'un ouvrier mexicain en juillet 2020 ; et 4) l'appel au boycott des produits Demers au Québec, en juin 2021.

Le 30 mai 2020, décède le premier travailleur mexicain infecté par la COVID-19. Quelques jours plus tard, à Windsor (Ontario), la MWAC dévoile un rapport avec les témoignages téléphoniques de 180 travailleurs agricoles étrangers en Ontario<sup>8</sup>, récoltés entre le 15 mars et le 15 mai 2020. Ce document, qui a été reproduit par les médias de communication, dénonçait des conditions de travail inhumaines et dangereuses, un manque de nourriture, d'eau chaude, de repos et d'équipement de protection individuelle. Il présentait aussi une liste détaillant les mauvais traitements subis, incluant le racisme, la surcharge de travail et le vol de salaire.

Au mois de juillet 2020, la couverture médiatique de la fuite de Joni Ismael Velázquez, âgé de 41 ans, au Québec, a désormais motivé

**Tableau 7.2.** Conditions de vie et de travail 2020-2021

Sécurité sanitaire	Travailleurs infectés et morts, non-respect de la distanciation physique, demande de diminuer la quarantaine, logements surpeuplés et insalubres, information insuffisante sur la maladie
Irrégularité salariale	Vol de salaire et paiement en retard, obligation de payer les coûts de la quarantaine, coût excessif de la nourriture
Heures de travail	Surcharge de travail, dans quelques cas jusqu'à 80 heures hebdomadaires.
Hébergement	Mal logé, coût d'habitation excessif, espace de vie réduit.
Mobilité	Faible mobilité, résidence au lieu de travail, interdiction de sortir
Santé	Épuisement, dépression, isolement
Barrière linguistique	La plupart ne parle pas le français ni l'anglais
Représailles	Déportation, exclusion du programme, liste noire

une série de témoignages d'ouvriers migrants qui se sont alors identifiés. Les témoignages étaient souvent présentés dans l'anonymat. Cette fois-ci, Joni a dévoilé son identité pour rendre publics l'abus de son patron et ses conditions de travail.

Je travaillais 7 jours sur 7 entre 64 et 68 heures par semaine. Pas de repos, même pas les jours fériés [...] Dès ma première paie, je sentais qu'il me manquait de l'argent, parce que j'avais travaillé beaucoup d'heures, et j'ai reçu peu d'argent. Mais je n'avais pas de talon pour faire le calcul. J'ai appelé l'agence Arimé. Ils ont demandé à mon employeur de corriger la situation. Mon patron m'a remboursé quelques jours plus tard, mais les choses ont changé à partir de ce moment. Il a commencé à m'insulter [...] Quand il nous payait, nous n'avions pas de moyen de transport pour nous rendre au village où se trouve un petit supermarché. Je ne pouvais pas manger et ma famille au Mexique non plus, puisque je ne pouvais pas déposer mon chèque. (Caouette, 22 juillet 2020)

Radio-Canada relate comment le Centre des travailleurs et travailleuses immigrants (CTI) a entamé une véritable course bureaucratique contre la montre pour éviter que l'employeur de Joni porte plainte à la police parce qu'il avait quitté la ferme sans son autorisation. Quelques jours après la fuite de Joni, le président de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse a déclaré : « nous vivons

présentement les effets pervers des conditions du programme des travailleurs étrangers temporaires, dont les permis de travail fermés et la grande difficulté de changer d'employeur » (Halin, 30 juillet 2020).

La grande couverture médiatique consacrée à ces témoignages et aux organismes communautaires ainsi qu'aux droits des travailleurs migrants, en temps de pandémie, semble avoir attiré l'attention de la population locale<sup>9</sup>. Le 31 mai 2021, Radio-Canada publie le reportage « La face cachée des tomates Demers » (Lavigne, 2021), annonçant un mouvement de boycottage citoyen contre cette grande entreprise. Le reportage montre, avec des images, les conditions épouvantables dans lesquelles vivent des travailleurs mexicains et guatémaltèques des Productions horticoles Demers.

Il est certain que la pandémie a exacerbé les conditions de vie et de travail des ouvriers mexicains et guatémaltèques au Québec et en Ontario, les deux plus grands recruteurs canadiens de travailleurs étrangers dans le secteur agricole. À l'évidence, le déroulement des quatre événements mentionnés précédemment ont fait évoluer rapidement la couverture médiatique vers un discours relatif aux droits des ouvriers temporaires migrants. Cette dimension médiatique semble faire écho à une plus grande visibilité dans la sphère publique des actions des activistes, des représentants syndicaux et d'intervenants pour les droits de ces travailleurs. L'appel citoyen au boycottage des produits Demers est une tentative qui s'ajoute aux différentes requêtes en faveur des droits de ces ouvriers. Toutefois, ces événements attestent que différentes situations critiques renvoient aux vieux problèmes structurels des programmes de travailleurs temporaires migrants.

## Conclusions

Dans l'espace médiatique se modèlent et, dans une certaine mesure, se disputent des représentations sociales qui influencent l'opinion publique de façon non négligeable. Ces représentations résultent des conceptions des différents groupes sociaux qui exercent leur influence à l'heure de mettre en exergue les significations de certaines dimensions de la réalité et d'en invisibiliser d'autres. Ces deux principes s'avèrent valides pour le phénomène abordé, puisque nous avons identifié ce fait : la situation des travailleurs migrants agricoles au Québec et en Ontario est devenue publique, traitée par les médias depuis quelques années à une cadence obéissant à des oscillations (de fréquence et d'intensification de certains contenus) selon les

différentes périodes (des saisons ou, comme cela se passe actuellement, des « crises » inattendues).

Dans cet ensemble de textes médiatisés, nous décelons trois registres interprétatifs, examinés tout au long de notre analyse. En temps « normal », l'intérêt accordé aux travailleurs migrants est formulé en rapport avec un problème présenté comme étant de caractère majeur : la crise de l'agriculture québécoise et l'une de ses conséquences directes, la pénurie de main-d'œuvre locale. La notion de nécessité et sa contrepartie directe, c'est-à-dire les personnes considérées dans la catégorie de la « main-d'œuvre étrangère » et comme des instruments venant combler la nécessité citée plus haut, apparaissent en structurant la grille de l'interprétation dominante dans le volume global des nouvelles portant le sujet en question.

La dynamique de ces récits comporte généralement des préjugés positifs liant les identités nationales/ethniques (mexicaine et guatémaltèque) rehaussées par des traits tels que l'endurance physique, la discipline, la fiabilité, contrastant avec les défauts de la main-d'œuvre locale. Parallèlement au fonctionnement des mécanismes politiques et économiques de segmentation ethnonationale exercés par l'agro-industrie au Québec (installée depuis plus de quatre décennies), nous pouvons parler de découverte des opérations de segmentation ou d'ethnisation instrumentalisées, cette fois en ayant recours aux outils symboliques exprimés dans les médias. En contrepartie, le récit qu'englobent les nouvelles consacrées aux migrants temporaires en abordant leurs conditions de vie et de travail et en appelant à des arguments propres au champ sémantique des injustices et de la sensibilité envers autrui (proche et à la fois distant), complète la grille d'interprétation abordée précédemment.

Les crises sanitaires (grippe H1N1, et plus spécifiquement la pandémie du coronavirus) ont actualisé les sens des récits énumérés, soit en les renforçant et en amplifiant des catégories préexistantes (de « travailleurs nécessaires », en raison de la crise de l'agriculture, vers « essentiels » à cause d'une crise sanitaire qui, ce faisant, élargit les capacités de contrôle sur les populations affectées), soit en produisant un glissement sémantique vers une rhétorique des droits humains. Cela veut dire que cette dernière interprétation vise à révéler les conditions de vie et de travail critiques, conditions qui se seraient intensifiées justement sous l'effet de la crise pandémique.

Finalement, en contexte post-COVID-19, il faut se demander si les schémas déployés visent à changer ou semblent être les mêmes.

Durant cette dernière année, on observe une couverture médiatique qui dénonce plus fréquemment des situations de non-respect des droits de travailleurs temporaires dans des fermes agricoles. Un point de repère du nouveau contexte est offert par le documentaire *Essentiels* (2023), produit par Télé-Québec. Il rapporte la situation paradoxale de ces travailleurs étrangers visibilisés amplement dans cet article : leur labeur essentiel et temporaire et, pourtant, leur vulnérabilité exacerbée par la pandémie. Le documentaire pose une question fondamentale : « Sommes-nous conscients que notre confort repose sur le labeur de ces humains qui nous servent ? » Cette question, qui converge avec les voix pour les droits des ouvriers migrants, nous interpelle et nous invite à réfléchir comme société sur notre responsabilité en tant que récepteurs et consommateurs du travail de ces ouvriers identifiés comme « essentiels ». Mais cette interpellation n'émerge pas seulement comme une dénonciation ou un acte de justice sociale ; elle cherche également à transmettre un certain malaise face à l'acceptation actuelle du rôle, de plus en plus crucial, de ces travailleurs étrangers temporaires dans le fonctionnement social et économique de la société canadienne et québécoise, tout en les gardant dans les marges – symbolique, décisionnelle et matérielle – du nous sociétal.

## Notes

1. Les données de la deuxième période de l'analyse de la couverture médiatique relative à la province de Québec ont été la source de l'article publié par Guadalupe Escalante-Rengifo (2020) : *J'y vais sur le champ ! : narrativas mediáticas en clave biopolítica sobre los trabajadores agrícolas latinos en Quebec durante la pandemia del Covid-19. Journal of Latin American Communication Research (JLACR)*, 8(1-2), 10-31.
2. Les journaux, comme le souligne Van Dijk (1988), sont une forme de discours public. Autrement dit, ils sont l'arène publique dans laquelle sont présentés les différents discours sur des faits et des phénomènes spécifiques (Keller, 2011). En conséquence, les articles de journaux sont ancrés dans un contexte historique et social. La presse écrite, comme un produit culturel, dans le sens que lui donne Anderson (1983), établit des connexions entre les lecteurs et la réalité sociale et, de cette manière, elle contribue à la production des imaginaires individuels et collectifs et d'une certaine façon de voir et de concevoir le monde et la société. Ainsi, les discours médiatiques sont configurés par des nouvelles construites à partir d'une sélection des faits rapportés, commentés et interprétés (de façon implicite ou explicite). Dans cette recherche, nous considérons que les positionnements des journalistes et les témoignages des différents acteurs sociaux font partie des discours que véhiculent les médias de communication.
3. La présence massive de travailleurs étrangers temporaires depuis quelques décennies est attribuable à différents facteurs inhérents à la transformation de la société québécoise (et canadienne) contemporaine. La population locale occupe

progressivement des emplois qualifiés, notamment en milieu urbain, en abandonnant les activités agricoles typiques des régions rurales. D'où l'importance pour les producteurs québécois et canadiens d'embaucher des travailleurs intérimaires pour que cette agriculture soit rentable, dans le cadre d'une concurrence aiguë issue des importations de produits en provenance des États-Unis.

4. La relation directe entre le travail et les catégories nationales et ethniques n'a rien de nouveau dans le secteur agricole canadien et québécois, mais il convient de souligner des transformations permanentes survenues depuis l'après-guerre en ce qui concerne les pays qui fournissent la main-d'œuvre. Entre 1950 et 1966, la main-d'œuvre étrangère provenait essentiellement d'Allemagne et des Pays-Bas, même si cette population s'est progressivement installée dans des espaces de travail plus qualifiés (Roberge, 2008).
5. Cette présence sous de nouvelles conditions d'embauche, souvent, implique une concurrence entre les travailleurs mexicains et guatémaltèques afin de maintenir leur emploi, avec des conséquences dans les relations entre les travailleurs eux-mêmes ainsi qu'avec leurs patrons québécois. Par exemple, les premiers paient le loyer des lieux où ils vivent alors que, pour les seconds, ce n'est pas forcément le cas. Ces situations obéissent à un processus que nous appelons la segmentation ethnique nationale de la main-d'œuvre agricole.
6. Le nombre de travailleurs recrutés dans le cadre du PTAS, originaires du Mexique et d'autres pays, est passé de 11 825 en 2005 à 29 025, tandis que ceux qui sont arrivés au moyen d'autres programmes pour l'agriculture (le secteur agricole) ont augmenté, en deux ans seulement (de 2011 à 2012), de 2 160 à 7 680. En 1995, 833 travailleurs d'origine mexicaine avaient été embauchés et, en 2007, leur nombre était passé à 5 092 (FERME, 2007). De leur côté, les travailleurs guatémaltèques qui ont commencé à arriver au Québec en 2003 étaient au nombre de 2 015, mais en 2016, ils sont passés à 4 609. Si on compare les deux périodes d'analyse, le Québec avait reçu 7 500 travailleurs étrangers en 2010 contre près de 19 000 en 2018, dans une proportion de 45 % en provenance du Guatemala et 52 % du Mexique (FERME, 2021). Dans le contexte pandémique de 2020, ce volume a connu une réduction d'à peu près la moitié. Un pourcentage similaire s'affiche pour le reste du Canada, soit quelque 30 000 travailleurs mexicains et guatémaltèques, tandis que pour les années précédentes nous comptabilisons environ 60 000 migrants temporaires dans le secteur agricole.
7. Comme l'expliquent Bélanger et Candiz (2014), cet énoncé est présenté comme une formule pour « remédier à un manque de main-d'œuvre immédiat et à moindre coût, [tandis que] les pays d'origine profiteraient des remises monétaires faites par les migrants à leurs familles et, enfin, ces derniers auraient accès à une source de revenu supérieure à celles qui sont disponibles dans leur pays » (p. 60).
8. Selon la MWAC, les 180 travailleurs agricoles étrangers parlaient aussi au nom de 982 collègues qui avaient difficilement accès à des téléphones ou à Internet. Parmi eux, 873 étaient des travailleurs des Caraïbes, 289 venaient de pays hispanophones et 120 étaient des femmes.
9. Une des observations des chercheurs sur les travailleurs temporaires migrants est le manque d'information de la population locale sur ces ouvriers. Bélanger et Candiz (2014) observent qu'un facteur non négligeable de cette situation est l'absence ou la faible mobilisation citoyenne autour de la question des travailleurs migrants temporaires (p. 47).

## References

- Anderson, B. (1983). *Imagined communities: Reflections on the origin and spread of nationalism*. Londres et New York : Verso.
- Agence QMI (2010, 19 novembre). L'Organisation internationale du Travail condamne l'Ontario. *Le Journal de Montréal*.
- Basok, T. (2014). *Tortillas and tomatoes: Transmigrant Mexican harvesters in Canada*. Kingston et Montréal : McGill-Queen's University Press.
- Basok, T., Bélanger, D., et Rivas-Sanchez, E. (2014). Reproducing deportability: Migrant agricultural workers in South-western Ontario. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 40(9), 1394-1413.
- Bauder, H. (2008). Foreign farm workers in Ontario (Canada): Exclusionary discourse in the newsprint media. *The Journal of Peasant Studies*, 35(1), 100-118.
- Bélanger, D., et Candiz, G. (2014). Essentiels, fiables et invisibles : les travailleurs agricoles migrants latino-américains au Québec vus par la population locale. *Études ethniques au Canada/ Canadian Ethnic Studies*, 46(1), 45-66.
- Bellavance, J. D. (2020, 7 avril). Les travailleurs étrangers temporaires passeraient leur quarantaine à l'hôtel. *La Presse*.
- Bird, G. (2018). The biopolitical economy of "guest" worker programmes. Dans Richter, H. (dir.) *Biopolitical governance: Race, gender and economy* (p. 99-120). Lanham (Maryland) : Rowman & Littlefield International.
- Bird, G., et Short, J. (2017). Cultural and biological immunization: A biopolitical analysis of immigration apparatuses. *Configurations*, 25 (3), 301-326.
- Caouette, N. (2020, 22 juillet). Joni Ismael, un travailleur agricole mexicain, fuit son patron et veut l'aide d'Ottawa. Radio-Canada. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1721258/agricole-permis-canada-temporaire-mexicain-ferme>
- Castracani, L. (2019). *Ils viennent pour travailler : enquête ethnographique parmi les ouvriers agricoles migrants au Québec*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Castracani, L., et Pantaleón, J. (2019). Les ouvriers idéaux : les ouvriers migrants saisonniers dans les entreprises agricoles québécoises. Dans Martig, A., et Pantaleón, J. (dir.), *Travail, mobilités, subjectivités et formes d'assujettissement dans les Amériques* (pp. 55-80). Québec : Presses de l'Université Laval.
- Caxaj, S., et Cohen, A. (2019). « I will not leave my body here » : Migrant farmworkers' health and safety amidst a climate of coercion. *International Journal of Environmental Research and Public Health*, 16(15): 2643-2656. <https://km4s.ca/wp-content/uploads/I-will-not-leave-my-body-here-migrant-farmworkers-health-and-safety-amidst-a-climate-of-coercion.pdf>
- Charmaz, K. (2009). Shifting the grounds: Constructivist grounded theory methods. Dans Morse, J. M., Stern, P. N., Corbin, J., Bowers, B., Charmaz,

- K., et Clarke, A. E. (dir.), *Developing grounded theory: The second generation* (p. 127-185). Walnut Creek, CA: Left Coast Press.
- Coutu, M. (2010, 21 avril). Commission des relations du travail : Une victoire pour les travailleurs agricoles migrants. *Le Devoir*, A9.
- Djelidi, S., et Champagne, S. (2023, 10 janvier). *Essentiels* : une enquête documentaire choc sur l'immigration au Québec. Télé-Québec, 52 minutes. <https://www.telequebec.tv/documentaire/essentiels>
- Duchaine, H. (2020, 10 août). 100 000 \$ de concombres abandonnés aux champs. *Le Journal de Montréal*. TVA Nouvelles. <https://www.tvanouvelles.ca/2020/08/10/100-000-de-concombres-abandonnes-aux-champs>
- Escalante Rengifo, G. (2020). J'y vais sur-le-champ! : narrativas mediáticas en clave biopolítica sobre los trabajadores agrícolas latinos en Quebec durante la pandemia del Covid-19. *Journal of Latin American Communication Research (JLACR)*, 8(1-2), 10-31.
- FERME. (2007). *Mémoire de F.E.R.M.E. à la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodements reliées aux différences culturelles*. Montréal : Fondation des Entreprises en Recrutement de Main-d'œuvre agricole Étrangère.
- Gayet, A.-C. (2010). La conformité des conditions de travail des travailleurs agricoles migrants au Québec avec l'article 46 de la *Charte des droits et libertés de la personne* interprété à la lumière du droit international. *Revue québécoise de droit international*, 23 (2), 125-186.
- Guillemette, M. (2010, 31 juillet). Quand Saint-Rémi devient San Remi. *Le Devoir*, A1. <https://www.ledevoir.com/economie/293580/quand-saint-remi-devient-san-remi?>
- Halin, F. (2020, 30 juillet). La Commission des droits dénonce les « effets pervers » du programme de travailleurs étrangers. *Le Journal de Montréal*. <https://www.journaldemontreal.com/2020/07/30/la-commission-des-droits-denonce-les-effets-pervers-du-programme-de-travailleurs-etrangers>
- Harvey, R. (2010, 1<sup>er</sup> mai). Fédération des travailleurs du Québec : Le gouvernement est devenu l'allié des gens d'affaires. *Le Devoir*.
- Harvey, D. (2011). *The enigma of capital and the crises of capitalism*. Oxford : Oxford University Press.
- Hennebry, J. L. (2008). Bienvenidos a Canadá? Globalization and the migration industry surrounding temporary agricultural migration in Canada. *Canadian Studies in Population*, 35(2), 339-356. <https://journals.library.ualberta.ca/csp/index.php/csp/article/view/15993/12798>
- Hennebry, J. L. (2010). Not just a few bad apples: Vulnerability, health and temporary migration in Canada. *Canadian Issues/Thèmes canadiens* (Association for Canadian Studies/Association d'études canadiennes), printemps, 74-77.

- Hennebry, J. L., et Williams, G. (2015). Making vulnerability visible: medical repatriation and Canada's migrant agricultural workers. *CMAJ*, 187(6), 391-392. <https://www.cmaj.ca/content/187/6/391>
- Keller, R. (2011). The sociology of knowledge approach to discourse (SKAD). *Human Studies*, 34(1), 43-65.
- Lara Flores, S. M., et Pantaleón, J. (2015). Trabajadores mexicanos en la agricultura de Quebec. Dans Sánchez Gómez, M. J., et Lara Flores, S. M. (dir.), *Los programas de trabajadores agrícolas temporales: una solución a los retos de las migraciones en la globalización?* (p.81-114). Coyoacán, México: Universidad Nacional Autónoma de México (UNAM), Instituto de Investigaciones Sociales ; UNAM, Dirección General de Asuntos del Personal Académico. [http://ru.iis.sociales.unam.mx :8080/jspui/bitstream/IIS/5229/1/progr\\_trabaj\\_agricolas.pdf](http://ru.iis.sociales.unam.mx :8080/jspui/bitstream/IIS/5229/1/progr_trabaj_agricolas.pdf)
- Lara Flores, S., Pantaleón, J., et Martin, P. (dir.) (2019). *Las nuevas políticas migratorias canadienses: gobernanza neoliberal y manejo de la otredad*. Ciudad de México et Montréal : UNAM, Instituto de Investigaciones Sociales et Université de Montréal.
- Lara Flores, S., Pantaleón, J., et Sánchez Gómez, M. J. (dir.) (2015). *Hacia el otro norte: Mexicanos en Canadá*. Buenos Aires : CLACSO.
- Lavigne, N. (2021, 31 mai). La face cachée des tomates Demers. Radio Canada. <https://ici.radio-canada.ca/recit-numerique/2458/serres-demers-hebergement-travailleurs-etrangers-tomates>
- Martig, A., et Pantaleón, J. (dir.) (2019). *Travail, mobilités, travail, subjectivités et formes d'assujettissement dans les Amériques*. Québec : Presses de l'Université de Laval. <https://www.pulaval.com/libreacces/9782763744131.pdf>
- McKenzie, J. (2020, 13 août). Récoltes abandonnées et profits grugés par manque de travailleurs étrangers. *Le Soleil*. <https://www.lesoleil.com/2020/08/13/recoltes-abandonnees-et-profits-gruges-par-manque-de-travailleurs-etrangers-fe464829c09b169e7c38ecb32f7c203c/>
- Migrant Workers Alliance for Change (MWAC) (2020). *Unheeded warnings: COVID-19 & migrant workers in Canada*. Toronto: MWAC. <https://migrantworkersalliance.org/wp-content/uploads/2020/06/Unheeded-Warnings-COVID19-and-Migrant-Workers.pdf>
- Morin, A. (2010, 18 janvier). Guatémaltèques victimes de discrimination ? *Le Soleil*, 19.
- Morin-Lefebvre, G. (2020, 31 août). Agriculture : Les prix des légumes jouent au yoyo. *Le Journal de Montréal*, 8.
- Morissette, N. (2020, 28 avril). COVID-19 agriculture : Scepticisme face à la main-d'œuvre québécoise. *La Presse*. [https://plus.lapresse.ca/screens/e3578ec3-2c2d-474d-a8ed-a4f498f458a0%7C\\_0.html](https://plus.lapresse.ca/screens/e3578ec3-2c2d-474d-a8ed-a4f498f458a0%7C_0.html)
- Ouellet, M. (2020, 22 juin). Difficile de rivaliser avec de la main-d'œuvre étrangère. *Le Journal de Montréal*. <https://www.journaldemontreal.com/2020/06/22/difficile-de-rivaliser-avec-la-main-duvre-etrangere>

- Pantaleón, J. (2016). Between saving and celebratory expenses: Popular economy among Mexican seasonal farm workers in Canada. Dans González Castillo, E., Pantaleón, J., et Carton de Grammont, N. (dir.), *Politics, culture and economy in popular practices in the Americas* (pp. 117-134). New York : Peter Lang.
- Pantaleón, J., et Castracani, L. (2017). Travail, morale et dépendance personnelle : les ouvriers agricoles mexicains et guatémaltèques dans les fermes québécoises. *Anthropologie et Sociétés*, 41 (1), 91-106.
- Québec. Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ). (2014). *Activité bioalimentaire au Québec en 2013 – Bilan, perspectives et rétrospective des dix dernières années*. Sous-ministériat des politiques agroalimentaires, p. 68.
- Roberge, G. (2008). *La main-d'œuvre mexicaine et guatémaltèque au Québec : perspective de classe sociale, d'ethnicité et de genre* [Mémoire de maîtrise]. Université Laval.
- Roitman, J. (2013). *Anti-Crisis*. Durham : Duke University Press.
- Strauss, A. L., Corbin, J. M., et Soulet, M. H. (2004). *Les fondements de la recherche qualitative : techniques et procédures de développement de la théorie enracinée*. Fribourg : Academic Press Fribourg.
- Turner, V. W. (1969). *The ritual process: structure and anti-structure*. Chicago : Aldine Pub.
- Turner, V. W. (1974). *Dramas, fields, and metaphors: Symbolic action in human society*. Ithaca, NY, et Londres : Cornell University Press.
- Van Dijk, T. A. (1988). *News as discourse*. Hillsdale, NJ : Lawrence Erlbaum Associates.
- Vigh, H. (2008). Crisis and chronicity: Anthropological perspectives on continuous conflict and decline. *Ethnos*, 73(1), 5-24.
- Wolf, E. (1999). *Envisioning power: Ideologies of dominance and crisis*. Berkeley : University of California Press.
- Zhang, Y., Ostrovsky, Y., et Arsenault, A. (2021). Rapports économiques et sociaux : Travailleurs étrangers du secteur de l'agriculture au Canada. Ottawa : Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/36-28-0001/2021004/article/00002-fra.htm>



# Études en développement international et mondialisation

Directrice de collection : Christina Clark-Kazak

La collection *Études en développement international et mondialisation* propose de nouvelles perspectives sur une gamme de sujets sur les peuples autochtones, les femmes, les mouvements sociaux et les enjeux liés au travail, à l'agriculture, à la gouvernance et aux migrations, entre autres questions, révélant les tensions et les conflits liés au développement ainsi que la quête de justice sociale dans un contexte global.

## **Œuvres les plus récentes de la collection *Études en développement international et mondialisation***

Younès Ahouga, *Gouverner les migrations pour perpétuer la mondialisation : gestion migratoire et Organisation internationale pour les migrations*, 2024.

Leila Celis, *Luttes paysannes en Colombie 1970-2016 : conflit agraire et perspectives de paix*, 2020.

Pierre Beaudet, Dominique Caouette, Paul Haslam et Abdelhamid Benhmade (dir.), *Enjeux et défis du développement international: acteurs et champs d'action*. Édition nouvelle et actualisée, 2019.

Hany Gamil Besada, M. Evren Tok et Leah McMillan Polonenko (dir.), *Innovating South-South Cooperation: Policies, Challenges and Prospects*, 2019.

Charmain Levy et Andrea Martinez (dir.), *Genre, féminismes et développement : une trilogie en construction*, 2019.

Mahmoud Masaëli et Lauchlan T. Munro (dir.), *Canada and the Challenges of International Development and Globalization*, 2018.

Stephen Brown, Molly den Heyer et David R. Black, *Rethinking Canadian Aid*. Deuxième édition, 2016.

Henry Veltmeyer, *Des outils pour le changement : une approche critique en études du développement*, 2015.

Stephen Brown, Molly den Heyer et David R. Black, *Rethinking Canadian Aid*. Première édition, 2016.

Pierre Beaudet et Paul Haslam (dir.), *Enjeux et défis du développement international*, 2014.

Daniel C. Bach et Mamoudou Gazibo (dir.), *L'État néopatrimonial : genèse et trajectoires contemporaines*, 2011.

Andrea Martinez, Pierre Beaudet et Stephen Baranyi (dir.), *Haïti aujourd'hui, Haïti demain : regards croisés*, 2011.

Jacques Fiset et Marc Raffinot (dir.), *Gouvernance et appropriation locale du développement : au-delà des modèles importés*, 2010.

Isabelle Beaulieu, *L'État rentier : le cas de la Malaisie*, 2008.

Saturnino Borrás, *Pro-Poor Land Reform: A Critique*, 2007.

Découvrez la liste complète des titres parus  
aux presses de l'Université d'Ottawa  
[www.Presses.uOttawa.ca](http://www.Presses.uOttawa.ca)



**« Ce qui est désigné comme “crise” n’est souvent que le révélateur, pour qui veut bien avoir cette curiosité de l’angle mort, d’une situation préexistante de “crise” qu’on a normalisée. »**

Crise sanitaire, crise migratoire, crise humanitaire, crise climatique... Le renvoi répété à l’idée de crise pour désigner nombre de bouleversements sociaux laisse à penser que nous vivons désormais dans un monde « crisogène ».

Or, l’urgence inhérente à l’idée de crise conduit souvent à légitimer la violation des droits et le renforcement de la surveillance, du profilage et des arrestations arbitraires, rendant visible le contrôle qu’exerce l’État sur les corps, et surtout sur certains corps.

*Migration et racialisation en temps de « crise »* explore les ressorts coloniaux, racistes et sexistes au fondement de diverses déclarations de crise, ainsi que leurs effets. L’ensemble des contributions montre que l’état de crise apparaît comme une condition pour le maintien d’un capitalisme racial et patriarcal.

Les versions anglaise et française, bien que distinctes, se complètent pour offrir un regard global et critique sur ce mode de « gouverner par la crise ».



**Leila Benhadjoudja** est professeure agrégée à l’Institut d’études féministes et de genre et à l’École d’études sociologiques et anthropologiques de l’Université d’Ottawa.



**Christina Clark-Kazak** est professeure titulaire à l’École supérieure d’affaires publiques et internationales à l’Université d’Ottawa.



**Stéphanie Garneau** est professeure titulaire à l’École de travail social de l’Université d’Ottawa et a été directrice du Collectif de recherche sur les migrations et le racisme (COMIR).

**Collaboratrices et collaborateurs :** Gina Vukojević, Guadalupe Escalante Rengifo, Handy Leroy, Jeanne-Marie Rugira, Jorge Pantaleón, Karine Croteau, Magalie Civil, Maïka Sondarjee, Mélissa Roy, Philippe Couton, Stéphanie Garneau, Vincent Romani et Yacout El Abboubi.

